Université catholique de Louvain

Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Politiques
Unité d'Anthropologie et de Sociologie

Genre et Gouvernance urbaine au Sénégal
La participation des femmes à la gestion urbaine

Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de Docteur en Sociologie

Sous la direction de :
Prof. P.-J. Laurent (UCL)

Présentée par :
Mme Mame Safiétou Djamil Gueye

Comité d'encadrement :
Prof. B. Declève (UCL)
Prof. G. Pirotte (ULg)
Prof. I. Yepez (UCL)
Prof. A.S. Fall (UCAD)

Louvain-la-Neuve, 2009

« *Plus s'étend et s'approfondit le champ de ma connaissance,*
plus s'aiguise la conscience de l'étendue de mon ignorance. »

(Beaud, 1998, p. 128)

Table des matières

Table des matières I
Remerciements 1
Dédicaces 3
Liste des sigles et abréviations 5

Introduction générale 7

1. Émergence de la problématique : Femmes, urbanisation et changement social 9

    1.1. L'objet de la thèse : Femmes, décentralisation et développement local 13
    1.2. Questionnement et hypothèses de recherche : Quelle gouvernance pour le Sénégal ? 14

2. Cadre conceptuel 16

    2.1. Le Genre : Repères et orientations théoriques 16
        2.1.1. Le Genre et la politique : Quelle approche ? 19
        2.1.2. Le genre, le public et le privé 20
        2.1.3. La citoyenneté 21
    2.2. La gouvernance 22
        2.2.1. Bonne gouvernance et démocratie 23
        2.2.2. Gouvernance urbaine et démocratie 24
        2.2.3. La gouvernance en panne de démocratie 25
        2.2.4. Démocratie urbaine et participative 25
    2.3. Décentralisation et démocratie locale 26
        2.3.1. Le processus de la décentralisation au Sénégal 28

3. Cadre des milieux étudiés : Marginalité urbaine et organisations communautaires 29

    3.1. Le département de Pikine 31
        3.1.1. La délocalisation des quartiers spontanés 36
    3.2. Le département de Guédiawaye 42
    3.3. Les associations de femmes 46

4. La démarche méthodologique 47

4.1. La population d'étude 48
4.2. Les techniques utilisées 48
4.2.1. L'étude des données secondaires 48
4.2.2. Les récits de vie 49
4.2.3. Le guide d'entretien 49
4.3. La démarche militante 50

5. Enseignements méthodologiques 51

5.1. Les acquis méthodologiques 51
5.1.1. Apport scientifique 52
5.2. Implication et éthique du chercheur dans l'observation participante : quels enjeux ? 53
5.2.1. La socialisation du chercheur dans le groupe cible 53
5.2.2. L'observation participante et les risques de subjectivité 54
5.2.3. Implication du chercheur et éthique 56

6. Le déroulement de la thèse 56

Première partie
Cadre d'émergence de la participation des femmes sénégalaises à la gestion urbaine 59

Introduction 61

Chapitre préliminaire
Déroulement des enquêtes et outils d'analyse 63

1. L'observation participante 63

2. Les récits de vie 64

3. Le guide d'entretien 64

4. Unité d'observation 66

Chapitre 1
Étude descriptive et analyse comparée du Réseau des Associations féminines de Pikine Guinaw Rail et du Groupement Deggo Defar de Hamo IV 67

1. Organisation et gestion quotidienne des associations : un mélange de formel et de non formel 70

1.1. Conditions de naissance et statut des associations 71
1.1.1. Conditions d'adhésion au Réseau 75

1.1.2. Fonctionnement des organisations....77
1.2. La nature des organisations....83
1.3. Composition et structure des organisations....86
1.3.1. Analyse des organigrammes du RAF/PGR et du GDD....86
1.3.2. Déroulement des rencontres....91

2. Adhésion et sélection des membres....93

2.1. Le recrutement plurilocal....94
2.2. Le recrutement unilocal....95
2.3. Profil sociologique des femmes....96

3. Les filières de récolte de fonds....105

3.1. L'autofinancement....105
3.2. Les activités génératrices de revenus....106

4. Capacité d'adaptation....109

5. Conclusion....112

Chapitre 2
Les organisations de femmes : lieu d'acquisition de responsabilités et de pouvoir....113

1. Mode d'organisation et légitimation du pouvoir....113

1.1. Un pouvoir traditionnel....113
1.2. Un pouvoir formel....116

2. Gestion des conflits et réorganisation....117

2.1. Concertation et réorganisation dans le RAF/PGR....119

3. Capacité de maîtrise des contraintes....123

3.1. Les contraintes internes....123
3.2. Les contraintes externes....126

4. Les organisations entre évolution et disparition : les dysfonctionnements....126

4.1. Les facteurs de blocage identifiés au sein des associations....128

5. Les associations et leurs partenaires locaux, nationaux et étrangers : quel type de relation ? 129

5.1. Entre partenariat, financement conditionnel et intérêt 129
5.2. Partenariat associations et municipalités 133

6. Conclusion 139

Conclusion de la première partie 140

Deuxième partie
Effectivité de la participation des femmes à la gestion urbaine 143

Introduction 145

Chapitre préliminaire
Situation des femmes au Sénégal. Femmes et mutations sociales au Sénégal . 148

Chapitre 3
La portée de la participation des femmes sénégalaises à la gestion urbaine .. 149

1. Le concept de participation 149

1.1. Participation et notion d'intérêt 150

2. L'implication des femmes dans le communautaire : réalisations individuelles et orientations communautaires 151

2.1. Les actions intraverties et extraverties 151
2.2. L'existence d'autres intérêts au sein des associations : la place et le rôle de la religion 157

3. La participation à la gestion urbaine : sens et orientation 158

3.1. La nature de la participation des femmes 160
3.1.1. Organisations à participation physique 162

4. Regards et opinions sur les activités initiées par les femmes au sein des quartiers 164

4.1. Le GIE Fell Yeggoo 170

5. Conclusion 173

Chapitre 4
Genre et participation à la gestion urbaine au Sénégal 175

1. La participation dans les activités du quartier 175

    1.1. L'implication des hommes dans le communautarisme 176
        1.1.1. L'Association des Populations de Hamo 4.5.6 176
        1.1.2. Le Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail (CCDGR) 181

2. Femmes et stratégies d'appropriation de l'espace du quartier 186

    2.1. Le poids des femmes dans l'islam au Sénégal 188
    2.2. Femmes et mouvements religieux : Analyse sociologique des effets de la présence des « dahiras » de femmes dans l'espace social du quartier 188
        2.2.1. Le dahira comme moyen d'expression et d'impulsion des femmes dans le cercle des hommes 189
        2.2.2. L'intégration des jeunes dans le « dahira » 190
        2.2.3. La cohabitation des religions (musulmans et catholiques) au sein des associations 192

3. Conclusion 195

Chapitre 5
La participation des femmes comme facteur de changement dans les rapports de genre au Sénégal 197

1. La perspective du changement social 200

    1.1. Le paradigme de la mobilisation féminine : capital de savoir, de savoir-faire et de savoir-être 200

2. La contribution aux charges domestique, sociale et économique 202

    2.1. L'impact de cette contribution sur les nouveaux statuts féminins 204
        2.1.1. Femmes « soutiens de famille » 204
        2.1.2. La monoparentalité et les femmes 208
        2.1.3. Le célibat des femmes 209
        2.1.4. Augmentation des charges de travail des femmes 209

3. Conclusion 210

Conclusion de la deuxième partie 211

Troisième partie
Genre et gouvernance urbaine : Apports et perspectives pour la femme sénégalaise.....213

Introduction.....215

Chapitre 6
La gouvernance à partir des quartiers : étude de cas.....217

1. Institutionnalisation du genre.....217

2. Genre et décentralisation au Sénégal.....218

2.1. L'approfondissement de la participation par la décentralisation.....219
2.1.1. La gestion communautaire : l'exemple des Comités Participatifs de Quartiers.....220
2.1.2. La Coopération décentralisée.....224

3. Conclusion.....228

Chapitre 7
Genre et accès au pouvoir local et politique.....229

1. L'accès des femmes au pouvoir local : la prise de décision.....230

1.1. Participation des femmes à la vie politique.....230

2. Les associations de femmes et la vie politique.....231

2.1. Les contraintes d'une réelle implication à la vie politique.....233

3. Conclusion.....233

Conclusion de la troisième partie.....235

Conclusion générale.....237

1. Rappel des objectifs et hypothèses de recherche.....237

2. Synthèse des résultats.....238

3. Le « religieux » comme facteur d'ascension sociale pour les femmes.....241

4. Engagement personnel et perspectives d'avenir.....243

4.1. L'émergence d'un leadership féminin.....243
4.2. Immobilisme démocratique.....245

4.3. Positionnement des femmes dans l'espace public 246

5. Pistes et perspectives de recherche 248

5.1. L'émergence d'une « Gouvernance alimentaire » par les femmes 249
5.1.1. Genre et gouvernance alimentaire 249
5.1.2. Gouvernance alimentaire et changement social 250

6. Gouvernance et démocratie du dialogue 251

Bibliographie 253

Remerciements

Plusieurs personnes ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette dissertation que j'ai l'immense plaisir de livrer à la communauté scientifique et au public. Le plus agréable devoir qui m'incombe en ce moment est de leur exprimer ma gratitude.

Je tiens tout d'abord à remercier le Professeur Pierre-Joseph Laurent avec qui j'ai commencé mes recherches doctorales. Dans mes moments de doutes, il a répété sa confiance en moi malgré les connaissances plutôt légères que j'avais au début. Il m'a guidée avec patience, encouragée, conseillée et intégrée au sein du Laboratoire d'Anthropologie Prospective.

Mes remerciements vont également aux membres de mon comité d'encadrement, chacun ayant eu un apport spécifique très utile.

Le professeur Isabelle Yepez, du Département des Sciences de la Population et du Développement (UCL), qui m'a fait l'honneur de siéger comme membre femme dans mon jury de thèse. J'ai bénéficié de ses réflexions et positions sur l'importance d'une « approche genre » dans la recherche scientifique. Ce qui a largement orienté mon travail.

Le professeur Gautier Pirotte de l'Institut des Sciences humaines et sociales / Socio-anthropologie du Développement (ULg), qui m'a permis de mieux affiner mes idées clés avec le sujet de thèse à partir d'une approche théorique. Je lui dois une meilleure cohérence dans la présentation de celle-ci. Merci d'avoir consacré du temps pour la lecture critique de cette thèse.

Le professeur Bernard Declève, de l'Unité d'Urbanisme et de Développement Territorial (UCL), pour les conseils stimulants que j'ai eu l'honneur de recevoir de sa part. Son approche d'anthropologue urbaniste m'a été d'une grande ouverture dans une recherche qui prétend se faire dans un milieu urbain profondément marqué par la marginalité urbaine, l'architecture anarchique des quartiers en marge de la ville.

Le professeur Abdou Salam Fall, de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), avec qui j'ai fait mes premiers pas en sociologie. Les cours de méthodologie et les recherches de terrains que j'ai eu l'honneur d'effectuer dans son équipe ont été une lanterne dans cette thèse. Merci pour la rigueur et la persévérance que vous m'avez inculquées.

Je tiens à remercier mes professeurs du Département de Sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar notamment les professeurs Mesdames Fatou. Sow, Fatou. Sarr, Oumou Ly Kane, Messieurs Abdoulaye B. Diop, Boubacar Ly, Moustapha Tamba. Leurs interventions consécutives m'ont permis d'avoir une réflexion critique pour une analyse pertinente.

Je remercie tous ceux sans qui cette thèse ne serait pas ce qu'elle est, aussi bien les discussions que j'ai eu la chance d'avoir avec eux, leurs suggestions ou contributions.

À Marie-Jeanne, merci du temps consacré à redonner un peu de rigueur à ma plume qui a tendance quelques fois à déraper… Le théoricien génial L. Boltzmann conseillait, à juste titre, de laisser le souci d'élégance aux tailleurs et aux cordonniers.

À ma mère et à mon père, pour l'effort de scolarisation qu'ils ont consenti, pour tant de sacrifices et de privations.

Pour leurs encouragements et leur assistance, aussi bien matérielle que morale, qui m'ont permis de faire cette thèse dans de bonnes conditions. Je remercie mes sœurs, frères, neveux, nièces, cousins, cousines, belles-sœurs et beaux-frères.

À mon mari, par son encourageante présence quotidienne, par les nombreuses remarques et suggestions à améliorer la qualité de ce travail, je lui en suis très reconnaissante.

Je remercie du fond du cœur mes amis qui ont accepté de relire tout ou partie de ce manuscrit.

À tous mes amis du Sénégal, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de la Suisse et des États-Unis, je vous remercie chaleureusement pour l'épaule que vous m'avez tendue durant mes moments forts.

Je tiens à remercier vivement ma belle-famille pour leur soutien inconditionnel.

Enfin, un grand merci aux femmes de Pikine et de Guédiawaye qui m'ont accueillie et donné une place spéciale au sein de leurs associations et de leurs quartiers. Je dirai aussi merci à tous les habitants de ces quartiers, que j'ai fréquentés pendant cinq ans, pour l'hospitalité, la disponibilité et la confiance qu'ils m'ont accordées lors de mes séjours au Sénégal.

Merci à toute l'équipe du Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail, aux membres du Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail, au Groupement Deggo Defar de Hamo IV, aux responsables administratifs, élus locaux, délégués de quartiers, habitants, qui n'ont ménagé aucun effort pour une réussite totale de mes recherches de terrain.

Dédicaces

À mon grand-père Feu *Serigne Abdou Aziz Sy,*
Pour tout ce que tu as fait pour moi sans m'avoir donné l'occasion de te le rendre.

À Feu *Gabriel Langen,*
Durant mon séjour en Belgique tu as joué le rôle de père, de confident et de parrain pour la petite Mame Caroline. Subitement tu es parti sur la pointe des pieds sans m'avertir, sans attendre ce jour pour la réussite duquel tu as consenti tous les efforts imaginables.

À ma grand-mère *Mame Bintou Coulibaly,*
Pour son amour, ses prières et ses nombreuses bénédictions, qu'Allah te laisse encore parmi nous.

À ma fille *Mame Caroline Gueye,*
Qui, par sa candeur et sa joie de vivre, m'a donné beaucoup de bonheur et de forces pour persévérer. Tu as été le couronnement de cette thèse.

Liste des sigles et abréviations

ADC : Agence de Développement Communal
ADQ : Association de Développement de Quartier
APIX : Agence Nationale chargée de la Promotion des Grands Travaux
ASC : Association Sportive et Culturelle
BAD : Banque Africaine de Développement
BM : Banque Mondiale
CAC : Collectifs d'Associations Communautaires
CADL : Centres d'Appui au Développement Local
CAEADL : Cellule d'Animation d'Etude et d'Appui au Développement Local
CCDPGR : Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail
CCIADL : Cellule de Coordination d'Information et d'Animation pour le Développement Local
CL : Collectivité locale
CLC : Cadres Locaux de Concertation
CLD : Comité Local de Développement
CPA : Conseil Provincial d'Anvers
CPQ : Comités Participatifs de Quartiers
CQ : Conseils de Quartier
CR : Communauté Rurale
DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
FACD : Fédération d'Association Communautaire de Dagoudane
FECL : Fonds d'Équipement des Collectivités Locales
FED : Femme et Développement
FIL : Fonds d'Investissement Local
FMI : Fonds Monétaire International
FNAU : Fédération Nationale des Agences Urbaines
GDD : Groupement Deggo Defar
GED : Genre et Développement
GIC : Groupements d'Intérêt Communautaires
GIE : Groupement d'Intérêt Économique
HLM : Habitations à Loyer Modéré
IFD : Intégration des Femmes au Développement
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONU : Organisation des Nations Unies
PDM : Programme de Développement Municipal
PGU : Programme de Gestion Urbaine
PNBG : Programme National de Bonne Gouvernance

RAF/PGR : Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail
SFD : Structures de Financement Décentralisées

Introduction générale

> « *La crise urbaine mais aussi la mobilisation des habitants pour rattraper au minimum les insuffisances en services ou en équipements dans les quartiers obligent à réfléchir à de nouveaux modes de gouvernance incluant des responsabilités partagées entre les pouvoirs publics et la société civile, pour un meilleur accès au droit à la ville* »[1].

À partir de la littérature abondante sur l'urbanisation en Afrique faisant état des politiques paternalistes, on observe une nouvelle configuration institutionnelle favorisant l'émergence de nouveaux acteurs dans l'espace public. La remise en cause du modèle de gouvernance antérieur, basé sur l'interventionnisme, conduit à la libéralisation d'une partie du champ d'action de l'État (Bayart, 1990;1993). Cette situation est d'abord le fruit d'une évolution institutionnelle formalisée par la décentralisation et dans laquelle la participation des acteurs locaux revêt une importance capitale.

Au Sénégal, la recomposition de l'espace local favorise l'essor des organisations de la société civile et l'émergence d'associations regroupant des femmes (Wade, 1999) de catégories socio-économiques différentes au sein des quartiers où généralement les habitants ont des revenus moyens ou vivent dans la « débrouillardise ». Au sein de ces mouvements de base où se créent des « espaces libérateurs », les femmes ont tendance à s'investir dans des domaines autres que la reproduction, quelquefois en contradiction avec les valeurs traditionnelles. Leurs préoccupations, allant du domestique aux politiques publiques, conduisent à un renversement du système traditionnel de domination masculine.
Souvent sensibles aux questions de l'environnement immédiat, du cadre de vie au niveau domestique et communautaire, elles recherchent des alternatives pour résoudre les problèmes vécus au quotidien.

Aujourd'hui, avec la politique de « bonne gouvernance » qui prône une démocratie participative à tous les niveaux, les décideurs devraient associer les populations à la gestion des biens publics. Ce qui n'est pas toujours le cas même s'ils reconnaissent la nécessité d'un partenariat « État-Population » pour lutter contre la pauvreté. En ce sens, les associations constituent un cadre idéal pour développer ce partenariat. Cette nouvelle configuration nous amène à poser l'hypothèse selon laquelle **la « bonne**

[1] Sommet Mondial des Villes, *Habitat II*, Istanbul 3-14 juin 1996.

gouvernance », par le biais de la décentralisation, facilite l'entrée des femmes dans « l'espace public ». Dans ce contexte l'espace public nous renvoie à la dichotomie public/privé où le domestique est celui du privé et le public celui de l'État. Quelle que soit l'issue de cette hypothèse, il existe d'autres considérations desquelles nous avons jugé utile de tenir compte.

Il s'agit du rôle que jouent les femmes dans la gestion des crises urbaines, problématique qui interpelle de plus en plus les chercheurs en sciences sociales (Hainard et Verschuur, 2001 ; Guerin, 2003).

La ville a d'abord été un terrain favorable à ce nouveau champ d'action des femmes. Il s'en est suivi ensuite la rue, qui est un espace plus proche de la maison, donc du champ domestique.

Cette proximité avec cet espace a fait que les femmes ont été les premières à constater les défaillances de la gestion municipale au sein des quartiers, pour ensuite les subir.

D'autre part, ayant en charge l'entretien de l'espace domestique (privé), elles sont les premières concernées par la dégradation de l'environnement et du cadre de vie.

Des groupes réunissant des femmes de mêmes conditions de vie, avec les mêmes préoccupations quotidiennes se forment dans les quartiers. Nous allons les appeler groupements de femmes ou associations féminines, mais il faut préciser que l'action de ces femmes ne s'assimile pas avec le militantisme féministe. Au-delà de leur quête de survie qui se matérialise par l'initiation d'activités économiques génératrices de revenus, les femmes se préoccupent de l'amélioration de l'environnement urbain et de leur cadre de vie.

Elles s'investissent dans des espaces (publics) où leur présence était auparavant limitée et réinventent autour d'elles un espace d'échange et de respect (Agier, 2002). Des pratiques urbaines se développent (Bacqué, 2005 ; Fall, 2008) avec la présence des femmes dans ces espaces jadis réservés aux hommes. On voit naître également de « nouveaux » mouvements sociaux (Neveu, 2002), telles que les organisations communautaires de base et les associations de développement initiées par les femmes.

Dans cette mobilisation, les femmes, jusque-là exclues des sphères de prise de décision, s'investissent en masse dans des actions communautaires par le biais des associations et réseaux sociaux. Comme le souligne Ela (1994) « *on assiste aujourd'hui à une véritable irruption des femmes dans le champ social africain* » conduisant souvent à un changement social qui se matérialise à travers l'action des femmes. Ce changement social peut être perçu comme une transformation, une modification ou encore une innovation. Rochet (1988) le définit comme le « *changement de structure qui résulte de l'action historique de certains acteurs ou de certains groupes à l'intérieur d'une collectivité donnée* ».

Mais pour qu'il y ait changement, il faut des facteurs, des conditions et des agents (des personnes, des groupes…) qui introduisent le changement, ce sont ces éléments qui agissent sur le changement.

Dans cette étude, « le groupe à l'intérieur de la collectivité » sera représenté par les femmes réunies au sein d'associations communautaires. Ainsi, nous analysons les impacts éventuels que pourraient engendrer les actions initiées par les femmes au sein des associations communautaires. Les nouveaux rôles des femmes dans ces quartiers sont analysés en termes de changement social. Il est important de préciser

qu'en parlant de « crise urbaine » dans cette étude nous faisons référence aux conséquences d'une urbanisation accélérée dans la ville de Dakar. Cette situation va engendrer une ségrégation spatiale en termes d'installation anarchique et de développement de banlieue, favorisant des nids de pauvreté, d'exclusion et d'insécurité. Cette crise aura aussi des répercussions sur la vie sociale et économique des populations et principalement chez les couches déjà identifiées comme les plus pauvres.

1. Émergence de la problématique : Femmes, urbanisation et changement social

Comme retenu lors du séminaire de Rabat[2], « *l'urbanisation a eu une croissance beaucoup plus rapide que les capacités institutionnelles nécessaires* ». Les États africains, pris au dépourvu par une crise économique qu'ils ne maîtrisent pas, sont aussi confrontés au problème de l'urbanisation. Ils se retrouvent ainsi coincés entre trois problèmes majeurs à savoir la pauvreté, l'habitat et la gestion des infrastructures publiques (Marie, 2003).

L'État du Sénégal n'a pu échapper à ce contexte (Antoine, 1990). Pour y remédier, il va entreprendre une politique d'extension de sa capitale Dakar vers les banlieues périphériques, l'objectif étant, pour les autorités, de désengorger le centre urbain de Dakar.

Malheureusement, la gestion urbaine et l'amélioration des conditions de vie de ces populations posent un véritable problème. Dans ces quartiers (réguliers et irréguliers), ni l'État, ni les municipalités ne disposent de ressources et de moyens pour faire face aux insuffisances en équipements (Diop et Diouf, 1990) et services sociaux de base. Ainsi, on observe une formation d'agglomérations de citadins à défaut de villes (Agier, 1999).

Cette situation, que nous qualifions de « marginalité urbaine », amène à choisir comme milieu d'étude les départements de Pikine et de Guédiawaye dont les caractéristiques économique et socio-urbaine répondent à nos préoccupations. Dans ces départements, qui se trouvent dans la banlieue de Dakar, le constat majeur est le triptyque : seuil de pauvreté des ménages, dégradation du cadre de vie, engagement d'une catégorie des habitants dans des organisations associatives formelles ou informelles à base communautaire (Wade, 2002 ; Bop, 2002).

Au sein des quartiers, la présence des femmes est fortement marquée dans ces structures associatives. Ces femmes s'investissent en masse pour inventer des réponses ou des solutions alternatives (Fall, 2008). Dans ce contexte, étudier la participation des femmes équivaut à aborder la problématique de la mobilisation des femmes, de leur engagement autour d'intérêts différents pour atteindre des objectifs différents.

---

[2] *Croissance démographique et urbanisation politiques de peuplement et aménagement du territoire*, Séminaire international de Rabat (15 au 17 mai 1990), n° 5, AIDELF, PUF, 1993.

Cette participation, enrobée d'intérêts personnel et collectif, ne signifie pas une intervention des femmes dans les politiques urbaines. Elle se limite à décrire les activités, tant économiques que sociales, menées par les femmes pour intervenir à la fois dans les revenus des ménages et l'amélioration de leur cadre de vie face à un déficit d'infrastructure et d'équipement. Par ailleurs, cette situation dénonce l'absence des femmes dans les instances de prise de décision au niveau local comme nous le verrons dans cette dissertation. En ce sens, l'« approche genre »[3] comme catalyseur dans la transformation des rapports, paraît un outil nécessaire et important pour analyser ces notions de changement et de participation. À partir de cette approche, nous aborderons également les questions de « gouvernance urbaine »[4], de démocratie participative dans les domaines de la prise de décision des femmes au niveau local.

> « *Introduire l'analyse de genre dans les sciences sociales, c'est s'interroger à la fois sur les statuts et les rôles des femmes et des hommes dans la stratification sociale, sur l'impact des rapports de genre dans les situations qui concernent l'individu ou le groupe, c'est s'interroger sur la manière dont les statuts et les rôles sont déterminés par l'appartenance à un sexe donné.* »
> (Sow, 1995a).

Il est important de préciser que le « genre », tel qu'abordé dans cette étude, va dépasser le cadre d'analyse du genre en général. Nous partons des rapports homme/femme dans la société sénégalaise. À partir de leurs réponses, nous tentons de donner un contenu et une définition au concept de genre tel que perçu par la catégorie de femmes étudiées ce qui permet de faire une conceptualisation du genre au Sénégal. Ce souci de précision va dans le sens de montrer que l'analyse genre ne doit pas partir d'une généralisation des situations.

À partir des actions initiées au niveau domestique, associatif et communautaire par un groupe de femmes, nous testons l'hypothèse selon laquelle ces actions sont porteuses d'une véritable dynamique de changement urbain, social et économique dans certains quartiers et foyers de la banlieue de Dakar.
Dès lors, nous nous intéressons aux rôles des femmes dans la gestion urbaine, c'est-à-dire à l'implication des femmes tant dans l'aménagement des quartiers et de leur cadre de vie que dans les processus de prise de décision au niveau local.
Même si lors de l'interprétation des résultats, notre hypothèse a été confirmée, force est de reconnaître, par ailleurs, que les actions des femmes ne sont reconnues que de manière partielle et circonstancielle. Les initiatives menées par les femmes apportent quelques solutions alternatives, mais leur durée et leur efficacité restent limitées. Il se pose dès lors un problème de pérennisation de leurs actions. Leur manque

---

[3] Le genre comme outil d'analyse qui permet de tenir compte dans l'analyse à la fois des préoccupations des hommes et des femmes.

[4] Dans le sens de la gestion des services urbains et du cadre de vie des populations.

d'organisation, d'encadrement, de maîtrise de certaines techniques et l'analphabétisme, constituent des handicaps notoires.
En effet, leurs actions sont spontanées, à la limite improvisées, sans logique ni cohérence. Pourtant, elles ont quand même abouti à des résultats que l'on peut qualifier de positifs.
Les quelques réponses apportées par les femmes, viennent pallier l'insuffisance de la prise de responsabilités des autorités étatiques et locales face aux conditions sociales difficiles des populations de la banlieue de Dakar. Il nous semble cependant prématuré de les considérer comme de véritables solutions. Il y a toutefois lieu d'encourager ces groupes de femmes, qui ont quand même osé prendre des initiatives, affirmé leur volonté d'entreprendre et de se positionner.
Malgré cette volonté manifeste, l'implication des femmes dans les instances de prise de décision au niveau local reste très limitée. Même s'il arrive que les femmes accèdent à des postes de responsabilités (conseillère municipale), elles ne pèsent pas sur les prises de décision.
Ainsi, cette tendance à penser et à faire croire que les femmes sont au cœur du développement est totalement remise en cause par les réalités du processus de prise de décision. Faire participer les femmes et les reconnaître comme agents de développement constitue une approche des institutions de développement. Elles les font sortir de l'ombre et les promeuvent à de nouveaux rôles et responsabilités, sans pour autant leur donner les moyens et les opportunités de faire face à la crise et de relever les défis du développement local.
Pour aborder la problématique de cette recherche plusieurs théories peuvent être utilisées. Nous privilégions cependant **l'approche genre** et la **perspective du « changement social »** qui est le concept opérationnel de cette étude.
L'approche genre incite à un dépassement des inégalités entre les hommes et les femmes dans le processus de développement.
Au Sénégal, elle est devenue une variable nécessaire, voire incontournable, dans l'analyse des questions de développement. D'autant plus que, pendant longtemps, les relations homme/femme ont été basées sur une construction sociale traditionnelle. Situation qui a surtout concouru à la faible participation des femmes sénégalaises au processus du développement. Il faut toutefois signaler également que leur faible niveau d'éducation et leur non implication dans la sphère de prise de décision pourraient limiter leur participation au développement. Ce qui rejoint la pensée développée par Ester Boserup (1975a) : « *le fait qu'il y ait beaucoup plus d'analphabètes parmi les femmes que parmi les hommes représente le facteur principal qui limite la contribution de la femme au développement* ».
L'instruction se présente dès lors comme la seule voie qui pourrait conduire vers une émancipation économique et sociale des femmes au Sénégal.
Selon la pensée d'Andrée Michel (1992) , « *si le féminisme a un sens, l'objectif doit être non seulement de libérer les femmes d'un système patriarcal qui les affecte dans leur vie familiale et quotidienne, en tant qu'êtres humains soumis à des violences, des mutilations, des coutumes et des lois archaïques mais également de les soustraire aux violences de la misère, de l'ignorance, du chômage, des charges accablantes, de l'absence de maitrise de leur fécondité.* »
À l'image de cette réflexion, nous partons des écrits d'auteurs masculins et féminins pour faire un regard croisé sur l'expérience de terrain des chercheurs du Nord

comme du Sud. Même si notre thèse porte sur les femmes du Sud, d'un point de vue épistémologique, nous jugeons utile d'utiliser, dans notre démarche, l'approche théorique et les outils méthodologiques des auteurs du Nord et ne pas se limiter aux travaux du Sud. Cette perspective vise à une pluralité de regards qui éviterait toute catégorisation géographique. Notre démarche est également guidée par le caractère polysémique des concepts que nous utilisons. L'approche utilisée lors de l'étude de certains concepts dépend de l'histoire des sociétés étudiées, de leur système politique, de leur histoire et de leur contexte géographique. À titre d'illustration prenons le concept genre, qui a fait l'objet de tout un débat par les mouvements féministes du monde entier.
Au Nord les mouvements féministes s'appuient sur le système politique global et le manque de protection juridique des femmes pour analyser l'approche de domination masculine. Par contre au Sud, les féministes, à travers leurs mouvements, abordent le genre sous un angle différent. Elles partent des dimensions qui sont spécifiques à leur société, leur culture, leur religion (le cas des pays islamiques) et leur histoire (la colonisation) pour aborder les rapports homme/femme. Il est à préciser, toutefois, qu'au Nord comme au Sud, il n'existe pas un seul et unique « féminisme » ou un « mouvement féministe » à la base de l'approche genre. Il existe plusieurs féminismes et plusieurs approches et mouvements avec des logiques contradictoires selon que l'on se place dans le milieu anglo-saxon, le milieu francophone ou ailleurs. Dans ce travail, nous favorisons cependant une orientation plus globale qui peut mieux articuler les rapports homme/femme dans la société sénégalaise.

La **perspective du changement**, par contre, part de l'hypothèse selon laquelle **les nouveaux rôles des femmes au sein des quartiers, les stratégies de sortie de crise qu'elles initient dans l'espace social, domestique (privé) et politique (public) pourraient conduire à un changement des rapports homme/femme et un rééquilibrage du champ des responsabilités pour une meilleure parité**.
Cette perspective est défendue et orientée à partir de la féminisation de la pauvreté, de l'analphabétisme et de la crise urbaine qui va provoquer une implication et une propulsion des femmes. Le débat et la proposition d'une loi sur la parité est une étape positive en matière d'emploi chez les femmes.
Dans cette thèse le changement social est analysé, d'abord à partir des nouveaux rôles des femmes, de leur capital de savoir, de savoir-être et de savoir-faire. Ensuite, cette perspective est abordée à partir de l'implication des femmes dans les politiques urbaines et les postes de prise de décision.

Ces outils théoriques sont utilisés dans l'interprétation de **concepts** qui résultent de l'hypothèse conceptuelle formulée ci-dessous avec plusieurs concepts de base.
La crise urbaine consécutive aux flux migratoires rural/urbain, aux politiques d'ajustement structurel[5] a entraîné la baisse du pouvoir d'achat, la paupérisation et

[5] Suite aux déséquilibres macro-économiques, le Sénégal s'est engagé depuis 1979 dans un processus d'ajustement ordonné de son économie. Ce choix dépendait de la mise en œuvre de programmes économiques et financiers pour les périodes 1979-1991 et (1994-2000) avec les institutions de Bretton Woods. Les objectifs fondamentaux assignés à ces

l'exclusion des couches sociales déjà les plus défavorisées. Cette **marginalité urbaine** a eu deux conséquences majeures en termes de **gouvernance**, d'abord, une urbanisation anarchique et ensuite la formation de bidonvilles. En réaction à cette situation, il y a eu un double mouvement : un désengorgement[6] *de facto* des centres vers la périphérie[7] et un déguerpissement[8] forcé des populations par l'État. Cette crise traduit l'échec de la politique de décentralisation de l'État, censée promouvoir une **gouvernance urbaine** proactive. En réponse à cette situation on observe, en termes de **sociologie des mouvements sociaux**, l'apparition et la **mobilisation d'acteurs** nouveaux.
Ce processus s'est opéré par la formation des **associations** au sein desquelles les femmes, par leurs **actions collectives**, vont développer des **stratégies d'adaptation** à la situation de crise urbaine. Grâce à la mise en place d'un **réseau social** et au développement de **tissu relationnel**, elles ont acquis un certain **capital** qui leur confère aujourd'hui un type de pouvoir comme acteurs de la **société civile** et dans la gouvernance urbaine. Un tel **changement social**, qui s'inscrirait dans la **durabilité**, pourrait représenter une réelle chance pour une nouvelle **gouvernance sociale**.

1.1. L'objet de la thèse : Femmes, décentralisation et développement local

L'objectif principal de cette thèse est de contribuer à la réflexion sur la problématique de la participation des femmes dans le processus de la décentralisation et de leur apport dans le développement local. Cet objectif découle de l'hypothèse selon laquelle, **les femmes sont absentes dans la conception des politiques urbaines et dans les instances de prise de décision au niveau local malgré leurs implications dans les activités associatives qui rentrent dans le cadre de la gestion urbaine**. Cette réflexion nous a amené à analyser la problématique de la gouvernance urbaine au Sénégal sous l'angle du genre.
De façon spécifique, il est question :

---

programmes étaient le rétablissement des grands équilibres, la maîtrise de l'inflation et la réalisation d'une croissance économique saine et durable.

6 C'est une politique qui vise à lutter contre la concentration de population ou d'infrastructure dans une seule zone. En ce sens un plan de déplacement urbain est proposé en créant d'autres zones d'habitation par exemple.

7 La métaphore géométrique du centre et de la périphérie est souvent utilisée pour décrire l´opposition entre les deux types fondamentaux de lieux dans un *système spatial :* celui qui le commande et en bénéficie, le centre, et ceux qui le subissent, en position périphérique. Ce couple conceptuel remonte au moins à Werner Sombart (*Der moderne Kapitalismus*, 1902), si ce n'est à Marx (les relations ville/campagne) et fut utilisés par les théoriciens de l'impérialisme (Rosa Luxemburg, Boukharine) mais ce sont des économistes des inégalités de développement qui lui donnèrent sa forme contemporaine (Samir Amin, *Le développement inégal*, 1973). Alain Reynaud développa la notion en géographie (*Société, espace et justice*, 1981).

8 Le déguerpissement est l'opération par laquelle il est fait obligation, pour des motifs d'utilité publique, à des occupants présumés de bonne foi, encore que non couverts par une coutume reconnue, d'évacuer une terre appartenant à la puissance publique, même s'ils y ont cultivé ou construit.

– d'analyser le sens et la signification de la notion de « participation » pour ces femmes ;
– d'analyser l'impact des contributions des femmes dans les quartiers en matière de gestion de leur cadre de vie ;
– de montrer les limites de la participation des femmes : limites en termes de pratiques et d'activités menées, de type d'organisation, de manques de moyens (difficultés de bénéficier des financements), de non implication dans les politiques urbaines et dans les instances de prise de décision au niveau local ;
– d'analyser les effets de la participation des femmes en termes de changements sociaux ;
– de vérifier la corrélation entre performance économique et sociale des femmes et influence dans les prises de décision au niveau local.

1.2. Questionnement et hypothèses de recherche : Quelle gouvernance pour le Sénégal ?

La participation des femmes à la gestion urbaine des quartiers de Pikine Guinaw Rail et Hamo IV et leur implication dans des activités communautaires au sein des mouvements associatifs sont-elle porteuses d'une véritable dynamique de changement urbain et d'un nouveau modèle de gouvernance au Sénégal ?

À partir de l'état des lieux de la participation de certaines femmes à la gestion urbaine, c'est-à-dire l'aménagement, l'entretien et l'équipement de leur cadre de vie, deux questions essentielles se posent à nous :
– les actions des femmes rencontrées dans le cadre de cette étude finiront-elles par engendrer un équilibre de la structuration même du champ de la gestion urbaine, fondé sur un modèle de domination symbolique exercé par les hommes afin de mieux gouverner les femmes ?
– de cette participation des femmes à la gestion urbaine, peut-il émerger un management féminin capable d'influencer la gouvernance urbaine, la gouvernance locale et la prise de décision ?

À ce niveau il est important de préciser qu'en parlant de participation des femmes à la gestion urbaine, il ne s'agit pas des femmes qui occupent des postes de responsabilités au sein des mairies. Il s'agit de certaines femmes réunies en Organisation Communautaire de Base (OCB) qui prennent part à la gestion des infrastructures et services urbains dont : l'eau, l'électricité, voirie, assainissement, éducation, santé, transports, habitat, etc.
La thèse est établie à partir de nos observations et analyses des mutations qui sont les reflets des transformations sociales, économiques, politiques et culturelles en cours dans la société sénégalaise.
L'avènement d'organisation associative communautaire engagée pour un rééquilibrage des responsabilités et rôles atteste une véritable prise de conscience citoyenne des femmes au Sénégal à l'orée du troisième millénaire.

Cette thèse est construite selon une série d'**hypothèses**.

Hypothèse 1 : Gouvernance économique et sociale
Grâce à leur performance économique, leur reproduction sociale, nous assistons à l'émergence d'une catégorie de femmes qui osent dépasser la sphère domestique (privée) pour mener davantage leurs actions dans les domaines qui relèvent du service public (État), suppléant ainsi les carences des pouvoirs publics et des collectivités locales. Cette contribution au développement de leur communauté pourrait engendrer un leadership féminin. Elle pourrait éventuellement nous conduire vers une gouvernance économique et sociale des femmes au Sénégal.
Résultat 1 : Implosion du pouvoir public qui va conduire vers un rééquilibrage des rôles dans la société sénégalaise.

Hypothèse 2 : Gouvernance communautaire et politique
D'abord, la décentralisation et la « bonne gouvernance » ont favorisé une meilleure implication des populations dans la gestion de leur cadre de vie. Ensuite, la privatisation de certains secteurs a également été à l'origine de la mobilisation des habitants les plus démunis. Enfin, l'émergence de mouvements associatifs, de groupes organisés au sein des quartiers a favorisé un transfert des compétences. Les populations et la société civile s'impliquent de plus en plus dans la gestion du cadre de vie. En ce sens, dans certains quartiers, les projets de développement initiés au sein des structures associatives rentrent souvent dans le cadre du programme de développement de leur municipalité (même si cette dernière n'a pas souvent les moyens de les réaliser). Nous assistons à une collaboration et un transfert des responsabilités entre élus locaux et associations de quartier. Ce qui nous fait passer de la « **gouvernance locale** » à la « **gouvernance urbaine** ».
Cependant, il convient de noter que, d'une part, le seul pouvoir économique des femmes ne leur garantit pas une ascension dans l'espace public urbain et, d'autre part, dans l'espace social des quartiers, les femmes ont un pouvoir de décision limité.
Résultat 2 : Jeux de pouvoir dans la Gouvernance urbaine. Nous voulons vérifier le lien entre participation et pouvoir de décision des femmes.

Hypothèse 3 : D'une « innovation alimentaire » vers la « gouvernance urbaine »
L'essentiel des activités génératrices de revenus menées par les femmes au sein des associations tourne autour de la transformation des produits locaux (favorisant le consommer local), ou de la commercialisation de denrées alimentaires. Cet intérêt est, d'une part, lié à la crise alimentaire résultant de la sécheresse des années '70, d'une demande supérieure à l'offre, de la globalisation de l'économie et de l'affaiblissement de l'État. D'autre part, il se présente comme une opportunité pour les femmes, chez qui une « innovation alimentaire » va être l'alibi pour s'introduire dans le champ de la « gouvernance urbaine ».
Résultat 3 : Établir la corrélation entre l' « innovation alimentaire » et la gouvernance urbaine.

Pour mieux mettre en exergue le lien entre les hypothèses ci-dessus, il conviendrait de positionner certains concepts clés de cette thèse par une littérature scientifique.

2. Cadre conceptuel

Il s'agit de mieux préciser et d'articuler les concepts et théories à partir desquels nous construisons notre réflexion tout au long de ce travail, notamment : la gouvernance, l'espace public, le Genre, le pouvoir, la décentralisation. Il en sera de même pour tout autre concept qui dans cette thèse nécessite un éclairage théorique. Il faut noter que ce souci de précision du sens des concepts utilisés va se construire tout au long de ce travail grâce aux différentes positions des auteurs que nous avons cités.

2.1. Le Genre : Repères et orientations théoriques

La richesse de la littérature abondante sur l'histoire de l'approche genre nous oblige à faire l'économie des mots et partir du concept IFD qui a fortement marqué les politiques de développement. En effet, l'**Intégration des femmes au Développement** (**IFD**), qualifiée d'approche libérale, a vu le jour suite à l'échec des programmes qui ont été appliqués entre 1950 et 1970. Dans le début des années '70, une politique d'élimination des discriminations et d'amélioration de la condition féminine était mise en œuvre. Cette approche, inspirée de la pensée libérale, va émettre l'idée que la promotion économique des femmes et leur contribution constituent la seule issue pour un rééquilibrage des inégalités.
Malheureusement cette approche ne remet pas en cause l'ordre de domination dans les rapports homme/femme.
Cependant, une telle approche n'est pas porteuse d'alternative, car elle ne critique pas les structures productrices d'idéologies sexistes. Les lois et les pratiques inégalitaires ne sont pas non plus remises en cause.
Le maintien de la position sociale des femmes va engendrer la naissance de l'approche **Genre et Développement** (**GED**). De couleur marxiste, elle va mettre « *l'accent sur le secteur de la production au dépend des aspects reproductifs du travail et de la vie des femmes* » (Sarr, 2001).
Le postulat de départ de cette approche, notamment la lutte des classes, va tenter de trouver des explications face à la situation des pays du tiers monde. Cette explication trouve sa source dans « *l'expansion du mode de production capitaliste* » (Sarr, 2001) faisant que le problème est à chercher au niveau de la « *domination et le rapport de pouvoir* ».
Un des reproches qu'on peut adresser à cette approche c'est d'avoir négligé les femmes comme objet d'analyse.
Elle est apparue dans les années '80 et dérive du mouvement féministe. Le postulat qu'elle développe est que la réflexion sur les rapports de genre doit contribuer à comprendre et à redéfinir les relations entre les hommes et les femmes. Elle appelle à un dépassement des inégalités de genre dans le processus de développement.

> « *L'analyse de genre tente de ne plus considérer les situations des femmes séparément de celles de hommes. Elle montre qu'au-delà du biologique, les différences*

> *entre sexes reposent sur les fondements sociaux liés à l'histoire des cultures. Elle fait prendre conscience de la position subordonnée des femmes dans les rapports sociaux de sexe et de la nécessité de transformer ces rapports. Elle donne à la science et à la connaissance une dimension moins sexiste, moins biaisée, car elle cesse d'occulter la place et les points de vue des femmes.* »
> (Sow, 1995).

Les relations homme/femme ont un caractère historico-culturel (Heritier, 1996) qui a tendance à attribuer à chaque genre une position. L'homme symbolise le pouvoir la domination tandis que la femme se présente comme un être faible. Mais l'entrée dans la modernité, les conséquences de la crise économique, l'urbanisation ont entraîné une redéfinition de ces relations (Bissiliat, 1996).

Malgré un contexte socioculturel timidement conservateur, les femmes ont défini de nouvelles bases pour une meilleure reconnaissance de leur rôle, tant dans la sphère domestique que publique. En s'investissant dans les domaines jusque-là réservés aux hommes, elles tendent vers une émancipation qui est à la base de la transformation des rapports sociaux.

Si les hommes deviennent chef de famille en raison de normes culturelles et religieuses, les femmes en acquièrent le statut par défaut ou contrainte, rarement par choix. Les différentes crises économiques et politiques ont accru leur nombre et les rendent de plus en plus responsables de la gestion des familles, des ressources et du développement tout court. Aujourd'hui, entre 15 et 25 % des familles d'Afrique subsaharienne ont des femmes à leur tête (Bissiliat, 1996).

Les contraintes que les femmes rencontrent, comme « soutien de famille », sont principalement celles liées à la culture et à l'économie. Dans cette étude nous allons utiliser l'expression femmes « *soutiens de famille* » à la place de « chef de famille ».

Sur le plan culturel, c'est le modèle familial qui est d'abord en jeu : inégalité entre les statuts et les rôles sociaux des sexes, difficulté de partage du pouvoir. Le pouvoir, ici, se détermine en termes de dynamique des rapports sociaux entre hommes et femmes. Il est inscrit dans la capacité qu'ont les individus à participer à l'autorité, à réaliser leurs objectifs et à contrôler leurs productions matérielles et spirituelles. Les rapports de domination entre les sexes consacrent l'autorité masculine.

Mais il est également important de reconnaître que les femmes négocient leur participation au pouvoir par les rôles qu'elles jouent dans l'entretien matériel et moral de la famille. Lorsqu'elles deviennent soutien exclusif de la famille, elles élargissent les espaces de pouvoir que leur délimite la culture. Elles mènent une négociation permanente entre, d'une part, leur statut de fait de « soutien de famille » et leurs responsabilités très lourdes, et, d'autre part, les prérogatives que confère le statut et qui ne leur sont pas accordées d'emblée.

Pour mieux cerner cette notion de pouvoir nous partons du concept de « *empowerment of Women* » (Charlier, 2006) ou « renforcement du pouvoir des femmes », réellement né de la Plate-forme de d'Action de Beijing. En effet, dans la toute première phrase de sa déclaration d'intention : « la Plate-forme d'Action trace

les lignes à suivre pour donner plus de pouvoir aux femmes ». Le renforcement du pouvoir des femmes « *vise à éliminer tous les obstacles qui empêchent les femmes de jouer un rôle actif dans tous les domaines de la vie publique et privée en participant pleinement, et sur un pied d'égalité, à la prise de décisions entre les domaines économique, social, culturel et politique. Elle repose donc sur le principe de partage des pouvoirs et des responsabilités entre hommes et femmes dans les foyers, sur les lieux de travail et, plus largement, au sein des communautés nationales et internationales…* » (Plate-forme d'Action de Beijing, paragraphe I.)

Dès lors, l'*empowerment* exprime l'importance de prendre en considération les rapports sociaux entre les hommes et les femmes ; les structures symboliques de la société et les institutions de la société. Il fait également référence à différentes approches du pouvoir (Foucault) et la notion de « conscientisation » (Freire).

L'*empowerment* fait référence à quatre (4) approches du « pouvoir » :

– le « pouvoir intérieur » se réfère à l'image de soi, l'estime de soi, l'identité et la force psychologique ;
– le « pouvoir de » : est un pouvoir qui comprend la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, de solutionner des problèmes et de développer une certaines créativité qui rend apte à accomplir les choses ;
– le « pouvoir avec » pouvoir social et politique, met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser, de négocier, de défendre un objectif commun ;
– le « pouvoir sur » repose sur les rapports soit de domination, soit de subordination, mutuellement exclusifs.

Dans une perspective de changement social et politique, et de capacité individuelle (savoir faire), en parlant de pouvoir des femmes, nous faisons référence au « pouvoir avec » (dimension collective) et au « pouvoir de » (dimension individuelle).

Le genre constitue une variable de différenciation des acteurs sociaux et de structuration de leurs relations. Il se réfère aux processus et systèmes de rapports sociaux entre les hommes et les femmes, en lien avec les contenus sociaux de masculinité et de féminité. Ces processus relationnels et attributs identitaires sont fondés sur l'inégalité sociale et le pouvoir qui organisent et hiérarchisent les groupes.

La problématique genre (Bissiliat, 2000) repose trois points clés d'analyse :

– d'abord, la différence sociale des sexes. Il s'agit de la distinction entre les différences biologiques qui sont universelles et permanentes (en général) et l'identité socialement conférée aux hommes et aux femmes à travers les attributs de masculinité et de féminité façonnés au cours de dynamiques historiques propres à chaque communauté, à chaque société placées dans des contextes géographiques, culturels, etc. ;
– ensuite, la différenciation des acteurs sociaux à travers les rôles qui leur sont socialement conférés et les relations qu'ils entretiennent dans ce cadre ;
– enfin, les relations de pouvoir et d'autorité entre les hommes et les femmes, découlant d'une inégalité sociale structurelle.

Le genre vise à donner du pouvoir aux femmes (Verschuur, 2003) au même titre qu'aux hommes, et met l'accent sur les notions d'égalité et d'équité. En effet, les relations entre les hommes et les femmes se développent sur la base d'une inégalité fondamentale se traduisant par la subordination de la femme à l'homme. Cette

inégalité est transversale aux hiérarchies sociales, économiques, culturelles et politiques.
Toutefois « *l'autonomie (ou renforcement du pouvoir) ne se concède pas, elle se conquiert. Tout ce que l'on peut espérer obtenir en promouvant une mutation sexospécifique, c'est de donner aux femmes des moyens qui leur permettent d'agir en prenant davantage leur propre destin en main, de déterminer quels types de relations elles souhaiteraient avoir avec les hommes et d'élaborer des stratégies et de créer des partenariats qui leur facilitent la tâche* » (Kabeer, 2001).
Ainsi, dans l'élaboration du guide d'entretien administré lors de nos recherches, nous avons privilégié deux cadres d'analyse du genre dont le cadre analytique de Harvard et le cadre d'Habilitation des Femmes.
D'abord, le cadre analytique de Harward décompose l'analyse en quatre niveaux : le profil d'activité (qui fait quoi ?), le profil d'accès aux ressources et aux bénéfices et de leur contrôle, les facteurs d'influence et de l'analyse du cycle du projet.
Ensuite, le cadre d'Habilitation des Femmes (attribut de pouvoir). Ce cadre peut servir à effectuer une analyse du genre qui retrace l'amélioration de l'égalité et de l'habilitation des femmes en cinq phases : bien-être, accès, sensibilisation, participation et contrôle.

2.1.1. Le Genre et la politique : Quelle approche ?

Les rapports entre le genre et la politique ont fait l'objet de plusieurs débats dans la recherche en sciences politiques et sociales. En effet, ces recherches mettaient l'accent sur les écarts de participation politique entre les hommes et les femmes, la sous-représentation des femmes et l'amélioration de leur participation. Cette approche avait largement influencé nos premières interprétations sur la participation des femmes à la vie politique et leur accès au pouvoir local. En effet, notre démarche consistait à étendre notre champ d'analyse aux femmes, sans s'interroger sur la dimension sexuée. Les limites de ce type d'approche vont nous conduire petit à petit vers « la perspective du genre » donc une **redéfinition des approches et concepts**.

> « *La perspective du genre plaide pour une redéfinition des approches et concepts traditionnels qui tienne compte de l'importance capitale du genre comme facteur de définition et de structuration du champ du politique.* »
> (Carver *et al.*, 2000).

Les premiers travaux ont commencé par critiquer la « cécité » des conceptualisations politiques traditionnelles à l'égard du genre et le « biais masculin » qui en résulte. Cette situation va aboutir à un travail de conceptualisation et de théorisation des thèmes centraux comme les rapports entre genre et politique, la définition de la sphère politique et la distinction entre sphères privée et publique.
Dès lors, les recherches adoptant la perspective du genre vont s'interroger sur la place des femmes dans la politique tout en analysant les rapports entre les femmes et les hommes dans la société.

Ces recherches, en mettant l'accent sur les constructions sociales et politiques, notamment les catégories du genre (les « hommes et les « femmes ») vont aussi remettre en cause la définition « biologisante » du genre. Cette dernière partie des caractéristiques biologiques des individus au profit d'une définition sociopolitique pour ainsi montrer l'importance des processus sociaux de construction des catégories de genre.
Dès lors, être « homme » ou « femme » devient à la fois une question de biologie (Dietz, 2000) et surtout de pouvoir social, donc de conflit.
Par ailleurs, il faut reconnaître que les approches habituellement regroupées sous la « perspective du genre » ne forment pas un ensemble homogène. Mais, elles ont pour point de départ commun la reconnaissance de la subordination sociale et politique des femmes. Ainsi vont apparaître différents courants de pensée, de stratégies et de façons de théoriser le genre, le rôle de l'État ou la distinction entre le privé et le public.
Toutefois, cette « perspective du genre », relativement marginalisée à ses débuts, participe de nos jours aux grands débats actuels grâce à ses contributions à la science politique (Young, 1998 ; Carrol et Zerilli, 1998 ; Lovenduski, 1998). Mais la plupart des textes centraux de la « perspective du genre » en sciences politiques sont rédigés en anglais. La science politique française s'est montrée peu réceptive à cette problématique. Le fait que la France soit le berceau de la pensée universaliste n'est pas étranger à ce relatif manque d'intérêt. Ainsi, la conception d'un citoyen universel (Rosanvallon, 1999) s'accorde mal avec des analyses qui mettent en évidence l'importance des identités de genre, considérées comme des identités particulières, d'autant plus que ces analyses aboutissent à la conclusion que le sujet universel est en fait implicitement un homme.
La perspective du genre va aussi se concentrer sur les rapports entre **l'État, la citoyenneté, le public et le privé**.
Elle va d'abord prendre part aux débats autour de l'État et des politiques publiques. En ce sens, le thème du rapport entre sphères publique et privée a été, quant à lui, central pour les mouvements féministes qui l'ont porté au devant de la scène, l'ont politisé et largement théorisé. Ce thème concerne les multiples relations qui existent entre la sphère publique de l'État et la sphère privée de la famille.
La question du rapport public/privé est au cœur de la question des rapports entre femmes et hommes dans la société et c'est sans doute la raison pour laquelle ce sont les théoriciennes féministes qui ont le plus contribué à son développement au plan théorique.

2.1.2. Le genre, le public et le privé

Les concepts de sphères publique et privée sont au cœur de la pensée politique occidentale. La recherche féministe dans diverses disciplines a introduit une nouvelle catégorie analytique, à savoir le genre, qui soulève de nombreuses questions concernant les distinctions entre les sphères publique et privée.
Le genre fait référence à l'institutionnalisation sociale des différences sexuelles, il s'agit d'un concept utilisé par ceux ou celles qui considèrent comme socialement construite non seulement l'inégalité sexuelle, mais également la différenciation entre les sexes.

La **distinction entre public et privé** est très importante, particulièrement dans la théorie libérale. Le terme « privé » désigne les sphères de la vie sociale où toute intrusion dans la liberté de l'individu a besoin d'une justification spécifique. Le terme « public » fait référence aux sphères qui sont considérées accessibles plus généralement et plus légitimement.
Comme l'a démontré la recherche féministe, les discussions autour du public et du privé souffrent le plus souvent de deux ambiguïtés. La première vient du fait que la terminologie du public et du privé est utilisée pour indiquer au moins deux distinctions conceptuelles importantes dont chacune comporte plusieurs variantes :
La distinction public et privé se réfère à la fois à la distinction entre l'État et la société (comme dans le sens propriété publique et propriété privée) et la distinction entre vie domestique et vie non domestique.
Dans chacune de ces dichotomies, l'État correspond (par définition) au public et la famille, la vie domestique et la vie intime (par définition) au privé. En nous référant à cette dichotomie, nous utiliserons dans cette thèse l'expression public/domestique pour faciliter la compréhension.
Toutefois, les pratiques et théories patriarcales du passé, ont des conséquences particulières pour les femmes. Un élément fondamental de cette dichotomie a été depuis le départ, la division sexuée du travail. En effet, les hommes sont supposés être principalement responsables de la sphère économique et politique tandis que les femmes sont supposées s'occuper de la sphère privée, c'est-à-dire de la vie domestique et de la reproduction. Les femmes ont été considérées comme inaptes à s'occuper du domaine public, comme dépendantes de l'homme à juste titre et comme occupant une place subordonnée à l'intérieur de la famille, de par leur « nature ». Ces présomptions ont bien sûr une influence profonde sur la structuration de la dichotomie et des sphères qui la constituent. Dès lors, les rapports de genre sont construits sur le mode de la différence et non de l'égalité vont conduire à une remise en cause des typologies traditionnelles.

2.1.3. La citoyenneté

Par contre la citoyenneté va susciter un intérêt considérable de la part des politologues et occupe une place centrale dans les débats concernant la justice sociale et la réforme de l'État-providence, la participation et la responsabilité des citoyens dans les démocraties contemporaines, le multipartisme et la reconnaissance des identités. Les contributions des théoriciens et théoriciennes féministes font état de la nature et des limites de la citoyenneté (Kymlicka et Norman, 1994).
La citoyenneté devient dès lors un concept central pour les analyses théoriques et empiriques dans les liens entre les individus, les institutions et l'État. La théorie politique traditionnelle considère la citoyenneté comme un concept universel. Le droit démocratique de participation sociale et politique s'applique en effet à tout citoyen, indépendamment de sa race, de sa religion ou de son genre.
Mais cette approche va être remise en cause par les défenseurs d'une « citoyenneté sexuée ». Selon Walby (2000) la citoyenneté est différenciée d'après le genre, de sorte qu'il s'agit d'un projet particulariste plutôt qu'universaliste. Walby met en évidence la dimension sexuée de la citoyenneté à travers une discussion critique de la littérature anglo-saxonne et en particulier de la théorie de Marshall (1950).

Marshall distingue trois (3) types de citoyenneté :
– la citoyenneté civique qui comprend les droits à la propriété ;
– la citoyenneté politique, à savoir le droit de représentation et de participation politique ;
– la citoyenneté sociale, notamment le droit à la sécurité sociale.

La citoyenneté politique a été un instrument de lutte important, contribuant à l'amélioration de la citoyenneté sociale des femmes. Le genre devient un élément important de la citoyenneté.

2.2. La gouvernance

S'il a été reconnu à travers les écrits que l'histoire de la gouvernance remonte à des siècles, il faut toutefois admettre que ce sont les experts des grandes agences internationales de l'aide au développement, de la Banque Mondiale en particulier, qui ont lancé la mode en 1989 (Hermet, Kazancigil, Prud'homme, 2005). Face à la gestion centralisatrice ou corrompue constatée dans les pays d'Afrique sub-sahariens, ces spécialistes vont proposer la bonne gouvernance comme réponse. La notion de gouvernance va ainsi apparaître, son extension et son succès qui tient sans doute de sa plasticité (Gaudin, 1998. Stoker, 1998-a) va même impliquer les pays riches et démocratiques. Devant cette situation, les chercheurs en sciences sociales et économiques vont le transformer en école ou paradigme, notamment en matière de relations internationales. D'autres acteurs vont également l'utiliser à leur manière dont des responsables politiques en recherche de vocabulaire pour attirer la masse.

L'extension et l'histoire de la notion de gouvernance a sans nul doute contribué au fait que sa signification demeure « *variable, mal éclaircie en général, inconsistante dans trop de cas, mais parfois aussi très construite et précieuse pour le chercheur* ».

La gouvernance intervient dans plusieurs terrains, généralement différents, voire même opposés. D'abord, au sein des organisations publiques identifiées comme traversant une crise de légitimité (Stoker, 1998-a) et des organisations privées obsédées par leurs problèmes d'organisation interne (Merlant, 1995). Quel que soit le type d'organisation, la gouvernance intervient pour toute organisation confrontée aux défis d'un monde complexe et turbulent (Paquet, 1998).

Ensuite, placée dans le contexte de l'action publique, la gouvernance renvoie aux nouvelles formes de régulation locale (Le Galès, 1995 ; Stoker, 1995 ; Andrew et Goldsmith, 1998) et planétaire (Valaskakis, 1998). La gouvernance répond également à une triple ambition (Merien, 1998) : descriptive (rendre compte des transformations réelles des modes de gouvernance), analytique (proposer une grille d'interprétation des relations entre des réseaux institués et non institués) et normative (soutenir et faire advenir des transformations perçues comme positives). Enfin, la gouvernance se présente à la fois comme un concept et un outil scientifique de recherche.

Ces diverses situations rendent compte de la plasticité de la notion de gouvernance, ce qui lui permet de s'ouvrir sur la démocratie et la gouvernance urbaine.

2.2.1. Bonne gouvernance et démocratie

Depuis le sommet de la Baule[9] qui a donné le signal pour un plus grand égard aux valeurs démocratiques, les institutions financières internationales ont emboîté le pas en énonçant une nouvelle exigence connue sous le vocable de bonne gouvernance.
Confrontées aux échecs répétés des programmes économiques d'inspiration néo-libérale, les institutions financières internationales ont pris conscience qu'il était impossible de tout régler par des réformes économiques[10] et de continuer à reléguer les questions sociales au second rang dans le débat du développement. Peu à peu, il est apparu qu'aucun projet économique ne pouvait aboutir sans une légitimité politique et une efficacité minimum des institutions politiques (Campbell, 2002).
La politique devient dès lors un obstacle au bon fonctionnement des marchés et d'une manière générale à la progression du libéralisme dans les pays en voie de développement.
Pour s'occuper des questions d'ordre politique, la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et les Banques régionales ont dû contourner un obstacle de taille, celui de leur statut, qui leur interdit expressément d'intervenir dans le champ politique.
Pour pouvoir agir sur des questions hors de leurs compétences, mais ayant des répercussions fortes sur le succès des programmes de prêt, les institutions financières internationales ont fait appel à la notion de Bonne Gouvernance.

Celle-ci présente l'avantage de libeller en termes techniques des problèmes éminemment politiques et donc d'éviter de parler directement de réformes de l'État ou de changement social et politique.
Les organisations internationales de financement ont ainsi trouvé une parade leur permettant d'échapper aux critiques les accusant d'outrepasser leurs prérogatives ou condamnant leur ingérence dans la politique intérieure et l'administration des pays emprunteurs.
Un volet « bonne gouvernance » a été introduit dans les programmes des organisations internationales de financement.

Le Sénégal, en tant que pays en voie de développement et dépendant en grande partie de l'aide étrangère et des prêts provenant de ces institutions financières internationales, ne pouvait ignorer ou même rester indifférent face à cette nouvelle donne.
Dans l'espoir de continuer à bénéficier des financements internationaux, le Sénégal a essayé de s'inscrire dans cette optique tracée par ces institutions.
L'exigence de bonne gouvernance débouche-t-elle sur davantage de démocratie ? Les résultats de certaines recherches révèlent que le paradigme de bonne gouvernance est loin de produire les effets escomptés en matière de démocratie. D'abord, la thématique de la démocratie contenue dans la notion de bonne gouvernance n'a qu'un caractère purement rhétorique (De Alcantara, 1998). En effet, au sein des institutions internationales, les références à la démocratie et à la

---

9 16ème sommet franco africain de la Baule du 19-21 juin 1990.
10 Ajustement structurel, dévaluation du franc CFA, etc.

société civile (Pirotte 2007) ont pour objectif l'amenuisement de l'État et l'encouragement des groupes privés. Pour reprendre Pirotte, la société civile postule tout d'abord l'existence d'un fait associatif au sens large, c'est-à-dire au minimum la réunion temporaire, formelle ou non, d'acteurs sociaux ». Donc la notion de société civile renvoie à la formation de groupes ayant une vision et idéal communs et qui cherchent à défendre une cause commune. Dans cette recherche, nous pouvons considérer le milieu associatif des femmes comme un espace qui offre aux femmes la possibilité de s'associer pour exprimer leur idéal. Dès lors, nous considérons les milieux associatifs étudiés comme un espace public par opposition à l'espace domestique. Ainsi présenté, « la société civile se compose de ces associations, organisations et mouvements qui à la fois accueillent, condensent et répercutent, en les amplifiant dans l'espace public politique, la résonnance que les problèmes sociaux trouvent dans les sphères de la vie privée. » (Habermas, 1997). Ensuite, s'agissant des pays de l'Afrique francophone sud-saharienne, les effets produits par l'imposition du paradigme de bonne gouvernance s'avèrent très éloignés des attentes institutionnelles. Dès lors, au lieu d'assister à une bonne gouvernance nous avons une forme qui combine démocratie et dictature, ce qu'Assogba (1996) nomme « démocrature ».

Ainsi, cette exigence de démocratie formelle contenue dans la « bonne gouvernance » résiste à l'épreuve empirique. Nous allons dès lors voir si la gouvernance urbaine peut répondre à cette exigence démocratique.

2.2.2. Gouvernance urbaine et démocratie

L'exigence démocratique est également absente des réflexions sur la gouvernance urbaine, comme le montre l'article de Le Galès (1995) intitulé « Du Gouvernement des villes à la gouvernance urbaine ». Cet article publié dans la *Revue française de science politique* constitue une référence grâce à la contribution, l'éclairage qu'il donne quant à l'utilisation du concept de gouvernance urbaine.

Le Galès part des nombreuses transformations dont sont victimes ces dernières décennies, le gouvernement des villes et l'action publique urbaine. Nous retenons entre autres, le renforcement d'un pouvoir d'agglomération, multiplication des formes de partenariat impliquant des acteurs publics et privés (Dubois, 1996), le retrait et la transformation du rôle de l'État avec le développement de relations contractuelles (Donzelot et Estèbe, 1996). Face à ces nombreuses transformations Le Galès, dans une perspective de révision des concepts utilisés, propose de substituer le concept de gouvernance urbaine à celui de gouvernement des villes.

La gouvernance urbaine, telle que définie par le Galès, nous amène tout d'abord à prendre acte du fait que le gouvernement des villes ne relève plus d'un jeu à deux acteurs : l'État et les collectivités locales selon le modèle du pouvoir périphérique et de la régulation croisée tel qu'analysé par Gremion (1996). Il s'agit plutôt d'un jeu impliquant une pluralité d'acteurs aux statuts et aux compétences divers et, parfois, changeants. Le concept permet de prendre en compte le retrait et la banalisation de l'État, la prolifération des réseaux de toutes sortes, le déplacement de la frontière entre le public et le privé et la recherche de modes de coordination susceptible de rendre possible l'action publique. Il permet de mettre l'accent sur la fragmentation,

l'incohérence, les phénomènes de transfert, d'imitation, d'impuissance, de privatisation de l'action publique (Le Galès, 1995).
En définitive, le concept de gouvernance urbaine tel que perçu par Le Galès, renvoie d'une part à une analyse de la complexification de l'action publique urbaine et aux problèmes de coordination qui en résultent et, d'autre part, à une économie politique sociologisée.
De là découle deux hypothèses : la complexification de l'action publique urbaine, que résume la notion de gouvernance urbaine, se traduirait également par le développement de dispositifs multiples et diversifiés de concertation et de participation. Dans la seconde hypothèse, les formes concrètes prises par la gouvernance urbaine, en particulier le développement du partenariat, tendraient à se clore sur le seul débat d'experts (Gaudin, 1995 ; Segaud et Ratouis, 1997).
Également, la gouvernance urbaine, telle que perçue par Ricordet (1997), présente deux réductions. La première concerne la notion de gouvernance qui fait l'objet d'une utilisation minimaliste. La seconde porte sur la question de la démocratie, cette dernière n'est pas complètement ignorée, comme dans le cas précédent, mais rapidement assimilée au tissu associatif, lui-même réduit à l'état d'un indicateur parmi d'autres de la gouvernance urbaine.
Dès lors, le concept de gouvernance conduirait à mettre l'accent sur les formes d'intervention citoyennes ou associatives ou sur les aspirations démocratiques. Ainsi, les travaux sur la gouvernance urbaine ne sont pas les seuls à suggérer que la notion de gouvernance urbaine porte en elle, comme virtualité, la question de la démocratie.

2.2.3. La gouvernance en panne de démocratie

Les transformations qui affectent l'espace local, et dont tente de rendre compte la notion de gouvernance urbaine, portent-elles atteinte à la démocratie représentative ? La complexification de l'action publique, sa privatisation et son impuissance (Le Galès, 1995), associées au dilemme de l'absence de responsabilité collective (Stoker, 1998) ne sont-ils pas autant d'éléments susceptibles de constituer un péril pour la démocratie représentative fondée sur la présupposition d'élus responsables devant le corps électoral ?
La perspective d'une gouvernance ouverte faisant une large place au débat public en lieu et place d'une gouvernance limitée aux cercles décisionnels étroits des institutions et des décideurs économiques est également évoquée par Gaudin (1998).
La formule « démocratie urbaine » nous aidera à mieux cerner les rapports entre gouvernance et démocratie.

2.2.4. Démocratie urbaine et participative

Nous allons aborder cette approche à partir des deux orientations que sont les mouvements sociaux urbains et la démocratie participative.
L'action collective contribue-t-elle directement ou indirectement à la construction d'une force politique capable d'établir un rapport de forces significatif face au pouvoir d'État ?

Si la question des rapports entre l'État et la société civile reste encore d'actualité, c'est pour se demander dans quelle mesure les mouvements urbains ont participé à la transformation de ces rapports ? Jusqu'à quel point sont-ils parvenus à modifier dans les faits la gestion politico-administrative de la ville ?
Le recours de mouvements urbains à des formes d'intervention diversifiée est ainsi mis en regard avec l'évolution et les bouleversements survenus sur la scène urbaine. La modification des représentations et des formes de l'action collective est mise en perspective avec le retour de l'individualisme.
Hamel (1991) accorde une place importante dans son étude à l'élargissement du champ d'intervention des mouvements urbains qui investissent le champ de la production économique et contribuent à sa restructuration en cultivant le partenariat privé-public, en s'engageant dans la gestion d'équipements et services collectifs et dans des actions de relance économique et de création d'emplois.
Cependant, les mouvements urbains montréalais propulsent une problématique du développement à caractères social et communautaire. Cette démarche a pour objectif de mettre en évidence que les élites économiques n'ont pas le monopole de l'*entrepreneurship* et que la démocratie ne peut rester cantonnée au seul domaine des politiques sociales. Mais, comme nous allons le montrer dans cette thèse, l'approche communautaire développée au sein des quartiers, selon le modèle du partenariat, Lille et Saint-Louis, qui est à l'image du modèle montréalais, se caractérise par leur vulnérabilité. Au niveau interne elle se bute aux conflits idéologiques, aux problèmes organisationnels, aux ressources financières, tandis qu'au niveau externe nous avons le risque d'intégration institutionnel et d'appropriation par l'État.
Ce constat nous amène à poser l'hypothèse que les mouvements urbains ont accompagné et nourri le mouvement de basculement du gouvernement local à la gouvernance urbaine.

2.3. Décentralisation et démocratie locale

> « *L'essence de la décentralisation est de favoriser le développement local et la réduction de la pauvreté.* »
>
> (Gueye et Mbaye, 2004).

La décentralisation dans de nombreux pays du tiers monde a été conçue tantôt sous la contrainte des conditionnalités des bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux, tantôt pour faire face à des situations politiques conflictuelles liées à la gestion et à la redistribution des ressources naturelles. L'on constate aussi qu'elle a été utilisée dans le souci de favoriser une plus grande participation des populations à la gestion d'action de développement ou d'affaires locales.
La plupart des États africains sont engagés depuis le début des années '90 dans des réformes institutionnelles via notamment les politiques de décentralisations (Sawadago, 2001). Ces politiques interviennent partout, aussi bien en milieu urbain que rural, dans des arènes politiques déjà constituées et marquées par la mémoire des nombreuses interventions étatiques ou de développement. Ces différentes

interventions ont produit un arsenal d'institutions politiques ou de développement qui se sont agréés à des institutions traditionnelles ou néo-traditionnelles.
Ces institutions traditionnelles (de pouvoir) sont aujourd'hui témoins et acteurs dans les politiques de décentralisation qui véhiculent des projets de société et des valeurs de démocratie locale, de développement local, de promotion de la société civile, de participation populaire et de bonne gouvernance.
Cependant, bon nombre de pays en voie de développement font référence à la décentralisation dans leurs textes légaux[11] et dans leurs discours officiels sans vraiment les appliquer. Examinant la relation entre la décentralisation et la démocratie locale, en France, plusieurs auteurs soulignent le silence des textes de loi sur la question de la participation des citoyens et la quasi inexistence des pratiques concrètes (Rondin, 1995 ; Caillosse, 1992). Et pourtant, les textes de la décentralisation rappellent la nécessité d'une concertation avec les habitants mais, ni le contenu, ni les procédures de concertation ne sont définis. Ainsi au Sénégal, la décentralisation tend à consacrer la démocratie représentative et la démocratie participative est le plus souvent laissée à la seule initiative des élus locaux.
En définitive l'on peut retenir que la réalité empirique appréhendée par la notion de gouvernance peut tout aussi bien inclure qu'exclure l'exigence démocratique.
La décentralisation se mesure en fonction de la liberté dont disposent les collectivités locales au sein d'un État unitaire. Elle devra s'appuyer sur les instances représentatives (élues dans des conditions acceptables) et dont l'objectif est de mieux servir les populations en misant sur la concertation et la proximité des services auxquels elles ont recours.
La décentralisation implique l'abandon par l'autorité centrale (les mandataires) d'une partie du pouvoir politique à d'autres groupes. Ces groupes exercent leurs compétences sur une partie bien définie du territoire de l'État. Elle se présente sous forme de structures politiques formelles qui ont pour objet la sauvegarde non seulement des intérêts locaux mais aussi des intérêts de l'autorité centrale et ce sur une partie déterminée du territoire. L'attribution de pouvoir acceptée par l'autorité centrale se réalise grâce à des règles formelles contraignantes.

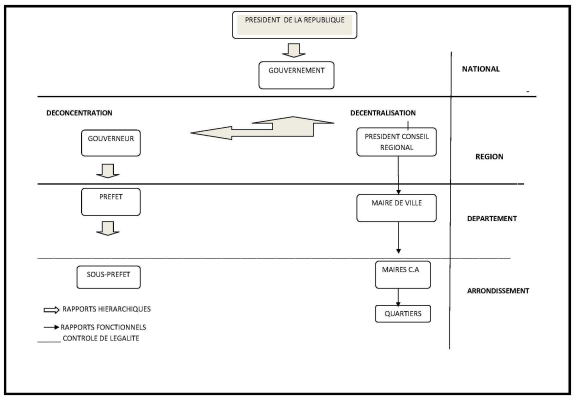

[11] République du Sénégal, Ministère de l'Intérieur : Textes de loi de la Décentralisation.

2.3.1. Le processus de la décentralisation au Sénégal

C'est dans les années '70 que la revendication par la population de sa participation va voir le jour. Mais c'est à partir des années '90 que la notion de participation va donner naissance à celle de gouvernance. Comme nous l'avons précédemment souligné, la gouvernance a vu le jour au sein de la Banque Mondiale suite aux problèmes financiers et structurels des Etats ainsi qu'au début du libéralisme. On assiste dès lors à une gouvernance définie et délimitée par une institution internationale et qui ne laisse point le choix aux acteurs locaux quant aux modes de gestion. C'est dans ce contexte que va apparaître au Sénégal la décentralisation locale qui va prendre sa source dans la démocratie sociale et politique. La décentralisation a pour objectif de donner plus d'importance au local afin de jeter les fondements d'un développement durable à partir de la base. La décentralisation n'est pas une politique nouvelle au Sénégal, qui d'ailleurs a une longue tradition de décentralisation. Les origines de cette politique remontent au 17 juin 1887, date qui marque la pose des premiers jalons de la démocratie sénégalaise, avec l'introduction d'un système municipal. Par ce fait, les communes sénégalaises bénéficiaient des institutions identiques à celles des communes métropolitaines.

À l'aube de l'indépendance, ce long processus historique va s'inspirer du principe qui vise à mobiliser les populations en vue d'un développement à la base.
Chronologiquement, ce processus c'est déroulé comme suit :
1960 : le statut de plein exercice est élargie à toutes les communes ;
1966 : le code de l'administration communale est promulgué ;
1972 : les communautés rurales voient le jour ;
1983 : création des communes de Pikine, Rufisque et de la Communauté urbaine de Dakar (CUD) qui englobe Dakar, Rufisque, Pikine et Guédiawaye ;
1990 : modification du code de l'administration communale et les communes à statut spécial sont versées dans le droit commun. La gestion des communautés de base est transférée aux mairies et aux présidents de conseils ruraux. C'est durant cette période que les communes de Guédiawaye et de Bargnie sont créées ;
1996 : la loi consacrant la régionalisation, troisième et ultime étape du processus de décentralisation, est adoptée. Cette loi est marquée par deux faits majeurs :

– l'élection de la région en collectivité locale dotée d'une autonomie financière et d'assemblée élue au suffrage universelle ;
– le transfert de neuf domaines de compétences à l'ensemble des collectivités locales : Jeunesse, sport et loisirs ; Éducation, alphabétisation, promotion des langues nationales et formation professionnelle ; Culture ; Environnement et gestion des ressources naturelles ; Planification ; Aménagement du territoire ; Santé ; Population et action sociale ; Urbanisme et habitat ;

2000 : la CUD est dissoute et remplacée par la Haute Autorité pour la propreté de Dakar ;

2001 : l'avant-projet de la réforme locale et territoriale compte instaurer un régime spécial pour Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Saint-Louis, Thiès et Kaolack. Les régions et Communes d'Arrondissements dépouillées de leur autonomie morale et financière ;
2002 : ces villes obtiennent le statut de Département administratif ;
2004 : la ville de Guédiawaye est dotée de cinq communes d'Arrondissements. Avec son statut de département, elle obtient son Agenda 21, favorisant ainsi la participation citoyenne dans plusieurs domaines.
La décentralisation devait induire une gestion de proximité avec la création en 1996 des communes d'arrondissement. Malheureusement, la logique politique prévaut souvent sur la logique technique. Ainsi, les découpages administratifs vont révéler des confusions juridiques, on assiste à une inefficacité des actions de développement local, un manque de communication et de ressources financières.

De manière générale, la décentralisation suppose :
- un **processus politique** comportant des éléments comme la participation, le contrôle de la politique locale, le règlement des rapports de force tant entre les unités appartenant à des niveaux différents qu'au sein même des unités, la canalisation des antagonismes et des conflits locaux ;
- un **processus administratif** impliquant l'élaboration d'un mécanisme de gestion efficace des affaires publiques locales s'accompagnant d'un bon appareil administratif local avec des cadres administratifs compétents. De plus, ce n'est pas seulement le pouvoir qui doit être partagé mais aussi les moyens financiers, les fonctionnaires, l'expertise, les moyens matériels et l'information ;
- un **processus de développement social, économique et culturel** nécessitant non seulement la division et la répartition des moyens mais aussi des investissements locaux et la construction d'infrastructures locales.

Le processus de décentralisation au Sénégal va favoriser la création de trois niveaux de collectivités locales à savoir : la commune, la communauté rurale et la région. Dans cette thèse notre choix s'est porté sur une analyse de la décentralisation dans deux communes d'arrondissements de la banlieue de Dakar.

3. Cadre des milieux étudiés : Marginalité urbaine et organisations communautaires

Comme nous allons le montrer à travers les cartes ci-dessous, notre milieu d'étude est constitué par les communes d'arrondissement de Pikine Guinaw Rail (Nord et Sud) du Département de Pikine constituées à majorité de quartiers irréguliers, et de Diarême Limamoulaye du Département de Guédiawaye, qui est un quartier moderne né de la politique de l'habitat du Sénégal grâce à un financement institutionnel.

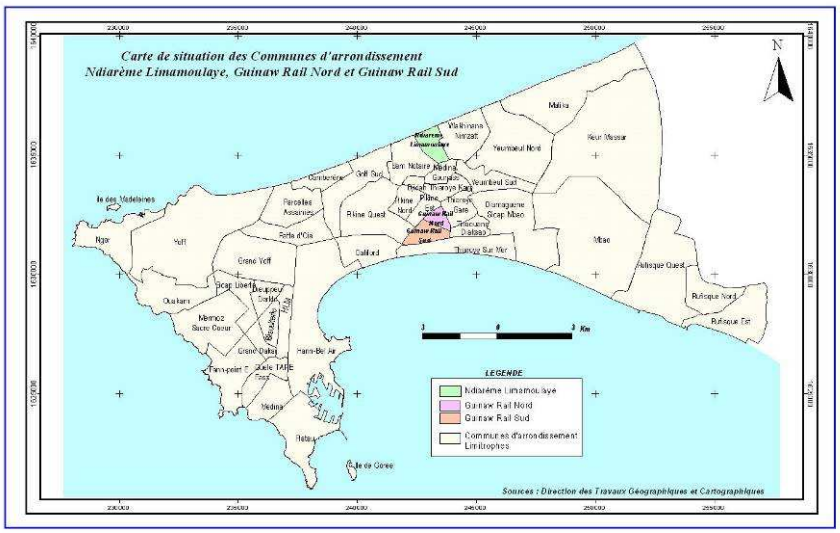

Le choix de ces zones repose sur différents critères dont, en particulier, l'importance démographique, la dynamique socioéconomique et l'architecture urbaine de ces espaces. Il s'explique aussi par la forte concentration du tertiaire, en particulier du secteur non formel dans ces zones, domaine où les femmes sont très présentes. Il y a aussi le souci de circonscrire l'étude dans un contexte périurbain qui correspondait à notre problématique.

Pour un meilleur aperçu des départements de Pikine et de Guédiawaye avec leurs communes d'arrondissement, nous avons élaboré la carte ci-dessous.

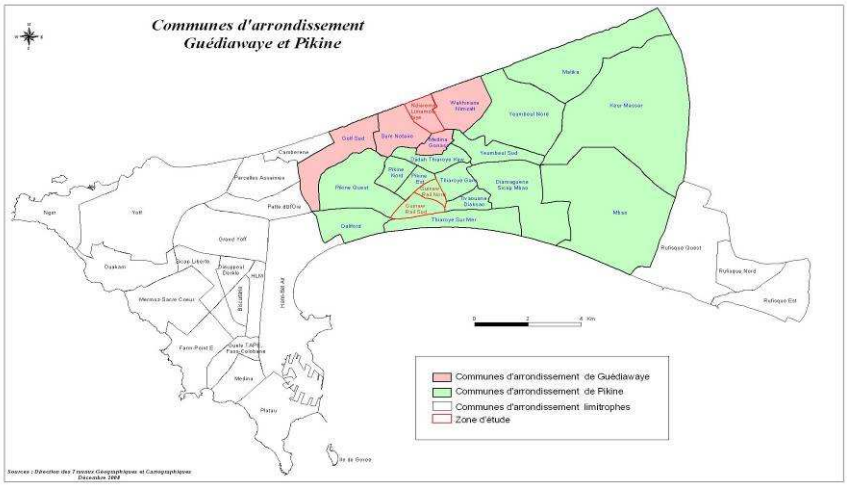

3.1. Le département de Pikine

Il s'étend sur une superficie de 153 110 km² avec 90 km² en zone urbaine dont 70 km² sont occupés par des quartiers irréguliers qui sont construits sans réglementation. Il est limité à l'est et au sud par le département de Rufisque, à l'ouest par le département de Dakar et au nord par le département de Guédiawaye et l'océan Atlantique.

Pikine est né d'un recasement des populations qui ont dû quitter Dakar. Il est représentatif des zones urbaines qui, à compter des années '70, accueillent la forte croissance démographique de Dakar.

Les premiers habitants provenaient des quartiers péricentraux qui sont la Médina, Colobane et Grand Dakar. Par le dynamisme de la croissance naturelle de sa population (plus de 3 % par an) et surtout par son rôle de principale zone d'accueil des flux de migrants sur Dakar, Pikine est devenue le premier ensemble urbain du Sénégal.

Pikine se caractérise par un accroissement de la population dans un premier temps qui s'est fait de façon modérée pour prendre des progressions élevées entre 1968-1988.

Si l'on prend le cas de Guinaw Rail Nord et Sud, l'évolution de la population de 1968 à 2002 se présente comme suit :

Année	Guinaw Rail Nord	Guinaw Rail Sud	Total	Sources
1968	1 848	2 552	4 400	IFAN Dakar, 1975
1988	28 701	39 634	68 335	DPS
2002	35 235	48 659	83 894	PELCP/UNDP, 2002

L'analyse de la composition ethnique met en exergue un brassage et une cohabitation de toutes les ethnies du Sénégal avec 36.6 % de Wolof, 21.9 % de Sérères, 17 % de Pulars et 5 % de non sénégalais.

Le département est constitué de trois arrondissements (composés de communes d'arrondissement) dont les Niayes, Pikine Dagoudane et Thiaroye.

Dans cette zone l'on observe :

- une forte concentration de la population sur une superficie très réduite avec des problèmes importants de gestion du cadre de vie marqué par des inondations fréquentes ;
- un niveau de pauvreté très élevé par rapport à la moyenne nationale ;
- une population à forte dominante jeune confrontée au lancinant problème du chômage ;
- un réseau de voirie dans sa grande majorité non aménagé et l'absence de système d'assainissement collectif dans la plupart des quartiers ;
- un fort pourcentage de la population employée dans le secteur non formel ;
- un tissu associatif développé ;
- un niveau d'équipement en infrastructures sociales et communautaires très en deçà de la demande globale en services sociaux de base, une desserte en écoles primaires et une couverture sanitaire insuffisante.

À ce titre il faut noter qu'il existe dans le département de Pikine :
– 16 établissements préscolaires dont 12 privés ;
– 129 établissements élémentaires dont 42 privés ;
– 9 collèges dont 6 privés ;
– 1 lycée privé.

Dans cette recherche nous avons choisi comme cadre les communes d'arrondissement de Pikine Guinaw Rail Nord et Sud[12] qui font partie de l'arrondissement de Pikine Dagoudane.
Ces deux communes d'arrondissement de la ville de Pikine occupent une superficie de 180 hectares. Elles comptaient une population de 66 216 habitants en 1998[13], qui connaissent l'ensemble des difficultés vécues par les habitants des quartiers populaires de l'agglomération dakaroise.
C'est en 1996 que Guinaw Rail Nord et Sud ont été constitués en communes d'arrondissement. Ce nouveau statut transfert à la commune un certain nombre de compétences[14] sans que cela ne s'accompagne des ressources humaines et financières correspondantes. Comme va le montrer la carte institutionnelle ci-dessous.

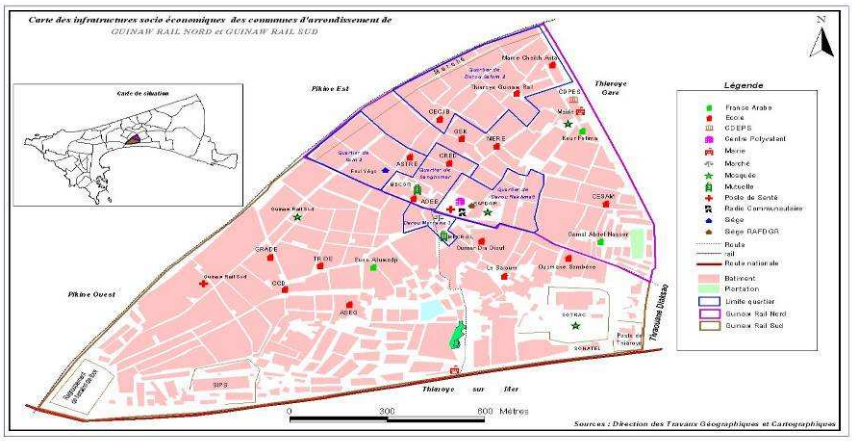

[12] Cf. Carte des infrastructures socio-économiques des communes d'arrondissement de Guinaw Rail Nord et Sud.

[13] Recensement général de la population du Sénégal, Direction des Statistiques et des Prévisions.

[14] Loi sur la décentralisation de 1996 qui transfère aux communes d'arrondissement les compétences suivantes : la gestion des marchés de quartiers, les petits travaux d'assainissement et d'hygiène, la participation à la collecte des ordures ménagères, la surveillance et l'entretien du réseau d'éclairage public, le désensablement et l'entretien des rues, des places et des espaces verts, la participation à l'élaboration du plan de développement de la ville, la gestion de l'état civil, l'entretien et la construction des équipements scolaires, sanitaires et socioculturels, l'avis en matière d'urbanisme, d'éducation, de jeunesse, de sport et de santé.

Ces deux communes sont constituées à 90 % d'un habitat irrégulier et d'un niveau d'équipement en infrastructures sociales et communautaires très en deçà de la demande globale en services sociaux de base. Elles pâtissent du niveau de desserte en infrastructures et en équipements le plus bas de toute la ville de Pikine:

– 16 établissements scolaires dont 12 privés ;
– 3 écoles franco-arabes privées ;
– 2 postes de santé (vétustes et dépourvus de moyens).

Cette zone est maillée par un tissu associatif dense et 75 organisations communautaires de base (Associations Sportives et Culturelles, Groupement d'Intérêt Économique, Amicales, Associations de jeunesse, etc.) y sont implantées.
La spécificité de Pikine Guinaw Rail fait qu'il est important de décrire ses caractéristiques qui le distinguent des autres localités.
Le périmètre est essentiellement occupé par un habitat de type spontané et irrégulier, sans conception urbanistique. Il n'existe pas de plan d'occupation des sols. Dès lors, dans une approche socio-spatiale, cette localité va être considérée comme une zone marginalisée. Le concept de « marginalité urbaine » sera définie comme « *toute situation d'exclusion dont sont victimes certaines populations des villes, confrontées au non respect des normes de construction urbaine, à l'absence d'infrastructures et d'équipements sociaux de base* » (Agier, 1999).

La construction anarchique, l'étroitesse des rues, comme ces photos l'illustrent, causent d'énormes dégâts lors des catastrophes naturelles. En cas d'incendie ou d'évacuation d'urgence les secours ont du mal à accéder facilement, d'autant plus que, dans ces zones, les infrastructures socioéconomiques de base font défaut.
L'occupation est très dense, plusieurs familles se partagent le même logement.
La monographie de Pikine présente Guinaw Rail non seulement comme une agglomération à la construction anarchique mais aussi comme un quartier délabré et déclaré impropre à l'habitation parce que construit sur une nappe phréatique qui s'est asséchée suite à la sécheresse des années '70.

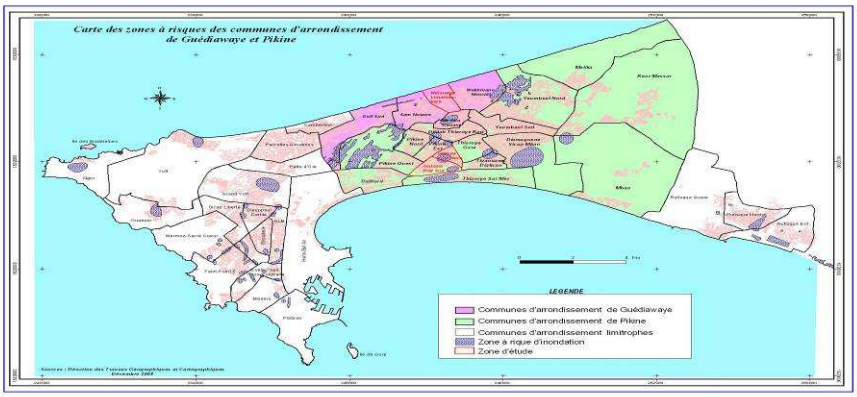

Un certain nombre de familles sont installées dans les secteurs inondables, à savoir d'anciens lacs asséchés depuis plusieurs années. Avec le retour des pluies depuis cinq ans certaines zones sont fréquemment inondées détruisant les maisons et affectant le cadre de vie des habitants. Les photos ci-dessous illustrent l'état dans lequel nous avons découvert ce quartier lors de notre premier travail de terrain en mars 2003.

Suite aux inondations, les logements ont été abandonnés et sont en ruine. Ils servent de décharges spontanées, voire d'abris pour les plus démunis.
Les habitants des zones inondées depuis plus de 30 ans vivaient dans l'eau toute l'année. Les solutions que leur avaient proposées les gouvernements précédents étaient assez limitées et n'offraient pas de solutions définitives. Durant l'hivernage les sapeurs pompiers venaient pomper les eaux. Au même moment les populations s'organisaient pour acheter des charrettes de déchets qu'ils utilisaient pour remblayer leur maison. L'on se demande aujourd'hui comment ces habitants faisaient pour tenir le coup malgré les maladies, l'environnement malsain et les conditions de vie difficiles.
Cette situation ne fait qu'empirer malgré la mobilisation des habitants qui, grâce à des sacs de sable et des déchets, essayent de remblayer les maisons. Ceux qui n'ont pas de solution sont obligés de rester sous l'eau.

Maison anciennement abandonnée et retapée par une famille qui n'a pas de logement

Ce sont ces maisons que certaines familles, n'ayant nulle part où aller et qui étaient locataires, vont essayer de reprendre pour s'y installer, malgré l'état de la maison et les conditions de vie. Ces familles sont soulagées de ne pas payer de loyer et essayent de s'installer à leur manière, tandis que les autres abandonnent leurs maisons pour s'installer dans la rue ou dans les écoles.

L'insuffisance en matière d'évacuation des eaux claires et usées va aussi aggraver la situation des habitants. Faute d'un système de drainage suffisant, les habitants versent les eaux usées dans la rue. La récolte des déchets est inefficace, créant ainsi des décharges spontanées dans les zones abandonnées, voire dans la rue. La rue, aire de jeu des enfants, devient ainsi le lieu où se développent toutes sortes de microbes et de maladies. En ce sens, le choléra et le paludisme sont les principales causes de mortalité infantile. En période d'hivernage la situation empire car les habitants dorment les pieds dans l'eau.

Pour faire face, l'État a installé deux stations de pompage reliées à la zone des Niayes. Malheureusement, les techniciens n'ont pas installé un réseau de drainage vers ces pompes et, pire, l'entretien est quasi inexistant. Également, il a été réalisé dans le cadre du « plan Jaxaay » un bassin de rétention dans les sites inondés. Durant la saison des pluies, ce bassin est fort rempli car aucun réseau de drainage n'a été prévu. Plusieurs cas de noyades ont été signalés car ce bassin est aménagé sans aucune protection et les enfants s'y baignent.

Dans ces zones où les habitants « cohabitent » toute l'année avec les eaux, les sinistrés se comptent par milliers. Les protestations et le mécontentement sont le lot quotidien des populations désemparées. Plus de 20 000 habitants sont chassés de leurs propres maisons par les eaux et sont obligés d'abandonner tous leurs biens pour être accueillis sous les tentes dans les camps d'hébergement (les camps militaires de Thiaroye et de Yeumbeul).

Devant l'ampleur des dégâts, les autorités vont initier le plan « Jaxaay »[15] pour secourir les populations. Dans la même période un projet d'autoroute à péage sera mis sur pied. Ces deux modalités de délocalisation vont permettre aux populations victimes des inondations de s'installer dans un cadre meilleur.

3.1.1. La délocalisation des quartiers spontanés

Le problème d'accessibilité de Guinaw Rail, associé aux inondations, constitue un défi majeur que l'État sénégalais va poser en termes de délocalisation et restructuration, à partir de deux projets dont le plan « Jaxaay » et l'autoroute à péage. En effet, comme le montrent les photos ci-dessus, la zone de Guinaw Rail n'est pas accessible aux véhicules à cause de l'étroitesse des rues qui sont d'ailleurs en terre. Il n'existe pas d'espace public significatif, pas d'aménagement extérieur de type bancs publics et places de jeux. Les quartiers sont dépourvus d'espaces verts et de végétation, il n'y a ni équipements sportifs, à part un terrain de football improvisé, ni espaces culturels. Il y a une mosquée par quartier. Ce déficit en équipement s'explique, d'après les responsables des mairies de Guinaw Rail Nord et Sud, par un manque de moyens. En effet, il ressort que les ressources allouées par l'État ne répondent pas aux besoins. C'est dire que les mairies doivent compter sur les ressources provenant des droits de marché, des taxes sur l'eau et l'électricité qui servent également à financer la gestion des ordures.

---

[15] *Jaxaay* signifie aigle en wolof, l'oiseau qui vole le plus haut. Pour le Président : « *ce concept de l'aigle, qui symbolise la hauteur, suggère que les populations, désormais, s'installeront sur des sites élevés et non plus dans les bas-fonds, réceptacles naturels des eaux* ».

Dès lors, ce processus de délocalisation que nous allons exposer ci-dessous, ne doit pas seulement être analysé comme un simple processus de transfert de population ; il est aussi un processus de développement, de changement social et de progrès.

Le droit à un logement décent et la lutte contre la marginalité urbaine le plan « Jaxaay »

Le plan « Jaxaay » est une nouvelle politique de lutte contre les inondations et les bidonvilles. C'est un programme piloté par l'État du Sénégal sur la gestion des inondations et de reconstruction de logements. Ce plan, géré par le préfet au niveau départemental, comporte plusieurs volets :

– la destruction des maisons situées dans les secteurs les plus fortement inondés ;
– la création de lacs de rétention dans ces secteurs ;
– la création d'ouvrages hydrauliques de pompage et d'endiguements ;
– la construction de 3 000 logements à keur Massar.

Cette nouvelle approche va consacrer une rupture avec les politiques traditionnelles d'urbanisation et d'aménagement. La première phase du projet va bénéficier d'un budget de 52 milliards de FCFA pour reloger les populations logeant dans les bas-fonds dans des logements modernes dotés de toutes les commodités (eau, électricité etc.). Dénoncé au début comme un projet politicien, « Jaxaay » a permis à beaucoup de familles d'avoir un toit et de quitter les eaux.

L'autoroute à péage : la mobilité urbaine un facteur d'émergence de nouveaux pôles économiques

L'érection de Dakar en capitale nationale et le rôle sous régional du port de Dakar ont favorisé l'installation et la concentration, dans la zone du plateau, de bâtiments administratifs, de sociétés industrielles et d'unités commerciales, qui attirent une population de plus en plus importante.

L'accroissement extrêmement rapide de la population, qui est passée de 500 000 habitants en 1967 à près de 2,5 millions en 2001, à entraîné une forte occupation de l'espace dans la presqu'île du Cap Vert avec la création de nouveaux quartiers.

Ces importants développements urbains se sont accentués, sans être accompagnés d'une décentralisation conséquente, des activités économiques et sociales, aggravant la tendance actuelle à la polarisation de Dakar et son évolution en hyper-centre urbain.

Parallèlement, ces développements ont contribué à créer l'éloignement progressif des zones d'habitat par rapport aux zones de travail, provoquant un accroissement important et difficile à satisfaire de la demande de déplacements urbains des populations.

D'une manière générale, le déficit enregistré en termes d'offres dans le système de transport est à l'origine des nombreuses congestions entrainant une importante perte de temps, ce qui influe directement sur la rentabilité des activités de productions et de services.

L'autoroute Dakar-Diamniadio-Thies constitue l'un des grands projets structurels visant à :

– recréer les conditions optimales pour permettre à Dakar de jouer pleinement son rôle de pôle économique ;
– permettre un développement équilibré du territoire ;
– définir et mettre en place de meilleures politiques urbaines en matière de transport, d'environnement, de logement, d'hygiène et d'assainissement.

La réalisation de l'autoroute s'impose, compte tenu de l'encombrement de la circulation, désormais permanent et qui frise la paralysie aux heures de pointe et même au-delà.

Justification d'un cadre politique de réinstallation

La réalisation de ce tronçon entraînera l'acquisition de terrains et le déplacement des populations et des entreprises. Le projet doit donc développer aussi un Plan d'Action de Réinstallation (PAR). L'objectif de ce Plan est de détailler les actions qui assureront que les personnes affectées par le projet seront indemnisées pour les pertes qu'elles auront à subir et qu'elles bénéficieront de mesures de réhabilitation qui leur permettront d'améliorer ou, du moins, de rétablir les conditions de vie dont elles jouissaient avant la réalisation du projet.

La zone d'impact du projet est beaucoup plus large que la zone riveraine de l'autoroute et couvre tout le quartier de Pikine Guinaw Rail Sud et Nord, c'est la raison pour laquelle l'APIX[16] va entreprendre, parallèlement, un programme de restructuration qui sera indépendant, mais complémentaire, de l'opération de réinstallation menée à cause de l'emprise de l'autoroute. La mise en marche de ces plans de réinstallation et de restructuration peut entraîner deux conséquences positives importantes :

– les conditions de vie des communautés qui restent seront améliorées ;
– la restructuration permettra à un certain nombre de personnes qui habitent actuellement la zone de l'emprise (zone actuellement habitée mais *non aedificandi*) d'être réinstallées dans le voisinage.

L'éloignement des zones d'habitat et la concentration de l'ensemble des activités économiques dans le centre de Dakar vont provoquer un accroissement important de la demande de transport. Face à ce problème majeur de mobilité urbaine et d'encombrement du trafic urbain, les autorités vont réfléchir sur l'urgence d'une autoroute. Un tel projet ne fait que concrétiser une vieille initiative des années 1978. Les autorités en place avaient envisagé une autoroute reliant Dakar et Diamniadio. Face à un encombrement permanent, une paralysie lors des heures de pointe, des bouchons de plusieurs kilomètres pour sortir et entrer dans le centre, sans oublier les longues files d'attente sur la route qui relie Dakar à sa banlieue, un tel projet s'impose. En ce sens, le gouvernement du Sénégal va d'abord rétablir le tronçon d'autoroute compris entre Malick Sy et Pikine (12 km) (Malick Sy à Patte d'oie, Patte d'oie à Pikine) pour ensuite entamer celui de Pikine à Diamniadio (22 km). Il s'agit de :

[16] Organisme qui dépend de la Présidence de la République, chargé de la gestion des grands travaux.

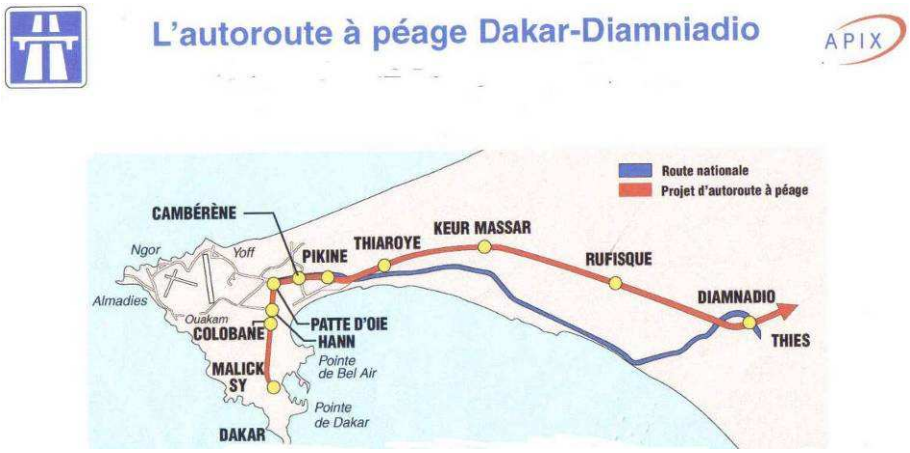

Entre autres objectifs[17], comme l'a si bien mentionné le document de l'**APIX**[18], ce projet vise à assurer un déplacement rapide des biens et des personnes et, ainsi, améliorer la mobilité urbaine dans l'agglomération dakaroise. Il favorisera aussi une politique de développement urbain à l'extérieur des zones saturées de la presqu'île du Cap Vert.
Lors de la construction de l'autoroute à péage, quand plusieurs options du tracé se sont présentées, les autorités ont choisi Pikine Guinaw Rail, zone où il y avait le plus de maisons inondées et de quartiers non lotis. La stratégie est de faire passer l'autoroute dans les quartiers non lotis et là où il y a la présence de ligne de haute tension, c'est-à-dire les zones *non aedificandi*[19].

Le plan « Jaxaay » et l'autoroute à péage sont deux initiatives qui vont nécessiter impérativement le réaménagement des zones concernées, la délocalisation et le recasement des habitants. En ce sens, une zone test va être déterminée et divisée en deux. L'**APIX** aura à sa charge les zones de Guinaw Rail Nord et Sud, Thiaroye Gare, Diamaguéne Sicap Mbao, Tivaouane Diacsao. Ce programme, dont le financement sera à la charge de la Banque Mondiale, a prévu deux options. Les options[20] varient entre l'indemnisation en espèces ou le relogement dans la zone de recasement à Keur Massar. Le recensement qui est effectué par l'APIX dans le cadre du tracé chiffre à 2 800 les familles dans l'emprise, qui doivent impérativement quitter la zone de Pikine. Le seul choix qu'elles ont est soit d'être indemnisées en nature ou en espèces.
Les zones mitoyennes de l'autoroute qui sont des bidonvilles, ne seront pas délogées mais vont être restructurées pour éviter d'avoir des quartiers qui ne sont pas beaux à voir. Pour éviter qu'en passant sur l'autoroute on puisse voir la misère des quartiers,

---

17 http://www.investinsenegal.com/projets_autoroute.html.
18 L'Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux.
19 Zone qui ne peut pas faire l'objet de construction à usage d'habitation ni pour d'autres activités car dangereux.
20 Le Guide du Déplacé. Libération de l'emprise de l'autoroute de l'autoroute à péage tronçon Patte d'oie Pikine. APIX.

l'État a décidé de restructurer les deux côtés de l'autoroute. Il s'agit de concessions qui ne font pas partie de l'autoroute mais qui, si on passe sur l'autoroute, permettrait de voir des bidonvilles.
Les 632 familles des bas côtés feront l'objet de restructuration. Ce sont des concessions devant quitter définitivement. Parmi elles, 320 (51 %) ont souhaité être relogées à Keur Massar, 278 (44 %) souhaitent être indemnisées en espèces, par contre 34 familles (5 %) ne se sont pas encore prononcées.
354 familles, dont les maisons seront à moitié touchées par le tracé, souhaitent être réinstallées à Pikine après la restructuration.
Ce programme va être plus étendu car il englobe le début de l'emprise jusqu'au chemin de fer de Pikine. Pour éviter qu'une autoroute passe dans un bidonville, les quartiers seront lotis et bénéficieront d'une restructuration.
Dans ce programme, le Plan « Jaxaay » va s'occuper de Djidah Thiaroye Kao, Bagdad, Pikine Niétty Mbar, etc. Entièrement financé par un budget de l'État sénégalais, « Jaxaay » prévoit une seule option : le relogement à Keur Massar. Le choix de reloger la population à Keur Massar est une stratégie pour que ces populations bénéficient d'un toit. En évitant d'indemniser en espèces, le Président cherche à protéger et sécuriser les femmes et les enfants. Si l'argent est remis à l'homme qui est le responsable de la famille, celui-ci peut en faire un usage personnel et le reste de la famille ne fera que subir les dégâts. Cette idée ne fait que renforcer la position de certaines femmes dès le début du plan « Jaxaay » :

> « *Nous ne souhaitons pas l'indemnisation en espèces car ce sont nos maris qui vont toucher l'argent et…* (Silence) *ils vont faire la fête avec. Ils ne penseront pas à acheter un terrain, et ne pourront pas supporter le coût des constructions. Ils prendront tout bonnement d'autres épouses et nous.* (Rires). *On se débrouillera comme d'habitude…* »
> (N.T., teinturière, habite le quartier de Pikine Guinaw Rail).

Lors de la délocalisation, les hommes voulaient le remboursement ou le dédommagement de leur maison, mais après réflexion et consultation pour connaître l'avis des femmes, il s'est trouvé que ces dernières étaient contre le dédommagement en espèces des hommes. Ces derniers, une fois qu'ils auraient reçu l'argent, seraient capables de le dépenser à d'autres fins. C'est ainsi que les femmes ont proposé un logement où elles pourront s'installer avec leurs enfants.

À côté de ces déplacements de populations, ces deux projets vont renforcer l'aménagement urbain à Dakar en participant à la lutte contre les habitations spontanées et précaires, en permettant l'accès à un logement décent et l'obtention d'un titre de propriété en améliorant l'équipement en infrastructures (écoles, dispensaires…), en facilitant la mobilité urbaine et l'accessibilité des zones périurbaines (aménager les voies d'accès).

L'inadéquation entre les besoins exprimés par les populations et les réponses apportées par les politiques

Les **pratiques d'aménagement et de gestion urbaine** ne répondent pas toujours aux préoccupations des populations. Il ne s'agit pas de déplacer les populations, mais de leur créer des conditions d'accueil et d'intégration. Les zones aménagées sont-elles en adéquation avec le mode de vie de ces habitants ? Voilà une question centrale à laquelle les planificateurs devraient réfléchir étant donné qu'il ne s'agit pas seulement de déplacer des populations vers d'autres lieux. D'où l'intérêt d'une analyse psychosociologique qui tiendra compte de facteurs tels que leur passé, leur mode de vie, leurs activités et organisations. Quels sont les risques sur le niveau de vie de ces habitants si l'on sait que ces nouveaux quartiers seront éloignés des zones d'activités économiques ? Va-t-on vers une nouvelle forme d'exclusion et une pauvreté plus accentuée dans la mesure où dans ces zones, le développement d'activités économiques informelles est quasi impossible ou limité ?
L'éclatement du tissu social, la nécessité de construire une nouvelle identité et de nouveaux liens sociaux, le besoin de s'intégrer dans un réseau social, dans une nouvelle cohabitation, savoir comment les populations vont gérer cet individualisme face à ces types d'habitats assez particuliers de par leur architecture, leur style et exigence.
Face aux besoins d'espace intérieur et d'espace semi public, que faire ? Ces quartiers seront-ils aussi animés que les quartiers populaires ou irréguliers ? Voilà tout un ensemble de questions ou d'inquiétudes qui reviennent dans le discours de ces populations lors de nos entretiens.

Une centaine de logements a pu accueillir en septembre 2006 les premiers habitants de la cité. Mais d'autres difficultés, moins attendues et peut-être non déterminantes pour les décideurs, vont surgir. L'architecture des maisons est conçue pour accueillir une famille nucléaire comme nous l'affirme ce père de famille polygame :

> « *Je vis avec 20 membres de ma famille dans une maison de deux chambres. Ma maison, que nous avons abandonnée sous l'eau, contenait plus de 4 chambres. La nuit nous entassons les matelas dans le salon, la cuisine, le jardin… Je ne peux pas me plaindre car je ne dors plus à la belle étoile, mais…* »

Certains voudront bien construire d'autres chambres dans la cour de la maison mais ils n'y auront droit qu'après avoir payé la totalité des traites qu'ils trouvent d'ailleurs trop élevées par rapport à leur revenu. Ils n'ont pas de salaire fixe, se débrouillent pour assurer les dépenses quotidiennes. La zone de recasement ne leur facilite pas l'accès à un travail de « débrouille » car éloignée ou à l'écart des zones d'activités économiques.

La majorité des familles auront des difficultés à payer le montant exigé pour emménager dans les nouvelles maisons. Bien que l'État ait pris en charge 65 % du

coût de la construction des logements, les résidents devront cependant s'acquitter d'une contribution de 4 millions de FCFA payables sur une période de 20 ans.
Parmi les premiers habitants déjà installés à Keur Massar, certains se disent laissés en rade car ils se retrouvent sans aucune infrastructure de base. Face à ce discours, il faut revenir sur les circonstances prématurées de leur installation. Vivant sous les eaux ou sous les tentes, certains habitants ont fait le choix de s'installer dans la zone de recasement même si la construction de leur logement n'est pas finie. D'après eux, vivre à Keur Massar et inhaler la poussière des travaux avec les entrepreneurs, est mieux que de patauger dans les eaux de Pikine. La zone de recasement reste un énorme chantier qui ne satisfait pas encore toutes les aspirations des populations mais les éloigne des zones inondées.

Toujours dans le cadre de la restructuration des quartiers spontanés, il serait aussi utile de réfléchir sur l'insertion des bonnes ou des domestiques. Leur relogement constitue un problème majeur si l'on sait que le coût du loyer sera encore plus élevé dans les zones de recasement et que le nombre limité de chambres qui ne satisfait même pas la famille du propriétaire, n'offrira pas la possibilité de louer une chambre à une bonne. Quel système d'accompagnement pour cette catégorie de population qui est déjà largement défavorisée et victime de diverses formes de ségrégation ?

3.2. Le département de Guédiawaye

Il est limité au sud-est par le département de Pikine, à l'ouest par le département de Dakar, au nord par l'océan Atlantique. Avec une population de 411 053 habitants en 1999, le département de Guédiawaye couvre une superficie de 13,5 km². Seul 53 % de sa population est active dont 42 % travaillent à Dakar.
Cette grosse ville dortoir par rapport à Dakar, à l'origine zone de recasement planifié des « déguerpis » de Dakar, est très mal reliée à cette dernière. Les routes sont tortueuses et encombrées, seuls les « cars rapides » assurent les liaisons collectives.
Initialement rattaché à Pikine, d'où l'appellation de Pikine-Guédiawaye, Guédiawaye a été érigé en département administratif depuis 2002. Constitué d'un seul arrondissement, Guédiawaye, il est divisé en cinq communes d'arrondissement qui sont : Golf Sud, Sam Notaire, Ndiarême-Limamoulaye, Wakhinane-Nimzatt et Médina Gounass.
C'est dans la commune d'arrondissement de Diarême-Limamoulaye que nous avons choisi notre deuxième cadre d'étude à savoir la **Cité Hamo IV**. Cette dernière fait partie des cités Hamo qui sont au nombre de six (6).
Hamo IV, comme l'ensemble des quartiers de Guédiawaye, est fréquemment confronté à des problèmes environnementaux aigus. Cette situation s'explique par le fait que Guédiawaye est construit sur la partie dunaire de la région de Dakar et est ouvert sur l'océan Atlantique sur une dizaine de kilomètres. Sa bande de terre du littoral, déjà couverte par un périmètre de reboisement de plusieurs hectares, subit des agressions multiformes d'ordre naturel et humain. Il faut aussi signaler qu'une partie de Guédiawaye est composée d'un habitat irrégulier dans des zones *non*

aedificandi[21]. Ces zones sont périodiquement sujettes à des inondations. Hamo IV, quoique échappant à ces fléaux, subit par moment les conséquences d'une cohabitation.

La cité Hamo IV, comme le montre la carte ci-dessous, est construite en forme de blocs de couleurs différentes ce qui fait d'ailleurs son charme et sa particularité. Nous avons cinq blocs dont : jaune 1, jaune 2, vert, marron, orange. Ces blocs permettent également d'identifier les habitants.

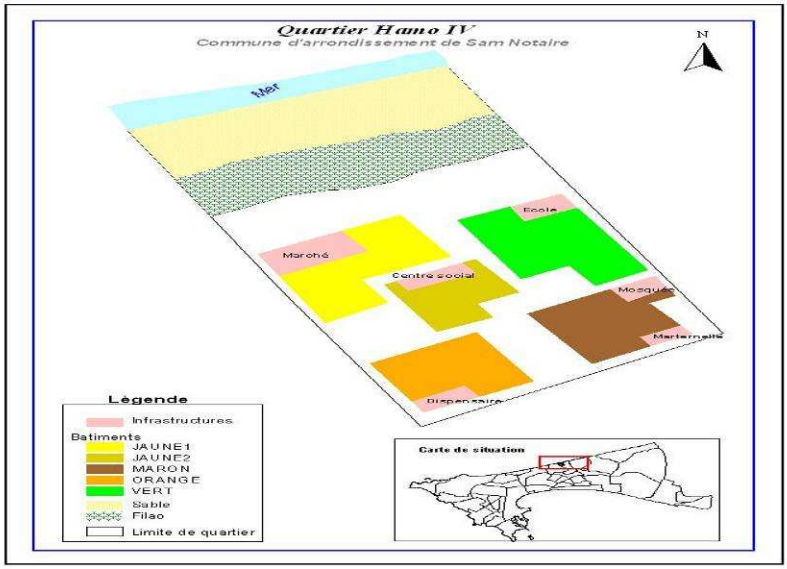

Aujourd'hui, avec la pluie et les transformations des maisons à laquelle il faut ajouter le manque d'entretien, ces couleurs sont à peine visibles. Cependant, ces couleurs, quoique ternies au rythme des conditions de vie de plus en plus difficiles qui affectent les habitants, demeurent un élément de taille dans l'organisation de cette cité : ses habitants s'identifient encore par ces couleurs à peine visibles qu'un étranger ne pourrait percevoir. La couleur devient un élément d'identification et de valorisation. Comme nous l'a d'ailleurs confié une résidente :

> « *Même si la couleur jaune qui identifie mon bloc est passée au gris à cause de la misère, elle reste toujours le bloc jaune. Toi tu aperçois à peine des traces de peinture jaune, moi par contre je la vois encore toute fraîche comme le jour que j'ai occupé pour la première fois ma maison en me plaignant de l'odeur de la peinture encore fraîche qui me donnait un mal de tête.* »
> (N.S., membre du GDD, bloc orange).

[21] Cf. Carte sur les zones à risques.

Les habitants vont même jusqu'à l'utiliser pour créer des liens de familiarité en se taquinant de manière amicale. Par exemple dans la rue un homme habillé en jaune est interpellé par sa voisine qui lui demande s'il a une promise dans le bloc jaune.

Cette cité est née en 1996 du projet de partenariat de la Banque de l'Habitat du Sénégal et du Gouvernement du Sénégal dans sa politique sociale de logement des fonctionnaires de l'État. Cette politique couvre aujourd'hui l'ensemble de la population, quels que soient leurs fonctions et leurs revenus et favorise les coopératives d'habitat pour les couches faibles. L'architecture est faite suivant les normes urbanistiques, des lotissements corrects, les routes sont tracées mais ne sont pas goudronnées et restent sablonneuses. Face à l'étendue des besoins de la population et la faiblesse des moyens, l'intervention des services communaux reste très limitée.
La population est une population scolarisée, à revenus moyens, le niveau de pauvreté n'est pas homogène mais est assez relatif. La cité est située sur le littoral : l'avancée de la mer, l'extraction clandestine du sable de mer et le déboisement de la forêt qui la protège du vent constitue un des problèmes majeurs. Elle se caractérise aussi par l'immensité des besoins et la faiblesse des moyens. Elle est marquée par l'économie de la débrouille (bien qu'une bonne partie de la population bénéficie d'un revenu mensuel) et une pression importante sur des services sociaux de base insuffisants dans un contexte de croissance démographique accélérée.
Certaines caractéristiques se sont révélées identiques dans les deux zones d'études, nous avons pu les vérifier lors de nos entretiens avec les habitants et par ailleurs les confronter avec les documents officiels reçus des autorités locales et administratives. Notre présence régulière nous a aussi permis d'en vérifier l'exactitude et de dresser les tableaux ci-dessous.

Tableau 1 – Profil urbain et caractéristiques socioéconomiques des quartiers choisis. Grille d'analyse comparée des zones d'étude

Les problèmes	Pikine Guinaw Rail	Hamo IV
Environnement	Isolement géographique. Terrain favorable aux inondations. Manque d'hygiène et l'insalubrité. Évacuation des ordures. Problèmes d'électricité. Mauvais état des rues, leur étroitesse et l'inaccessibilité. Egouts en mauvais état, insuffisants et les déchets.	Isolement géographique. Avancée de la mer. Déboisement et l'extraction de sable. Problèmes d'électricité. Rues sablonneuses, mauvais état des rues, l'inaccessibilité.
Infrastructures sociales de base	Insuffisance des écoles (maternelle, primaire, secondaire). Insuffisance des postes de santé et inaccessibilité avec les zones habitées. Personnel médical réduit et peu qualifié. Équipement médical et médicament inexistants ou	Insuffisance des écoles (maternelle, primaire, secondaire). Insuffisance des postes de santé et isolement par rapport aux zones habitées. Personnel médical réduit et peu qualifié. Équipements médicaux et

	insuffisants.	médicaments insuffisants, voire inexistants.
Autres problèmes présents dans le quartier	Insécurité, pauvreté, promiscuité, vagabondage sexuel, délinquance. La majorité s'active dans l'informel, un taux de chômage très élevé chez les jeunes et le manque de projet. Manque de conscience des habitants par rapport à l'environnement. Degré différent de participation des hommes et des femmes en ce qui concerne l'action communautaire. Implication non significative des institutions dans les difficultés vécues par les habitants.	Insécurité, pauvreté. La majorité s'active dans l'informel. Taux de chômage très élevé chez les jeunes et le manque de projet. Manque de conscience des habitants par rapport à l'environnement. Degré différent de participation des hommes et des femmes en ce qui concerne l'action communautaire. Implication non significative des institutions dans les difficultés vécues par les habitants.
Observations	L'imaginaire social le plus significatif à Guinaw Rail, comme à Hamo IV, est l'isolement géographique et social éprouvé par les habitants. C'est un facteur qui a été exprimé de manières différentes par les hommes et les femmes. Il est traduit par un sentiment d'exclusion en raison de l'environnement de leur quartier, leurs conditions de vie précaire, la discrimination en matière d'équipements socio-éducatifs et l'attitude des autorités devant les problèmes du quartier.	
Profil socio associatif des quartiers	Femmes de ménage, analphabètes évoluant dans l'informel, soutien de famille, marées, célibataires, veuves. Activités tournent autour du commerce de détail et activités dans le Réseau.	Femmes instruites, avec activité professionnelles rémunéré, mouvement associatif comme activité secondaire, soutien de famille, divorcées, mariées, veuves.
Cadre institutionnel local	Organisation communautaire de base.	Organisation communautaire de base.
Les acteurs (espace public)	Associations[22] de femmes, ASC des jeunes, ONG nationales et internationales, la Mairie.	Associations[23] de femmes, Association des hommes, ASC de jeunes, la Mairie.

[22] À Guinaw Rail on constate une prolifération d'organisations de développement communautaire. Les degrés d'organisation et d'autonomie diffèrent cependant d'un groupement à un autre et les initiatives qui y sont développées montrent toute leur originalité.
Nous avons des groupes organisés en fonction du milieu d'origine (ethnique ou villageoise), de l'appartenance religieuse, confrérique (*dahira*), l'appartenance politique. Nous avons aussi des associations sportives et culturelles.
Toutes ces organisations se considèrent comme des comités de développement et visent à participer au développement de leur quartier.
Cependant, il existe un élément très significatif propre à ces groupes, à savoir le leadership des femmes de par le volume et la qualité de leur engagement vis-à-vis des problèmes de leur quartier.

Tableau 2 – Caractéristiques communes à l'habitat spontané

Caractéristiques communes à l'habitat spontané	Éléments caractéristiques
Irrégularité foncière.	Absence de titre de propriété pour les occupants.
Absence de nivellement préalable.	Assiette erratique de l'impôt.
Manque d'ordonnance et étroitesse des rues, aménagement non normalisé.	Implantation individuelle anarchique.
Inexistence ou insuffisance d'équipements et d'infrastructures (écoles, dispensaires, eau, électricité, assainissement, etc.).	Programmation des équipements et infrastructures qui ne peuvent se faire dans la cohérence souhaitée.
Irrégularité et faiblesse des revenus.	

3.3. Les associations de femmes

Nous avons choisi le cadre associatif qui constitue un lieu approprié pour une analyse du genre et de la gouvernance. En effet, les associations, particulièrement celles des quartiers périurbains, posent concrètement la question de la démocratie urbaine et de la participation des habitants aux projets de quartier.

Le choix des associations a été orienté par leur représentativité dans la dynamique associative. Elles ont une base de membres représentative, forte et dynamique à l'échelle nationale et elles travaillent en partenariat avec d'autres organisations. Leurs leaders sont souvent consultés par les responsables de l'État et sont impliqués dans l'organisation de la plupart des activités qui concernent les femmes. Nous pouvons citer, entre autres, l'organisation de la journée mondiale de la femme, de la quinzaine de la femme, les campagnes de vaccination, de sensibilisation sur les questions de la santé de la reproduction, etc., d'où plusieurs prix et distinctions. Le choix de ces associations est aussi lié à la spécificité de leurs membres.

D'abord, le **Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail** (**RAF/PGR**) est une fusion de plusieurs groupements de femmes qui habitent à Guinaw Rail Nord et Guinaw Rail Sud. Les femmes qui composent ce réseau sont en grande majorité analphabètes, les activités qu'elles initient sont principalement

---

Guinaw Rail est aussi une zone longtemps ciblée par les ONG de développement national comme international. La plupart des programmes de développement en milieu péri-urbain ou précaire ont été initiés dans cette zone, d'où la multiplication d'organisations communautaires pour mettre en œuvre les projets de développement.

La mairie constitue aussi un des acteurs du quartier d'abord, en tant que représentant de l'État et mandaté pour les programmes d'assistance pendant les inondations, ensuite elle est l'intermédiaire entre les ONG et la population.

[23] Nous avons identifié trois (3) types d'organisations : des organisations de femmes, d'hommes et de jeunes. Toutes ces organisations sont constituées en comités de développement et leurs objectifs est de participer au développement de leur quartier. Cependant, il existe un élément très significatif propre à ces groupes, à savoir le leadership des femmes à travers une détermination et un engagement vis-à-vis des problèmes de leur quartier. Hamo IV est un quartier où, contrairement à Guinaw Rail, aucune ONG n'intervient. La plupart des projets de développement qui y ont vu le jour ont été l'œuvre de ses habitants. Malgré sa faible intervention, la mairie reste un acteur incontournable en tant que représentant de l'État.

orientées vers le secteur non formel. Les compagnons de ces femmes évoluent en majorité dans le non-formel, leurs revenus ne sont pas fixes, avec un taux de chômage très élevé.
Ensuite, nous avons le **Groupement Deggoo Defar** (**GDD**) situé à Hamo IV. Il regroupe des femmes de niveau scolaire moyen, professionnellement actives ou salariées, c'est-à-dire bénéficiant d'un revenu mensuel fixe, contrairement à Pikine où le taux d'analphabétisme est assez élevé. Ces dames évoluent dans des ménages où le compagnon bénéficie souvent d'un revenu fixe et le chômage est faible.
Ces deux associations, composées de femmes, ont des caractéristiques communes malgré leurs différences qui nous ont d'ailleurs orientées vers une étude comparative :

– elles sont toutes « soutiens de famille » ;
– elles sont conscientes de l'urgence qu'il y a à s'impliquer dans la gestion sociale et urbaine de leur quartier et pensent que leurs actions communautaires pourraient se solder par un changement dans leurs conditions sociales et économiques.

4. La démarche méthodologique

Par ses multiples approches et implications, cette étude a fini par faire appel principalement à deux disciplines majeures à savoir la sociologie et l'ethnologie, d'où notre souci premier de sous-tendre ce travail par deux théories sociologiques à savoir l'interactionnisme et l'ethnométhodologie.
L'interactionnisme plaide pour un retour au travail de terrain et la prise en compte du point de vue des acteurs et non celui des institutions, tandis que l'ethnométhodologie entend se focaliser sur les pratiques que les acteurs mettent en œuvre.
Pour y parvenir, nous avons mené une observation participante au sein d'organisations associatives composées uniquement de femmes.
Au plan méthodologique notre recherche s'est construite en trois phases que nous avons réparties dans les trois parties de cette thèse.
La première partie, précise la **méthodologie de recherche de la partie de terrain**. Elle présente l'enquête qualitative et, à travers elle, les récits et entrevues de personnes ressources. Il s'agit des principales méthodes et techniques utilisées pour démontrer la pertinence de cette recherche. En faisant l'étude descriptive des organisations de femmes, nous avons élaboré une grille qui est un outil pour analyser d'autres associations.
La deuxième partie présente les **résultats de l'enquête** et une partie des analyses et des interprétations qui annoncent les premières tendances. Durant nos enquêtes **de terrain**, nous avons d'abord choisi de privilégier le point de vue des femmes. Ce choix nous a permis de mettre en évidence certaines dimensions de la vie sociale qui interpellent à la fois les hommes et les femmes. En analysant la participation des femmes, nous avons pu découvrir leur vécu et leur capacité réelle en dehors de tout *a priori.* Cette étude ne se limite toutefois pas à faire le bilan de la participation des femmes à la gestion urbaine. Elle part d'une analyse genre qui est une démarche qui incite à tenir compte dans l'analyse à la fois des préoccupations des hommes et des

femmes. C'est une approche qui permet de mieux cerner les nouveaux rôles des femmes tant dans la sphère domestique (privée) qu'au niveau de l'espace public et social. Il est important de préciser, dans le cadre de cette étude, qu'en parlant d'espace public, nous faisons référence à l'espace du quartier et les espaces autres que domestique (privée) où la présence des femmes était limitée.
Entre autres objectifs, nous nous intéresserons à la place des hommes dans les quartiers face à l'immersion des femmes dans les associations. Et l'on se demande dès lors quels sont les nouveaux défis que leur posent l'urbanisation, la ville et le quartier ?
L'analyse tourne aussi vers l'impact d'un partenariat habitants des quartiers-ONG-mairies dans la participation communautaire et ses implications en termes de lutte contre la pauvreté, de la valorisation des initiatives des femmes et de la démocratie participative.
Ensuite, seront développées les relations entre la chercheuse et les femmes des associations ce qui se justifie par l'approche participative que nous avons adoptée dès le début de l'enquête.
La troisième partie expose les **tendances générales qui se dégagent de nos interprétations et qui viennent affirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche**.

4.1. La population d'étude

En effet, dans les associations ou organisations communautaires que nous avons choisies, les femmes constituent un groupe hétérogène composé de plusieurs catégories intervenant dans des branches d'activités différentes et à des échelles différentes.
Il a fallu procéder à la constitution d'ensembles homogènes pour faciliter l'analyse des récits. Nous avons choisi de les classer à partir du niveau d'instruction, des sources de revenus et de la situation matrimoniale.

4.2. Les techniques utilisées

Dans cette étude, notre choix s'est principalement porté sur la méthode d'enquête qualitative. Nous avons utilisé les récits de vie et les guides d'entretien. L'exploitation et l'analyse des données secondaires ont fourni des informations complémentaires.

4.2.1. L'étude des données secondaires

Ces données proviennent de sources diverses dont le Recensement national de la population au Sénégal, l'enquête sur les priorités et l'enquête sénégalaise auprès des ménages réalisées en 1991 et en 1993 par la Direction de la Prévision et de la Statistique dans la région de Dakar. Ces données socioéconomiques sur la population donnent des précisions sur les branches d'activités et l'occupation selon le sexe. Leur exploitation a permis une meilleure connaissance de l'évolution de la population active féminine et masculine et des taux d'occupation. Ces taux

d'occupation qu'on trouve dans la population féminine active sont répartis en fonction du niveau d'instruction, du niveau de qualification, du statut matrimonial, etc. Ces données montrent que la population féminine a connu une rentrée massive dans la production des biens et services et qu'en quinze ans, l'effectif des femmes occupées a été multiplié par deux, soit une augmentation de 100 %. Durant la même période, les effectifs masculins n'ont été multipliés que par 1,2. Cela est considéré comme un changement spectaculaire du rôle des femmes dans le monde du travail.
Les données qui existent dans l'Enquête sur les priorités donnent des informations relatives aux taux d'alphabétisation et du niveau d'études. Elles révèlent que le taux d'analphabétisme est de 51 % de l'ensemble des personnes âgées de dix ans et plus. Mais il est de 68 % pour les femmes et de 2 % pour les hommes. Ceci montre pourquoi les femmes s'orientent vers le secteur du commerce qui demande à certains égards moins de qualification que les autres domaines d'activité.
La participation des femmes à la gestion urbaine est analysée à travers des variables comme le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le niveau de vie, les activités et les réalisations menées au sein des associations pour le développement de leur cadre de vie. Ces données fournissent des possibilités de comparaison de ces données socioéconomiques et donnent des informations générales très utiles. Il faut reconnaître cependant que les données quantitatives sont insuffisantes pour rendre compte des rapports complexes qui existent entre les hommes et les femmes dans l'espace social des quartiers dans le cadre de la gouvernance urbaine précisément en matière de pouvoir de décision, de participation réelle, de transformation des rapports de genre.

4.2.2. Les récits de vie

Dans les récits de vie, le rapport établi avec les femmes des associations prend une autre tournure. Le chercheur ne le prend plus comme un simple objet de recherche à travers lequel, il cherche à recouper des variables mesurables, mais plutôt comme un informateur qui en sait plus que le chercheur. Les récits réalisés dans le cadre de cette étude relatent l'histoire associative et familiale, ainsi que le parcours et le vécu quotidien des femmes.
En effet, ces récits informent sur le vécu, les activités des femmes, les initiatives pour survivre face aux difficultés économiques. Ils permettent aux femmes de parler de leur expérience telle qu'elle est perçue et vécue, avec les satisfactions, les craintes et les efforts.
Les récits retracent aussi l'histoire des familles et des quartiers périphériques, l'itinéraire migratoire des femmes et leurs activités communautaires. Mais ils ne peuvent être interprétés et compris que s'ils sont placés dans l'environnement socio-historique de ces catégories de femmes. Les récits dévoilent nettement quels sont les déterminants qui risquent de conditionner l'évolution des rapports homme femmes dans ces milieux.

4.2.3. Le guide d'entretien

Il comporte des rubriques essentielles permettant de cerner les aspects liés à la vie familiale des femmes, leur expérience et leur parcours, l'histoire des quartiers,

l'engagement dans le communautaire, les stratégies face à la crise. Les informations collectées à partir de ce guide doivent conduire à l'analyse de l'interaction entre la vie familiale, la vie associative et les nouveaux rôles des femmes. Ils apparaissent comme une excellente technique permettant non seulement de compléter l'analyse comparative des données quantitatives mais aussi surtout d'étudier les aspects qui restent insondables par la technique quantitative et qui pourtant affectent la société sénégalaise. Elles permettent de comprendre comment les liens au sein de la famille agissent sur le devenir des femmes, son statut social et économique. L'analyse des informations est faite selon la grille comportant les éléments suivants :

– le statut matrimonial et le cycle de vie familiale ;
– les charges familiales et le niveau de responsabilité des femmes au sein de leur famille ;
– le type de relation existant dans le noyau conjugal, l'attitude du conjoint vis-à-vis de l'activité de sa partenaire ;
– l'environnement social qui règne dans la famille ;
– le degré d'engagement des femmes dans les activités communautaires ;
– la conciliation entre activité associative et responsabilité familiale.

L'utilisation d'un guide a certes canalisé le discours de la femme, mais des récits ressort la description d'un vécu concret et l'interprétation des interactions multiples qui font de ce vécu un phénomène social total.

L'analyse de l'interaction entre la vie familiale et l'engagement communautaire des femmes n'est possible que dans les récits de vie.

4.3. La démarche militante

> « *Il y a un sens à s'interroger sur les conditions de production d'une recherche engagée mais néanmoins rigoureuse et construite.* »
>
> (Lafontaine, 1997)

On a tendance à penser qu'il faut être féministe pour trouver un intérêt à « l'hostile » question du genre. Cette stigmatisation dont le genre est victime s'explique par le fait que ce sont surtout les femmes féministes qui ont été les premières à poser le débat de l'égalité des sexes.

Avant d'aller plus loin il nous paraît essentiel de préciser notre position et l'orientation de cette thèse.

La citation précédemment employée de Danielle de Lafontaine nous rappelle les mises en garde de notre comité d'encadrement dès le début de cette thèse. Selon cet auteur, les recherches relatives aux femmes font l'objet d'une désarticulation entre trois orientations : celle de la militante qui accorde une grande place à sa militance dans sa recherche, celle de la technicienne « à orientation disciplinaire et technique » qui apporte une information très riche mais dont l'analyse restera plus limitée, descriptive, de peur d'une implication personnelle ; et celle de la théoricienne intellectuelle qui risque de conduire à des recherches « asexuées ». Ces différentes catégories justifient la nécessité, selon Danielle de Lafontaine, qu'une chercheuse se situe parmi ces trois orientations.

Plusieurs chercheuses[24] se sont interrogées sur les liens entre la recherche « féministe-militante » et l'action politique. Il en ressort que l'engagement politique serait le moteur de la recherche sur les relations hommes/femmes. Nous pensons qu'il n'y a pas de dichotomie entre une approche militante et une approche scientifique quand il s'agit d'analyse de « genre ».
Pour l'approche scientifique la question du genre est un outil essentiel à l'analyse des sphères de pouvoir. Le genre est aussi une question d'éthique qui n'est pas forcément féministe.
De notre avis, il n'est pas souhaitable de séparer engagement politique et/ou convictions et d'adopter un point de vue « neutre » dans une recherche. C'est pourquoi nous ne tenterons pas de séparer nos engagements politiques et professionnels de la recherche, mais nous veillerons à :
– systématiser et préciser notre position à partir des débats théoriques ;
– utiliser une grande rigueur dans l'analyse des données de la recherche.

Notre engagement se situe sur différents plans : d'une part, une profonde conviction de l'importance du rôle que jouent les femmes dans le développement des sociétés même si dans les approches du développement, les apports et les demandes spécifiques des femmes ne sont pas suffisamment considérés.
D'autre part, les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes sont pour nous une question de droits humains. Il faut, dès lors, tout mettre en œuvre pour que les femmes puissent accéder à ces droits.
Selon la sociologue Fatou. Sow « *ce qui pose problème ce ne sont ni les femmes, ni le genre mais le développement* ». En ce sens, faire participer les femmes et les reconnaître comme agents du développement est une approche des institutions de développement qui vise à sortir les femmes de l'ombre et les promeut à de nouveaux rôles et à des responsabilités. Elles deviennent des « supers agents sans argent » du développement pour pallier les déficits induits par les réformes de l'économie. Cette vision nous amènera dans la progression de notre analyse à remettre en cause ce que nous appelons le « genre utilitaire ».

5. Enseignements méthodologiques

Le recours aux données secondaires et à l'enquête qualitative a permis de pallier les insuffisances que comporte chacune des approches dans la collecte et l'analyse des informations. Toutefois, malgré les nombreuses difficultés rencontrées dans la réalisation des guides d'entretiens et des récits, ils nous ont conduits à des résultats probants pour la compréhension du phénomène étudié et les possibilités de transformation du rôle des Sénégalaises dans le développement local.

5.1. Les acquis méthodologiques

Il s'agit d'abord de la complémentarité entre les données secondaires et les récits de vie. L'exploitation et l'analyse des enquêtes sur les femmes au sein des associations et les activités initiées pour l'équipement de leur quartier en infrastructures sociales

[24] III[e] colloque international sur la recherche féministe francophone « Rupture, résistances et utopie », Toulouse (France), 17-12 septembre 2002.

de base, complètent les récits de vie. L'exploitation de ces données secondaires a permis de considérer dans notre étude des aspects socioéconomiques significatifs dans l'interaction entre vie familiale, vie associative et vie professionnelle. En réalité, l'analyse et la comparaison de ces caractéristiques sont plus faciles à partir des données secondaires existantes. Ces enquêtes concernant l'ensemble de la population du Sénégal, donnent un aperçu global sur l'interaction entre les variables socioéconomiques portant sur la vie des femmes ayant des revenus et leurs charges au sein de la famille. Elles permettent ainsi une appréciation du poids des femmes tant dans l'espace domestique que dans l'espace social du quartier.
Ensuite, dans les récits, l'enquêté n'est pas un objet d'étude, il est un acteur capable de prendre conscience du processus « expérientiel » qu'il a vécu et de participer à l'analyse et à l'interprétation de son itinéraire. C'est également dans les récits qu'il a été possible d'évoquer et de discuter d'une manière approfondie des événements majeurs qui pourraient se soumettre difficilement dans une procédure quantitative.
Les récits de vie reflètent l'interaction telle qu'elle est vécue par les femmes à travers les rapports de genre qui existent au sein de leur milieu social. En d'autres termes, l'histoire de vie des femmes retrace le cours des relations interindividuelles, et montre en même temps comment ces relations sont intégrées dans un contexte social historique et dynamique.
Cette approche donne aux femmes l'occasion d'extérioriser un vécu souvent inhibé sous le poids des pesanteurs sociales.
Le processus actif des récits de vie permet de dégager en dehors de l'interprétation du chercheur, celle que le sujet a de ses propres actions et interactions. Expliquer la relation existante entre l'implication des femmes dans le développent communautaire et leur participation dans la gestion urbaine est un angle d'analyse de l'évolution des rapports de genre dans la société sénégalaise.
Cela revient précisément à étudier les motivations des femmes qui s'engagent dans les organisations communautaires de base. L'approche va consister à comparer le vécu quotidien des femmes et les activités initiées au sein des associations avec leur histoire familiale ou leur nouveau comportement dans l'arène familiale.
Cette étude nous place dans la perspective socio-symbolique partant des valeurs, des représentations concrètes et abstraites qu'elles se font de leur vécu, de leurs activités et de leurs relations avec leurs partenaires conjugaux.

5.1.1. Apport scientifique

Cette étude trouve son originalité dans son approche qui tend vers une socio-anthropologie féministe à laquelle est combinée une anthropologie du développement.
Dans une première approche, cette étude va analyser la problématique du « **développement urbain** » à travers le rôle des femmes dans les villes, précisément dans les quartiers des banlieues.
Nous allons montrer comment la ville peut contribuer à l'émancipation de la femme : son « ***empowerment*** ».
Dans une seconde approche cette étude tente de montrer les limites des politiques de bonne gouvernance en matière de démocratie participative et de pouvoir de décision des femmes dans les instances locales et nationales.

Il s'agira de repenser un nouveau type de rapport homme/femme dans la société sénégalaise, d'où la nécessité d'une **institutionnalisation du genre** et d'une mise en application de la **parité**.
Pour y arriver, nous allons d'abord analyser la corrélation qui pourrait exister entre le degré de participation des femmes et leur pouvoir de décision. Nous allons ensuite vérifier l'hypothèse selon laquelle certaines réalisations des femmes jugées efficaces pourraient conduire vers une égalité. Nous allons enfin procéder à une remise en cause du « genre utilitaire » qui consiste à considérer les femmes comme des « développeuses ». Cette tendance à montrer que les femmes sont en avant sans dénoncer qu'elles n'avancent pas.
Cette étude, dans une troisième approche, à partir des nouveaux rôles des femmes dans l'espace public, va montrer qu'il existe une corrélation entre « l'**innovation alimentaire** » et « la **gouvernance urbaine** » au Sénégal. En analysant la « gouvernance des femmes » à partir de leurs activités dans les secteurs alimentaire, économique, social, urbain et religieux nous voulons montrer que la conjugaison de la gouvernance alimentaire, économique, sociale, politique et religieuse des femmes pourrait engendrer une « gouvernance des femmes ».
Ainsi donc, ce travail, en donnant une grande primeur à la problématique « femmes et changement social », va, de ce fait, apporter un regard critique et une contribution sur les études antérieures dans le domaine de la socio anthropologie du genre et du développement.

5.2. Implication et éthique du chercheur dans l'observation participante : quels enjeux ?

5.2.1. La socialisation du chercheur dans le groupe cible

Aux débuts de nos recherches, nous avons choisi d'adopter la méthodologie qualitative au moyen de deux outils : l'entretien et l'observation simple.
Pendant une année, nous avons mené une observation simple du milieu d'étude et des entretiens avec les femmes de notre échantillon. Mais finalement, nous avons eu du mal à appréhender le fonctionnement de ces organisations de femmes.
Les constats suivants ont été faits :
– le discours des femmes interviewées contraste avec la réalité de terrain ;
– les réponses données sont automatiques et trop positives ;
– les femmes préfèrent s'abstenir au lieu de répondre sur les problèmes de fonctionnement de leur organisation.

À la question sur les sources de financement des activités et des conditions d'octroi de prêts, les positions et attitudes des femmes ne faisaient que confirmer les constats avancés. La méfiance des femmes était perceptible et nous avions comme impression qu'elles étaient orientées dans leurs réponses. Aucune information sensible ne devait être fournie. Cette attitude était l'œuvre des femmes « leaders » détentrices du pouvoir au sein de l'association et qui ne voulaient pas que leur manège ne soit dévoilé.
La faible visibilité du rôle des femmes dans la gestion urbaine nous a progressivement conduite à passer d'un dispositif d'entretien et d'observation

simple (où il n'y avait pas à observer car on est à l'extérieur) à un dispositif d'observation participante.
Il est important de souligner que le dispositif de départ a permis de recueillir des données importantes. Avec l'observation participante, nous étions conscientes du risque de devenir acteur sur notre propre terrain. Dès lors, nous étions obligées de mettre notre objet d'étude à distance afin de retrouver notre rôle d'observateur.
L'observation participante devrait cependant favoriser et faciliter notre contact direct avec le terrain et les acteurs. Progressivement nous sommes parvenues à gagner la confiance des femmes « leaders » du groupe avant de conquérir le groupe dans sa grande majorité.
Mais un compromis était à la base de cette intégration, à savoir apporter notre savoir-faire et notre expertise à l'association. Il s'agissait de les aider à concevoir des projets, à élaborer des plannings de travail, à rechercher des financements, à organiser des formations et, enfin, à animer des causeries. Une fois ces conditions définies, discutées et acceptées avec les responsables, nous pouvions alors officiellement venir tous les jours au siège social et participer sans méfiance aux activités de l'association.
C'est ainsi que des familiarités vont naître et se développer, allant jusqu'à notre participation aux cérémonies familiales comme membre intégrante du groupe.
Par notre présence régulière et permanente nous avons finalement été acceptée. Par ce biais, nous avions pu instaurer une communication régulière et sans méfiance avec les femmes.
Notre expérience professionnelle, de même que notre statut de femme engagée et militante, vont aussi jouer un rôle déterminant dans ce processus de socialisation, et nous conduire également, lors de l'observation participante, vers un manque d'objectivité.
Après l'étape de socialisation, nous avons démarré l'enquête participative proprement dite.

5.2.2. L'observation participante et les risques de subjectivité

Cette méthode, qui a nécessité notre implication personnelle, allait inéluctablement entraîner la modification de notre rapport à l'objet de l'étude. En plus, elle risquait de nous conduire vers une certaine forme de subjectivité.
Heureusement, la fréquence de nos enquêtes de terrain sur de courtes périodes nous a d'ailleurs permis de prendre une certaine distance ainsi que le recul nécessaire afin d'affiner davantage notre analyse. Néanmoins l'observation participante est restée la seule méthode qui nous a permis de mieux appréhender notre objet d'étude.
Lors de nos entretiens, ces femmes déclaraient participer à la gestion urbaine de leur quartier. Alors qu'au sein de leur réseau, la majorité des activités menées tournent autour de la transformation des produits locaux, d'activités génératrices de revenus et d'actions caritatives et sociales.
Il fallait dès lors chercher la relation qui pourrait exister entre gestion urbaine et activité génératrice de revenus, ou transformation des produits locaux. Comment ces femmes pourraient-elles participer à la gestion urbaine alors qu'elles n'interviennent pas au niveau de la mairie et n'ont aucun pouvoir de décision ou même un simple avis concernant les projets de la municipalité dans leur quartier ? L'observation

participante nous a permis de rendre visible l'action des femmes faiblement perceptible à travers leur discours et de pouvoir mesurer leurs actions positives.
L'observation participante va aussi nous permettre de dévoiler d'autres aspects de ces organisations.
Grâce à l'observation participante, nous avons pu *identifier les réseaux de relations par lesquels les femmes trouvent leurs partenaires.*
Au début de l'enquête et à la question sur les sources de financement, les femmes répondaient qu'elles se débrouillaient grâce aux cotisations des membres et aux bénéfices provenant des activités génératrices de revenus. Selon elles, rares étaient les partenaires qui les appuyaient et, même s'il en existait, leur financement était insuffisant par rapport à leurs besoins.
Avec la méthode participative, nous avions l'opportunité de revenir de façon informelle sur des aspects déjà recueillis lors des rencontres formelles. Ce qui nous a permis d'identifier les relations tissées par les femmes « leaders » à travers les réseaux sociaux et les agences de développement local, national ou international.
L'observation participante va également nous permettre de découvrir que les organisations de femmes sont des lieux de conflits, de positionnement et d'appât du gain.
Cette méthode nous a aussi permis de mesurer chez ces femmes leur degré d'engagement, leur esprit d'initiative et de quête permanente de survie (Fall, 2008). Elle va nous révéler un rôle encore méconnu chez les femmes dans « l'arène du développement local » (De Sardan, 2000) : il s'agit des *femmes « courtiers en développement »*.
Ce nouveau rôle, découvert durant la phase d'observation participante, nous l'avons tout d'abord considéré comme une simple hypothèse de terrain. Sa vérification allait révéler certaines pratiques cachées jusqu'ici : les ruses, les jeux d'alliance, les « astuces pour détourner sans se salir », les stratégies pour capter la « rente du développement ».
En résumé, il s'agit de toutes les stratégies utilisées par les femmes pour, selon leur expression, « réclamer ce qui leur revient de droit ».
Donc le positionnement des femmes dans l'espace du quartier peut être aussi analysé en termes de prétexte ou d'alibi dans le but manifeste de s'accaparer à leur tour des opportunités sociales et économiques dont les hommes ont de tout temps été les grands bénéficiaires. Par cette stratégie, les femmes pensent échapper au contrôle des hommes.
La méthode participative nous a également permis de mieux cerner *le rythme de travail des femmes* partagées entre les travaux domestiques, les activités associatives et professionnelles.
En effet, lors des entretiens, certaines femmes déclaraient un rythme de travail qui dépasserait nettement la moyenne. Par l'observation participante, nous sommes parvenue à comprendre que la plupart des femmes sont secondées dans les travaux ménagers par une domestique payée à moindre coût ou par un membre de la famille (fille, nièce, cousine, belle-fille). Ce qui explique par moment la baisse du rythme de leur travail, situation qui leur permet de concilier travail domestique et activité professionnelle ou associative.
Comme pour toute recherche portant sur des acteurs et leurs pratiques, notre travail va soulever des problèmes éthiques et déontologiques.

5.2.3. Implication du chercheur et éthique

Nous avons pu assurer une continuité dans les récits grâce à l'observation participante qui a duré cinq ans. En effet, avec certaines femmes, notamment celles que nous nommons les « leaders » ou « les courtiers en développement », nous avons opté pour une répétition de l'entrevue sur un axe de temps précis.
Le passage répété a permis de constater et de discuter avec les personnes concernées de l'évolution de leurs activités, de leur situation matrimoniale et des résultats des projets initiés. Pour certaines de ces femmes, un intervalle de temps de deux ans a été observé entre le premier et le second passage. Cette démarche méthodologique nous a permis de vérifier le bien-fondé de certaines informations recueillies auprès des femmes. Cette continuité nous a aussi permis de mesurer la fiabilité des données de l'observation participante avec celles provenant des récits.
Si les récits nous ont permis d'analyser les comportements et les motivations des femmes, ils ne sont pas, par contre, exemptes de difficultés liées à plusieurs facteurs. D'abord, leur réalisation requiert souvent un temps relativement long. Ensuite l'interview doit être précédée de certains préalables afin de préparer l'interviewée et d'instaurer des relations de confiance. Enfin, dans la plupart des cas, le récit a également nécessité, pour sa réalisation complète, de plus de temps que ce qui avait été prévu initialement.
Cette enquête a été une équation difficile à résoudre pour les femmes « leaders » qui couraient le risque d'exposer leur manège. Ainsi, les récits menés avec une certaine catégorie de notre échantillon ont été orientés par des dispositions protocolaires et formelles qui sont à l'origine des distances entre ces femmes et nous. Pour pallier à cela, nous avons dû surmonter la méfiance de certaines personnes à notre égard.
Notre première impression a été notée auprès des femmes ayant connu une certaine réussite et un niveau de vie moyen comparé aux autres membres du groupe. Il s'agit principalement de notre groupe de femmes « leaders » qui érigeaient des barrières à notre endroit aux fins de dissimiler les sources de financements des projets et continuer ainsi des détournements au préjudice des membres du Réseau.
La peur que les résultats des interviews soient utilisés à des fins médiatiques a eu pour effet de soulever quelques réticences. Il fallait, dès lors, trouver les moyens de les rassurer de l'utilisation purement scientifique desdits résultats.

6. Le déroulement de la thèse

Pour mener à bien cette étude, nous l'avons découpée en trois moments (parties).

La première partie, constituée de deux (2) chapitres va tenter de montrer que le milieu associatif peut être considéré comme un cadre d'émergence de la participation des femmes. C'est ainsi que le chapitre un (1) va procéder à une description des organisations, tandis que le chapitre deux (2) va montrer le positionnement des femmes dans ces espaces, les jeux d'alliances qui y sont opérés et les pouvoirs acquis. Auparavant, un chapitre préliminaire présentera le déroulement de l'enquête ainsi que les outils utilisés lors de l'analyse des résultats.

La deuxième partie, constituée de trois (3) chapitres, procèdera à l'analyse des actions menées par les femmes, elle permettra également de vérifier l'hypothèse selon laquelle les actions des femmes rentrent dans le cadre de la gestion urbaine. Dès lors, le chapitre trois (3) dressera le bilan des actions initiées par les femmes en matière de gestion urbaine. Le chapitre quatre (4) présentera les stratégies déployées par les femmes afin de rendre leurs actions efficaces et concrétiser leurs projets. Le chapitre cinq (5) analysera les conséquences des changements sociaux provoqués par les nouveaux rôles des femmes. Avant d'aborder ces considérations, nous allons, dans un chapitre préliminaire, présenter la situation des femmes au Sénégal.

La troisième partie, constituée de deux (2) chapitres, tentera de vérifier la mise en application correcte de la « gouvernance » dans les politiques au Sénégal : participe-t-elle réellement à l'effort de consolidation de la démocratie et d'une équité du genre. Le chapitre six (6) va aborder, à partir des études de cas, la gouvernance des quartiers. Le chapitre sept (7) vérifiera l'avancée de la gouvernance au Sénégal. Il partira des résultats tirés des différents chapitres de cette thèse pour mesurer l'état de la gouvernance au Sénégal, au niveau politique, en matière de démocratie et de prise en compte effective du genre.

La conclusion générale fera le bilan de ce procès. Elle tentera de montrer que la décentralisation constitue un outil de taille pour une meilleure gouvernance. Elle proposera dès lors des recommandations pour une prise en compte du genre pour une bonne gouvernance. Elle abordera également les questions éthiques sur lesquelles nous nous sommes butée vers la fin de cette thèse.

Première partie

Cadre d'émergence de la participation des femmes sénégalaises à la gestion urbaine

Introduction

Il s'agira, dans cette première partie, de fixer le cadre à partir duquel on pourra apprécier le degré et le contenu de la participation des femmes à la gestion urbaine.
En vous proposant une analyse du milieu associatif, il s'agit en réalité d'un prétexte pour vérifier l'hypothèse selon laquelle les organisations associatives sont des lieux qui offrent aux femmes les possibilités de s'impliquer et de se mobiliser dans la gestion de leurs quartiers, relayant ainsi les carences des autorités publiques. En ce sens, c'est grâce à ces structures que les femmes ont pu révéler certaines de leurs capacités et initiatives. Les deux (2) chapitres ci-dessous, lors de nos analyses, vont déterminer en quoi ces structures constituent des cadres d'émergence de la participation des femmes, tout en montrant que ces structures vont permettre aux femmes de s'affirmer, de se positionner, d'acquérir une certaine liberté et une marge de manœuvre.
Le chapitre un (1) va faire une étude descriptive et analysera le fonctionnement des structures associatives de femmes. Il va d'abord déterminer la nature des organisations rencontrées pour dégager ensuite la dichotomie qui existe entre les structures formelles et les pratiques informelles menées par les femmes.
Le chapitre deux (2) va tenter de montrer comment les organisations constituent de véritables lieux d'acquisition de pouvoir à travers les différentes sphères de la société : familiale, socioculturelle, économique et politique. Ce sont également des lieux de conflits, de contradictions et de perpétuelles négociations. Ces structures révèlent les capacités d'adaptation des femmes en fonction des contingences (internes et externes) et des besoins exprimés. Ce chapitre va aussi nous conduire vers une fonction nouvelle chez les femmes en milieu associatif à savoir « les femmes courtiers en développement ».

Chapitre préliminaire

Déroulement des enquêtes et outils d'analyse

Il est clair que c'est la production de données empiriques qui permet d'obtenir les résultats, ainsi la pertinence et l'intérêt de celle-ci trouvent sa source dans les résultats des premières enquêtes faites dans les quartiers de Pikine Guinaw Rail et de la cité Hamo IV.
Ce qui a retenu notre attention durant l'observation participante c'est de voir apparaître une structure où s'additionne un ensemble de moyens et de stratégies qui permettent la réalisation d'actions urbaines. Ainsi, lors des entretiens, nous avons voulu pousser plus loin notre analyse, d'abord pour comprendre le fonctionnement de ces structures associatives, qui sont leurs adhérentes et qui justifie leur participation.
Il s'agira aussi d'identifier leurs intérêts et de voir pourquoi elles se mobilisent dans les activités communautaires, comment s'opère le choix des membres et voir si les femmes n'ont pas d'autres liens en dehors des associations.
Devant une telle richesse d'informations, une observation participante s'est avérée incontournable. Aux résultats tirés de cette dernière, viendront s'ajouter l'interprétation des récits de vie et guides d'entretien qui seront administrés à notre population d'étude.
Lors de la collecte des données, nous allons utiliser indifféremment différentes techniques d'investigation.

1. L'observation participante

Dans le cadre d'une recherche action, nous avons travaillé pendant cinq (5) ans avec les femmes au sein des associations mais aussi avec la population des quartiers choisis. Nous nous sommes fait une place dans ces quartiers, tout en respectant leur logique et leur mode de vie. Nous nous sommes toutefois préservée de toute familiarité excessive.
A ce niveau, il est important de faire une précision sur la nécessité de préserver la confidentialité des personnes enquêtées. Dès lors, pour respecter l'anonymat des dites personnes, nous avons changé tous les noms et supprimé toutes les fonctions.
De même, certains passages qui seraient susceptibles de jugement de valeurs ont été supprimés pour mieux mettre en exergue l'objectivité et la valeur scientifique de ce travail. Les personnes rencontrées nous ont donné leur accord pour diffuser leurs photos dans cette thèse.

2. Les récits de vie

Quatre-vingt-sept (**87**) **récits de vie** ont été effectués et répartis de la manière suivante :

- dix (**10**) avec des chefs de quartiers ;
- six (**6**) avec les imams ;
- vingt (**20**) avec les femmes résidant dans les quartiers étudiés mais qui n'appartiennent à aucune association ;
- dix (**10**) avec les femmes des autres groupements ;
- trente (**30**) avec les relais des associations : ces personnes seront triées dans le lot des membres des associations qui ne font pas partie du bureau et qui travaillent directement avec la population locale ;
- onze (**11**) avec les femmes leaders au sein des associations.

Ces récits de vie vont nous permettre d'apprécier la mobilité des femmes et l'évaluation de leurs réalisations en termes d'activités concrètes, de déterminer la perception des populations sur les activités communautaires et le processus d'installation des populations.

Il s'agira de voir le processus de leur intégration dans cet espace urbain marginalisé, l'influence de cette intégration sur leurs nouveaux rôles, les stratégies en matière de gestion urbaine, la signification de l'appartenance à un réseau et l'implication dans une organisation associative.

3. Le guide d'entretien

Un guide d'entretien ouvert est administré à cent quatorze (**114**) personnes. L'administration du guide d'entretien n'a pas été un moment facile à cause des rendez-vous manqués, du manque d'assiduité et des entretiens interrompus à la suite d'un imprévu ou d'un coup de fil. Le téléphone portable a été un élément perturbateur on était tout le temps interrompu et il fallait attendre la fin de la conversation pour continuer ou même parfois reprendre les entretiens car par distraction, les réponses pouvaient aussitôt changer.

Les entretiens duraient en moyenne entre 15 à 20 minutes, on parvenait à faire 3 entretiens par heure pendant la matinée. Par contre l'après-midi, il n'était pas facile de réunir du monde. Après deux mois de terrain, mes interlocuteurs ont accepté d'éteindre leur téléphone durant les entretiens.

Le guide d'entretien utilisé n'est pas tout à fait le même que celui administré aux fondateurs des quartiers. Toutefois certains thèmes vont sûrement revenir au cours de l'entretien.

Dans le guide, certaines questions se sont inspirées de la grille d'analyse d'**HARVARD** (Moser, 1989) notamment sur **la théorie de trois rôles** (productif, reproductif et communautaire).

L'objectif visé dans l'utilisation de cette grille est de visualiser comment se combinent ces rôles et quelle est l'influence d'un rôle sur l'autre.

Les autres thèmes abordés dans le guide sont :

- la question de la marginalité urbaine, l'habitat précaire, la pauvreté et le vécu urbain ;
- la question de l'organisation des femmes autour de réseaux et leur implication dans des organisations associatives ;
- la question de la participation, les stratégies élaborées face à la crise et les contributions à la gestion du cadre de vie et à l'environnement urbain ;
- la question de l'analyse genre et les nouveaux rôles des femmes ;
- la question de la corrélation entre le niveau d'instruction et les capacités d'initiative des femmes.

Des entretiens vont être menés parallèlement au sein du quartier pour recueillir l'avis des habitants, leurs contributions ou interventions dans le cadre de la gestion de leur quartier. Comme le souligne le professeur Yapi-Diahou (2003), « *les milieux marginalisés constituent un environnement où se trouvent plusieurs protagonistes représentant des intérêts parfois contradictoires ou concurrentiels* ».

Il s'agit de la population locale censée bénéficier des effets positifs tirés des activités communautaires :

- les quatre (**4**) **hommes fondateurs des quartiers**. En effet, le chercheur ne peut pas mener une enquête dans un milieu sans pour autant connaître et cerner les conditions de naissance et d'évolution du cadre qu'il veut étudier ;
- les six (**6**) responsables des Associations Sportives et Culturelles de jeunes ;
- les vingt (**20**) hommes du quartier tous pères de famille et vivant en ménage.

Ensuite, nous avons le personnel administratif local dont :

- les deux (**2**) Préfets des départements ;
- deux (**2**) Adjoints au Maire ;
- deux (**2**) Directeurs d'école ;
- deux (**2**) Médecins de district.

Tableau 3 – Tableau récapitulatif des outils administrés et des personnes rencontrées

Outils	Acteurs	Pikine	Guédiawaye	Nombre
Guide d'entretien	Membres du bureau	8	8	16
	Membre simple	30	30	60
	Préfet	1	1	2
	Adjoint Maire	1	1	2
	Directeur d'école	1	1	2
	Médecin	1	1	2
	Hommes du quartier	10	10	20
	Fondateurs du quartier	2	2	4
	ASC jeunes	3	3	6
Total guide d'entretien		52	52	114
Récits de vie	Chef de quartier et/ou adjoint	5	5	10
	Imam/ Muezzin	3	3	6
	Femmes qui habitent dans le quartier et n'appartiennent à aucune organisation	10	10	20
	Femmes leaders au sein des associations	7	4	11
	Femmes des autres groupements du quartier	5	5	10
	Relais des associations	17	13	30
Total récits de vie		47	40	87

4. Unité d'observation

Nous avons d'abord les femmes au niveau du ménage, ensuite l'organisation féminine au niveau du quartier.
Il paraît cependant important d'élaborer les catégories de femmes avec lesquelles nous avons travaillé. D'abord, retenons qu'elles sont toutes des soutiens de famille.
Ensuite, la catégorisation a été définie à partir de critères ci-dessous :

– femmes polygames ;
– femmes monogames ;
– célibataires ;
– femmes vivant seules (veuves ou séparées).

L'appartenance à un ménage polygame ou monogame sera aussi un élément pertinent pour comprendre l'engagement des femmes dans l'espace public.

Chapitre 1

Étude descriptive et analyse comparée du Réseau des Associations féminines de Pikine Guinaw Rail et du Groupement Deggo Defar de Hamo IV

> « *L'irruption du mouvement associatif dans l'espace social sénégalais est une réponse à la faillite de politiques rurales et urbaines incapables de trouver des solutions aux crises multiformes qui ont secoué le milieu rural, de créer des emplois durables et bien rémunérés et d'organiser un cadre de vie adéquat.*
> *Le mouvement associatif est également le résultat d'une prise de conscience par les secteurs populaires de la nécessité d'agir concrètement et efficacement dans les divers secteurs où ni l'État ni ses démembrements n'arrivent à atteindre les résultats escomptés* »[25].

Dans ce chapitre nous allons analyser la composition, le fonctionnement et la gestion quotidienne des organisations. Parallèlement, nous allons mener une étude comparative entre deux structures qui, malgré leurs différences, ont des éléments en commun. Si les organisations étudiées se situent en zones périurbaines dans la banlieue dakaroise, le niveau d'instruction, l'adhésion des membres et la composition vont être des éléments déterminants dans la comparaison que nous allons vous proposer.

Au vu de la prolifération du mouvement associatif depuis un moment au Sénégal, il nous semble utile, avant d'entamer l'étude descriptive, de faire un détour sur l'émergence du mouvement associatif et ses formes actuelles.
Le mouvement associatif ne constitue pas un phénomène nouveau au Sénégal. Toutefois son développement et son évolution restent étroitement liés aux événements qui ont marqué les dernières décennies du vingtième siècle.
La fin de « l'État paternaliste » (Bayart, 1990), l'avènement du multipartisme accompagné d'un vent de démocratisation, vont conduire à une plus grande implication des populations dans les politiques des gouvernants.

---

[25] *Sénégal, pour une vision politique, économique et sociale,* SOS Faim, Éditions Action pour le développement, 1996.

À cet effet, on assiste à une participation plus musclée et orientée des populations autour de mouvements associatifs et le développement de la société civile.

La crise économique des années '70, l'échec des Politiques d'Ajustement Structurel et la « *faillite de l'État* » vont davantage justifier le développement des organisations associatives au Sénégal.
Dans ce contexte de crise aux multiples facettes, les habitants de ces quartiers vont se mobiliser autour d'organisations formelles ou informelles (Wade, 2002 ; Bop, 2002) aux fins de trouver des réponses ou des solutions alternatives.
En ce sens, il s'est avéré nécessaire au préalable d'aborder l'histoire des associations au Sénégal dont l'analyse révèle trois (3) phases.

– Tout d'abord, les mouvements associatifs ont vu le jour bien avant la crise urbaine. Au début de la migration, nous avons assisté, à Dakar, à l'émergence d'associations (Antoine, 1990) à connotation ethnique, villageoise ou religieuse. Ces structures avaient pour mission essentielle de faciliter l'accueil, l'intégration et l'insertion des nouveaux venus. C'était également un cadre d'entraide, de solidarité et de préservation des valeurs culturelles du village. En effet, le quartier regroupait très souvent les originaires d'un même village ou d'une même ethnie. Le chef de quartier était souvent le premier à s'installer en ville, il facilitait et organisait la venue des autres. Il avait aussi pour rôle de faciliter l'insertion socioéconomique des migrants (Fall, 1991). Du côté des hommes comme des femmes, il était créé une organisation pour le développement du village et du quartier en ville. L'esprit d'entraide, d'échange et de don était à la base des relations. Une caisse de soutien était mise sur pied pour financer tous les événements, moyennant une cotisation mensuelle des membres. Les premières formes de tontine y ont vu le jour. De même, on y notait le dynamisme des femmes dans les activités lucratives, éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques.

– Ensuite, avec l'aggravation de la crise économique, l'échec des politiques d'ajustement structurel[26], il s'en est suivi le « délogement »[27] des populations. Dans des conditions qui ne sont pas des meilleures et confrontées à un déficit en infrastructures et équipements, les populations vont s'installer dans la banlieue comme solution alternative. Elles vont créer leurs quartiers et leur attribuer des noms qui renvoient à leurs villages d'origine, à leurs histoires, à leurs héros, à leurs guides religieux ou confréries.

---

[26] Suite aux déséquilibres macro-économiques, le Sénégal s'est engagé depuis 1979 dans un processus d'ajustement ordonné de son économie. Ce choix dépendait de la mise en œuvre de programmes économiques et financiers pour les périodes de 1979-1991 et 1994-2000 avec les institutions de Breton Woods. Les objectifs fondamentaux assignés à ces programmes étaient le rétablissement des grands équilibres, la maîtrise de l'inflation et la réalisation d'une croissance économique saine et durable.

[27] C'est une politique qui vise à lutter contre la concentration de la population ou d'infrastructure dans une seule zone. En ce sens, un plan de déplacement est proposé en créant d'autres zones d'habitation par exemple.

Confrontées à de sérieuses difficultés, les associations, qui jouaient le rôle d'insertion et d'intégration en ville, vont changer d'orientation. Les quartiers n'accueillaient plus seulement les originaires d'un même village, mais les « déguerpis » de Dakar ville et d'anciens locataires voulant devenir propriétaires. Les habitants comptaient parmi les couches les plus défavorisées de la capitale : manque de revenus, analphabétisme, etc.

Les associations vont dès lors développer des stratégies de lutte contre la pauvreté et le chômage. En ce sens, elles vont développer des activités génératrices de revenus et rechercher des financements auprès des partenaires du Nord. Une économie caractérisée de « débrouille » (Dione, 1994), d'« informelle » ou « solidaire » (Guérin, 2003) va voir le jour.

Dans cette même dynamique, le rôle des femmes a été remarquable. Elles sont devenues, par la force des choses, des « soutiens de famille » (Bissiliat, 1996) et assument certaines charges au niveau du ménage.

Cette situation va introduire un début de changement dans les relations homme/femme et ainsi favoriser la présence des femmes dans des espaces jusque là réservés exclusivement aux hommes.

– Enfin, la crise économique va davantage accentuer le déficit d'engagement de l'État pour l'équipement des quartiers pauvres. La privatisation de certains services de base (eau) allait avoir des répercussions négatives sur le cadre de vie des populations des banlieues.

  Pour y faire face, les habitants sont obligés d'ajouter à leur agenda en matière de lutte contre la pauvreté, la gestion de leur environnement et de leur cadre de vie. Dès lors, il fallait mener au sein des associations des initiatives et projets en matière de gestion urbaine pour équiper le quartier et améliorer le cadre de vie.

Dorénavant, les activités génératrices de revenus, en sus de la prise en charge domestique, servent à l'entretien du quartier et à une modeste contribution pour l'entretien ou l'installation de structures communautaires : école communautaire, mosquée, bornes fontaines… Grâce aux financements des ONG du Nord, et de partenaires du développement comme le PNUD (avec son Programme de Lutte contre la Pauvreté), certaines associations ont pu bénéficier de subventions pour concrétiser leurs actions communautaires. Même si les moyens ont souvent fait défaut, les associations ont pu se débrouiller et participer à l'aménagement des quartiers.

Dès lors de nouvelles alternatives s'imposent aux structures associatives traditionnelles telles que décrites plus haut. N'étant plus en mesure de trouver des réponses adéquates aux problèmes rencontrés en ville (Niang, 2000), elles se trouvent dans l'obligation « *de modifier et d'élargir la gamme de leurs interventions* » (Bop, 2004).

Perçues au départ comme le lieu de prolongement ou de reproduction de la structure familiale ou villageoise, ces associations vont réorienter leur mobilisation et leur engagement communautaire pour un mieux être collectif. Ce contexte allait dès lors favoriser l'émergence de nouveaux types d'associations.

Ces structures auront désormais pour mission le développement et la recherche de solutions aptes à combler les « limites de l'État » et à venir à bout de la précarité vécue par les populations.
Grâce à leur nouvelle vocation de développement, les associations vont initier des projets sociaux et économiques et embrasser des secteurs tels que l'alimentaire, l'alphabétisation, la formation, l'éducation et la participation communautaire.
La société civile viendra à la rescousse pour compléter ces modes d'actions. Elle sera le porte-parole des populations dans leur combat pour l'égalité, la justice et la reconnaissance des droits humains.
Dans ce contexte de mobilisation générale, où tous les acteurs de la société civile ont été impliqués et à tous les niveaux, la participation des femmes a particulièrement retenu notre attention.
Comme nous l'avons souligné précédemment, les femmes étaient limitées à la sphère domestique dans la société traditionnelle sénégalaise. Dorénavant, ces femmes vont créer des structures adaptées à leur environnement, répondant à leurs préoccupations et besoins. À travers ces cercles, elles jouissent sans contrainte d'une écoute, d'une liberté et d'une marge de manœuvre.
Toutefois la reconnaissance formelle d'une association, en tant que structure morale, requiert des conditions et des procédures à remplir.
Dans la perspective de mieux cerner la participation des femmes et d'analyser le processus d'émergence des associations, nous avons choisi de travailler avec deux (2) organisations de femmes :
– le Groupement Deggoo Defar situé à Hamo IV ;
– le Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail.

Afin de faciliter l'écriture nous avons choisi d'abréger les dénominations des associations citées : **GDD** pour le **Groupement Deggoo Defar** et **RAF/PGR** pour le **Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail**.

1. Organisation et gestion quotidienne des associations : un mélange de formel et de non formel

> « *Les associations en milieu urbain sont évolutives … leurs formes et leurs objectifs changent pour s'adapter aux exigences sociales et institutionnelles de leur environnement en constante transformation, ainsi qu'aux opportunités nouvelles que celui-ci leur offre* »
>
> (Niang, 1989).

Cette citation, extraite des travaux du professeur Abdoulaye Niang, constitue un prétexte pour analyser le fonctionnement des organisations féminines ciblées et leur capacité d'adaptation.
Nous partirons du principe selon lequel la reconnaissance formelle d'une association en tant que structure morale requiert un certain nombre d'éléments.
L'exposé ci-dessous va nous permettre de considérer les organisations choisies comme des associations légales ayant une reconnaissance officielle. Toutefois,

certaines pratiques relevées lors de notre observation participante nous font avancer l'opinion selon laquelle ces associations constituent un mélange de formel et de non formel. En effet, de par leur statut juridique, les associations se présentent comme des structures formelles, mais leur mode de fonctionnement décèle des pratiques non formelles qui souvent constituent la base de leur réussite.
Sur le terrain nous avons rencontré des associations sans statut juridique et qui pourtant fonctionnent correctement. Selon les responsables des associations, la reconnaissance juridique n'est qu'un moyen de bénéficier des subventions et des appuis extérieurs. Par cette pratique, elles arrivent à contourner les conditionnalités du « système » et bénéficier ainsi des rentes du développement.

1.1. Conditions de naissance et statut des associations

Le **Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail** (**RAF/PGR**) est régulièrement inscrit au registre du commerce sous le numéro 1102809/février 2000. Son siège se trouve à cheval entre Guinaw Rail Nord et Guinaw Rail Sud. Comme le montre la photo ci-dessous, c'est une maison louée dans ce quartier qui sert de lieu de rencontre aux femmes.
Il est important de souligner sa fonction sociale qui au-delà de sa fonctionnalité, fait l'objet de plusieurs intérêts inavoués.

Au début de notre thèse, grâce à un financement du Programme Pikine-Dagoudane-Anvers, le Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail (RAF/PGR) a pu louer le 1er niveau de cette maison pour en faire son siège. Il est constitué de cinq (5) chambres, d'un salon et d'une cuisine. Trois (3) chambres servent de grenier

pour stocker les produits transformés ou non transformés. Les deux (2) autres font office de bureau, répartis comme suit : un (1) pour le Réseau et un autre pour le Comité de coordination pour le développement de Pikine Guinaw Rail.
C'est dans le salon que s'organisent les réunions, les rencontres, les séminaires de formation et autres activités. Il sert également d'arbre à palabre en ce sens que les femmes en ont fait « un espace où tout est permis, tout est dit », où elles se sentent libérées de toutes contraintes et du regard de l'autre.
C'est aussi un espace convivial où elles fixent des rendez-vous qui ne sont pas toujours liés à leurs activités dans le Réseau. Grâce à cet espace équipé d'ordinateurs, de téléphones, où elles affichent les photos de leurs partenaires du Nord et des personnalités politiques prises lors de leurs activités, elles acquièrent plus d'importance et de reconnaissance dans leur cercle familial, dans la rue et au-delà. Elles ont désormais une carte d'identité qui leur ouvre des portes et leur donne une certaine autorité et reconnaissance au sein de leur communauté.
Leur appartenance à ce Réseau est dès lors doublement symbolique. C'est au sein de cet espace que les femmes font preuve de leur potentiel et usent de la ruse pour coopter la rente au développement. C'est aussi dans cet espace que les femmes se font un carnet d'adresses et tissent ainsi un tissu relationnel assez dense. C'est également un lieu où les partis politiques et les élus locaux recrutent leurs militants.
Les charges du loyer devenant de plus en plus excessives, la commune d'arrondissement de Guinaw Rail Nord va leur octroyer en 2006 un terrain de 300 m². Le Programme Pikine-Dagoudane-Anvers, en qualité de partenaire privilégié, va leur attribuer un financement de 45 millions pour la construction du local. Suite aux conditions de financement, ce local devra abriter l'ensemble des structures communautaires existant à Guinaw Rail. Il s'agit notamment de toutes les associations de développement communautaire de base qui se trouve à Guinaw Rail dont :

– le Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail ;
– le RAF/PGR ;
– les ASC ;
– les GIE ;
– les Écoles Communautaires de Base ;
– les Associations de Personnes Handicapées ;
– les Artisans ;
– les Daharas (les écoles d'enseignement arabe) ;
– les Associations de Lutteurs.

Dans le plan du bâtiment en construction toutes ces organisations énumérées ci-dessus se verront attribuer un espace, ce que nous avons d'ailleurs constaté lors de notre visite sur ces lieux en décembre 2008, moment où cette photo a été prise.

Dans ces locaux sont également prévus, une salle de conférence, une salle d'exposition, un restaurant communautaire qui facilitera l'écoulement des produits alimentaires mis en vente par l'unité de transformation des produits locaux du Réseau.
Ce programme va aussi prendre en charge le fonctionnement en eau, en électricité, le téléphone, les frais bancaires, les frais de déplacement, les frais du personnel (femme de ménage, gardien, secrétaire, assistante, financier, coordinateur), les frais de fourniture et de bureau, ainsi que les frais liés à l'investissement dans certaines activités (éducation, santé, culture, sport, environnement), la radio communautaire, la formation et le fonctionnement des organes.
Comme annoncé précédemment, le Réseau est situé dans les zones de Guinaw Rail Nord et Sud qui constituent des quartiers « flottants ou irréguliers » et sont à chaque hivernage victimes d'inondation.
La majorité de ses habitants vivent en-dessous du seuil de pauvreté, avec un taux d'analphabétisme très élevé et de forts taux d'activités informelles.
Le RAF/PGR nous a été présenté comme un Réseau qui réunit en son sein 55 Groupements d'Intérêt Économique (GIE). Nous avons mené un recensement pour vérifier l'exactitude de ces données et les résultats[28] obtenus nous donnent des chiffres contradictoires.

Tableau 4 – Liste des GIE membres du RAF/ PGR dont la Présidente est détentrice d'un récépissé

Nom du GIE	N° récépissé	Année de création
Aissatou Mbaye	91-A-2100	1991
Yalla Aagna	94-B-1157	1994
Kay Bakh	94-B-4223	1994

[28] Cf. Annexe : Recensement des GIE qui composent le RAF/PGR.

Kebaal	97-B-1576	1997
Nassroulahi	98 -B -454	1998
Manko liggey Guinaw Rails	98 –B- 1861	1998
Bokk Khelat	98-B-427	1998
Yayi Seex de Guinaw Rail	98-B-1299	1998
Fonk Deukeundo	99 -B -695	1999
Dey Bakh	99-B-848	1999
Juubo and Liiguey	99-B-2069	1999
Takku Liguey	99-B-581	1999
Marche Rail	2000-B-1386	2000
Dieuf Dieul de Guinaw Rail	2000-B-718	2000
Bokk Ligey Jappante	2000 -B- 1344	2000
And Liguey Dieum Kaname	2000-B-279	2000
Joko	2000 -B- 372	2000
Pastef	2000-B-339	2000
Takku Liguey	2001-B-1647	2001
Bëëg sa Jëkër Dego	2002-B-1668	2002
Bok Diom Darou Marnane	2002-B-1681	2002
Bok Jom ak Xalaat	2002-B-1589	2002
Saagal sa Bope	2002-B-1568	2002
Dara dji Mansour	2002-B-1774	2002
Bok Jom SIPS	2003 –C- 3869	2003
Sope Mame Diarra Bousso	2003-C-4365	2003
Deggo	2003-C-3210	2003
Sope Khadim	2004-C-12819	2004
Yaye Ji	2004-C-16453	2004
Teranga Marche Xaranka	2004-C-18246	2004

Sur les cinquante-cinq (55) GIE annoncés par les membres du Réseau, seuls trente (30) GIE nous ont été présentés et bénéficient d'un statut juridique. Des vingt-cinq (25) autres GIE restants, quinze (15) ne sont pas détenteurs de récépissé mais fonctionnent dans le Réseau au même titre que ceux qui ont un statut juridique. Pour les dix (10) autres, nous n'avons jamais pu rencontrer les membres, encore moins obtenir un élément prouvant leur existence.

En effet, le fonctionnement du Réseau tourne autour d'un groupe restreint de femmes, au tissu relationnel très dense et qui constitue le cerveau du Réseau. Comme nous le verrons par la suite, ces femmes vont aussi être présentes sur le champ de la rente du développement. Elles sont devenues des « coutiers en développement » et ne laissent aucune chance aux hommes.

En décembre 2008, suite à une visite dans le cadre de notre travail de terrain, nous apprenons que quatre (4) autres GIE ont rejoint le Réseau il s'agit:

Nom du GIE	N° récépissé	Année de création
Taku ligey gorgorlu	2008-A-2100	2008
farlu mango	2008-B-1157	2008
kay bakh 2	2008-B-4223	2008
Sope mame diarra 2	2008-B-1576	2008

1.1.1. Conditions d'adhésion au Réseau

Pour qu'un GIE soit membre, il faut qu'il soit constitué d'au moins dix (10) personnes. Cependant, comme souligné par une responsable du Réseau des femmes de Pikine:

> « *Une fois que le GIE regroupe dix (10) membres, le Réseau peut l'accepter provisoirement en attendant qu'il ait une reconnaissance officielle* »
> (A.F, membre du Réseau des associations féminines de Pikine Guinaw Rail)

Nous avons compris que derrière cette acceptation provisoire il y avait un intérêt en jeu. Le nom du GIE est dès lors mentionné parmi les membres officiels. Il pourrait bénéficier d'un prêt jamais attribué et que les leaders, cerveau du Réseau, peuvent détourner et utiliser pour leurs activités personnelles. Le remboursement du prêt est toujours effectué au nom du GIE. Il arrive souvent que le Président du GIE utilisé comprenne le manège et devienne complice.
Cette situation explique l'acceptation des GIE sans statut juridique et même leur participation dans les activités du Réseau car ils ont une reconnaissance sociale. Dans ces structures où les liens de parenté, de voisinage occupent une place primordiale, la crédibilité d'une structure dépend d'abord de la personne qui est à la tête de la structure et des relations que les membres ont entre eux. Comme l'explique ce membre :

> « *Le Réseau résulte de la fusion de plusieurs associations à but lucratif (GIE). Ces associations sont nées du fait que les femmes cherchaient des moyens pour sortir de la pauvreté.*
> *Il y avait des activités de femmes qui tournaient autour du financement, mais chaque association travaillait dans son coin.*
> *Avec l'arrivée du Programme Élargi de Lutte contre la Pauvreté (PELCP) dans la zone de Pikine, notre quartier a été retenu dans le lot des quartiers les plus pauvres de Dakar. Une fois éligible à ce programme, le PELCP a constaté qu'il lui serait difficile de travailler séparément avec toutes les Organisations Communautaires de base (OCB*[29]*) qui existaient dans le quartier.*
> *C'est ainsi que le programme a attiré notre attention sur la pertinence de créer une fédération de groupements. C'est à partir de ce moment que nous nous sommes réunies. Nous étions 24 OCB (Daayira, GIE*[30]*, GPF*[31]*, Mbootay*[32]*, Natt*[33]*, Ndawtal*[34]*, etc.)* »
> (A.F).

Le Réseau est né grâce à ce programme des Nations Unies initié dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'objectif étant d'avoir des interlocuteurs restreints et fiables. Sur recommandation du PNUD les femmes chargées des projets de développement au niveau du Ministère de la Femme et de l'Action Sociale vont tenter de regrouper les associations de ces quartiers en un Réseau. Au Sénégal, depuis 1999, les Organisations Communautaires de Base (OCB) reçoivent un appui des institutions de la coopération qui a pour objectifs :

– le renforcement des capacités organisationnelles du mouvement associatif féminin se concrétisant par la mise en place de ce réseau ;
– le renforcement des capacités d'administration et de gestion des activités des organisations de base ;
– le renforcement des techniques et technologies par la mise en œuvre d'un plan de renforcement axé sur différents modules.

Au sein du Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail (RAF/PGR), nous constatons le « savoir-faire ». Ce terme est lié aux activités menées par les femmes au sein du réseau. Nous avons les techniques de transformation et de

---

[29] Cette structure est composée de personnes habitant dans le même quartier qui se sont réunies dans le but de mettre sur pied une structure de développement.
[30] Groupement d'Intérêt Économique.
[31] Groupement de Promotion Féminine.
[32] Association ou regroupement de femmes.
[33] On appelle « *Natt* », l'acte de donner sa cotisation. C'est ainsi que les femmes ont pris l'habitude d'appeler leur moment de rencontre pour donner leur cotisation « Natt ».
[34] Don lors d'événements heureux.

conservation des fruits et légumes, fabrication de savon, d'animation participative et de supervision, de teinture-sérigraphie-batik, de micro-jardin et d'aviculture (spéculation pondeuse). Par ces activités[35], les femmes vont approfondir leurs connaissances et offrir aux autres membres la possibilité d'apprendre et d'être formés aux techniques acquises, l'objectif étant de développer les capacités des femmes et améliorer la qualité de la production.
Le Réseau en tant que structure va réunir les GIE qui existent dans les zones de Guinaw Rail Nord et Sud. Cette idée de fusionner les GIE prônées par les leaders n'est pas totalement partagée par l'ensemble des femmes. Pour les femmes du Groupement Fell Yeggo de Pikine Guinaw Rail c'est une perte d'autorité et une limite de leurs champs de pouvoir. Cette situation explique pourquoi, au cours des enquêtes, nous avons jugé utile de recueillir le discours de ces femmes afin de connaître les véritables raisons de ce refus de fusionner. Nous reviendrons largement sur ce GIE qui au départ ne faisait pas partie de notre échantillon mais qui a particulièrement retenu notre attention.

1.1.2. Fonctionnement des organisations

Au niveau du fonctionnement, le RAF/PGR devrait être le lieu de rencontres et d'échanges de trois mille (3 000) femmes. Ce nombre avancé contraste avec les données recueillies sur le terrain. En effet, l'observation participative nous a permis d'identifier que seule une quarantaine de femmes vient travailler régulièrement au niveau des unités de production[36].
L'unité la plus permanente est l'unité de transformation des céréales locales (mil, maïs...) en couscous et dérivés. Ces femmes au nombre de vingt (20) s'organisent pour venir à tour de rôle selon un calendrier bien planifié. Par groupe de cinq (5), elles se répartissent les activités de l'achat à la transformation et du conditionnement à l'emballage dans des sachets.
Les unités de fabrication de poupées et de teinture sont aussi très importantes dans les activités du Réseau mais les membres ne participent pas régulièrement.

Concernant les membres qui siègent dans le bureau du RAF/PGR, seules trois (3) femmes viennent au siège presque tous les jours de 9h30 à 14h00. Il s'agit de la Présidente du Réseau (au cas où elle n'a pas voyagé à cause de son commerce), de la secrétaire (malgré ses problèmes de santé) et enfin de la responsable de la mutuelle de santé (la plus assidue).
Dans le cadre de leurs responsabilités, ces dernières ne perçoivent pas de salaires ; leurs déplacements et communications lors des missions ne sont pas toujours couverts par la trésorerie du RAF/PGR. Cette absence de prise en charge affecte la transmission des informations et la convocation des membres ; d'ailleurs nous y reviendrons plus amplement lors de l'étude de la section réorganisation et gestion des conflits.

---

35 Cf Annexe : Tableau récapitulatif des unités de production au sein du RAF/PGR
36 Cf Annexe : Tableau récapitulatif des unités de production au sein du RAF/PGR.

Nous avons poussé l'investigation plus loin pour essayer de comprendre les raisons qui justifient le faible taux de présence des membres dans les activités du Réseau. Les entretiens ci-dessous ont été recueillis auprès de six (6) femmes membres du Réseau et au moment où le marché de Waranka[37] battait son plein entre onze (11) heures et midi. Le marché est bondé et animé par les cris « *aux voleurs* », les marchandages, les mélodies pour attirer les clients et les disputes des vendeurs à l'étalage car leurs marchandises sont piétinées. Les femmes interviewées font partie des vendeurs à la sauvette, qui sont aux aguets des agents de la police municipale. Cette dernière, complice de ce jeu, fait semblant par moment de ne pas les voir sous prétexte de recevoir en fin de journée leur part ou pourboire. Ces dames d'une quarantaine d'année étalent sur les trottoirs leurs marchandises interdites à toute vente par la mairie. Pendant que l'une d'entre elles fait sa vente à la sauvette, les autres m'invitent à poser mes questions et ensemble elles vont donner leurs réponses car, semble t-il, elles ont les mêmes opinions sur certaines questions. C'est au milieu des bruits et du marchandage que, finalement, se sont déroulés les entretiens qui ont vite pris une autre tournure à cause de la descente de policiers municipaux. Malgré tout, nous avons pu recueillir leurs sentiments sur la question.

> « *Je ne peux pas arrêter mes activités personnelles pour rester du matin au soir au service du Réseau. Ici, les femmes ont leurs activités personnelles, celles qui se présentent régulièrement ont une autre personne qui travaille pour elles. Moi je ne peux pas me le permettre car je gagne peu…* »
> (N.D., membre du RAF/PGR).

> « *… Aller tous les jours au siège sans recevoir un salaire à la fin du mois c'est mauvais pour moi. Je dois faire du "teus-teus", c'est-à-dire me débrouiller pour nourrir mes deux enfants et mon mari qui est malade et mieux il est au chômage forcé depuis trois (3) ans*, réplique de K.D. »
> (K.D., membre du RAF/PGR).

> « *… Dans tous les cas ce qu'on peut espérer gagner avec les activités du Réseau est trop insuffisant pour subvenir à nos besoins si on a une famille nombreuse à nourrir. Il faut impérativement que les femmes sachent qu'on ne peut se contenter du Réseau. Je m'acquitte correctement de mes cotisations, je peux bénéficier de prêts pour mes activités personnelles… à quoi bon…* (Sursaut général) »
> (N.T, membre du RAF/PGR).

[37] Marché très animé situé à Pikine Guinaw Rail.

Il ressort de ces entretiens que l'adhésion des femmes est très souvent motivée par l'obtention de prêts pour le financement d'activités personnelles. Nous reviendrons plus loin sur cette opinion.

Quelques caractéristiques essentielles opposent le **Groupement Deggoo Defar** (**GDD**) au **RAF/PGR**. Nous avons les conditions de création du Groupement, le niveau scolaire des membres, le cadre de vie et les conditions socio-économiques. Le GDD, à l'opposé du RAF/PGR, n'est pas une fédération de GIE de femmes. Le Groupement Deggoo Defar a été enregistré sous **le numéro 98 B 1915 du 31 décembre 1998 à Dakar**.
Comme le montre les photos ci-dessous lors de la réunion préparatoire de leur assemblée générale, le GDD regroupe des femmes qui habitent la même cité et qui ont librement adhéré au Groupement.

Réunion préparatoire de l'Assemblée Générale du Groupement Deggo Defar à Hamo IV

Présentation du bilan du Groupement Deego Defar. Étaient présents, les membres du bureau et les représentants des blocs

Présentation du bilan du GDD

Toutefois, l'architecture de cette cité (Hamo IV) permet de distinguer les habitants. En effet, les maisons sont construites en blocs de couleurs différentes. Si dans le RAF/PGR les femmes sont identifiées à partir du nom de leur GIE, par contre au sein du GDD, elles le sont, c'est à partir de la couleur de leur bloc. La cité Hamo IV a vu ses premiers habitants s'installer à partir de 1986. Les relations entre les habitants étaient quasi inexistantes. L'individualisme auquel s'est ajoutée la méfiance va caractériser pendant un moment le vécu des habitants.
D'après les propos de N.S du Groupement, certaines femmes dès leur arrivée « *ont tenté de briser la glace* » :

> « *Les femmes ont senti le besoin de se connaître et ont timidement créé des liens. C'est ainsi que nous avons monté les premières organisations (mbootaay et dahiras), qui étaient des structures informelles mais leur durée de vie a été très courte* »
> (N.S., membre du GDD).

Il est important de préciser que le caractère non formel de ces structures n'a pas été la cause de leur échec. La raison c'est l'inexistence d'un lien social et d'une personne de confiance en mesure de guider le groupe. Ces organisations n'ont pas survécu car les habitants de la cité avaient encore besoin de temps pour se familiariser avec leur nouveau milieu. Venant d'horizons différents, les mentalités et les habitudes n'étaient pas les mêmes, chacun se méfiait de l'autre. Ces femmes, d'un niveau scolaire moyen[38] (la majorité est scolarisée), n'étaient pas encore conscientes de l'importance ou de l'utilité d'une organisation communautaire.
Un terrain aussi vierge et neutre, où les habitants sont en train de trouver leurs marques, constitue la proie ou le « gagne pain » des « courtiers en développement ». Ces derniers vont tenter de pénétrer cet espace, mais ils ignoraient qu'au sein même de cette cité habitaient des femmes qui ont les mêmes objectifs qu'eux. En effet, les courtiers au développement ont du pouvoir grâce à leur rôle de médiation et de courtage. Ils vont ainsi tenter d'initier un projet pour ces femmes dont ils seraient les grands bénéficiaires.
Le quartier est en grande majorité peuplé de femmes dont le quart n'a pas d'occupation professionnelle stable. Elles ont leurs propres activités pour subvenir à certains besoins familiaux quoique la majorité des femmes ait des maris salariés.
Cependant, « les courtiers en développement » (Olivier de Sardan, 2000) ne vont pas laisser passer une occasion pareille. Par leur implantation dans l'arène locale et en leur qualité d'acteurs sociaux ils savent comment profiter des ressources extérieures provenant de l'aide au Développement comme le démontre le récit ci-dessous.

> « *Un jour nous avons reçu la visite d'une délégation dirigée par des hommes qui voulaient que notre quartier monte une organisation de femmes pour bénéficier d'un programme d'alphabétisation.* »
> (N.S., membre du GDD).

[38] Profil des membres actifs au sein des associations. Cf. Annexe.

L'intégration des Femmes au Développement était le programme à la mode et les « courtiers en développement » vont vouloir profiter de cette occasion pour tenter de mobiliser les femmes du quartier.

> « *…Comme je suis la griotte du quartier, ils sont venus me voir pour que je passe l'information dans le quartier. Ils m'ont dit qu'ils voulaient aider les femmes en facilitant l'accès à l'alphabétisation et mettre sur place des projets de développement.* »
> (N.S., membre du GDD).

La stratégie des courtiers consiste à assurer l'interface entre les femmes destinataires du projet et les institutions de développement (Bierschenk, Chauveau et De Sardan, 2000). En leur qualité d'acteurs sociaux, ils sont censés être l'interprète, le facilitateur ou l'intermédiaire entre la population locale et les structures qui financent les activités de développement local.

> « *C'est ainsi que j'ai fais du porte à porte pour réunir les femmes et discuter avec elles.* »
> (N.S., membre du GDD).

Cette délégation avait ignoré un détail sur le profil sociologique des habitants du quartier. En effet, contrairement à Pikine Guinaw Rail, la cité Hamo IV présente une population féminine assez hétérogène et scolarisée. Ces femmes vont, à leur tour, user de leur capacité et de leurs relations avec les partenaires au développement pour s'accaparer et ensuite s'approprier les profits de la rente au développement.

> « *Par ce porte à porte la majorité des femmes ont émis l'idée que si elles décident de s'organiser ce n'est pas pour être sous la tutelle de personnes qui n'habitent pas dans la cité et qui veulent venir instaurer encore des lois… y en a déjà assez dans nos maisons… !* »
> (M.B., membre du GDD)

Cette situation nous interpelle sur le rôle et le pouvoir des « courtiers en développement ». Les travaux réalisés par Blundo (1995) sur l'interaction entre les courtiers en développement et l'aide extérieure sont au centre de notre analyse et viennent en appui à notre problématique. Ces « filtres de l'aide » en « drainant les flux de l'aide extérieure » et « en canalisant les demandes locales d'assistance », « en les traduisant en langage compréhensible pour les développeurs » sont devenus des personnes incontournables sans lesquelles toute initiative locale risque d'être vouée à l'échec sans lesquelles l'aide internationale pourrait ne pas aboutir. Ils maîtrisent le champ des opérations de développement financées par l'aide extérieure. Ils sont parvenus à tisser un fort réseau social et bénéficient ainsi d'un énorme pouvoir.

En refusant qu'une tierce personne n'habitant pas le quartier joue le rôle d'intermédiaire auprès d'éventuels partenaires extérieurs, les femmes vont tenter de se mobiliser par elles-mêmes. Cette présence étrangère a eu le mérite de les faire sortir de leur mutisme et de briser la méfiance entre elles.
C'est ainsi que les femmes de la cité, ayant compris le jeu des courtiers, vont prendre les devants et user de leur influence pour mobiliser les habitants. Une réunion de sensibilisation est vite organisée pour expliquer aux femmes de la cité l'intérêt d'un tel projet. Mais les femmes initiatrices n'ont pas dévoilé aux habitants l'enjeu d'une telle initiative. Le fait de bénéficier des financements des projets de développement sans passer par cette délégation était une chance pour ces femmes. Précisons au passage que lors de nos entretiens, aucun des membres n'a dévoilé les sources de financement de leurs activités, excepté les cotisations des membres. D'après les membres, ce Groupement n'a jamais bénéficié de financement provenant de partenaires étrangers. Toutes les réalisations initiées dans le quartier ont été entièrement financées par les cotisations des membres et les bénéfices des activités génératrices de revenus.

> « *N'ayant pas dans notre assemblée une femme compétente en la matière pour nous orienter, nous avons pensé nous rapprocher des femmes d'un niveau d'instruction assez élevé et habitant dans la cité.*
> *À vrai dire le contact n'existait pas mais tout le monde savait qui est qui. Nous nous sommes rapprochées d'une monitrice d'économie familiale à la retraite qui va occuper le poste de Présidente, d'une assistante sociale qui est devenue la secrétaire administrative, et d'une informaticienne à la retraite, qui travaillait au Ministère des finances pour gérer le poste de trésorier.*
> *Une assemblée générale a été organisée dans la cité, avec la bénédiction de nos maris et ces femmes ont été désignées aux postes nommés précédemment.* »
> (N.S., membre du, GDD).

Il est important, à ce stade, de donner une **explication sociologique sur le choix porté sur les femmes qui vont être les leaders de ce Groupement**.
D'abord la Présidente se trouve être la personne la plus âgée du groupe (66 ans en 2009). Dans la société sénégalaise, quelque soit l'ethnie ou le groupe d'appartenance, le droit d'aînesse occupe une place centrale. Par conséquent la Présidente incarne la sage du groupe, doit veiller au respect des normes et à l'entente du groupe, doit régler les conflits et prendre des décisions en cas de désaccord. Par son charisme et sa personnalité, elle est le symbole de la raison, de l'honnêteté et de la confiance. Par sa sérénité, elle rassure et assiste les membres même en dehors du cadre de l'organisation.
Ces différents rôles et attentes de rôles que les membres de son groupement lui confèrent se prolongent jusque dans les foyers où elle intervient par moment dans les ménages en difficulté. Au-delà de ces aspects, nous pouvons ajouter les compétences professionnelles de cette personne. Assistante sociale de la première

génération, elle a servi dans différents ministères. Dans son parcours professionnel, elle déclare avoir été décorée de la Légion d'Honneur en 1999 par l'ancien Président de la République Abdou Diouf. Ce symbole la valorise davantage et impose le respect. Elle a été une responsable politique qui a bénéficié des avantages du système. Ce sont autant de prestiges qui la placent au sein d'un riche réseau de relations, qu'elle sollicite chaque fois qu'elle en a besoin.
Ensuite la secrétaire administrative, présente une carrure qui impose le respect, le sérieux, la rigueur, la compétence et la disponibilité. Son encadrement et son appui pourraient hisser le groupement au rang des organisations communautaires de base les plus convoitées par les partenaires. Les projets qu'elle a initiés et les résultats obtenus font la particularité de ce groupement comparé aux autres. Cette dame est également une militante avérée de l'actuel Parti au pouvoir (PDS). Grâce aux fonctions occupées dans les ministères clés elle a pu acquérir de l'expérience et un capital social très important. Elle est aussi une militante engagée pour l'amélioration de la condition des femmes.
Enfin la trésorière, une comptable à la retraite. Comme nous l'avons souligné plus haut pour la Présidente, elle aussi impose le respect de par son âge. C'est une dame effacée, pieuse et humble, qui apparaît très détachée des biens matériels. Telle est la personne type à qui il faudra confier les comptes. Les réunions se tiennent dans la cour de sa maison. Sa fonction de comptable pendant vingt-cinq (25) ans va beaucoup aider le Groupement dans la gestion des comptes.
Les raisons énumérées ci-dessus ont été déterminantes dans le choix des femmes leaders. Il faut toutefois noter que ce processus de sélection a été fortement influencé par la secrétaire à l'organisation. En effet, après avoir repéré et observé les personnes choisies, elle a pu faire des propositions au groupe.

1.2. La nature des organisations

Dans les deux organisations étudiées, si l'on se réfère aux statuts juridiques, nous nous trouvons face à des associations de développement, c'est-à-dire intervenant et œuvrant pour le développement social et économique de leurs communautés de base. Les récits sur le processus de création de ces organisations montrent cependant une diversité de buts poursuivis :

– d'abord économique à travers la recherche d'un capital pour financer les activités ;
– ensuite social, par le développement des membres et l'intégration à des projets de développement (alphabétisation, formation) ;
– culturel, enfin (tisser des liens, organisation de « *mbootaay* »).

On observe cependant des sous-types que nous caractérisons de buts explicites et plus spécifiques.
Le **RAF/PGR** regroupe en majorité des femmes qui ne sont pas originaires de la région de Dakar. Avec la crise, elles ont quitté les régions de l'intérieur, les villages pour s'installer dans la région de Dakar. Ce mouvement, qualifié de phénomène migratoire, nous allons l'aborder dans la section sur le peuplement de Pikine dans la troisième partie. Ces femmes partagent des valeurs culturelles et sociales et sont originaires, soit du même village, soit de villages proches.

Le Réseau des femmes va développer en son sein des sous-types d'organisations telles que les associations d'épargne, la mutuelle de santé et la coopérative d'habitat. En effet, ces buts explicites reflètent le niveau de vie de ces populations et leurs aspirations à l'amélioration de leur cadre de vie. Nous reviendrons plus amplement sur ces considérations.

Contrairement au RAF/PGR, les femmes du **GDD** où les femmes ont grandi en milieu urbain et ont été scolarisées, elles ont pour la plupart des maris fonctionnaires. Certaines d'entre elles viennent des villages pour rejoindre un mari ou une famille proche.

La cité Hamo IV est une zone d'implantation et l'intégration sociale pourrait être l'une des explications à la base de la création du GDD. Ici se développent des sous-types psychoaffectifs notamment par l'adhésion aux *dahiras* et la participation aux tontines.

Lors de notre premier passage dans cette cité, le besoin le plus exprimé a été la nécessité de se réunir pour mieux se connaître. Comme le montre l'entretien ci-dessous avec la secrétaire administrative, qui recoupe les points de vue des membres fondateurs :

> « *Lors de notre première AG, nous avons distribué un questionnaire à l'assistance pour identifier les besoins. On a essayé de nouer des tissus de solidarité et développer l'entraide. Pour y parvenir, nous avons initié des activités de loisirs pour attirer des membres.* »
> (M.B., membre du GDD)

Ce discours, trop simpliste, ne reflétait pas, les véritables raisons qui ont poussé les femmes à s'organiser au sein de structures associatives. Les vrais mobiles apparaissent si on remonte plus loin dans le discours des femmes. En effet, quand les « courtiers en développement » sont venus dans la cité pour tenter de mobiliser les femmes, ces dernières ont compris qu'il y avait de l'argent à prendre. C'est ainsi que, sous l'impulsion des hommes, elles vont s'organiser en conséquence pour mieux défendre leurs intérêts.

> « *On se rencontrait pour discuter. Par la suite on a décidé de monter une mutuelle. On s'est rendu compte qu'il y avait une grande partie de la population environnante qui était analphabète, ou bien des femmes qui ne travaillaient pas. On s'est demandé qu'est-ce qu'on pouvait faire pour elles ?* »
> (M.B., membre du GDD)

Cet entretien vient confirmer la question centrale lors de la création de ce Groupement qui était : comment bénéficier d'éventuels prêts pour mener des activités et augmenter les revenus des membres ? En d'autres termes, comment joindre l'utile à l'agréable, question fondamentale sur laquelle bute le **RAF/PGR** tout comme le **GDD**.

L'idée de monter une mutuelle vient de la secrétaire administrative, fonction qu'elle cumule avec celle de responsable de projets. Par ses aptitudes, elle va tenter de

réorganiser et d'orienter le groupement en tenant compte des divers intérêts au sein du groupement. Entretemps la cité s'est agrandie avec l'arrivée d'autres habitants. Par contre, le niveau socio-économique des habitants a suivi la courbe inverse. En effet, face à une urbanisation effrénée et une crise économique aigüe, certains propriétaires vendent ou mettent en location leurs maisons. Nous assistons, dès lors, à l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale, avec d'autres logiques, d'autres enjeux et d'autres besoins. La présence de femmes analphabètes ou de niveau scolaire très bas est visible dans cette nouvelle catégorie. Cette recomposition de l'espace de la cité va aussi provoquer une restructuration de l'organisation et des activités du Groupement. Face à d'autres enjeux les leaders du Groupement vont adopter de nouvelles stratégies.

> « *Ainsi on a mis sur pied une caisse, on a capitalisé des fonds et on a financé ces femmes. On a fonctionné en mutuelle. Nous avons des daayiras et nous organisons des causeries religieuses…* »
> (M.B., membre du GDD)

Toutefois, l'implication aux activités du groupement est un travail bénévole. Les membres ne reçoivent ni frais de transport, ni rémunération comme l'explique O.T :

> « *Dès le départ, nous avons précisé que, si un jour le groupement allait disparaître, ses biens seraient dédiés aux œuvres sociales.* »
> (O.T., membre du GDD).

La même situation est aussi constatée au sein du **RAF/PGR**, les membres ne bénéficient pas non plus de rémunération. Cependant, certains frais qui ne seraient pas réclamés dans le bureau du **GDD** sont immédiatement remboursés au risque de soulever des conflits. Cette situation peut s'expliquer par le degré de précarité et du niveau de vie dans ces organisations où la situation socio-économique est différente. Dans le GDD, les membres ont déjà un minimum de stabilité financière. Grâce à leur niveau scolaire ils ont un esprit de dépassement qui les prédispose au bénévolat. Pour eux, tout service rendu ne doit pas se solder impérativement par une rémunération. 40 % des femmes du GDD sont salariées et, même si elles sont soutien de famille, elles n'assument pas à part entière les charges économiques du ménage sauf à de rares exceptions près. Celles qui siègent au niveau du bureau sont conscientes de l'importance du bénévolat dans ce groupement. C'est la raison pour laquelle ces femmes donnent une priorité à la relation humaine et au travail accompli plutôt qu'à la relation économique qui, à leurs yeux, reste accessoire, du moins c'est le sentiment qu'elles laissent croire.

> « *Une association qui n'a pas de source de financement stable à part la maigre cotisation de ses membres ne peut pas se prévaloir de verser des salaires à ses membres. Il ne s'agit pas d'une relation entre employeur et employés, mais plutôt de gens qui se*

> *réunissent pour arriver à un objectif commun même si les intérêts restent divergents.* »
> (K.L., membre du GDD).

Par contre, à Pikine, certaines femmes sont exaspérées par les interminables disputes au sujet du remboursement des dépenses effectuées pour le compte du Réseau. Par exemple, à l'approche des réunions, la secrétaire est chargée de téléphoner aux membres pour les informer de la date retenue. Il arrive que la caisse ne dispose pas d'assez de fonds pour assurer cette charge. Mais quand arrive le moment du remboursement cette dette est vite oubliée, niée et finalement classée.
D'autres membres estiment que le RAF/PGR devrait être en mesure, de manière exceptionnelle, de payer un salaire à quelques femmes du bureau qui assurent le travail administratif et qui n'ont de ce fait plus le temps pour mener parallèlement une activité économique. En ce sens, la stratégie du bureau est de demander aux organismes d'assurer pendant la durée du projet, un salaire ou un désintéressement à quelques membres identifiés auparavant. Cette rémunération suscite beaucoup de jalousie entre les membres car chacun voudrait en bénéficier. Par conséquent, les femmes vont demander à occuper des postes pour lesquels elles n'ont pas les compétences requises.
Pour ces femmes « soutien de familles », l'idée de bénévolat n'est pas conforme à leur statut ni à leur situation socio-économique.

> « *Dans la vie, et particulièrement en ville rien ne s'offre tout se paie. Tout travail effectué doit être rémunéré à la sueur de son front.* »
> ((F.T., membre du RAF/PGR)

Malgré cette divergence de perception sur le bénévolat, les femmes s'accordent à dire que l'appartenance à un mouvement collectif réduit l'angoisse et l'incertitude. Elles savent que leurs moyens financiers pris isolément ne leur permettent pas d'atteindre un développement personnel satisfaisant.
Nous pensons que *le regroupement communautaire, l'alliance des femmes peut-être perçu comme une stratégie aux fins de profiter des moyens du groupe et favoriser un enrichissement personnel. L'associativité peut dès lors être considérée comme une ressource de promesse, un lieu d'accaparement.*

1.3. Composition et structure des organisations

Il s'agit ici de parler de l'organigramme des associations, de leur mode de composition et du déroulement de leurs rencontres.

1.3.1. Analyse des organigrammes du RAF/PGR et du GDD

Le **Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail** (**RAF/PGR**), comme nous l'avons déjà dit, est le regroupement de trente trois (33) Organisations

Communautaires de Base (OCB) constituées en Groupement d'Intérêt Économique (GIE).

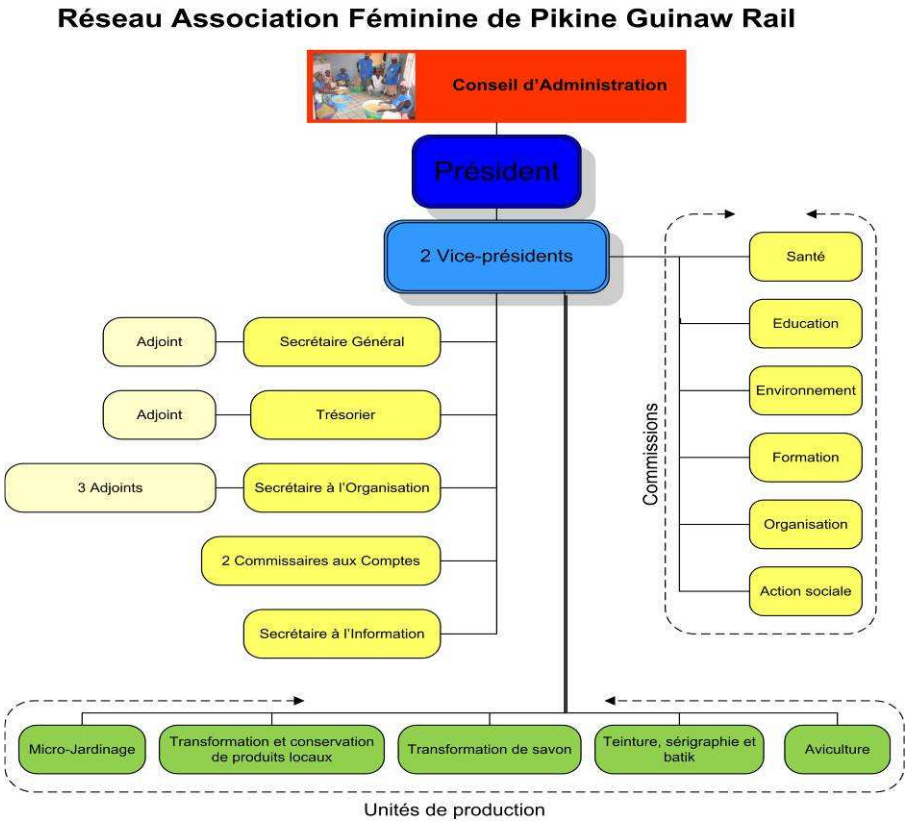

Le Réseau a à sa tête un Conseil d'Administration composé par les Présidentes des GIE[39]. Il est doté d'un (1) Bureau qui est constitué comme suit :

– une (01) Présidente choisie parmi les présidentes des groupements ;
– deux (02) vice-présidentes ;
– une (1) secrétaire générale et son adjointe ;
– une (1) trésorière et son adjointe ;
– une (1) secrétaire à l'organisation, et ses trois adjointes ;
– une (1) secrétaire à l'information ;
– deux (2) commissaires aux comptes.

À l'instar du GDD, il est important de préciser, à ce stade, les raisons sociologiques qui ont motivé le choix des membres du bureau.

La Présidente du RAF/PGR intervient depuis 1994 dans le développement communautaire. Dans ce milieu, elle a capitalisé beaucoup d'expérience et jouit d'un réseau de relations très dense. Par conséquent c'est une femme très impliquée dans le courtage au développement. Elle est également très respectée par les

[39] En annexe, voir le tableau des GIE qui composent le RAF/PGR.

hommes qui la sollicitent pour le financement de leurs projets. Grande organisatrice des activités de la **quinzaine de la femme**, elle est une personne ressource à la fois pour le Ministère de la femme, les ONG locales et nationales et les organismes de financement extérieur. Elle a été à l'origine de la présence du PNUD et des services du Ministère de la Femme dans ce quartier. Elle savait que la fusion de tous les GIE en un Réseau fort produirait beaucoup plus de résultats dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de développement d'activités économiques.
C'est grâce à elle que le RAF/PGR a pu bénéficier de l'appui institutionnel et financier d'organisations internationales. Par ses relations du Nord, elle a pu initier des jumelages avec les associations basées en Europe. De ce fait, le Réseau a pu bénéficier de l'appui financier et technique de la coopération décentralisée. Convaincue des avantages qu'offre la rente au développement, elle n'hésitera pas à se convertir en courtier de développement.
Elle souhaite cependant se retirer du Réseau depuis 2005, suite à des querelles internes et surtout à cause de ses activités personnelles. Mais le conseil d'administration du RAF/PGR s'y oppose et mène une campagne auprès des membres qui exigent la démission de la Présidente. Pour le conseil d'administration, si le Réseau tient encore c'est grâce à elle et à ses nombreuses relations.
Mais ses activités commerciales et ses nombreuses responsabilités en dehors du Réseau l'empêchent d'avoir une présence régulière. Cet argument est habilement utilisé par les membres frustrés qui cherchent le départ de la Présidente d'où les jugements négatifs portés sur sa personne.
Il convient cependant de préciser que les velléités de démission de la Présidente sont sans fondement. C'est une simple manière de mesurer l'assentiment des membres à son égard. Mais également son pouvoir et son degré d'influence.
La trésorière est analphabète et n'a jamais fait l'école publique. Malgré tout, c'est à l'unanimité des membres qu'elle a été élue à ce poste qu'elle gère depuis sept (7) ans sans le moindre problème. Âgée de cinquante-trois (53) ans, son visage impose le sérieux et sa religiosité est remarquable. Depuis l'âge de dix (10) ans, ses parents l'ont initiée au commerce. C'est par l'expérience qu'elle a acquis des notions de comptabilité. Elle se vante d'avoir initié une nouvelle forme de comptabilité qu'elle enseigne à ses amies. Selon elle, Dieu et son guide spirituel Serigne Cheikh Ahmadou Bamba[40] de la ville sainte de Touba l'assistent dans sa mission. Par son côté mystique, elle a le respect des femmes qui la craignent par moment ; elle devient un élément incontournable.
La première vice-présidente est le seul membre du Réseau à avoir fait des études jusqu'en classe de première secondaire. Par son niveau d'instruction, elle présente l'image de la femme intellectuelle. Dans le cadre des rencontres pour l'élaboration de projets ou la recherche de partenaires, sa présence est très souvent déterminante. Durant les réunions elle rédige souvent les procès-verbaux en cas d'absence de la secrétaire.

Ces trois (3) femmes sont des militantes politiques très engagées et dirigent au sein de leur quartier les sections féminines du parti au pouvoir. Par ce réseau politique, elles sont redoutables et très respectées. Elles ont de l'influence et aident les cas

[40] Fondateur du Mouridisme.

sociaux grâce à leurs réseaux politiques. Par ce biais elles recrutent de nouveaux militants et financent la transhumance politique (amener les femmes de l'opposition dans leur parti).

Le Réseau comprend les commissions ci-après : Santé, Éducation, Formation, Organisation, Action sociale, Environnement. Chaque commission est dirigée par un responsable et élabore un programme d'activités soumis au bureau.
Chaque GIE envoie deux (2) représentantes qui vont siéger dans les commissions. Mais, elles sont rarement présentes. Les membres présents ont le statut de relais du Réseau et travaillent directement avec les membres de leur organisation de base (GIE).
En même temps ces relais travaillent avec les habitants du quartier pour les intégrer dans leurs activités. Mais tous les habitants du quartier ne sont pas intéressés par les activités du Réseau. Certains sont beaucoup plus préoccupés par leurs activités personnelles. Toutefois, il faut admettre que les habitants se mobilisent quant l'activité du Réseau touche directement l'amélioration de leur cadre de vie.

Les Unités de production sont les suivantes : le micro-jardinage, la transformation et la conservation des produits locaux (fruits et légumes, céréales locales), la transformation du savon, la teinture sérigraphique et le batik, l'aviculture (spéculation pondeuse).
À l'instar des commissions, chaque GIE va envoyer deux (2) membres qui vont le représenter dans les différentes unités de production. Après leur formation, ces représentants vont retourner à la base pour former les membres de leurs organisations. Ces derniers vont à leur tour organiser des sessions de formation gratuite pour les habitants du quartier qui désirent entreprendre et apprendre des activités. C'est ce processus est qualifié de « **savoir-faire** » des femmes.

Le **Groupement Deggoo Defar** (GDD) est composé des habitants des cinq (5) blocs de la cité Hamo IV[41] : Orange, marron, vert, jaune 1, jaune 2.

Groupement Deggoo Defar (GDD)

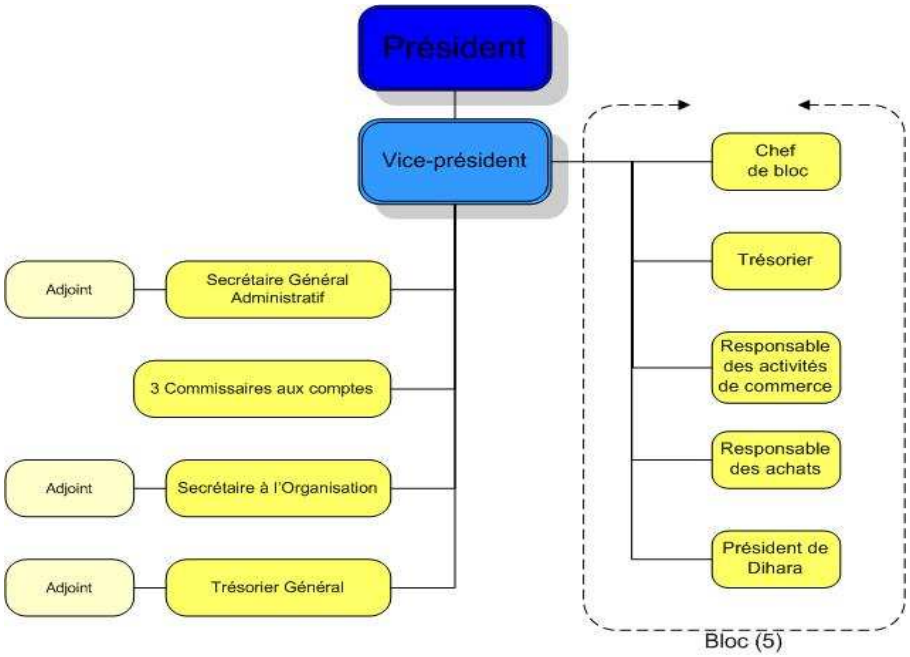

Le Groupement a un bureau composé comme suit :
- une (1) Présidente ;
- une (1) vice-présidente ;
- une (1) secrétaire générale (administrative) et son adjointe ;
- une (1) trésorière générale et une trésorière adjointe ;
- trois (3) commissaires aux comptes ;
- une (1) secrétaire à l'organisation et son adjointe.

À côté du bureau le Groupement est réparti en Blocs ; chaque bloc a un chef, une trésorière, une responsable des activités de commerce, une responsable du groupement achat, des présidentes de *dahiras* Mouride[42] et Tidiane[43] et leurs trésorières.

---

41 Cf. Annexe : Carte de la cité Hamo IV avec les blocs.

42 Les Mourides sont les adeptes du Mouridisme qui est une confrérie dont le guide spirituel est Serigne Ahmadou Bamba Mbacké, avec Touba comme ville religieuse.

43 Les Tidianes sont les adeptes de la Tidiania, confrérie dont le guide El hadji Malick avait choisi Tivaouane comme ville.

1.3.2. Déroulement des rencontres

Au sein du **Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail** (**RAF/PGR**), les rencontres entre le bureau et les Présidentes de GIE sont fixées d'avance pour le vingt (20) de chaque mois. Cependant, dans la réalité, les rencontres se tiennent rarement à cette date car les femmes ont des programmes imprévisibles :

> « *La date du vingt (20) de chaque mois est difficilement respectable. Même si nous le voulions, il arrive des imprévus qui font que par moment si on maintient cette date, on risque de ne pas atteindre le quorum. Beaucoup de femmes préfèrent envoyer leur cotisation et ne pas assister à la réunion car elles ont des contraintes. Il serait mieux de fixer la date au fur et à mesure et ne pas imposer une date.* »
> (A.K, membre du RAF/PGR).

> « *Ces rencontres sont aussi le moment pour le GIE de verser sa cotisation de 2 500 FCFA (provenant de la somme des cotisations de ses membres), de rembourser son prêt (dans le cadre du financement des activités génératrices de revenus qu'il initie avec ses membres à la base), de solliciter de nouveaux prêts pour ses membres, de discuter des programmes d'activité des commissions, des problèmes rencontrés et du partenariat avec les ONG, mairie et autres, etc.* »
> (A.K)

Derrière ce discours trop officiel, et qui revient fréquemment dans les récits des membres, se cachent d'autres pratiques. À leur manière, les membres vont, parallèlement, instaurer des modes de fonctionnement qui cadrent mieux avec leur vécu quotidien et leurs activités.
En effet, au lieu de se présenter le jour de la réunion, certains membres, sous prétexte de contrainte de temps, remettent leurs cotisations à un tiers pour le versement auprès de la trésorière. Il arrive des cas où ce tiers, confronté à un problème urgent, utilise l'argent avec l'espoir de le rembourser avant l'échéance. Mais il n'est pas souvent facile pour une personne sans revenus fixes de respecter les délais. Par conséquent, les cotisations n'arrivent jamais à temps et les arriérés s'accumulent au fil du temps. Cette situation ne favorise guère le financement d'autres activités et va même jusqu'à geler les prêts ; elle est également source de querelles et disputes. En ce sens, les femmes rencontrent d'énormes difficultés à mener des activités car si les GIE ne remboursent pas entièrement leurs dettes, il est évident que de nouveaux prêts ne peuvent être accordés.
Il arrive aussi que des membres viennent assister à la réunion mais ne disposent pas d'argent pour cotiser.

Lors des séances de versement auxquelles nous avons assisté, les membres présents en profitaient pour vendre leurs marchandises et récupérer leur argent. C'est également le moment des disputes et des règlements de compte.
Les activités du réseau étaient à peine abordées. Les GIE sont beaucoup plus intéressés par l'argent que par les questions d'organisation. Nous reviendrons sur cet aspect dans la section sur la capacité de maîtrise des contraintes.
En effet, les commissions n'ont pas de programmes déterminés et fonctionnent uniquement selon les activités des partenaires : Ministère de la Femme, Mairie et ONG (Quinzaine de la femme, semaine de l'alphabétisation, etc.).
Les unités de production, par contre, en fonction de leurs activités et des commandes reçues, se réunissent par groupe pour travailler. S'il n y a pas de commande le siège du réseau est presque vide. Seule l'unité de transformation des céréales locales bénéficie de commandes régulières, d'où une présence assez stable.
Mais, globalement, dans les différentes unités, le taux de participation est faible, c'est seulement cinq (5) personnes sur trente (30) qui se réunissent. Les commissions ne collaborent pas, chacune développe son programme.
Les responsables des commissions devraient normalement effectuer des rencontres mensuelles pour évaluer leurs activités et discuter des problèmes rencontrés. Malheureusement, depuis que le Réseau existe, ces rencontres ne se sont jamais tenues, à l'exception des moments de demandes de prêts. Même les rencontres avec les habitants du quartier, censés bénéficier du « savoir-faire » des responsables de commissions, se tiennent par affinité et très souvent de manière informelle.
Dès l'annonce d'un éventuel financement, les femmes rappliquent aussitôt au siège dans l'unique dessein de rappeler qu'elles sont encore des membres actifs du Réseau.
Tandis qu'au sein du **Groupement Deggoo Defar** (**GDD**), le planning des rencontres était respecté durant les premiers mois qui ont suivi la création du groupement. Selon la trésorière :

- le cinq (**05**) de chaque mois, les trésorières des blocs ont pour mission de collecter les cotisations de leurs membres respectifs. Le montant global est ensuite versé chez la trésorière générale ;
- le dix (**10**) du mois, chaque chef de bloc se réunit en compagnie de ses membres. C'est le moment pour recenser les doléances et les demandes de prêts individuels. Dans ces réunions de blocs, des stratégies ont été mises en œuvre pour mieux capter l'attention des femmes et les intéresser davantage aux activités du groupement ;
- le quinze (**15**) du mois une réunion est organisée à l'attention du bureau et des chefs de blocs. C'est l'occasion pour ces derniers d'exposer les doléances recueillies. C'est également le moment de verser les cotisations et de faire les emprunts.

Les prêts sont individuels au sein des blocs. Chaque membre exprime son besoin au chef de bloc. Ce dernier fait la somme de l'ensemble des demandes et fait un emprunt au sein du bureau. Les chefs de blocs reçoivent une somme globale et font les répartitions une fois arrivés dans leur bloc. Le crédit octroyé est remboursé le dix (10) du mois avec un différé de deux (2) mois. Ce crédit est différent du crédit d'équipement (achat de matériel). Nous y reviendrons dans la section des actions

intraverties des groupements. Un membre ne peut pas bénéficier en même temps de deux prêts.
Chaque bloc gère son petit GIE. En ce sens le groupement a commencé à faire du microcrédit avec un fond de roulement de 200 000 FCFA par bloc.
Ce planning des rencontres a pu être respecté au tout début, mais, de nos jours, le groupement souffre du manque d'assiduité de ses membres. Les réunions sont vides, seuls les membres déterminés continuent à être présents. Les cotisations sont régulières, même si certaines ne cotisent pas à temps.

L'on constate de manière générale que, de plus en plus, ce qui intéresse les membres ce n'est plus le fait de se rencontrer pour discuter des problèmes du quartier.

> « *Nos problèmes personnels nous préoccupent de sorte que nous avons du mal à s'en faire pour les autres… Que chacun se débrouille… le groupement doit donner une priorité aux problèmes personnels et le financement des projets des membres. Voilà la nouvelle mission que devrait avoir ces organisations, c'est-à-dire des banques de prêts et sources de financement.* »
> (K.L, membre du GDD).

En conclusion, nous estimons que l'accentuation de la crise, loin de renforcer des liens de solidarité, va plutôt développer un individualisme basé sur le profit et l'accaparement. Ce qui comme nous le verrons dans la section ci-dessous va impérativement influencer et déterminer l'adhésion et la sélection des membres.

2. Adhésion et sélection des membres

Nous allons identifier le processus de sélection et d'adhésion des membres au sein des organisations féminines. L'adhésion peut se faire par divers processus : degré d'affinité, appartenance à une même identité familiale, ethnique, confrérique, recommandation. Toutefois, nous tenons à préciser que dans les deux (2) organisations étudiées, nous sommes en présence d'associations plus visibles de l'extérieur. Ce constat fait suite à notre analyse sur leurs conditions de naissance. En effet, grâce à leurs aptitudes et relations, les leaders vont tenter de s'imposer de l'extérieur pour gagner la confiance des partenaires financiers et des membres de la communauté. En ce sens, elles rassurent et imposent facilement un projet auquel tout le monde voudrait adhérer. Supplantant les hommes qui s'enrichissaient à partir de la rente au développement, les femmes leaders vont prendre des initiatives pour se passer de la tutelle et former leur propre organisation. À partir de leurs réseaux de relations avec les ONG et les partenaires Nord, elles vont ainsi se transformer en agents de développement pour capter les financements de la coopération. Elles deviennent dès lors des « courtiers en développement ».

2.1. Le recrutement plurilocal

Au sein du **Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail** (**RAF/PGR**), nous avons un mode de sélection que nous pouvons qualifier de recrutement plurilocal.
La plurilocalité peut être définie comme « un ensemble de quartiers, villages ou d'institutions différents, en nombre plus ou moins important, regroupés au sein d'une même agglomération urbaine ». Cette définition pourrait être appliquée au RAF/PGR qui regroupe trente trois (33) GIE au sein des communes d'arrondissement de Pikine Guinaw Rail (Nord et Sud).
Les premiers bénéficiaires des avantages qu'offre cette structure, sont d'abord les membres, étant entendu que les retombées des projets de quartiers initiés par le Réseau sont profitables à l'ensemble des habitants de la localité et même au-delà.
Il faut noter que le mode de recrutement des membres du Réseau n'est pas le même que celui appliqué au sein des GIE pris isolément.
En effet, nous avons constaté que dans la majorité des GIE, le mode d'adhésion est fortement lié à l'appartenance à un même village ou ethnie. Les femmes sont, pour la plupart, originaires d'un même village. Elles sont presque arrivées au même moment en ville, y ont vécu et rencontré les mêmes difficultés. Elles ont partagé des moments et ont les mêmes repères culturels. Elles sont souvent réunies autour d'une femme « *yaayu mbootay* »[44].
Cette dernière est la personne morale et la Présidente du GIE. C'est autour d'elle que tout se construit, se négocie et se décide.

Le mode de recrutement observé à l'intérieur des GIE peut s'expliquer de la manière suivante :
Pikine est une zone qui accueille une population issue en grande partie de la migration. Au sein du RAF/PGR, les femmes déjà membres d'un GIE n'ont d'autre choix que de suivre la Présidente et d'adhérer au Réseau. C'est ainsi que les Présidentes de GIE en adhérant au RAF/PGR font au même moment adhérer leurs membres. Ainsi le GIE dans son ensemble devient membre à part entière du réseau, ce qui ne l'empêche toutefois pas de poursuivre les activités de son GIE en dehors du Réseau.
Ainsi, en réunissant toutes les forces vives de cette localité, le PNUD pensait parvenir à mieux centraliser l'action des femmes dans le développement et aboutir ainsi à de meilleurs résultats. Cependant, les réalités du terrain montrent que ces objectifs n'ont pas été atteints.
Si les associations étaient pour la plupart des regroupements de ressortissants d'un même village, la crise leur a imposé la nécessité de s'adapter. Alors les associations

[44] Cette expression signifie la mère du groupe. C'est d'habitude la femme la plus âgée du groupe, ou bien celle qui est arrivée la première en ville et qui a organisé la migration des autres ou les a accueillies et a facilité leur intégration. Son tissu relationnel et son pouvoir économique font qu'elle a de l'influence sur le groupe. Sa reconnaissance au village à travers les dons qu'elle envoie régulièrement pour l'ensemble du village fait qu'on lui donne également un respect en ville comme au village.

ont changé d'orientation pour se constituer en GIE. Cette capacité d'adaptation et de reconversion, permet de les caractériser comme des associations évolutives.

2.2. Le recrutement unilocal

Par contre dans le Groupement **Degoo Defar** (GDD) le mode de recrutement utilisé peut-être qualifié d'unilocal : « *Il s'agit d'associations dont les membres se recrutent à l'intérieur d'un même et unique quartier ou espace de travail ou d'étude, celui en l'occurrence où est domicilié le siège social. Ici, l'impact de l'association ne déborde pas du cadre du quartier ou des démembrements de l'institution concernée…* ».

À la cité Hamo IV, les habitations sont construites sous forme de blocs de couleurs différentes et les membres du groupement sont recrutés à l'intérieur de ces mêmes blocs.

Ce sont les habitants d'un même quartier qui ont souhaité s'unir pour tisser des relations entre eux et s'organiser autour d'une structure.

En effet, les habitants de la cité ne viennent pas tous d'un même village, ne sont pas tous issus de l'exode rural. La plupart habitaient à Dakar, ils étaient locataires dans d'autres quartiers de la ville ou vivaient dans la grande famille.

Certains salariés de l'État ont profité des avantages offerts par la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) pour acquérir une maison dans cette cité. C'est ainsi que les premiers habitants sont venus s'y installer. Par la suite, ceux qui ont racheté les maisons des fonctionnaires ou des locataires sont venus les rejoindre. Ces derniers viennent en général des quartiers « déguerpis » de Dakar ou du milieu rural. Ils ont pu racheter ou louer une maison et se sont installés dans la cité. Cependant selon une habitante de la cité,

> « *Personne n'est originaire de Dakar, nous venons tous d'un village…* ».
> (B.K, membre du GDD).

Ce type de peuplement a fait que les habitants venus d'horizons divers ont senti le besoin de se regrouper et de vivre en communauté. Nous assistons, dès lors, à ce qu'on pourrait assimiler à un « processus de re-communautarisation ». Ces populations de communautés, de cultures et de pratiques différentes vont partir de leur différence pour construire une nouvelle communauté, sans pour autant rejeter leurs acquis culturels. C'est par ce processus que les femmes ont pu s'unir et évoluer dans des organisations sans offenser ni renier les particularités et les différences qui se dégagent par moment dans les comportements et attitudes des uns et des autres. Par ce processus également, nous assistons à un échange d'expériences et de pratiques qui vont donner naissance à de nouvelles stratégies pour faire face à certaines difficultés. Nous assistons ainsi à un phénomène qu'on pourrait nommer la « diversité dans la solidarité ».

Enfin, ce qui est fascinant dans ce processus de « re-communautarisation », c'est la capacité des populations à se reconstruire à partir des normes de stratifications sociales communes à l'ensemble de la société sénégalaise à quelques différences près selon les ethnies. On retrouve le droit d'aînesse, les « relations de don et contre don », les alliances, les rôles et statuts des femmes et des hommes.

Dans la cité Hamo IV, le mode de recrutement des leaders du GDD a été le système « bouche à oreille ». Ce système s'est mis en place auprès des femmes qui étaient déjà liées par des relations soit politiques soit religieuses ou simplement amicales. Par affinités, ces femmes vont à leur tour informer d'autres femmes de la cité. C'est par la suite que les autres femmes du quartier vont adhérer pour ne pas être en marge, mais aussi parce qu'elles trouvent le projet doublement intéressant.
D'abord, l'appartenance et l'identification à une structure permettent aux femmes de lutter contre l'individualisme et de créer des liens sociaux.
Ensuite, c'est une occasion pour les femmes de développer un réseau social et d'avoir la possibilité d'accéder à des ressources humaines et financières. Ces deux (2) éléments ont donné aux femmes les moyens et les capacités de pouvoir mener des activités communautaires.
C'est ainsi que le recrutement à l'intérieur des blocs a été facilité par la campagne de sensibilisation menée par la secrétaire de l'organisation. Elle avait pour mission de faire du « porte à porte » et d'informer les femmes sur les avantages et profits attendus du statut de membres. Le crédo étant : « *unies nous serons plus fortes et pourrons contribuer à améliorer notre cadre de vie et nos revenus* ». La campagne d'adhésion fut un succès car, même les habitants des cités environnantes, ont voulu intégrer le groupement. Cet engouement fut aussi une source de motivation pour les hommes de la cité qui vont créer à leur tour leur association. Les habitants nouvellement arrivés dans la cité, ont bien apprécié le type d'organisation trouvé sur place et sans méfiance se sont approchés des responsables de bloc pour s'inscrire. Il convient de rappeler que la secrétaire de l'organisation était à l'initiative de la création de ce Groupement. Les « courtiers en développement » se sont d'abord adressés à elle pour tenter de réunir les femmes. L'importance stratégique de la personne occupant la fonction s'explique par son rang de naissance. De par son statut de griot ou de communicatrice traditionnelle, elle doit jouer un rôle d'intermédiaire, véhiculer les messages, réunir les gens et les convaincre par le verbe.
Dès notre arrivée dans la cité, cette femme a été notre premier contact. Elle nous a été recommandée par la secrétaire administrative du groupement par l'intermédiaire du Préfet de Guédiawaye[45]. Cette trajectoire vient appuyer l'idée selon laquelle les conditions de naissance d'une relation sont la conséquence de plusieurs intermédiations. Dans la société sénégalaise, les relations et les liens une fois tissés doivent se développer, au risque de ne plus exister. Cependant, notre intégration dans ce Groupement, qui est un très cercle fermé et réservé uniquement aux habitants de la cité, a été parrainée par la secrétaire de l'organisation.

2.3. Profil sociologique des femmes

Le profil ci-dessous est élaboré à partir des données recueillies lors de la conception des récits biographiques des membres rencontrés.

[45], Préfet du Département de Guédiawaye que nous avons rencontré lors de notre enquête de terrain en septembre 2004.

Il serait important de préciser que la société sénégalaise est très stratifiée. Cette stratification sociale va se prolonger jusque dans les associations qui sont des reflets de la vie quotidienne. Mais retenons que les associations sont également des lieux de transgression de ces normes sociales. Les fonctions que les membres vont occuper restent conformes aux attributs que leur confère la société. Le rang social, la catégorie socioprofessionnelle et l'âge peuvent déterminer les rôles confiés à un membre au sein de l'association. Les fonctions occupées par les membres dans la vie professionnelle vont aussi se refléter sur leurs rôles dans les structures associatives. Le genre va aussi influencer l'appartenance à telle ou telle association. Les associations d'hommes n'ont pas les mêmes orientations ni les mêmes préoccupations que celles des femmes. Au sein des structures associatives regroupant à la fois les hommes et les femmes, l'attribution des postes se fera en fonction du sexe. Les postes de pouvoir et de responsabilités seront occupés par les hommes et les postes de figurants affectés aux femmes.

Dans les deux (2) organisations étudiées, l'**âge des membres** varie entre 40 et 66 ans. La plus âgée des membres a été rencontrée à la cité Hamo IV. C'est une maîtresse d'économie familiale à la retraite. Elle a 66 ans et occupe le poste de Présidente du GDD.
Il est toutefois utile de relever que, dans ces structures, les jeunes filles ne sont pas intégrées. En conséquence, elles ont leurs propres associations. Au Sénégal, et comme le veut la coutume, les associations se forment par tranche d'âge. Ce sont des femmes responsables socialement et économiquement dans leur ménage qui se regroupent. Et pourtant certaines jeunes filles soutiens de famille pourraient y trouver leur place.
Un taux d'analphabétisme assez élevé a été identifié chez les membres du RAF/PGR. En effet, concernant le **niveau de scolarisation** : sur les trente trois (33) femmes interviewées, quinze (15) affirment avoir été à l'école jusqu'en classe de CM2. Il faut retenir qu'à l'école primaire, les enseignants évitent d'exclure les enfants qui ont des mauvaises notes. On essaie de les faire redoubler et de les pousser jusqu'en CM2. À ce niveau, c'est l'examen d'entrée au collège qui va les sortir définitivement des classes. Ce système a au moins le mérite de lutter contre l'analphabétisme. Neuf (9) femmes sont restées analphabètes, ne sachant ni lire, ni écrire, tandis que neuf (9) autres affirment avoir la chance de fréquenter un lycée mais n'ont pas dépassé les deux premières années. On pourrait penser que ce sont ces dernières qui vont sûrement occuper les postes les plus importants au sein du Réseau. Loin de là, les moins scolarisées, et en majorité les analphabètes, ont accaparé les postes de responsabilités. Les raisons comme l'explique un membre du Réseau sont :

> « *Tu sais, les femmes qui ont fait l'école se croient toujours plus malignes que nous qui ne savons ni lire ni écrire. Mais crois-moi, nous, on raisonne mieux qu'elles. Ce que nous pouvons gérer et négocier, elles n'y parviennent pas. Elles sont complexées et si elles se rapprochent de nous, c'est parce qu'elles sentent que la marmite sent bon et maintenant elles veulent*

> *s'accaparer des fruits de nos sacrifices. Quant les autorités viennent, elles veulent aller à leur rencontre et parler à notre place. Moi j'ai dit non car, elles ne feront que défendre leurs intérêts et nous on va passer aux oubliettes. Qu'elles restent à leur place c'est-à-dire derrière nous.* »
> (M.G, membre du RAF/PGR).

Ces propos donnent un aperçu édifiant sur la nature des relations entre ces femmes dont le niveau scolaire et le parcours sont assez différents.

> « *Je, n'ai pas été à l'école mais dès le jeune âge mes parents m'ont initié au commerce et maintenant j'applique les règles de comptabilité comme une diplômée.* »
> (M.G, membre du RAF/PGR)

À la vérité, ces femmes, même si elles n'ont pas fait l'école, se débrouillent et utilisent au mieux leur savoir-faire pour gérer leur organisation. Même si des insuffisances sont décelées dans la manière dont elles gèrent leur Réseau, leur savoir-faire leur permet de s'en sortir. En effet, c'est la débrouille et la volonté d'y parvenir qui les animent. Il faut aussi noter qu'elles sont souvent secondées par leurs enfants qui ont fréquenté l'école ; ainsi elles font tout pour que leurs enfants fassent des études poussées.

> « *Nous avons dans notre bureau une potentialité humaine qui nous permet de mener des activités et d'être conseillées au besoin.* »
> (A.F)

Contrairement au RAF/PGR, les membres du GDD ont un niveau scolaire assez élevé.

Tableau 5 – Récapitulatif du niveau scolaire des membres du bureau et relais de bloc du groupement de Hamo IV sur un échantillon de 23 femmes

Niveau scolaire	Nombre de femmes
Pas été à l'école publique	1
Primaire (CM2)	5
Collège (BFEM)	10
Universitaire (BAC)	7
Total	23

Lors de nos entretiens, nous avons rencontré les catégories de femmes ci-après :

– des femmes fonctionnaires qui sont toujours en activité (pharmaciennes, médecins, institutrices, assistantes sociales…) ;
– des femmes fonctionnaires à la retraite (maîtresses d'économie familiale, informaticiennes, comptables…) ;

– des femmes d'affaires (propriétaires de salon de coiffure, commerçantes…) ;
– des femmes instruites qui ont choisi de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants et qui mènent parallèlement une activité commerciale ;
– des femmes dont le niveau d'instruction ne dépasse pas l'école primaire (leur nombre reste très faible comparé à celui du RAF/PGR).

Il serait intéressant, à ce niveau, de vérifier l'influence que le niveau d'instruction des femmes pourrait avoir sur les types d'activités qu'elles mènent. À ce point, nous avons constaté que l'ensemble des activités économiques initiées par les femmes du RAF/PGR relève du secteur non formel. Secteur qui regroupe les petits boulots qui permettent aux familles démunies de survivre. Ce secteur, en marge des activités formelles, va avoir une ampleur considérable avec la crise urbaine. Il constitue le principal secteur d'activités des populations de la banlieue et, avec 60 % de la population active, il est le premier pourvoyeur d'emploi dans le pays. Longtemps marginalisé et à la limite méconnu, ce secteur est sorti de la clandestinité, pour devenir le poumon de l'économie sénégalaise. Il représente 60 % du produit intérieur brut du pays. Il est aujourd'hui en concurrence avec le secteur formel et des mesures ont été prises pour que ce secteur n'échappe plus aux taxes fiscales.

Par contre, dans le GDD, bien que les femmes soient des salariées du système formel, elles mènent des activités secondaires dans le secteur non formel. Quels que soient leurs revenus, elles mènent parallèlement des activités considérées comme non formelles. Les femmes sans emploi mènent comme activité principale le commerce, généralement orienté vers la consommation locale : la vente de céréales locales (couscous, *thiakry*…), l'aviculture (vente de poulets et d'œufs), la vente de glace.

Dès lors nous pouvons conclure que le niveau d'instruction, dans notre cas, n'a pas une influence directe sur le type d'activité des femmes. Par contre, ce sont les charges de l'économie domestique qui vont influencer l'engagement des femmes dans le communautaire. Le communautaire, un lien de solidarité pour mutualiser et satisfaire les besoins de revenus complémentaires de l'économie domestique.

Au niveau **matrimonial** également, le statut de soutien de famille dans les ménages monogame comme polygame, va également influencer l'engagement des femmes dans l'espace public.

Chez les femmes du RAF/PGR, un quart des femmes vit en situation de polygamie et occupe la position de première épouse ; mais la plupart d'entre elles sont abandonnées par le mari au profit de la seconde épouse. Elles ne sont pas répudiées et ne demandent pas le divorce non plus. Elles préfèrent garder leur statut de femme mariée et mener tranquillement leur vie car il arrive que le mari, après des années d'absence revienne au bercail. Comme ce fut le cas d'une responsable du Réseau.

> « *Un soir mon mari n'est pas rentré, j'étais tellement inquiète que j'ai appelé les voisins. À vrai dire je l'ai soupçonné d'être avec une dame mais je ne pensais pas qu'avec sa profession de "je me débrouille", une autre femme pourrait vouloir de lui. Tout mon entourage était au courant de sa deuxième épouse sauf moi. Depuis il n'a plus mis ses pieds à la maison. Je continuais de payer le loyer et de m'occuper de mes enfants. Pendant*

> *10 ans je suis restée sans lui et je n'ai jamais demandé le divorce. Un jour j'ai appris qu'il avait quitté la maison de sa dame et qu'il était retourné vivre chez ses parents à son âge. Ses amis sont venus un jour m'annoncer qu'il regrettait son acte et qu'il voulait revenir. J'ai finalement accepté car c'est le père de mes enfants. Mais une chose est sûre s'il a encore les moyens d'une autre épouse il me refera le même coup.* » (Y.D, membre du RAF/PGR).

Ce récit, Y.D le partage avec un groupe de femmes qui, à cause du regard des autres, préfèrent conserver un mariage qui en réalité n'existe plus. Mais toutes n'ont pas la chance d'assister au retour du mari.

Ce phénomène d'abandon, de divorce ou de mari immigré à l'étranger dont les femmes sont victimes s'explique d'abord par la crise économique. En effet, les ménages éclatent parce que les hommes sont au chômage et ne parviennent plus à subvenir aux besoins de la famille.

Cette situation crée des frustrations qui se soldent généralement par des conflits. Nous avons des hommes qui préfèrent abandonner la femme pour un autre foyer où ils seront entièrement pris en charge par une femme financièrement stable. D'autres, conscients de leur impossibilité à assumer leur devoir de mari, préfèrent rompre et ne plus se marier. Et enfin ceux qui s'exilent sans espoir de retour, c'est-à-dire les « sans papiers », abandonnent femmes et enfants pour pouvoir leur assurer le minimum. Dans ce dernier cas nous assistons à des conséquences terribles. Le mari une fois en Europe envoie régulièrement de l'argent pour les besoins de la famille comme le montrent les enquêtes menées par Western Union (compagnie de transfert d'argent). Cependant le mari, s'il n'est pas en situation régulière, se voit souvent obligé d'épouser une autre femme. Un mariage de raison, ou blanc, dans le but de régulariser sa situation et obtenir ses papiers ; bref un mariage pour éviter la solitude. Pendant ce temps, la femme est aussi tentée d'entretenir des relations intimes. Il est arrivé des cas où la femme tombe enceinte des années après le voyage de son mari. Les faits divers des journaux sénégalais en font très souvent la une.

Par contre, au sein du GDD, la situation matrimoniale est assez stable. Toutes les femmes de la cité rencontrées sont mariées jusqu'à ce jour. Mais toutes ne vivent pas sous le même toit avec leurs conjoints. Certains sont dans les régions pour raison de service, tandis que d'autres, tout en conservant les liens du mariage avec la femme abandonnée, ont préféré déménager chez l'autre épouse. Une forte tendance à la monogamie a été constatée chez les femmes du GDD. Sur les vingt-trois (23) femmes interviewées, seules sept (7) vivent dans un ménage polygame. Cette situation pourrait s'expliquer par le niveau scolaire des couples et la forte tendance à copier le modèle occidental.

En optant pour la polygamie certaines femmes pensent que ce statut accorde encore plus de liberté à la femme. C'est une autre manière pour elles de gagner du temps et de pouvoir mener des activités personnelles surtout pendant les jours où le mari est chez l'autre femme (la coépouse).

> « *Il fut un moment où la polygamie était le sort des femmes non instruites. Aujourd'hui ce sont les femmes universitaires, les femmes cadres, les femmes d'affaires, qui défendent et aspirent à la polygamie. La raison est simple, elles y trouvent leur compte. Je m'imagine mal avoir un homme tout le temps sur mon dos avec leurs caprices. Pendant ses absences, c'est-à-dire quand ce n'est pas mon tour je respire. Durant ces moments, je vais m'occuper de moi, faire mes activités personnelles.* »
> (S.L, membre du GDD).

Il est vrai que les femmes du RAF/PGR qui vivent dans un ménage polygamique affirment profiter de leur jour de repos pour mieux s'impliquer dans les activités du Réseau. Ces jours libres, elles les attendent avec impatience :

> « *Moi je suis la troisième (3^{e}) épouse de mon mari. Mais je n'ai pas hésité à lui demander de chercher une quatrième (4^{e}) épouse pour que je sois davantage libre. Je ne le vois que deux (2) jours dans la semaine et le reste de la semaine j'ai mon programme personnel. Je fais du commerce de porte à porte, en plus de ma cantine de pain. J'ai aussi une domestique qui m'assiste durant mes jours, j'ai beaucoup plus de temps libre, je voyage quand je veux et je participe à plusieurs activités.* »
> (C.K, membre du GDD).

Dans la cité Hamo IV, la majorité des ménages ont cinq (5) enfants. Cette situation s'explique d'abord par le niveau d'instruction des couples : 90 % des couples rencontrés sont scolarisés et ne se sont pas engagés à avoir des enfants qu'ils ne pourront pas correctement prendre en charge. La période de formation de ces ménages a coïncidé avec le Programme de Planification Familiale (PPF) au Sénégal.
Ensuite l'architecture des maisons est construite pour les familles nucléaires, c'est-à-dire des familles réduites.
Enfin l'occupation professionnelle des femmes influe sur la limitation des naissances.

Dans le GDD, les maris sont majoritairement à la retraite, contrairement au RAF/PGR où les maris se débrouillent et évoluent dans les activités du secteur informel, par conséquent ces derniers ne peuvent pas parler de retraite ou de pension alimentaire. Dans les deux (2) cas, les nombreuses responsabilités que les femmes assument au sein du ménage pourraient s'expliquer par les faibles revenus des hommes. En définitive, les femmes s'occupent de la fonction de reproduction, d'éducation et participent activement au processus d'accumulation de richesse pour la famille.

Deux variables restent identiques dans les deux organisations. Les femmes rencontrées affirment être des **soutiens de famille** selon que le mari a des revenus ou pas :

> « *Leegi moom, jigeen yi danu war di jaapale ci ker gi ndax goor ngi jotatunu sen ganaw.* » :
> « Les femmes doivent venir en appoint aux hommes qui ne sont plus capables de subvenir seuls aux charges du ménage »

Cette expression est revenue plusieurs fois dans le discours des femmes. Elle traduit leur volonté de soutenir, d'assister leurs maris et d'apporter leurs contributions. La conjoncture difficile et le pouvoir d'achat très élevé nécessitent plusieurs revenus pour assurer le minimum dans le foyer. Telle est l'opinion dégagée par les femmes interviewées dans les zones cibles. Les femmes refusent d'être nommées « chefs de famille », concept qu'elles assimilent à une revendication purement féministe. Elles se considèrent juste comme des « soutiens de famille » car il est important qu'elles assistent leurs maris. Cette perception des femmes sénégalaises prend le contrepied des thèses féministes diffusées par les chercheurs du Nord.
Dans l'ouvrage dirigé par J. Bisilliat, *Femmes du Sud chefs de famille* (Bissiliat, 1996), l'analyse porte sur les rôles nouveaux qu'ont acquis les femmes suite à un bouleversement social et économique. Dans son introduction, J. Bisilliat présente la situation des femmes « chefs de famille », et les solutions qu'elles utilisent pour survivre et faire vivre leur famille.

> « *Majoritairement présentes dans les couches pauvres de la population, ces femmes font face, "se débrouillent", comme on le dit si vertueusement et si hypocritement, pour assurer d'abord leur survie matérielle et celle de leurs enfants.* »
> (Bissiliat, 1996).

Bien qu'assumant les charges économiques de la famille, les femmes rencontrées lors de nos enquêtes, quelle que soit leur situation familiale (mariée, veuve, célibataire, divorcée) ne se considèrent pas comme « **chef de famille** »[46]. Toutefois

---

[46] Ce terme dans sa définition n'a pas fait l'objet d'un consensus. Le droit ne l'attribue qu'à l'homme, sauf situation exceptionnelle à la femme.
Certains auteurs pensent que pour une meilleure représentativité de la définition qui va englober toutes les catégories de femmes, ils proposent le concept de « soutien de famille ». Même si c'est une femme et non un homme qui assume la contribution économique principale aux dépenses du ménage, il risque toutefois de lui contester, l'exercice de l'autorité et de la décision.
L'histoire des sociétés anciennes nous révèle que les femmes durant le matriarcat étaient des « chefs de famille » reconnus et acceptés. Le système leur donnait le droit d'avoir plusieurs époux et les enfants portaient le nom de la femme.
Les sociétés restent aujourd'hui fortement dominées par le patriarcat et l'homme est reconnu comme le chef. Il a une autorité et un pouvoir sur la famille.

certaines circonstances telles que la crise économique, le divorce (monoparentalité), le soutien de plus en plus réduit des hommes, ont amené les femmes à assumer la responsabilité de « **soutien de famille** » (Bop, 1996).
Ainsi, contrairement aux thèses occidentales, nous pensons que le concept de « soutien de famille » est, à notre avis, le mieux adapté pour qualifier la responsabilité actuelle des femmes sénégalaises. En effet, dès qu'on entre dans une maison sénégalaise, avant toute requête, il est d'usage de demander le chef de famille et de solliciter son autorisation préalable. Même si le mari est absent, aucune des femmes que nous avons rencontrées n'a voulu assumer cette fonction. Le récit de A.B. en est une parfaite illustration.

> *« Mon mari est resté au village pour s'occuper du champ. Je suis seule avec les enfants et doit aussi travailler pour lui envoyer de l'argent car la récolte est mauvaise et j'ai deux coépouses qui sont avec lui. N'empêche je ne suis pas le chef de famille car je ne pourrai jamais le remplacer. Avant de prendre toute décision je dois obtenir sa bénédiction. Pour la bénédiction de mes enfants je ne dois jamais m'égaler à lui.* »
> (A.B, membre du GIE Fell Yeggo de Pikine Guinaw Rail).

En effet, pour être en conformité avec la société et la religion, ces femmes considèrent le pouvoir masculin comme une autorité normale qu'elles doivent subir. Même si le mari ne revendique pas cette autorité, elles la lui concèdent volontiers et même la leur imposent.

Toutes les femmes rencontrées ont été mariées au moins une fois dans leur vie à l'exception d'un membre du RAF/PGR (entretien septembre 2005) qui finalement a trouvé un mari en 2007. Le mariage revêt une importance capitale dans la société sénégalaise. Il noue des alliances entre les familles et confère à la jeune fille le rôle de mère et d'épouse. Dans la société sénégalaise ne pas être mariée à un certain âge signifie pour la fille s'attirer les foudres de la famille. La crainte de rester célibataire pousse certaines à accepter une union non souhaitée. Il arrive des cas où la fille risque d'entretenir son mari au lieu d'être entretenue, ou d'occuper les rangs de 3^{e} ou 4^{e} femme. Tel est le cas de L.D :

> « *Aînée de ma famille, à 41 ans je me retrouvais sans fiancé ni mari, toutes mes sœurs et mes nièces l'étaient depuis longtemps. Dans le quartier, on me montrait du doigt et à la maison je n'avais aucune autorité sur mes sœurs. À tout moment on me rappelait mon statut de ″célibataire endurcie ou vieille fille″ (propos que m'adressait ma mère). Je suis partie consulter un marabout pour qu'il m'exorcise le corps car parait-il j'avais un mari djinn qui me visite la nuit et qui*

> *empêche les hommes de s'intéresser à moi. Pendant deux (2) ans, j'ai suivi les recommandations du guérisseur mais rien.*
> *Un jour sur le chemin du marché, un homme de 55 ans m'a interpellée et la discussion était lancée. Il m'avoua qu'il me voyait tous les jours emprunter ce chemin mais n'osait pas m'aborder, car il me croyait mariée. À mon tour de lui avouer que je ne l'ai jamais été. Aujourd'hui je suis devenue la 3ème femme de cet homme, et j'avoue que je n'avais pas le choix mais au moins je suis mariée. Il ne fait rien pour moi au contraire je suis obligée de lui donner de l'argent pour qu'il s'occupe de la dépense quotidienne de mes coépouses.* »
> (L.D, membre du RAF/PGR).

Il y a aussi la religion qui prône le mariage des filles le plus tôt possible afin d'éviter toute activité sexuelle hors mariage. Pour la société comme pour la religion, la femme est faite pour se marier. Malgré tout il est important de noter qu'avec la crise économique, les mariages se font de plus en plus rares. Faute de revenus ou d'emploi, certains hommes évitent de se marier et préfèrent rester célibataires. Selon eux, il n'y a presque pas de différence entre un homme marié et un célibataire.

> « *J'ai une copine qui passe me voir et on vit comme des mariés. Alors à quoi bon se focaliser sur le mariage d'autant plus qu'on est bien ensemble. Le jour que j'aurais les moyens, j'irai demander sa main. Ses parents ne me demandent rien et me proposent même de me donner une chambre. Mais je suis trop orgueilleux pour l'accepter.* »
> (J.A, membre du Comité pour le Développement de Guinaw Rail).

Également, certaines filles tardent à se marier à cause des études très longues, malheureusement si elles dépassent la trentaine et entrent dans la vie professionnelle, elles parviennent difficilement à trouver un mari. C'est le problème majeur que vivent certaines femmes cadres. Les hommes se méfient d'elles, les accusent d'être trop indépendantes et de mal supporter l'autorité d'un homme.

Si le mariage a toujours été une promotion pour la femme célibataire, aujourd'hui le divorce pourrait devenir « un moyen d'ascension sociale » (Dial, 2006). Les jeunes filles pour se libérer du poids de la société préfèrent se marier et après divorcer pour mener tranquillement leur vie. D'autres se marient juste pour chercher à avoir un enfant et après « vivre sans avoir un mari tout le temps collé au dos ».

3. Les filières de récolte de fonds

3.1. L'autofinancement

La cotisation des membres est généralement présentée comme la seule source de revenus des organisations associatives.
Cependant, comme nous allons le démontrer, d'autres sources de financement existent mais elles sont passées sous silence.

Pour notre part nous ne saurions, pour diverses raisons, nous contenter de l'explication des femmes leaders. D'une part, le montant de la cotisation est dérisoire, presque symbolique (même si certains membres trouvent que c'est encore très élevé) et, d'autre part, l'irrégularité des cotisations est telle qu'elles ne peuvent couvrir les financements des projets et des prêts.
Même du côté des mutualités, l'accessibilité aux crédits requiert des conditions difficiles à remplir pour les femmes. D'abord le taux d'intérêt est élevé par rapport aux bénéfices attendus. Ensuite les garanties exigées sont difficiles à apporter : titre foncier, bulletin de salaire, etc.
En effet, dans ces quartiers spontanés, considérés parmi les plus pauvres de Dakar, les maisons ne disposent pas de titre de propriété et la majeure partie de la population travaille dans le secteur informel. Cette population est constituée d'artisans (maçons, menuisiers, tailleurs…), 3 % seulement travaillent dans le secteur formel. D'où l'évidence de l'existence de financements extérieurs indispensables à la survie des associations.
Le droit d'adhésion et de la cotisation mensuelle sont généralement fixés compte tenu des ressources membres. Certains acquièrent le statut de membres car ils ont acheté la carte, mais ce statut est à revoir car une bonne partie ne s'acquittent pas de la cotisation mensuelle et ne participent pas aux activités. Or, dans les conditions requises pour bénéficier d'un prêt, le règlement à jour de la cotisation figure en bonne place.
Mais dans ces organisations, où tout est « informel », il est important de souligner que bénéficier d'un prêt dépend beaucoup des relations entretenues avec les leaders de l'association. En effet, ces associations, même si elles sont ouvertes, constituent des cercles fermés où les dirigeants fonctionnent au détriment d'une masse qui ne fait que suivre sans vraiment comprendre. Le partage du financement se fait entre les responsables qui ont participé à l'acquisition. Toutefois, les leaders sont obligées de financer de temps en temps les activités et d'octroyer des prêts à certains membres.
Au sein du RAF/PGR, on constate qu'un tiers des GIE membres n'ont pas de statut juridique, il s'agit donc de structures non formelles. Dès lors, se pose la question : quel est l'intérêt à accepter ces GIE au sein du Réseau ?
L'acceptation des GIE non formels qui « peuplent » le Réseau des femmes et permettent de vendre à l'extérieur (partenaires au développement ou partis politiques) leur capacité de mobilisation.
Dès lors, le nombre élevé de GIE qui viennent fédérer les femmes dans le Réseau sera doublement et habilement utilisé par les leaders. Le pourcentage de membres constitue un atout et une garantie pour conquérir les hommes politiques qui voient

en ces femmes des mobilisatrices de masse électorale. D'où une contradiction notoire dans le discours des femmes qui affirment que leurs organisations sont apolitiques et leur présence massive dans les meetings des partis politiques.
Les statuts précisent que chaque membre est libre d'appartenir à l'organisation politique de son choix, mais toute activité politique doit se faire en dehors du Groupement. Ce principe est toutefois rarement respecté parce que les organisations de femmes ont autant besoin de l'appui financier des hommes politiques que d'entretenir leur réseau de relations avec les partis politiques. Nous assistons à une collusion entre les partis politiques et les associations.

Tirant profit de ces acquis, les leaders des associations vont présenter de nouveaux projets et gonfler ainsi les coûts de réalisations. Certains projets ne verront jamais le jour et souvent le même projet est parfois présenté à plusieurs partenaires à la fois. Cependant, les activités génératrices de revenus sont souvent citées comme principales sources de revenus.

3.2. Les activités génératrices de revenus

Ces activités dont l'essentiel tourne autour de la transformation des produits locaux constituent une source de revenus pour ces femmes soutiens de famille. Mais qui financent ces activités génératrices de revenus ? Proviennent-elles des cotisations faibles et irrégulières des membres ?
Dans le RAF/PGR, en dehors du financement provenant des partenaires, une partie des coûts est financée par la caisse du Réseau et le reste est complété précisément par les membres qui ont choisi l'activité à financer.
Les six (6) unités de production dont bénéficie le Réseau permettent aux femmes de mener des activités qui peuvent également générer des ressources.
Chacune de ces unités peut bénéficier d'un financement de la caisse du Réseau mais le non-remboursement des prêts va perturber la fréquence des prêts et d'éventuelles possibilités de refinancement.
Seule l'unité de transformation des céréales locales continue de bénéficier régulièrement d'appui financier. Pourtant, chaque unité bénéficie d'un budget de financement alloué grâce aux financements des partenaires.
Pour bénéficier d'un prêt, les membres doivent apporter un tiers du coût de financement. Le remboursement est étalé sur une durée d'un (1) an moyennant un taux d'intérêt de 5 % qui servira à alimenter les dépenses de fonctionnement du bureau. Cette règle a été imposée par certains bailleurs dans le but d'impliquer davantage les membres à contribuer aux financements de leurs projets et d'assurer eux-mêmes les charges de fonctionnement du bureau. Malheureusement, ces fonds collectés sont utilisés à des fins personnelles par les responsables du bureau.
Comme nous l'avons d'ailleurs constaté dans les différentes unités de productions les membres sont dotés d'un savoir-faire et de potentialités. Les responsables du Réseau vont profiter de ce capital de savoir pour initier des séminaires de formation et solliciter le concours des partenaires au développement[47]. La formation est

[47] ENDA, PNUD, etc.

destinée aux habitants des quartiers et aux nouveaux membres désireux d'acquérir de nouvelles connaissances et d'entreprendre une activité personnelle. En fonction du thème, le bureau du Réseau peut trouver des formateurs pour donner un cachet plus formel à la formation. Les responsables du Réseau peuvent, à ce stade jouer aussi sur le coût de la formation et ainsi proposer aux formateurs membres des rémunérations en dessous des montants réclamés aux partenaires.
Nous pouvons dès lors retenir que le Réseau est également une structure qui offre aux femmes l'opportunité de se former et de se recycler. Grâce à l'expérience de certains membres qui vont partager leur savoir, les femmes peuvent acquérir de nouvelles connaissances.

> « *J'ai appris beaucoup de choses depuis que je fréquente ce Réseau. On nous propose différentes formations. Ce qui est intéressant c'est qu'après la formation, tu peux aller former les femmes de ton groupement et ainsi tout le monde en profite.* »
> (P.T, membre du RAF/PGR).

Les activités génératrices de revenus sont financées par le Réseau sous le couvert des membres leaders, car les femmes simples membres ne peuvent pas prétendre directement aux prêts. Ces financements leur permettent de mener des activités parallèles en dehors du Réseau. Toutefois, dans le discours des femmes qui prétendent éviter toutes concurrences déloyales avec les produits du Réseau ou d'un membre nous avons décelé de l'altruisme comme nous le confirme ce récit.

> « *Je suis teinturière et je dirige l'unité de teinture et batik du Réseau. Si j'ai une commande de quarante (40) boubous par exemple, je donne une partie au Réseau et le reste c'est pour moi. Je fais ce travail bien avant que je sois membre dans le Réseau, donc c'est mon gagne pain. J'ai des commandes personnelles avec mes clients de longue date toutefois je fais gagner au Réseau des marchés. Je ne voudrais pas que les membres de mon unité ne trouvent pas de travail pour gagner leur vie, ni moins qu'on dise que j'ai accaparé tout le marché. Je ne suis pas égoïste ici la vie est dure pour tout le monde. En plus le Réseau ce qu'il gagne de mes marchés lui sert pour réaliser des projets au sein du quartier.* »
> (L.D, membre du RAF/PGR).

Au sein du Groupement Deggoo Defar (GDD), les activités génératrices tournent autour du commerce de détail et des opérations ponctuelles initiées à l'approche des fêtes.

> « *À l'approche de la fête de la Aïd el Kabîr, nous avons acheté des sacs d'oignons que nous revendons aux*

> *membres du Groupement. Pour le nouvel an musulman aussi, nous avons acheté un bœuf et nous avons revendu la viande aux membres et quelques habitants du voisinage.* »
> (I.T, membre du GDD,).

Le commerce de produits alimentaires, était surtout destiné à aider les foyers démunis à acquérir leur ravitaillement à des prix raisonnables. Ainsi, la marge bénéficiaire pour un article est limitée à 50 ou 100 FCFA.
En ce sens, la commercialisation des produits alimentaires n'apporte pas de bénéfices substantiels permettant de financer des activités plus importantes. Le non-remboursement des prêts constitue également un handicap :

> « *Nous avons constaté que les femmes s'endettaient avec les crédits ravitaillement alimentaire jusqu'à des valeurs de 300 000 à 400 000 FCFA. Les causes de cet endettement sont liées au fait que le mari n'arrivait pas à payer la dette. Une fois que nous sommes rentrées dans nos fonds, nous avons décidé de changer nos articles. Actuellement, nous commercialisons des draps et ustensiles de cuisine, etc.* »
> (M.C, membre du GDD).

En sus des financements du Groupement nous avons constaté également d'autres sources de financements propres aux blocs. À l'intérieur de ces blocs, d'autres organisations parallèles existent où chaque membre cotise 10 000 FCFA. Ces cotisations sont destinées à appuyer les membres lors d'une cérémonie familiale (baptême, mariage, décès). Il s'agit d'une caisse d'assistance mutuelle qui n'a rien à voir avec le fonctionnement du Groupement.
D'autres associations existent au sein des blocs et les adhérentes cotisent 2 500 à 3 000 FCFA à la fin de chaque mois. Un tirage au sort est organisé pour remettre à un membre le montant global collecté. Ce sont des « *jamra* » ou tontines, fonctionnant sur le modèle de crédit rotatif.
Ces différents systèmes de banques populaires permettent aux femmes de bénéficier de plusieurs crédits à la fois et d'obtenir un capital conséquent pour démarrer une activité personnelle.
Les bénéfices et les taux d'intérêt ont permis au Groupement de mener plusieurs activités et de participer activement au financement de certaines réalisations dans leur cité. Même si les femmes sont à l'origine ou ont contribué à la réalisation de certains équipements de la cité, elles ont pu bénéficier d'appuis extérieurs notamment d'ONG et de partenaires du Nord. Mais elles préfèrent garder sous silence ces appuis, de peur que les hommes ne s'en accaparent et les utilisent à d'autres fins. Nous reviendrons plus loin sur le fait que l'espace public est perçu différemment selon le genre. Par conséquent, les femmes se sentent plus impliquées dans la gestion du quartier, espace plus proche du cadre domestique.

> « *Si on avait déclaré aux hommes la provenance et l'existence d'une telle somme, ces réalisations n'auraient jamais vu le jour. Ils ont d'autres préoccupations et auraient pensé qu'ils sont plus habilités pour gérer le financement des travaux de la cité.* »
> (K.L, membre du GDD).

Mais, faute d'organisation et de coordination avec les structures de l'administration en place, notamment la municipalité, les femmes, malgré leur volonté, restent confrontées à un manque de moyens et aussi à une incapacité à rendre formelles leurs activités.

> « … *Pour un bon fonctionnement de nos activités, nous devons mieux nous organiser, ce qui nécessite des moyens. Avec notre banque alimentaire pourquoi pas ouvrir un magasin témoin, nous pourrions créer des emplois pour les jeunes de la cité…* »
> (F.F, membre du GDD).

En analysant les stratégies mises en œuvre par ces associations de femmes, nous avons découvert qu'elles avaient une aptitude à prendre des positions différentes en fonction des situations auxquelles elles sont confrontées. Ce que d'ailleurs nous allons vous présenter dans la section qui suit.

4. Capacité d'adaptation

> « *Les associations en milieu urbain sont évolutives… leurs formes et leurs objectifs changent pour s'adapter aux exigences sociales et institutionnelles de leur environnement en constante transformation, ainsi qu'aux opportunités nouvelles que celui-ci leur offre* »
>
> (Niang, 1989).

L'analyse de ces deux (2) structures nous permet d'affirmer que nous avons à faire à des associations ayant une grande capacité d'adaptation. Dès lors, nous pouvons les caractériser d'associations évolutives. Pour illustrer ces conclusions, il nous paraît intéressant d'exposer quelques éléments de l'observation participante.
Les GIE qui se sont fédérés pour donner naissance au **RAF/PGR** ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. En effet, au début de leur création, c'étaient des associations de ressortissants de villages, qui avaient pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux venus. Leurs activités étaient orientées vers le socio-éducatif ou le socioculturel. À partir des éléments culturels, les femmes vont bâtir une économie informelle basée sur les « tontine, *mbootaay* et *Ndeye dikke* »[48].

[48] Jumelage ou parrainage entre femmes du même âge. Le parrainage facilite l'entrée de la fille dans le groupe de socialisation. Cette méthode favorise des liens d'amitié, de

Cette stratégie faite d'échange, d'accumulation et de don, allait jeter les fondements de base d'une véritable banque populaire. Elle contribuait à la mobilisation de ressources pour venir en appui aux familles restées au village.
Des activités socio-économiques ou activités génératrices de revenus vont être initiées. Dans un contexte de crise urbaine généralisé, où on assiste à un chômage persistant et à un affaiblissement des moyens et des capacités d'action de l'État, ces activités vont constituer de véritables alternatives.
Les associations vont ainsi, dans leur domaine d'action, faire preuve d'une grande flexibilité. Elles vont entreprendre des mutations et démontrer que l'économie peut cohabiter avec le culturel et le social.
Dès lors, ces structures traditionnelles vont davantage élargir leurs objectifs, amenant ainsi les associations de ressortissants à devenir des Groupements d'Intérêt Économique.
Pour faire que les femmes bénéficient des financements, le Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLCP) de concert avec le PNUD va orienter les GIE à une fusion entre eux, condition *sine qua non* pour bénéficier des financements de ce programme. Cette proposition est le plus souvent une « entente » (*deal*) entre les responsables de programmes et les Groupement de femmes. En effet, les premiers vont faciliter les démarches administratives pour bénéficier d'un crédit en considérant leurs dossiers déposés conformes aux exigences formulées par le bailleur. En retour, un pourcentage du financement leur est versé pour « rémunération » ou « intermédiation ».
Les responsables du programme envoient des émissaires dans les quartiers aux fins d'identifier les groupements et les ONG. Ces émissaires sont chargés de proposer l'intermédiation aux Présidentes des groupements. Une fois que les modalités du « marché » sont arrêtées, les deux (2) partis signent un partenariat. Il faut noter au passage que ces « services » sont proposés à plusieurs autres groupements. Dès lors, les marchés seront donnés aux plus offrants. Cette rude concurrence allait renforcer davantage les pouvoirs des responsables du programme.
Le problème majeur c'est de tout faire pour être sélectionné une première fois. Donc les mieux avertis vont mettre le prix pour voir leur dossier sélectionné une première fois. Une fois sélectionnés, les groupements doivent fournir de bons résultats pour mériter la confiance de ses partenaires. À ce niveau, les responsables du programme ne peuvent plus intervenir, mais ils vont continuer de faire « prospérer » leurs rentes dans des nouveaux groupements.

Au niveau du **GDD** les différentes réalisations, tant au niveau individuel que communautaire, ont permis de mesurer leur capacité d'adaptation. La raison d'être de ce groupement a été le besoin d'établir des liens sociaux entre les habitants de la cité Hamo IV. La monotonie des rencontres a poussé les femmes à se pencher sur les problèmes quotidiens vécus au sein des ménages et dans le quartier. C'est ainsi que des problèmes sociaux ont été identifiés et classés par ordre de priorités. Elles se sont rendu compte que pour trouver des solutions il faut aussi des moyens financiers. Ainsi, à partir d'une économie solidaire, elles vont initier d'importantes activités et

---

protection et confidentialité entre filles. Pour rendre visite à sa « *ndey dikke* », la marraine prépare un paquet rempli des produits en fonction des besoins de la fille.

beaucoup de réalisations tant au niveau individuel que communautaire ont été enregistrées.
Les projets de quartiers embrassent de plus en plus de domaines divers. En ce sens, l'orientation des associations devient multidirectionnelle.
Les associations sont de plus en plus partagées entre les intérêts personnels des membres et les besoins exprimés par les habitants des quartiers.
C'est la raison pour laquelle, elles vont redéfinir ou ajouter d'autres objectifs et motivations pour atteindre l'ensemble de leurs buts.
Les pratiques traditionnelles, culturelles et sociales jusque là utilisées vont développer de nouvelles formes de relations et des orientations réajustées. En ce sens, de nouvelles relations inspirées des ruines du modèle traditionnel seront créées en fonction des nouvelles situations.
L'absence criarde d'infrastructures publiques, d'équipements sociaux de base ainsi que la montée du chômage, etc., vont bouleverser les anciens projets des associations.
Les activités collectives de lutte contre la pauvreté et de gestion du cadre de vie vont occuper une place de plus en plus importante. À partir de ce moment, les associations sont obligées d'initier des activités génératrices de revenus pour financer les projets communautaires et les activités individuelles.
Le financement des activités individuelles constitue un appât pour attirer davantage les habitants du quartier à s'intéresser aux activités de développement local.
Dès lors, les associations vont aussi adapter leurs objectifs et leurs priorités aux exigences des organismes de développement. De nouvelles stratégies vont voir le jour aux fins de capter la collaboration et l'appui des partenaires. La plupart des associations vont réadapter leurs objectifs et priorités conformément à la volonté des organismes de développement. Le RAF/PGR en est la parfaite illustration.
En effet, la nécessité d'un financement conséquent à laquelle s'ajoute le besoin d'un partenariat, vont favoriser la flexibilité des associations. Cette capacité d'adaptation constatée aujourd'hui dans le champ associatif constitue un atout majeur pour leur développement.
Ce caractère évolutif, preuve de la grande capacité d'adaptation des associations de femmes, traduit leurs volontés d'aller plus loin dans leurs réalisations.
De cette capacité d'adaptation des organisations de femmes deux pistes de réflexions s'imposent à notre analyse. D'abord, elle peut favoriser la mise à l'écart de certains principes et valeurs. Nous faisons référence à une pratique courante au sein des associations, notamment la substitution de la logique du don au profit de la logique d'intérêt (Favreau, 2008). Cette thèse de l'instrumentalisation à la fois interne (accaparement de rente, intérêt personnel) et externe (courtiers, agenda fixé par les financiers) doit tenir tient compte de trois (3) dynamiques :

- L'économie solidaire qui combine intérêt communautaire et besoins particuliers : s'associer pour entreprendre autrement.
- La faiblesse des investissements publics et des actions de développement de l'Etat qui présente les financeurs (l'aide) comme la source de financement des activités promues par les associations.
- Le développement local qui n'est pas inhérent à la politique de décentralisation.

Ensuite, dans une perspective positive, nous pouvons interpréter cette capacité d'adaptation comme une autre stratégie de survie.
Cependant, la capacité d'adaptation des organisations de femmes est fortement limitée par la disponibilité des ressources financières et surtout par le mode de participation de leurs membres. Nous y reviendrons plus amplement dans la deuxième partie.

5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons découvert que les associations de femmes en milieu marginalisé sont complexes. Leur mode de fonctionnement change selon les besoins (exprimés ou inavoués) et les opportunités qui leur sont offertes. Elles méritent toutefois d'être analysées à l'image des organisations bureaucratiques car le processus de bureaucratisation recoupe avec la centralité de l'intérêt organisationnel au détriment de l'intérêt général, ce qui d'ailleurs est bien la thèse de Favreau(2008). Si elles ont pu résister, malgré les failles dans leur fonctionnement, c'est grâce à leur type de gestion particulière ce qui fait aussi le charme et l'intérêt de ces structures. L'adhésion des femmes dans les associations est animée par des intérêts. Elles sont devenues comme nous allons le voir dans le chapitre ci-dessous des lieux qui offrent aux femmes une liberté d'actions et d'initiatives.

Chapitre 2

Les organisations de femmes : lieux d'acquisition de responsabilités et de pouvoir

En analysant, dans le premier chapitre, la nature et le fonctionnement des organisations de femmes, nous avons découvert que celles-ci ne sont pas uniquement dotées d'une fonction sociale. En effet, comme nous allons le montrer dans ce deuxième chapitre, c'est aussi un lieu où les femmes vont acquérir un espace de liberté leur permettant de prendre des initiatives qui vont les rendre maîtresses d'elles-mêmes. Paradoxalement, dans ces lieux où la contrainte de la supériorité masculine est quasi inexistante, certaines femmes vont, à leur tour, exercer un pouvoir sur les autres. En effet, les plus fortes d'entre elles, les « *leader* », vont s'imposer pour mener le groupe et utiliser la structure associative comme moyen d'acquisition de ressources. L'ensemble des manières et les stratégies utilisées par ce groupe de femmes pour profiter des autres nous le qualifions de « ruses ». Dès lors, dans ce chapitre, nous allons voir comment ce pouvoir conféré à certaines femmes dans ces groupes est légitimé par des valeurs socioculturelles mais aussi par la « ruse » (Laurent, 1996). Ce chapitre va aussi montrer comment naissent et se gèrent les conflits ce qui est le lot quotidien de ces organisations.

1. Mode d'organisation et légitimation du pouvoir

1.1. Un pouvoir traditionnel

Le mode d'organisation des structures associatives détermine largement leur type de fonctionnement, les rapports de pouvoir et le positionnement des leaders.
Au niveau du **GDD**, nous assistons à un mode d'organisation qui a tendance à conférer du pouvoir à certains membres en fonction de critères socioculturels.
En effet, le **droit d'aînesse**, c'est-à-dire « *la prééminence des aînés sur les cadets* », comme l'aurait dit le professeur Abdoulaye Bara Diop (1985), a fait que les membres, dès leur première rencontre, ont émis le vœu d'élire la plus âgée du groupe comme Présidente du Groupement.
Ces relations entre générations dans la société africaine, et notamment wolof, sont caractérisées par l'autorité, le respect, mais aussi par « une responsabilité éducative » (Diop, 1985). Dès lors, l'aîné a des droits et des devoirs sur les cadets, ce qui conduit à une légitimité de son pouvoir. Il est le garant de la philosophie des anciens et doit veiller à transmettre le savoir aux cadets.

Par son âge, il connaît des secrets que les cadets découvriront plus tard. C'est ce qui fait dire en Afrique que le droit d'aînesse suppose respect et savoir :

> « *Je suis la plus vieille et les femmes me donnent beaucoup de respect. Elles m'ont proposé le poste de présidente et c'est comme ça que j'ai été élue. Les raisons sont doubles à mon avis. Il y a mon âge et ensuite mes acquis, j'ai été monitrice d'économie familiale de la première génération.* »
> (O.T, membre du GDD).

Les personnes âgées sont des sources de connaissances. Elles ont de l'expérience dans la vie et leur disparition peut entraîner une grosse perte. Les propos de l'écrivain Amadou Hampâté Bâ le confirme éloquemment : « *En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* ». Avec la tradition orale, ce sont les vieux qui transmettent le savoir aux générations futures. Toutefois, nous devons émettre des réserves car ce n'est pas toujours le cas. La présence des aînés régule les velléités concurrentielles au sein des liens horizontaux chez les plus jeunes.

La Présidente du Groupement a un pouvoir idéologique. Elle définit des modèles de conduite et de pensée destinés à orienter l'action collective et à réguler les relations interpersonnelles dans le groupe.

Si les habitants ont pu se rencontrer et créer ce Groupement c'est en bonne partie grâce au rôle joué par la secrétaire de l'organisation. Elle doit ce rôle en partie à son **statut de griot** (**communicateur traditionnel**). Dans la tradition culturelle sénégalaise, le griot a un rôle spécifique de communicateur, d'intermédiation et d'agent commissionnaire.

> « *Un relais m'a interpellé sur son souhait de mettre en place une organisation de femme dans le cadre du programme d'alphabétisation du ministère. Il me chargea d'informer les femmes de la cité et de les amener à accepter son projet.* »
> (N.S, membre du GDD).

La secrétaire de l'organisation a joué le rôle de médiateur pour la création du Groupement. À cet effet, elle faisait du porte à porte pour sensibiliser les femmes.

Elle joue aussi le rôle d'organisateur et d'animateur de cérémonie. Le groupement a vu le jour grâce à elle, elle a mobilisé les femmes de la cité, a facilité les démarches nécessaires à l'assemblée générale et à l'organisation des premières activités tant religieuses que sociales, culturelles et éducatives.

Son statut de griot lui confère un pouvoir car elle détient l'information. Le griot comme le décrit le poète Djibril Tamsir Niane (2000) est la mémoire de la société.

L'information « c'est le pouvoir ». La transmission de l'information peut être l'occasion d'influencer par l'« art de la parole ».

Par son expertise, c'est-à-dire sa capacité de savoir-faire, le griot devient le maître de cérémonie. Elle connaît les bonnes manières et intervient en cas de conflit. Sa capacité à faire du lobbying lui confère un pouvoir d'influence sur les membres du Groupement.

Dans la tradition sénégalaise, les griots étaient les porte-paroles des rois et cette tradition survit encore de nos jours.
Le griot a un réseau, c'est-à-dire un tissu de relations très dense qui lui permet de mobiliser des ressources à la fois physique et humaine.
De cette capacité découle un autre pouvoir et une maîtrise de son environnement. Dans le cas du GDD, la secrétaire de l'organisation a des relations privilégiées avec la famille maraboutique de la ville de Tivaouane[49].
Ses grands-parents étaient les griots de cette famille et cette tradition est encore bien conservée. Par ce lien, elle développe d'autres relations avec des personnalités importantes qui fréquentent la famille maraboutique. À cela il faut ajouter ses relations d'alliance et de parenté avec ses confrères des autres grandes familles.
Grâce à l'influence exercée sur les membres, elle peut amener certains à agir ou réagir dans tel ou tel sens. Le pouvoir de la secrétaire à l'organisation peut être assimilé à un pouvoir psychologique.
De nos jours, les griots se sont constitués en réseau, il s'agit de l'association des communicateurs traditionnels, avec des démembrements dans les autres régions et départements du Sénégal. Ils ont donc adapté leur statut à l'évolution de la société. Cette association constitue un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics afin de faciliter l'adhésion des populations à leurs politiques et programmes. Ils sont devenus des consultants auprès des ONG de développement.

Quant à la secrétaire administrative du Groupement, par son expérience professionnelle tirée de sa qualité d'assistante sociale, elle a acquis une habilité pour encadrer des groupements féminins :

> « *La secrétaire à l'organisation a eu à discuter avec une de ses amies qui habite à Dakar et qui lui a dit que j'habitais le même quartier qu'elle et que je les ai aidés au niveau de la SICAP*[50] *dans les activités de reboisement et autres.*
> *Alors N.S. est venue me voir et m'a expliqué que les associations qu'elles ont formées ne marchaient pas et que quelqu'une lui a parlé de moi et qu'elle voulait que je les aide. Je lui ai répondu que je voulais bien mais je suis très prise par mon travail. Cependant si elle peut assurer tout ce qui est va et vient, je les aiderai volontiers.*
> *C'est ainsi que je suis entrée dans l'association. On a ainsi tenu une Assemblée Générale, j'avais préparé des questionnaires sur les besoins des populations et on les a distribués. Les gens ont répondu par rapport à ces besoins. On n'avait pas d'école, ni dispensaire,*

[49] Capital du Tidianisme au Sénégal dont le guide est El Hadji Malick Sy.
[50] SICAP est le sigle de la Société Immobilière du Cap Vert. Dans ce contexte il s'agit des logements construits par cette société et qui porte le nom de la société.

> *maintenant nous disposons de ces structures dans notre cité…* ».
> (M.B, membre du GDD)

Parallèlement à son expertise, elle est parvenue à tisser des réseaux avec ses partenaires et collègues de travail. Elle a su créer des alliances et participer tacitement ou explicitement à des coalitions pour peser sur des décisions. Dans le cadre professionnel, elle a des relations de travail avec les Maires, les Préfets, les agents techniques des Ministères, les partenaires au développement. .
En sa qualité de chef du service régional de l'action sociale, elle travaille beaucoup sur la question des femmes (participation et animation de séminaires, organisation de la quinzaine de la femme, etc.).
Elle dispose ainsi d'atouts et de stratégies lui permettant de contrôler son environnement. Elle a des contacts et maîtrise les dossiers.
Il y a aussi l'utilisation de l'information. D'abord par le fait qu'elle est bien informée sur certaines questions sensibles. Ensuite, elle participe à l'élaboration des programmes, donc peut informer son groupement. Elle est souvent cooptée par les Ministères pour piloter des programmes de développement.
L'ensemble de ces sources de pouvoir évoquées ci-dessus justifient la légitimité et l'acceptation de ces femmes par les membres de leur association.

1.2. Un pouvoir formel

Au sein du RAF/PGR, le mécanisme de légitimation passe par la légalité. Ici l'autorité est confirmée par un système de règles dont le non-respect entraîne réprobation et sanction.
La Présidente du Réseau use de son pouvoir pour faire appliquer le règlement même si certains membres essayent de s'y soustraire. Nous voulons parler de l'absence des membres lors des réunions et du payement des amendes. Ensuite par le leadership dont fait preuve la Présidente, apparaît un art du management.
En effet, au moment de la création du Réseau, il fallait proposer des candidatures pour la présidence. Au départ, les présidentes de GIE étaient toutes intéressées par ce poste. Cet intérêt se justifie par les importantes opportunités et les relations qu'offre ce poste.
Cependant, les candidates à la présidence ont commencé à prendre du recul quand elles ont compris que la fonction nécessitait un certain nombre de critères. Notamment, une capacité managériale qui permet de diriger une équipe, un leadership, une disponibilité, une assiduité et un sacrifice personnel (énergie physique et financière).
Des coalitions ont eu lieu autour des candidates qui pouvaient au moins tenir des échanges avec les partenaires du Nord.
C'est ainsi que le Réseau a pu choisir sa Présidente. D'un niveau scolaire moyen, elle a pu conduire le Réseau à un niveau satisfaisant comparé aux autres organisations qui finalement se sont dissoutes. À la capacité de leadership dont fait preuve la Présidente.

Elle dispose d'un tissu relationnel très dense tant avec les institutions locales qu'internationales. Grâce à ses partenaires, elle devient l'intermédiaire directe, c'est-à-dire celle qui doit transmettre l'information. C'est de là qu'elle tient son véritable pouvoir.
En plus, sa capacité à diriger une structure de trois mille (3 000) femmes démontre toutes ses potentialités et surtout une énorme confiance en soi.
Durant la phase d'observation participante, et après avoir assisté à plusieurs réunions du Réseau, nous avons fait le constat suivant : la Présidente est une personne pleine de volonté et d'ambition.
Son degré de motivation dépasse de loin celui des autres membres.
Face à l'absence répétée des membres, et surtout à leur incapacité à exécuter certaines tâches, la Présidente est obligée d'assumer plusieurs fonctions.

> « *Certaines ont demandé des postes dans le bureau sans être en mesure de les diriger, ou de conduire correctement leurs activités. Je suis dans ce cas obligée d'assurer, d'être au four et au moulin. Et ce sont ces mêmes femmes qui vont se fâcher contre moi disant que je ne les laisse pas faire. Elles ne veulent rien faire.* »
> (A.F, membre du RAF/PGR).

2. Gestion des conflits et réorganisation

Au sein des associations les conflits d'intérêts constituent les principales sources de tensions. Certains groupes parviennent à survivre et se réorganiser, tandis que d'autres disparaissent.

> « *Les premières associations dans cette cité n'ont pas survécu. Il y avait trop d'enjeu, et chacun a essayé de se positionner avec ses idées. Les groupes ont vite éclaté. Depuis que le groupement a été créé, nous remercions Allah car nous n'avons pas encore rencontré de conflits qui méritent d'être appelés par ce nom. On est comme des sœurs et on fait de notre mieux pour un respect réciproque. Les rares personnes qui ont eu des problèmes se sont vite réconciliées dès que la présidente a été informée. Sans la paix on ne peut rien faire. Cependant en dehors du groupement nous identifions des querelles entre femmes dans la cité. Dans ce cas, la femme de l'imam de la cité accompagnée du comité de sage, organise une tentative de réconciliation.* »
> (N.S, membre du GDD).

À la lecture de ce récit, on peut penser que, dans ce groupement, les conflits à proprement parler n'existent pas. Mais un adage wolof nous dit : « *begne ak*

laamigne gnoo dëkk » (« *la langue cohabite avec les dents, donc on peut mordre sa langue par inadvertance* et ce n'est pas pour autant qu'on va enlever ses dents !!!»).
C'est en général à l'occasion de conflits générés par l'argent qu'on parvient à bien analyser les choses et à structurer le pouvoir.
D'abord au niveau du remboursement des crédits :

> « *Certaines femmes, même si elles ont de l'argent pour honorer leur dette, se plaisent à ne pas rembourser. Maintenant qu'on les a identifiées, il y a des conditions supplémentaires qui leurs sont imposées. Si elles ne veulent pas se plier à ces conditions elles ne vont pas bénéficier de prêts et finiront par quitter le groupement.* »
> (B.J, membre du GDD).

En effet, les femmes qui ne remboursent pas leurs prêts estiment que cet argent leur appartient et dénoncent par la même occasion les dessous de table et les détournements opérés par les leaders. Ce groupe de femmes qui ne veulent pas honorer leurs dettes, va former un comité pour faire partir la Présidente. Il estime qu'une minorité de femmes ne doit pas accaparer le bénéfice appartenant au groupe. Elles proposent dès lors un partage équitable à leur manière, c'est-à-dire profiter des avantages qu'offre le groupement et démanteler les astuces des leaders.

Ensuite, s'agissant de l'engagement des membres dans le travail, comme nous l'a déjà signifié la secrétaire administrative, tout le travail tourne autour d'elle. L'entretien avec les membres nous a permis d'identifier les raisons de ce manque subit de motivation dans l'activité communautaire.

> « *On ne refuse pas de nous impliquer dans le travail, mais si on ne nous demande pas et qu'elle veut tout faire, on la laisse faire d'autant plus qu'elle le fait sincèrement mieux que nous. Vous savez sans elle on n'ira pas loin et ce serait dommage.* »
> (I.T, membre du GDD).

En effet, les leaders, par souci de gérer dans la discrétion les comptes du Groupement, évitent d'impliquer les membres dans certaines activités « sensibles » au risque d'être découvertes. Dès lors, elles vont accaparer le travail et éviter autant que possible de déléguer certaines tâches sous prétexte que c'est dans le but de réussir l'évaluation du projet.
Se sentant rejetées et frustrées, les membres finissent par ne plus s'impliquer dans les activités. À la limite, elles ne sont que des figurantes et des exécutrices. En effet, le fait de détenir les moyens financiers donne aux leaders davantage de pouvoir. Par conséquent, les membres qui sollicitent les prêts sont obligés de se plier aux exigences imposées par les leaders au risque de perdre leurs avantages. Ces leaders « se sentent responsables de la bonne marche et du succès des projets du Groupement et devront rendre compte aux partenaires.

En ce sens, la secrétaire administrative du GGD a tendance à tout faire et ne responsabilise pas les autres. S'il y a échec, elle se sentirait coupable car le groupement est une partie d'elle-même.
Aujourd'hui, ses responsabilités professionnelles l'obligent à diminuer son rythme de travail pour le Groupement.
Or les autres, habituées à la laisser tout faire, ont du mal à assumer ses responsabilités.

> « *On veut bien… mais c'est elle qui ne demande à personne ou bien elle ne te donne même pas le temps de finir ton travail.* »
> (M.A, membre du GDD,).

Elles ne sont pas conscientes de l'effet provoqué chez la secrétaire au point qu'elle veuille quitter ce poste et devenir un membre simple. Selon les membres qui bénéficient des avantages de ce système, sans elle, le groupement n'aura plus la même rigueur au travail et risque de ne plus être compétitif. Mais tout ce discours est de bonne guerre.
Toutefois, ces femmes reconnaissent que certaines d'entre elles ont des capacités pour prendre la relève, mais ne peuvent conduire le groupement avec efficacité comme le fait si bien la secrétaire administrative. La raison est que ces femmes ne sont pas des « courtiers en développement » et n'appartiennent pas à des réseaux relationnels.

2.1. Concertation et réorganisation dans le RAF/PGR

Notre présence à la réunion de bureau du 12 avril 2005 nous a permis de mieux comprendre l'origine de certains dysfonctionnements observés au sein du Réseau.
L'ordre du jour était présenté comme suit : Information, Concertation, Réorganisation du bureau, Divers.
Sur le premier point souligne l'importance de tenir régulièrement des réunions de bureau. Selon certaines membres, les rencontres fréquentes favorisent la concertation et permet d'éviter les malentendus et la distorsion du groupe.

> « *Au minimum nous devons tenir régulièrement des réunions, à défaut nous serons confrontés à des malentendus. Nos rencontres permettent de faire converger nos idées et de faire évoluer le réseau dans le bon sens. En ce sens, nous devons organiser régulièrement une réunion comme nous allons le faire aujourd'hui.* »
> (A.F, membre du RAF/PGR).

Après cette introduction accueillie par des applaudissements et des huées de désapprobations, a été abordé le problème majeur dont souffre le Réseau : l'information n'atteint jamais la base.

> « *Certains membres ne sont pas au courant de nos activités car les responsables de groupement n'informent pas la base.* »
> (H.P, membre du RAF/PGR).

Se sentant visées par les accusations certaines responsables ont essayé de se justifier. Finalement, un accord a été trouvé sur l'urgence à promouvoir une nouvelle formule apte à capter l'attention des femmes.
En effet, les responsables de GIE informent les membres de la base, mais ces derniers ne s'intéressent qu'aux prêts dont ils peuvent bénéficier. Les activités proprement du Réseau ne les intéressent guère.
Après que le calme soit revenu dans la salle, la Présidente a d'abord fait le point sur l'ensemble des subventions reçues de 2004 à 2006.
Sur le deuxième point, axé sur la concertation, plusieurs membres se sont plaints de l'irrégularité des réunions. Les responsables ont accepté les critiques et se justifient par le fait que les moyens financiers ne leurs permettent pas de faire passer l'information correctement :

> « *Certaines se sont plaintes du fait que nous sommes restées un bon moment sans nous réunir. J'en suis la principale fautive. Mais je croyais qu'on pouvait transmettre l'information lors de nos rencontres occasionnelles ou fréquentes en dehors du bureau. Je vous présente mes excuses. Cependant, je suis confrontée à un problème de moyens pour pouvoir communiquer au téléphone avec vous. Comme vous le savez, le réseau ne dispose pas de fonds pour le financement des frais de transport et de communication. Cette situation handicape la transmission de l'information et ternit ma fonction de présidente. Je suis obligée par moment de puiser sur mes propres ressources pour faire avancer le réseau. Je pense que nous devons discuter sur cette contrainte et trouver une solution car je ne m'en sors plus.* »
> (A.F, membre du RAF/PGR).

Le Réseau dispose d'un téléphone pour communiquer avec ses partenaires nationaux et internationaux. La majorité des membres ne disposent pas de téléphone fixe.
Dans le troisième point relatif à la réorganisation, il est question de soulever les problèmes survenus entre membres, de déceler les disfonctionnements et de trouver des solutions.
En ce sens, le bureau propose de :
– Chercher des solutions pour pallier les absences de certains membres clés.
La Secrétaire a été absente pendant huit (8) mois pour cause de maladie et, durant cette période, le Réseau fut en hibernation.

Cette situation explique en partie la non-transmission de certaines informations et la non-tenue des réunions de bureau. En effet, c'est elle qui devait se charger du travail administratif et de la circulation de l'information.
Cependant, à son retour, les difficultés de transmission ont continué à persister car elle ne dispose plus d'ordinateur dans son bureau.
Elle reproche aux jeunes du Comité de Coordination pour le Développement de Guinaw Rail d'avoir accaparé le matériel.

> « *Depuis mon retour, je dois écrire sur du papier car je n'ai plus de machine. C'est vrai que ces jeunes nous appuient mais moi j'ai besoin de l'ordinateur pour être à jour dans mon travail.* »
> (Y.D, membre du RAF/PGR).

Nous nous sommes approchée de la Présidente afin d'avoir sa version mais, apparemment, elle n'était pas au courant. Elle pense que si les jeunes ont pris la machine, c'est juste à titre provisoire et pour que la machine ne reste pas inactive pendant longtemps. .

> « *Nous avons reçu de notre partenaire française des ordinateurs et nous avons pensé ouvrir un cyber avec ce matériel. Mais certaines femmes n'ont pas été d'accord pour ce projet. Alors les ordinateurs sont restés au garage, les jeunes du comité l'ont pris pour initier les jeunes du quartier.* »
> (A.F, membre du RAF/PGR).

Cependant deux (2) mois plus tard nous avons découvert que l'ordinateur retiré à la secrétaire n'est qu'un prétexte pour lui signifier qu'elle n'avait plus sa place dans le bureau du Réseau.
En effet, suite à des problèmes familiaux, ajoutés à une longue maladie, elle n'est pas parvenue à rembourser son prêt.

– Décharger la Présidente de certaines responsabilités qu'elle est obligée d'assumer faute de personnes compétentes ou motivées.
  Une tendance du Réseau « animée d'esprit négatif » d'après quelques membres, veut inciter la Présidente à démissionner de son poste. Notre entretien révèle toutefois que la grande majorité des membres soutient la Présidente :

  > « *Nous ne sommes pas d'accord pour la démission de notre Présidente. Nous l'encourageons à continuer son œuvre pour le développement de notre quartier. Nous sommes prêtes à l'appuyer davantage et s'il le faut la décharger de certaines tâches supplémentaires.* »
  > (Il s'agit des membres du Conseil d'Administration, des femmes membres du bureau, qui sont très proches de la Présidente).

- Les membres doivent fournir l'effort de se déplacer régulièrement pour venir chercher l'information.
- Les réunions d'information seront tenues une (1) fois par mois en même temps que la distribution des prêts et les remboursements.
  Cependant, d'après les membres présents, le problème de la disponibilité risque de se poser. Un consensus a finalement été trouvé. Les rencontres se tiendront un dimanche ou un samedi après-midi. Un sacrifice et une réorganisation de leur agenda sont attendus des membres.
  En cas d'absences répétées, des mesures répressives seront prises : des amendes seront à payer et, pire, le membre pourra rester des mois sans bénéficier de prêts.
  Ces mesures permettent de prouver aux partenaires que le Réseau est capable de se réorganiser et de faire face à certaines difficultés inhérentes à la vie d'une association. Mais, en réalité, leurs activités quotidiennes ne leur donnent pas la latitude de fixer d'avance des périodes de rencontres. Les membres trouvent très contraignant le fait d'imposer des horaires à des personnes qui ne maîtrisent même pas leur programme quotidien. Leur travail dans le Réseau étant de l'ordre du bénévolat, par conséquent des règles trop formelles risquent de biaiser les relations. Vivant de débrouille, d'imprévu et d'inattendu, les femmes ne s'organisent ou ne se réunissent que quand elles en ressentent le besoin. De surcroît elles ne peuvent avec des moyens économiques limités assurer leurs cotisations.
- Éviter les critiques non fondées et donner son point de vue quant il faut le faire.

> « *Personne n'émet son jugement ni moins donner des suggestions concernant la gestion et le fonctionnement du Réseau. Mais en cas d'erreurs on saute pour reprocher tout à la Présidente et aux membres du bureau.* »
> (W.F, membre du RAF/PGR).

Sur ce point abordé, aucune suggestion allant dans le sens d'une gestion positive n'a été émise par les membres. Responsable morale du Réseau, la Présidente reste, aux yeux des membres, la principale cible. L'assemblée générale tenue en juillet 2006, n'a pas changé grand-chose malgré les oppositions, car les leaders ont été reconduites. En retour, ces dernières et de manière stratégique ont nommé dans le bureau un membre qui était à la tête du mouvement de rébellion. Dès lors, les querelles et protestations se font moins sentir car l'instigatrice siège dans le bureau et va défendre les intérêts de ses protégées.

Les dysfonctionnements observés au sein du RAF/PGR sont le lot quotidien des associations. Les intérêts pécuniaires deviennent l'apanage d'un groupe qui s'est accaparé du pouvoir depuis la création du Réseau. Ce groupe est généralement composé de membres fondateurs. Profitant des opportunités offertes par le statut de personnes de « condition sociale défavorisée », les habitants des quartiers périphériques vont exploiter cette piste sur le dos des projets d'appui au développement. Pour y parvenir, le groupe a besoin d'un projet qui pourrait aider les populations en vue d'une vie meilleure. Dans ce cadre, un groupe se forme avec ses

objectifs et buts bien spécifiques. Sachant qu'eux seuls ne pourront bénéficier de l'appui, les initiateurs vont s'investir de l'extérieur pour sensibiliser d'autres habitants, drainer une masse et les utiliser pour arriver à leurs fins. Cette démarche nécessite la complicité de beaucoup d'acteurs aux intérêts différents mais aux parcours et moyens identiques. Autant les personnes recrutées seront nombreuses autant leur pouvoir sera.

3. Capacité de maîtrise des contraintes

Dans cette section, nous allons développer les contraintes constatées et les stratégies mises en œuvre.

3.1. Les contraintes internes

La phase d'observation participante, ajoutée aux entretiens menés avec les membres des associations nous permettent d'avancer que les ressources, contrairement aux dires des responsables des associations, proviennent à la fois de la cotisation des membres et des projets financés par leurs partenaires au développement. Mais cette ressource est rarement citée et les responsables ont tendance à citer comme source principale la cotisation des membres.
.Cette situation est observable au sein du RAF/PGR.
Cependant, si les membres ne sont pas complices avec les leaders du Réseau, ils ne bénéficient d'aucune assistance.

> « *Il y a deux ans j'ai reçu un prêt pour faire du commerce. Confrontée à des problèmes de ménage, j'avais du mal à honorer mon engagement. Mon mari m'a abandonnée, laissant à ma charge 4 enfants à nourrir et à payer leurs études en plus du loyer de la maison et des factures d'eau et d'électricité. À ces situations viendra s'ajouter ma maladie. Je suis restée malade 8 mois pendant lesquels je ne pouvais plus assumer ma fonction de secrétaire au sein du réseau.*
> *Je me suis fait beaucoup d'ennemies à cause de ce prêt non remboursé. J'ai demandé un délai de remboursement. Certaines pensent que jamais ce prêt ne sera remboursé et, pire, il paraît que j'ai prétexté ma maladie pour qu'on m'éponge cette dette. Ce que j'ai constaté c'est l'absence de relation humaine dans ce réseau, y a que l'argent qui compte. J'ai travaillé jour et nuit dans ce réseau et je pense que je ne mérite pas cette mise en quarantaine…* (Pleurs)… »
> (Y.D, membre du RAF/PGR).

Cette dame fait partie du groupe qui veut destituer la Présidente. Elle était dans le groupe des leaders mais dès qu'elle a eu des difficultés financières, elle s'est retrouvée sans amies. Par manque de soutien, elle ne parvient pas à honorer ses dettes. En effet, depuis qu'elle est à la tête de la Coopérative d'habitat des femmes de Pikine Guinaw Rail, la Présidente a senti une diminution de son pouvoir et de son champ d'action. Étant donné que Guinaw Rail est une zone d'habitation spontanée, un projet de relogement dans un cadre de vie meilleur devient un enjeu de taille. Cette situation va davantage accentuer les rivalités et les tensions entre les membres. Des camps se sont formés et chacun tente de défendre l'intérêt de son groupe. Et tout cela se fait au détriment des membres dont les conditions socio-économiques et le cadre de vie sont utilisés pour faire accepter les projets du Réseau.
Quelques difficultés fragilisent le pouvoir de la responsable de la Coopérative d'habitat mais ne l'empêche pas de se positionner.

Le manque de régularité dans les cotisations auquel s'ajoute le faible montant versé fait que la Coopérative d'habitat ne parvient pas à mobiliser les garanties imposées par la banque pour commencer l'attribution des parcelles.

> « *Nous cotisons 3 000 FCFA par personne, et la banque nous a signifié qu'à ce rythme on n'ira pas loin. Nous avons discuté avec les membres pour l'augmentation de la cotisation. Maintenant chacun verse comme il peut et ceux qui ont donné seront les premiers attribués.* »
> (F.T, membre du RAF/PGR).

L'appui extérieur limité et irrégulier constitue aussi un handicap face à l'insuffisance des ressources. Le manque de moyen financier explique le manque de moyens logistiques.
Le RAF/PGR dispose de cinq (5) ordinateurs grâce à des dons. Deux (2) ordinateurs sont installés pour le fonctionnement du Réseau. Les trois (3) autres sont installés dans la salle de formation et sont utilisés comme activité génératrice de revenus. Les services de traitement de texte et de connexion Internet sont confiés à un jeune du quartier.
Une autre contrainte c'est l'absence de qualification en matière de gestion. Comme nous l'avons déjà constaté, la majorité des membres du RAF/PGR ont un niveau scolaire faible. C'est la raison pour laquelle, le réseau s'appuie sur la compétence des jeunes diplômés du quartier qui chôment. Ces jeunes constituent le cerveau du Réseau et sans leur collaboration, le Réseau aurait du mal à effectuer un travail administratif.
Ils s'activent dans le Projet nommé Programme de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail. Ce projet regroupe toutes les organisations communautaires qui œuvrent pour le développement de Guinaw Rail dont le RAF/PGR :

> « *La majorité des jeunes sans emploi fréquente le Réseau comme alternative pour éviter l'oisiveté. Le réseau est un tremplin pour ces jeunes qui ne veulent*

> *pas rester dans leur quartier sans rien faire. Nous les sollicitons pour certains boulots qui nécessitent un minimum d'études après ils reçoivent une petite indemnité.* »
> (S.B, membre du RAF/PGR).

Contrairement au GDD, où des compétences existent, mais le groupement est confronté à un manque d'innovation des membres du bureau. Toutes les décisions gravitent autour de la secrétaire administrative. Elle nous a confié qu'il serait mieux qu'elle démissionne de son poste et qu'elle redevienne un membre simple.
Ce choix serait utile d'après elle pour inciter un engagement des membres. En effet, l'essentiel du travail administratif lui revient, ajouté à ses responsabilités au niveau du Ministère et à ses charges domestiques.

> « *Je suis sous pression et je veux vraiment me libérer mais les autres ne l'entendent pas de cette oreille. L'imam était là hier pour me dire de ne pas laisser tomber mais je n'en peux plus, j'en peux vraiment plus.*
> *Si ce type d'organisation a réussi, c'est parce qu'il y a des personnes très dynamiques et assez compétentes. Il y a aussi l'expertise. Il y a des organisations ici qui n'ont pas survécu à cause des problèmes de femmes. Et puis la présidente qui me dit que si je lâche ça y est… tout est mal parti…*
> *Il faut qu'on arrive à pérenniser nos actions. Je ne suis pas éternelle, donc par rapport à cela, il ne faut pas que l'association soit tributaire d'une seule personne. Le vrai travail c'est les autres qui sont responsables dans les blocs qui le font. Nos membres sont capables de continuer le travail, nous avons des enseignantes, sage femme… donc nous devons réfléchir sur les mécanismes de pérennisation…* »
> (M.B, membre du GDD).

3.2. Les contraintes externes

Il s'agit des limites institutionnelles et des difficultés pratiques de l'intervention sur le terrain dont sont victimes les organisations communautaires de base.
Les organisations ne sont pas tout à fait libres d'agir au sein de leur quartier. Le recours aux institutions, la lourdeur et la lenteur des démarches administratives font que des projets de quartier sont abandonnés au profit de projets d'importance moindre, qui ne nécessitent pas l'intervention des mairies par exemple.
Avant de contacter les associations concernées, les partenaires du Nord passent souvent par les autorités administratives.
Ce passage est redouté par les associations car elles se retrouvent sans marge de manœuvre ou privées de tout pouvoir de décision. Dans un pareil contexte, elles ont les mains liées et voient leur projet échapper à leur emprise.
Beaucoup d'ONG du Nord l'ont compris et essaient de travailler directement avec les associations.
En ce sens, le RAF/PGR a pu consolider des projets avec des partenaires du Nord qui vont travailler directement avec les associations.

4. Les organisations entre évolution et disparition : les dysfonctionnements

En effet, la situation de précarité économique et la faiblesse des capacités d'action de l'État, notamment en matière d'infrastructures sociales de base, vont conduire les associations des femmes à articuler les « logiques sociales » aux « logiques économiques ».
À partir de leur capital économique, elles vont pouvoir mener des objectifs sociaux et économiques. Par le biais des activités communautaires, les femmes vont essayer de prendre en charge les besoins des habitants notamment par les projets de leurs quartiers.
Plus soucieuses des problèmes environnementaux (Hainard et Verschuur, 2001) qui assaillent leurs quartiers, les associations féminines vont participer à la gestion des ordures ménagères notamment par les opérations « Set- Setal »[51].
Les activités génératrices de revenus développées au sein des associations vont leur permettre de répondre aux besoins, tant communautaires que familiaux et parfois privé.
Ce pouvoir économique va conférer aux femmes de nouvelles responsabilités et de nouveaux statuts, tant au niveau de l'espace domestique que de l'espace public.
On voit dès lors apparaître des « *femmes soutien de famille* » (Bissiliat, 1996) qui contribuent aux charges du ménage.
Malgré leur faible niveau d'instruction, se dessine progressivement un profil de femmes entrepreneurs. Elles doivent cette avancée à leur capacité managériale, à une gestion et à une « maîtrise des mécanismes du marché local ».

[51] Qui signifie : nettoyer, rendre propre.

Dans leur programme d'activités génératrices de revenus, elles vont expérimenter la transformation des produits locaux et préparer des plats à base de produits uniquement sénégalais.
Cette expérience a permis à certains ménages à faibles revenus de manger à leur faim grâce aux produits locaux bon marché et plus à leur portée. Cette situation a favorisé le lancement et la promotion du programme du « consommer local » au Sénégal.
Cette valorisation du « consommer local » a également donné aux femmes l'opportunité de vendre leurs produits en dehors du pays grâce aux réseaux tissés avec les immigrés installés un peu partout dans le monde.
Comme le souligne ce « modou modou »[52] vivant à Bruxelles :

> « *Ces produits qu'on peut trouver facilement dans les pays d'accueil permettent de prolonger nos racines, de ne pas rompre avec nos habitudes alimentaires et de vivre les moments nostalgiques du pays une fois réunis autour d'un bon plat sénégalais pendant l'hiver.* »

Ainsi à partir des éléments culturels, telles que la solidarité et les tontines, les femmes ont pu élaborer des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté.
Comme l'a si bien dit le Professeur Fatou Sarr (2001), ces stratégies ont permis de rompre petit à petit ou partiellement la « logique d'assister » au profit de « la logique de réciprocité positive ».
L'émergence d'associations féminines constitue une autonomie ou un contre pouvoir face aux pouvoirs traditionnel, religieux, masculin et étatique.
La capacité de s'organiser, ajoutée à la prise de parole publique va conduire à un véritable changement de la perception que la société masculine avait sur les femmes.
Dans ce contexte, une collaboration population-État s'avère nécessaire pour une meilleure prise en charge de la crise et l'appui des initiatives locales de développement.
Dès lors, la gestion locale va apparaître comme le « *moyen de lutter contre la crise urbaine* » (Diop et Diouf 1990).
Les femmes vont utiliser diverses manières pour faire sentir leur présence dans l'espace public :

– elles vont mener des actions collectives au sein des associations, considérées comme des espaces de liberté et d'autonomie ;
– elles vont oser s'exprimer en public tant au niveau local que national et formuler des revendications.

Ces réactions vont estomper la subordination des hommes, ainsi les femmes vont oser tenir des discours et s'exprimer au niveau local et national.
Sur le plan international, les femmes s'ouvrent à toutes les problématiques posées à l'occasion des grands débats mondiaux notamment sur la santé, l'éducation, la gouvernance, l'économie, etc.

---

[52] Modou est un prénom de garçon courant au Sénégal. « Modou-modou » est l'appellation donnée aux Sénégalais qui ont émigré à l'étranger.

Cependant, après une revue des aspects positifs engrangés par les associations féminines, un regard critique s'impose.

4.1. Les facteurs de blocage identifiés au sein des associations

Dans nos recherches il a été constaté qu'un habitant du quartier ne peut pas bénéficier d'un prêt s'il n'a pas le statut de membre. Ce statut détermine son appartenance à un réseau et lui confère une crédibilité, il peut dès lors en toute légitimité bénéficier des avantages offerts par l'association.
À l'inverse, les femmes habitant le quartier et non membres de l'association, sont exclues des avantages. Elles n'ont pas souvent la chance de bénéficier de prêts car elles n'ont pas de « garanties relationnelles ».
Toutefois selon les propos de la présidente du RAF/PGR, l'exclusion est souvent tempérée :

> « *Il existe une caisse d'assistance aux plus démunies et, comme le recommande la religion, l'assistance et l'entraide sont les signes d'un bon musulman.* »

Les intérêts personnels prennent souvent le dessus sur les intérêts collectifs. Cette situation peut parfois conduire à des **tensions au sein du groupe**, fragiliser les relations et empêcher toute réalisation.
Par ailleurs, quel que soit le niveau de revenus, les femmes réinvestissent une grande part dans l'entretien du ménage et les besoins de la famille.
Leur responsabilité et leur sentiment de solidarité freinent toute tentative de réinvestissement dans des secteurs plus rentables. Par cette situation, les femmes ne font pas évoluer leur condition de vie et stagne dans leur position de départ.
Cette situation de précarité va ainsi développer des tentatives de récupération des associations féminines par des partis politiques.
En effet, à la veille des échéances électorales, ces associations reçoivent les leaders des partis qui font des promesses d'aide et d'assistance. Cependant ce sont la plupart du temps des promesses jamais tenues.
Pourtant, le statut des associations féminines, à caractère socio-économique, exclut toute forme de militantisme politique. Les membres ne doivent pas afficher leurs opinions politiques au sein de l'association. En dehors de l'association, les membres ont parfaitement le droit de mener des activités politiques.
Malheureusement certaines manifestations laissent penser que les organisations féminines s'inscrivent beaucoup plus dans une perspective politique.
On sait que, de plus en plus au Sénégal, la politique est devenue une porte de réussite et d'affirmation.
Les associations tombent souvent sous le piège des leaders politiques et des élus locaux. Ces derniers préfèrent financer les projets des quartiers où ils ont le plus de militants, ceci dans le but de maximiser leur électorat.
Ce clientélisme politique donne lieu à une forme de corruption. Les « dessous de table » ou les « pots de vin » vont priver les femmes de toute indépendance dans le

cadre de leurs activités. Et mieux, elles seront aussi privées de leur pouvoir de décision au sein des structures municipales.
En ce sens, elles se présentent doublement victimes et vont poser les jalons de leur propre marginalisation.

5. Les associations et leurs partenaires locaux, nationaux et étrangers : quel type de relation ?

Grâce à leurs capacités d'adaptation, les associations de femmes qui bénéficient de leaders « courtiers en développement » ont su tirer profit de la coopération décentralisée qui, comme nous allons le montrer, constitue un outil d'appui au développement économique et social. En tant que moyen de lutte contre la pauvreté, cette coopération pourrait développer une nouvelle forme de partenariat pour le développement local et venir en appui aux associations des femmes.

5.1. Entre partenariat et financement des associations : quel enjeu ?

Comme nous l'avons déjà souligné, les associations sur lesquelles porte notre investigation, même si elles ne le déclarent pas assez souvent, ont au moins une fois bénéficié d'un appui financier et technique dans le cadre de leur partenariat. A titre d'illustration quelques partenaires ont été identifiés dont :

– Le **Programme Pikine Dagoudane Anvers** (**Belgique**) dont l'objectif est de contribuer au développement endogène durable des communes d'arrondissement de Dagoudane – Pikine par l'impulsion d'une dynamique de création de réseaux d'OCB forts et viables, aptes à se positionner comme acteurs incontournables des changements structurels.
  Les bénéficiaires directs sont les cinq (5) structures fédératives des communes d'arrondissement de Pikine Est, Pikine Nord, Pikine Ouest, Djiddah Thiaroye Kao, Guinaw Rail Nord et Sud. Elles sont composées des associations de développement de quartier, des groupements de promotion féminine, des associations sportives et culturelles, des associations d'artisans, des comités de salubrité de quartier, et d'artistes
  Les activités s'orientent vers
  - le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des structures fédératives et des OCB pour un développement endogène de Pikine Dagoudane ;
  - la promotion des produits agricoles nationaux et le soutien des initiatives locales en matière d'activités génératrices de revenus ;
  - le soutien des initiatives dans les secteurs sociaux de base (éducation/ formation, santé, culture, sport et dans la gestion de l'environnement dans Pikine Dagoudane) ;
  - le montant du financement provenant de la Province d'Anvers s'élève à 789 000 000 FCFA pour une durée de sept (7) ans avec comme partenaire technique l'ONG Terre Nouvelle.

– Le **Programme d'Appui à la Citoyenneté Totale Engagement** (**PACTE**) qui vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de la gestion des affaires publiques et le renforcement de capacité des Acteurs Non Étatiques (ANE).
Les bénéficiaires sont les élus locaux des communes de Pikine Nord, Djiddah Thiaroye Kao et Pikine Ouest, les Organisations Communautaires de Base de la même zone.
Ce programme d'une durée de deux (2) ans a bénéficié d'un financement de 47 000 000 FCFA en provenance de l'Union Européenne.
Pour limiter les détournements de l'aide, les partenaires au développement ont tendance à donner une priorité au renforcement des capacités des acteurs (sessions de formations).
À ces financements provenant des partenaires entre autres cités, il faut ajouter les ressources provenant de la cotisation des membres. Ces cotisations, que les leaders ont tendance à minimiser à cause du faible montant, permettent pourtant de financer certaines activités. Prenons en exemple le cas du RAF/PGR qui réunit plus de 400 membres avec une cotisation mensuelle de 1 500 FCFA. Le montant total des cotisations est quand même assez important pour réaliser un projet. Malheureusement, l'irrégularité et les arriérés des cotisations conséquentes aux dures conditions de vie de ses membres font qu'on ne peut compter uniquement sur elles.
Durant la saison des pluies, le RAF/PGR a eu comme partenaires principaux les mairies de Guinaw Rail Nord et Sud. Confronté au problème des inondations des quartiers, le Réseau achète des camions de sable pour remblayer les zones basses. Les **mairies** mettent à leur disposition du matériel : camions de sable, brouettes, pelles. L'investissement humain est assuré par les habitants.
Conscient de la pauvreté dans ce quartier, l'État et les partenaires participent à l'édification des infrastructures sociales de base.

> « *Nous avons seulement deux écoles dans la localité de Guinaw Rail. Une école française et une école arabe. Au début, ces écoles étaient construites en baraques et grâce à la cotisation de 5 000 FCFA par parents d'élève nous avons pu construire 7 classes. L'État, par le biais de la coopération avec le Japon a construit deux classes. Le Programme Élargi de Lutte contre la Pauvreté a construit deux classes, l'ONG Aide et Action a construit une classe, la mairie a construit une classe et le logement du gardien. C'est ainsi que les constructions en baraques ont été remplacées en dur.* »

– Le **Programme de Lutte Contre la Pauvreté** (**PLCP**) intervient aussi en partenariat avec le Réseau. Pour mener les activités génératrices de revenus, le Réseau dispose d'appuis techniques et pédagogiques pour initier ses membres à certaines techniques.
Nous avons la conservation des produits, le séchage, la transformation, etc. À cet effet, des sessions de formation sont organisées et des ingénieurs en technologie alimentaire initient les femmes sur les différentes techniques à utiliser de même

qu'ils leur font connaître les règles d'hygiène et les normes sanitaires internationales.
Après la formation suivie de stage au sein d'une structure officielle, des attestations sont remises aux participants. Ces derniers deviendront les relais qui, à leur tour, vont initier les habitants intéressés.
Par ailleurs, les mairies, dans le cadre de leur programme d'information et de sensibilisation, organisent souvent avec le Réseau des formations axées sur la citoyenneté, la nutrition, etc.

– Le **Fonds de Développement Social** appuie régulièrement le Réseau.

> « *Nous avons prévu d'acheter avec cette subvention un terrain pour la construction de notre siège et régler définitivement les problèmes de location qui bouffent une partie importante de nos économies.* »
> (Y.D, membre du RAF/PGR).

Cependant, le financement des bailleurs est accompagné d'une ligne budgétaire dressant le financement par détail de chaque activité.
Cette nouvelle manière de procéder va perturber l'ancien système de fonctionnement qui consistait à utiliser les financements reçus comme une caisse de crédits.
Par conséquent, et conformément aux volontés du partenaire, le bureau a présenté un programme d'activités de cinq (5) ans (durée du projet), pour une utilisation efficace des fonds. La rubrique « dépense » s'articule comme suit : payer le coordonnateur du projet, le local, les frais de formation et les activités diverses.
L'observation participante nous a permis de comprendre le fonctionnement du Réseau. Faute de fonds suffisants pour l'octroi de prêts à ses membres, le Réseau est obligé d'adopter une nouvelle stratégie.

Un projet reçoit souvent le financement de plusieurs partenaires, d'où la possibilité pour les responsables des associations d'être tentés d'attribuer les résultats des activités à chaque partenaire qui se présente. Comme l'expliquent les membres, cette stratégie est un moyen pour sauver les apparences et pouvoir bénéficier d'un nouveau financement.
Toutefois, dès que les remboursements sont effectués, les projets sont aussitôt exécutés.

> « *Notre partenaire de Paris viendra effectuer une visite technique pour voir l'état d'avancement de nos activités. Son séjour va durer une semaine. Comme vous le savez, elle a une association nommée la ″Source″ et dans son hôtel pour chaque boisson vendue, elle nous verse une somme de 2 Euros qui sera versée pour le compte de notre réseau. Nous devons, en ce sens, préparer un programme pour cette visite technique.* »
> (A.F, membre du RAF/PGR).

Le Réseau participe aussi à des séminaires de formation financés par ses partenaires :

> « *Nous avons participé à un séminaire de formation et de sensibilisation sur l'Économie Solidaire. Plusieurs de nos partenaires étaient présents dont* ***Enda Tiers Monde, PAMECAS, AGETIP, OXFAM***. »
> (H.P, membre du RAF/PGR).

Le **CECI** a financé les achats d'une pompe à eau pour le micro jardinage, d'un moulin à mil, d'un mixeur pour la transformation des produits locaux, d'une machine pour l'emballage des produits, du matériel de cuisine pour les femmes transformatrices des produits locaux.
Cette manière de procéder de cette ONG est une stratégie mise en œuvre pour s'assurer de la traçabilité des fonds reçus par rapport aux projets concernés.
Le CECI a également mis à la disposition du Réseau une stagiaire canadienne pour appuyer et encadrer les femmes dans leurs activités tant administratives que sociales et économiques. Cependant des incompréhensions entre la stagiaire et certains membres du bureau n'ont pas permis de tirer profit de cette collaboration.
Si l'évaluation du projet n'est pas satisfaisante, le Réseau perd toute crédibilité et ne pourra plus bénéficier de financements.
Cette manière d'opérer est « stressante » pour les femmes du Réseau, la présence de l'évaluateur constitue un moment de forte pression où elles doivent déployer tous leurs efforts pour donner satisfaction.

> « *Avec le Fonds Canadien nous n'avons pas de conditionnalités. Il nous est juste demandé d'acheter le matériel nécessaire et réaliser des actions concrètes pouvant les encourager dans leur noble mission. Mais ce qu'il ne sait pas, c'est que cette évaluation est horrible pour nous. On étouffe avec leurs questions, la vérification… La même question t'est posée plusieurs fois de manières différentes et encore posée à d'autres. On dirait qu'il n'a pas confiance. Moi, à chaque fois que la délégation doit venir j'en suis malade. C'est comme si je passais le BAC…* (rires). *C'est gentil de nous aider mais on ne mange pas comme ça l'argent des toubabs… avant que tu ne le digères "di nga wax lu set"…* »
> (A.D, membre du RAF/PGR).

Ce récit montre à quel point les femmes du Réseau redoutent les périodes d'évaluation. Ayant un mode de fonctionnement qui leur est propre, toute nouvelle manière de procéder constitue une menace, un déséquilibre dans leur système. Elles ne sont pas habituées à rendre compte.

L'importance pour elles demeure la réalisation du projet et non la manière dont l'argent a été dépensé. Elles ont une manière qui leur est spécifique et qui est différente du fonctionnement de l'Occident.
Le financement d'un projet peut être utilisé pour plusieurs activités à la fois :

> « *Si on reçoit un financement, on entame effectivement le projet mais il y a d'autres besoins. Alors on prend 30 % du financement pour boucher des trous dans les dépenses du bureau et 20 % pour renforcer la caisse de prêt. Au final il ne reste que 50 % qui serviront effectivement au projet. Entretemps si un autre financement arrive on complète pour terminer le projet en cours avant de se lancer sur le nouveau et ainsi de suite.* »
> (T.A, membre du RAF/PGR).

Cette démarche montre que les femmes ont du mal à se conformer aux conditions proposées par les partenaires et préfèrent recourir à toutes les astuces possibles pour s'en sortir.

> « *Des justificatifs on n'en manque pas, les factures s'obtiennent aussi facilement. Donc on doit nous laisser travailler en toute conscience pourvu qu'on arrive à l'objectif. Y a que ça qui est important mais trop de vérification ce n'est pas bien. Si l'argent d'un projet peut en même temps servir à quelque chose dans le réseau alors pourquoi s'en priver…* »
> (L.K, membre du RAF/PGR).

D'une manière générale les femmes du Réseau souhaitent travailler à leur manière pourvu qu'elles atteignent l'objectif escompté.
Dans le cadre de leurs actions en matière de gestion urbaine, les associations sollicitent très souvent l'appui et la collaboration des municipalités. En ce sens, il est important de montrer le processus de ce partenariat entre les associations de femmes avec les municipalités.

5.2. Partenariat associations et municipalités

Un des souhaits formulés par l'ensemble des responsables des associations c'est une meilleure implication des autorités municipales dans leurs activités. En ce sens, nous allons voir ce qu'il en est réellement de cette collaboration et de la perception que les autorités municipales ont des organisations associatives dirigées par les femmes.
L'appui que les associations reçoivent des mairies nous amène également à analyser le rôle des institutions municipales dans leur relation avec les associations de quartiers. La commune constitue également le cadre institutionnel dans lequel les

associations mènent leurs activités propres mais dans le cadre du respect de l'institution communale.
Des entretiens que nous ont accordés certains responsables municipaux du département de Guédiawaye, il ressort que beaucoup de structures ont pu voir le jour grâce aux financements des associations, ce qui vient confirmer le récit ci-dessous.

> « *Nous avons autofinancé l'école, la case de santé, la mosquée…Il y a beaucoup de choses que les populations ont financées grâce à leur maigre cotisation. Au vu de cet effort fourni, nous méritons d'être aidés et encadrés par les autorités.* »
> (N.S, membre du GDD).

Par son esprit d'initiative le GDD va être compté parmi les partenaires de la commune de Diarême Limamoulaye. Au vu de cette collaboration, les habitants vont manifester leurs besoins en infrastructures sociales et culturelles comme une case des tout-petits, un foyer pour les femmes.
Depuis un moment les habitants de la cité sont confrontés au dur phénomène de la délinquance juvénile. Le Groupement va solliciter, auprès de la mairie, l'octroi d'un terrain pour construire un centre socioculturel où, par des activités ludiques et socioéducatives, les jeunes auront un meilleur encadrement.

> « *Beaucoup de nos enfants sont devenus des délinquants faute de structures sociales et culturelles, les jeunes sont victimes d'oisiveté et s'adonnent facilement à des comportements néfastes. Nos jeunes prennent goût à l'oisiveté et passent du temps à discuter de match dont l'enjeu est pécuniaire.* »
> (Z.A, habitant de Hamo IV).

Il a été constaté également que la municipalité de Guinaw Rail, dans le cadre de ses activités, travaille en partenariat avec les organisations présentes dans sa localité.
D'abord la section IEC du Réseau dans le cadre de ses activités et dans la recherche d'appui technique ou financier s'associe à la mairie. Cette dernière est devenue un partenaire incontournable.

> « *Nous entendons par appui technique l'envoi de personnes ressources lors de nos conférences ou causeries. Nous leur rendons compte de nos activités et de leur impact sur la population. C'est ainsi que nous pouvons prétendre au soutien de la mairie qui, par ailleurs, est un partenaire de choix pour le Réseau.* »
> (T.B, membre du Réseau IEC de Guinaw rail Nord).

Ensuite, suite aux fortes pluies durant la période hivernale, la mairie offre également des camions de sable pour le remblayage des rues et des maisons construites sur une

zone basse, permettant ainsi de lutter contre la stagnation des eaux et les inondations.

> « *Le maire prend sa voiture pendant la période hivernale et va s'enquérir des difficultés des habitants. Il n'a pas beaucoup de moyens, mais il nous écoute au moins. Il reste à le sensibiliser davantage sur l'état de nos routes sablonneuses et leur accès difficiles. Il est conscient de tous ces problèmes, malheureusement la décision vient d'en haut.* »
> (F.T, membre du RAF/PGR).

Le budget des municipalités ne permet pas de répondre à toutes les demandes sociales. Certains travaux ne dépendent pas directement de la mairie, ce qui explique la lenteur et la lourdeur des démarches administratives.
Étant donné que la commune constitue le cadre institutionnel dans lequel le Réseau des femmes mène ses activités, nous nous sommes entretenue avec quelques-unes de des employées afin de connaître leurs sentiments et la nature de leur collaboration.
D'après le Secrétaire municipal en fonction en 2005, la mairie de Pikine Guinaw Rail est très souvent sollicitée par le Réseau dans le cadre de règlement de leurs problèmes quotidiens. Tant bien même qu'elle ne parvient pas à résoudre tous les problèmes.

> « *Nous sommes sollicités en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de travail en général, dans le cadre de l'obtention de local fonctionnel, du paiement de certaines charges comme l'eau et l'électricité. Il faut reconnaître que nous n'avons pas fait grand-chose.* »
> (K.M, responsable à la commune d'arrondissement de Pikine Guinaw Rail Nord en 2005.).

Toutefois, la commune ne joue pas un rôle de tutelle ou d'autorité sur le Réseau ; mais elle est un partenaire privilégié. Partenaire dans la mesure où le Réseau travaille dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations ce qui rentre dans le cadre de la compétence générale des communes.
Ils travaillent donc en étroite collaboration.

> « *Jamais le Réseau n'organise sans que nous ne soyons informés et en tant que partenaires, nous sommes conviés à participer et assister activement dans les différentes activités qui nous reviennent.* »
> (K.M).

Pour avoir été témoin de tout ce processus ce responsable nous a confié que le Réseau constitue un exemple, une force qui a beaucoup contribué à la promotion de la femme à Pikine Guinaw Rail. À la place de la commune qui a bien joué le rôle de

promotion du développement social, le Réseau est arrivé à hisser Guinaw Rail à un rang assez élevé.

> « *Comment je perçois l'activité des femmes ? Le Réseau est né dans le cadre de la lutte contre la pauvreté du Programme des Nations Unies et à la suite d'une série de formations collectives organisées à l'intention de toutes les couches de Guinaw Rail, que les femmes ont tenté, sur recommandation du PNUD, de s'organiser en mouvement. C'est ainsi que le comité du Réseau des femmes est né sous l'impulsion du maire qui était là à l'époque, mais aussi des femmes comme Mayé Ndour et Maymouna Niang, qui ont agi dans le but de réunir les femmes. Aujourd'hui c'est grâce à ce Réseau que les femmes sont devenues financièrement indépendantes et par-dessus tout des femmes entrepreneurs, des commerçantes. Devenues également productrices elles vont s'investir dans la transformation des produits locaux, en matière de culture hors sol, de technique de teinture, de fabrication de carreaux.* »

Par ces activités, le Réseau des femmes de Guinaw Rail constitue un modèle dans la ville de Pikine.
Elles ont également joué un rôle assez important en favorisant un certain épanouissement, une certaine fierté d'être femme de Guinaw Rail Nord et Sud pour davantage travailler dans l'intérêt de tous.
En matière de gestion urbaine, le Réseau a notamment participé à une campagne de sensibilisation en direction des autorités supérieures. Lorsque le PNUD a démarré les enquêtes sur la restructuration de Guinaw Rail, le Réseau a sensibilisé les groupements en ce qui concerne la nécessité de renforcer la capacité des chefs de famille à obtenir des polices d'abonnement en matière d'installation d'eau, d'électricité et d'éviter de ce fait la consommation d'eau de puits.
Des entretiens menés avec les responsables municipaux, il ressort que les femmes sont au cœur de tous les problèmes vécus à Pikine en matière de déperdition scolaire, ainsi que dans la production de sujet à traiter pour sortir du sous-développement.
Comparé au RAF/PGR, l'appui extérieur reste faible dans le GDD. Dans ce Groupement, les membres se souviennent encore du terrain qui leur a été attribué par le maire. En effet, dans la cité Hamo IV, une militante avait reçu un terrain de la part du maire. Il s'est trouvé que l'espace attribué à cette militante était convoité par les membres du GDD pour construire un centre social et le siège de leur Groupement. Le Groupement a introduit une requête auprès du maire et les habitants de la cité se sont mobilisés pour empêcher que ce terrain soit octroyé à la militante. Finalement le maire, pour apaiser le conflit, a octroyé le terrain au Groupement.

> « *Nous n'avons pas de local pour le Groupement et nous avions un projet de construction de centre culturel*

> *et social. Ce furent nos arguments pour convaincre le maire. Il a vu qu'on est bien organisé et que nous avons un fonds de départ.*
> *Grâce à la somme de nos cotisations et des taux majorés des prêts nous avons financé la construction du centre. Ainsi le maire nous a donné une participation d'un million FCFA en plus du terrain. Sur ce terrain nous avons construit un centre culturel avec des magasins qu'on va louer et qui vont nous permettre de gagner un peu d'argent.* »
> (C.F, membre du GDD).

Le GDD et le RAF/PGR, dans le cadre de la réalisation de certaines activités de quartier, vont remettre des cartes d'invitation et de soutien à des personnes ciblées : les responsables municipaux de leurs quartiers, politiques, religieux, grands commerçants, personnes de pouvoir et d'influence.
Ces personnes font partie du capital relationnel que les femmes ont pu tisser de façon stratégique et habile. Autour de ce réseau de relations se développent des enjeux, des jeux de pouvoirs et des rapports d'échanges.
Leur présence donne plus de poids et de légitimité aux organisations de femmes et leur permet d'établir des contacts avec des personnes proches du pouvoir.
Cette démarche est conçue dans le but de créer les bases d'un recours pour introduire une demande ou solliciter le financement d'un projet.
C'est aussi l'occasion d'établir des relations personnelles en dehors des problèmes communautaires. N'oublions pas qu'au-delà de la mobilisation communautaire, l'intérêt individuel habite chaque membre. L'adhésion à une organisation revêt aussi un intérêt personnel et ciblé.
Ces leaders ou « personnalités » trouvent aussi leur intérêt dans ce jeu. L'enjeu est souvent politique, il s'agit de construire les bases d'une récupération politique.
Même si les associations sont apolitiques, leurs membres ont une liberté de mener des activités politiques.
Plus l'enveloppe de soutien est importante plus vite on assiste à une récupération politique et la possibilité de voir ses membres bénéficier de certains privilèges.
Les organisations féminines sont conscientes des dangers auxquels elles risquent de s'exposer dans ces types de relations.
Toutefois comme l'ont exprimé certaines membres du GGD :

> « *Dans toute relation c'est du donnant-donnant. La pauvreté est là, elle persiste. Alors pourquoi ne pas exploiter toutes les chances pour nous en sortir. C'est de notre intérêt de collaborer avec ces gens et de tirer le maximum de profit. Quoi qu'il en soit, toutes les associations de femmes sont obligées de montrer leur couleur politique si elles veulent réussir et réaliser leurs objectifs.* »
> (F.F, membre du GDD).

> « *Rien qu'à voir comment on distribue les aides pour organiser la journée mondiale de la femme. Les faveurs reviennent aux organisations qui sont proches du parti au pouvoir. Alors quoi !* (Geste de révolte)… *Les autres vous diront si les relations avec les politiciens n'aident pas ? Mon fils a obtenu une bourse pour poursuivre ses études et je ne suis pas la seule…* (Regard adressé aux femmes et des signes d'approbation de leur part)…»
> (M.C, membre du GDD).

Ce sentiment a été ressenti dans le discours de beaucoup de femmes, même si elles sont conscientes des risques. Toutefois, elles affirment posséder un capital de savoir faire et d'action qui leur permet d'être stratèges et de jouer sur les relations.
Ainsi, elles n'accepteront pas que leurs organisations soient capturées par des partis politiques.
En ce sens, elles sensibilisent vivement leurs membres pour qu'ils soient à jour dans leurs cotisations et remboursent régulièrement leurs emprunts pour le déroulement correct des activités.

6. Conclusion

Ce chapitre nous a révélé la complexité du milieu associatif qui découle à la fois de son mode de fonctionnement et de la nature de ses structures. Ce milieu qui constitue un lieu de promotion de la femme est aussi un lieu de conflit où chaque membre cherche à se positionner et à profiter d'éventuelles opportunités, ce qui constitue un handicap majeur pour le développement de ces organisations.

Conclusion de la première partie

Au vu de ce qui précède, nous pouvons affirmer que le milieu associatif est un cadre qui a les atouts nécessaires pour offrir aux femmes la liberté d'entreprendre des actions et de mener des initiatives pour l'amélioration de leur condition socioéconomique et leur cadre de vie. Dès lors, il constitue un cadre d'émergence de la participation des femmes, d'où leur implication dans la gestion de leur quartier. Le milieu associatif va aussi favoriser la promotion des femmes et ainsi les propulser vers de nouvelles responsabilités tant au niveau familial que public.
Les Groupements de promotion des femmes (GPF) et les Associations de développement de quartiers (ADQ) ont ainsi émergé dans l'espace communal pour se positionner sur le champ du développement local comme la réponse la plus crédible à la problématique de la gouvernance locale et au processus d'amélioration des conditions de vie des populations. Ces formes d'organisation ont été mises en place sous la pression des conditions de vie de plus en plus difficiles et de la portée limitée des actions des pouvoirs publics qui n'ont pas toujours réussi à apporter une réponse pertinente et efficace à la problématique du développement urbain, en tant que cadres d'expression de la demande globale des populations dans les domaines sociaux prioritaires (eau, éducation, santé, environnement, etc.).

Ces cadres d'organisation ont trouvé les articulations nécessaires entre les formes spécifiques de l'épanouissement des communautés et les perspectives significatives de développement local. Ils jouent ainsi un rôle déterminant dans le développement local en se positionnant sur des activités significatives en termes économique et social (Activités génératrices de revenus, éducation, préservation de l'environnement, sensibilisation en matière de santé, développement de micro-projets, encadrement de populations, etc.)

Il est cependant important de préciser que la crise économique a été le déclic qui a davantage incité les femmes dans la recherche de moyen d'action pour survivre. Les femmes sont victimes d'un processus de marginalisation
- d'abord au plan social, culturel et religieux ;
- ensuite au niveau institutionnel, dans la mesure où les programmes de développement ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des femmes ;
- enfin au niveau économique par le manque d'accès au crédit officiel en raison de critères d'éligibilités trop sélectives.

Cette triple marginalisation va favoriser une prise de conscience féminine et un besoin de s'organiser entre elles pour se positionner. C'est dans ces conditions

qu'elles vont s'organiser sous diverses formes associatives et faire face aux difficultés qu'elles rencontrent.
Elles vont orienter leurs actions d'abord vers leur cadre de vie et l'environnement immédiat, notamment le quartier, pour prendre en charge les besoins familiaux et les secteurs oubliés des politiques publiques.
Pour cela, il leur faut des moyens financiers. En ce sens, elles vont développer des activités économiques. Ceci n'a pu se faire que grâce à leur potentiel culturel. Les associations traditionnelles vont fournir le matériel nécessaire pour l'élaboration de nouvelles stratégies.
Ce pouvoir économique a contribué à une redéfinition des rapports homme/femme dans la société sénégalaise. Cependant, il ne constitue pas un capital qui sert uniquement à un réinvestissement dans les activités économiques des femmes. Leur économie est réinvestie dans leur ménage, dans les activités du quartier et dans les relations sociales qui d'ailleurs constituent leur capital social et leur garantie pour de nouveaux prêts.
Cette logique de capital relationnel, contraire à la logique des banques, constitue le recours le plus sûr pour ces femmes.
Le partenariat entre l'État et les associations reste un appui assez limité par rapport aux attentes. Toutefois, les associations ne peuvent pas évoluer en dehors des structures officielles. Une ouverture et une collaboration s'imposent pour une meilleure efficacité de leurs actions.
Les associations doivent entrer dans le cadre d'un appui et d'un partenariat entre État et population pour un véritable développement. Ce qui permettra aux femmes de pouvoir réellement intervenir dans le champ de la gouvernance.
Il est important, dans cette conclusion, de revenir sur certains points saillants qui ont marqué cette première partie.
Les organisations de femmes rencontrées se présentent comme des Associations de Développement de Quartier. Elles fonctionnent de manière sporadique avec des moyens très limités et sans cadre de planification. Le plus souvent, les rencontres de leurs membres sont motivées par une activité parallèle telle qu'une tontine. Les domaines de concentration sectorielle identifiée ont été :

- la santé par la création de Mutuelle de santé ;
- les coopératives d'habitat ;
- le micro jardinage ;
- la transformation des fruits et légumes ;
- la transformation de céréales locales ;
- la teinture, la sérigraphie ;
- l'éducation et l'alphabétisation avec la création d'écoles et associations ;
- la protection de l'environnement avec des activités de set sétal ;
- la sensibilisation et la mobilisation sociale.

En analysant le milieu associatif et le fonctionnement des femmes dans ces organisations nous nous sommes aussi demandé s'il n'existait pas d'autres cadres qui ont aussi facilité l'implication des femmes dans la gestion de leur quartier en leur octroyant plus de marge de manœuvre. Nous avons pensé que la politique de bonne gouvernance y serait aussi pour quelque chose, et ceci à partir de son outil qu'est la décentralisation. Nous y reviendrons plus largement dans la troisième

partie, mais pour le faire, il nous faudra d'abord voir en quoi consiste cette participation des femmes. En d'autres termes, par quoi et comment se matérialise cette participation et quels sont les objectifs qui gouvernent cette participation des femmes ? La réponse à ces interrogations nous les trouverons ci-dessous dans la deuxième partie de cette thèse qui va aborder la question de l'implication des femmes et les activités initiées.

Deuxième partie

Effectivité de la participation des femmes à la gestion urbaine

Introduction

La deuxième partie va s'attaquer au cœur de notre sujet à savoir la participation des femmes sénégalaises à la gestion urbaine. Elle va présenter notre travail de recherche-action, l'analyse des résultats et les interprétations. Constituée de trois (3) chapitres, elle va s'appuyer sur l'observation participante que nous avons menée durant (5) cinq ans au sein du milieu associatif afin de mieux montrer le processus d'implication des femmes dans les activités qui rentrent dans le cadre de la gestion urbaine.

Le chapitre trois (3) va présenter l'ensemble des actions initiées par les femmes au sein des associations et au niveau des quartiers. Ceci dans le but d'analyser le degré et l'orientation du processus de participation et d'implication des femmes dans les actions communautaires.
Le chapitre quatre (4) va présenter les différentes stratégies déployées par les femmes dans le but de participer et de se mobiliser autour d'activités rentrant dans le cadre de la gestion de l'espace du quartier.
Le chapitre cinq (5) va montrer que cette participation des femmes dans l'espace domestique (privé) et communautaire va amener des modifications dans les relations entre les hommes et les femmes. Ce constat nous amène à penser que la participation des femmes est un facteur de changement pour l'analyser ainsi en termes de genre.
Ces trois (3) chapitres nous permettront de cerner la compréhension que les femmes des quartiers étudiés se font de la participation. Il s'agira de vérifier les véritables intentions qui guident l'implication des femmes dans les activités communautaires.

Cependant, avant de nous lancer dans cette réflexion, il nous semble utile de faire au préalable le point sur la situation des femmes au Sénégal. Il s'agira de déterminer leur réelle représentation en termes social, politique et de statistique économique.

Chapitre préliminaire

Situation des femmes au Sénégal

Les femmes représentent 52 % de la population du Sénégal et jouent un rôle appréciable dans l'économie nationale. Au niveau national, elles représentent 39 % de la population active, supportent 90 % des charges domestiques et effectuent 85 % des travaux agricoles[53]. Elles constituent par ailleurs 70 % de la force de travail du secteur non structuré, 15 % des effectifs du secteur public et près de 35 % des effectifs du secteur privé formel. Ces données statistiques révèlent que les femmes assurent une grande partie de la production agroalimentaire et des biens et services. En ce sens, elles participent à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de croissance économique.

Ces acquis ne touchent pas le secteur de l'éducation avec un taux d'analphabétisme de près de 70 % enregistré chez les femmes.

Malgré ce handicap, les femmes sénégalaises vont mener des combats pour leur épanouissement socioéconomique.

Nous pouvons citer d'abord le premier Plan d'Action de la Femme initié en 1982. Il va poser les jalons d'une promotion durable de la femme à travers son application effective et consciente dans les sphères de la vie publique et privée y compris au niveau des processus décisionnels.

Ensuite, le deuxième Plan National d'Action de la femme en 1997. Il a été élaboré et mis en œuvre entre 1997 et 2001 conformément aux recommandations du Programme d'Action mondiale pour la promotion de la femme adopté à Beijing en septembre 1995. Ce plan s'inscrivait dans la continuité des orientations stratégiques, notamment sur la reconnaissance unanime de la centralité de la femme au sein de la société et la nécessité de sa pleine participation au processus global du développement économique et social.

Les évaluations de ces plans ont permis, d'une part, de faire un diagnostic objectif, participatif et approfondi et, d'autre part, de jeter les bases d'une réflexion prospective sur l'équité et l'égalité de genre au Sénégal.

Cette évaluation a montré que des avancées significatives ont été faites, mais que les résultats obtenus sont en deçà des attentes.

C'est ainsi qu'à la faveur de l'Alternance[54], les mécanismes de promotion de la femme déjà existants ont été renforcés.

---

53 Source : *Enquête sur les ménages,* Direction des Statistiques du Sénégal.

54 Source : *Les femmes au cœur de l'alternance. Bilan des réalisations du Gouvernement en faveur des femmes de 2000 à 2005,* République du Sénégal, Ministère de la femme de la famille et du Développement Social, mars 2006.

Femmes et mutations sociales au Sénégal

Comme annoncé précédemment dans la problématique, les crises survenues au Sénégal vont entraîner de profondes mutations socioéconomiques, rendant incontournable et évidente la participation et/ou la contribution des femmes à l'effort de construction nationale.

Dès lors, les femmes vont devoir adopter de nouveaux rôles et responsabilités, transgressant ainsi les barrières socioculturelles. Cet ordre social qui, selon Mendras (2001), reposait sur le postulat que « *la répartition des tâches s'organise dans presque toutes les sociétés de telle sorte que le domaine des femmes est le domestique tandis que celui des hommes est l'extérieur* » sera remis en cause.

La situation socioéconomique va être aggravée par les conséquences de l'urbanisation « sauvage », le désengagement de l'État et le chômage. Dès lors, pour faire face à cette nouvelle situation, les femmes vont initier et développer des stratégies qui vont par ailleurs provoquer un « ajustement invisible » à côté des politiques d'ajustement structurel[55] jusque-là mises en place et qui n'ont pas produit les résultats escomptés.

Comme le disait Ela (1994), « *on assiste à une véritable irruption des femmes dans le champ social africain* ». Cette présence des femmes dans des espaces jusque-là réservés aux hommes dans la société sénégalaise, allait servir de prétexte aux chercheurs en Sciences sociales, de poser l'exigence de la redéfinition des rapports de genre. Ces nouveaux rapports sociaux vont accorder les mêmes rôles, tant aux hommes qu'aux femmes.

Dès lors les femmes se retrouvent avec des responsabilités et des tâches accrues qui ne sont pas forcément assorties de pouvoir dans leur ménage ou les espaces publics (travail, association, etc.).

Malgré ce surplus de travail et de responsabilités, les femmes du Sud ne se considèrent nullement comme victimes ou tyrannisées. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête effectuée auprès des femmes ciblées. En sus de leurs tâches traditionnelles, elles acceptent et assument leurs nouveaux rôles et responsabilités.

Pour éviter de défier ouvertement le pouvoir des hommes à cause de leurs nouveaux rôles et responsabilités, les femmes vont élaborer et mettre en œuvre diverses stratégies.

---

[55] Il s'agit des plans structurels qui ont été mis en place dès les années '80 par le Fonds Monétaire International pour « redresser » et « moderniser » les dépenses publiques des pays du Sud.

Chapitre 3

La portée de la participation des femmes sénégalaises à la gestion urbaine

> « *Le principe de participation procède d'une approche politique de la démocratie. La participation est l'un des éléments qui déterminent le processus de légitimation de l'action publique. Sa mise en œuvre part de la reconnaissance de la valeur de chaque acteur de l'espace public en lui octroyant non seulement les possibilités mais aussi les capacités nécessaires pour gérer les affaires publiques ou influer sur les décisions publiques par des moyens politiques et juridiques.* »
>
> (Gueye et Mbaye, 2004)

Ce chapitre va tenter de déterminer les facteurs et les mécanismes qui guident la participation des femmes à la gestion urbaine. À partir des données de l'enquête qualitative, nous allons déterminer le sens et la signification que les femmes donnent à la notion de participation. Il s'agira de fournir des éléments de réponses aux questions suivantes :

- qu'est-ce qui justifie et sous-tend cette participation ?
- quelle est l'opinion des habitants des quartiers à propos des activités initiées par les femmes et la pertinence de leurs initiatives ?
- qu'est-ce que ces initiatives peuvent apporter de plus à cette communauté ? Répondent-elles réellement aux besoins de celle-ci ?

Les réponses tirées de ces interrogations nous permettront d'analyser les enjeux de la participation des femmes et leur rôle dans la gestion urbaine.
De cette analyse, découleront les éléments qui nous permettront, dans la troisième partie de ce travail, de vérifier si la gouvernance urbaine peut constituer un outil d'intégration des femmes.
Avant toute chose, il est utile de procéder d'abord à une définition conceptuelle de la participation.

1. Le concept de participation

La participation se définit par le « *fait de prendre part à une activité économique, sociale ou politique* » (Akoum et Ansart, 1999). Dans ce cas, l'individu juge

nécessaire sa participation dans une vie de groupe, ce qui lui permet ainsi de bénéficier des avantages et des expériences de ce groupe. Il est important, à ce niveau, de préciser que la participation n'est pas synonyme d'engagement, encore moins d'une implication. Ce sont des notions à dissocier. Dans cette thèse, en parlant de participation nous faisons référence à la participation en tant que mode de gouvernance conduisant à l'implication de la population. Cette approche permet de qualifier les populations comme des acteurs qui ont un rôle à jouer dans ce développement.

Pour se faire, nous allons d'abord analyser l'implication des femmes au sein des organisations de base que nous qualifions de « participation communautaire ». Ce qui, d'ailleurs, nous permettra de décrire l'ensemble des activités menées par les femmes au sein de ces espaces. En nous intéressant de près aux activités des femmes, nous avons fait le constaté suivant :

– d'abord, parmi les raisons qui sous-tendent la participation des femmes dans les organisations communautaires, la notion d'intérêt n'est pas à exclure ;
– ensuite, le pouvoir des femmes est la participation. Si l'on prend le cas des leaders des associations rencontrées, leur pouvoir est lié à leur participation. En effet, par leur implication dans les activités communautaires, elles vont développer des stratégies et exercer plus de pouvoir sur les autres.

Dès lors la stratégie devient un concept important dans l'analyse de la participation. Dans les travaux de Michel Crozier (1997), le concept de stratégie va contribuer de façon déterminante au « retour de l'acteur» sur la scène sociologique : « *les moyens stratégiques se résument à l'exercice d'un pouvoir dont les sources peuvent être les alliances, la maîtrise de l'incertitude critique du partenaire, l'expertise et la hiérarchie* ».

Dans cette étude, les stratégies se résument aux stratégies individuelles et collectives pour bénéficier des avantages qu'offre la participation.

1.1. Participation et notion d'intérêt

D'après les femmes rencontrées, la contribution des populations à une action collective va souvent dans le sens de l'intérêt communautaire. Cependant, les entretiens révèlent qu'au-delà de cette contribution se cache un intérêt attendu et non dit.

Ces femmes présentent généralement l'amélioration des conditions de vie dans leur quartier comme une priorité. Mais, souvent, en retour, le projet de quartier permet d'acquérir des ressources qui servent à résoudre d'autres problèmes. Ces problèmes, comme nous l'avons constaté dans nos deux associations, peuvent être individuels ou en articulation avec le projet.

En effet, les intérêts à participer à une action collective ne sont pas les mêmes, ce qui peut engendrer, comme nous l'avons déjà vu dans le deuxième chapitre de la première partie, des sources de conflits. Très souvent, la population n'est pas associée à l'élaboration des projets, elle est juste considérée comme usager, qui toutefois peut être consultée pour émettre son avis.

Pour y parvenir, il serait nécessaire de définir d'abord les degrés de participation, de présenter les différentes étapes de la participation des populations : la mobilisation, la représentation des habitants, la création de structures de gestion, etc.

La participation de la communauté à une action de quartier doit être considérée comme « un acte civique et volontaire, un engagement » de l'habitant à plusieurs étapes d'un projet collectif. Pour ces raisons, la participation ne peut être considérée comme un processus normatif et autoritaire car renvoie aux notions d'appropriation, d'autocontrôle et de responsabilisation.
Différents degrés de participation ont été découverts chez nos femmes à Pikine comme à Guédiawaye, il s'agit de :

– la responsabilisation individuelle du citoyen usager à l'échelle du voisinage (actes domestiques et quotidiens pour améliorer l'environnement immédiat : nettoyage des ruelles, respect des lieux de dépôt d'ordures, tri des poubelles, information sur les risques de maladies…) ;
– la responsabilisation collective et l'engagement dans des actions de quartier plus ou moins organisées (campagne de nettoiement, embellissement des espaces publics etc.)
– la contribution matérielle ou financière aux actions (matériel de nettoiement, cotisations) ;
– la contribution active à l'élaboration du projet (participation aux réunions, suivi du projet, évaluation).

2. L'implication des femmes dans le communautaire : réalisations individuelles et orientations communautaires

Dans cette section nous allons faire une description de la nature des actions initiées et réalisées au sein des associations féminines étudiées.
Cette première étape nous permettra d'identifier d'abord, les actions qui ont une finalité individuelle. Ensuite, les actions entrant dans le cadre de la gestion urbaine et qui profitent à la communauté.
À partir de l'observation participante, nous avons pu découvrir que certaines actions initiées, peuvent effectivement être qualifiées d'actions intraverties ou extraverties.

2.1. Les actions intraverties et extraverties

Dans un premier temps nous avons recensé et analysé l'ensemble des « **actions intraverties** » pour lesquelles les bénéficiaires des résultats de l'action collective sont les membres eux-mêmes.
En effet, autant dans le GDD que dans le RAF/PGR la participation financière membres ainsi que leurs cotisations ont permis d'améliorer leurs conditions de vie.

Le GDD dispose de deux caisses dont la première finance les activités commerciales et la deuxième finance la dotation d'équipements électroménagers des membres. Dans le souci d'éviter tout détournement de l'argent à d'autres fins, chaque caisse dispose d'un comité chargé d'acheter les marchandises ou le matériel. Le montant du prêt tourne entre 200 000 et 300 000 FCFA.
Des prêts à moyen terme d'un an et demi sont mis à la disposition des membres qui ont l'intention de faire des réaménagements ou des extensions dans leurs concessions.

> « *Je trouve que c'est une bonne initiative de ne pas nous remettre directement l'argent car on risquerait de l'utiliser dans l'achat de nourriture ou d'autres dépenses non prévues. Cette caisse fait que beaucoup de femmes qui n'habitent pas dans la cité voudraient bien adhérer à notre groupement. Cependant, c'est encore tôt et les accepter comme membres risquerait de modifier la philosophie des blocs…* »
> (M.W, membre du GDD).

Également au sein du RAF/PGR, nous avons identifié quelques projets spécifiques au Réseau et devant déboucher sur des avantages tangibles pour ses membres. Nous pouvons citer entre autres la coopérative d'habitat, la mutuelle de santé, et les prêts destinés à mener des activités génératrices de revenus.
Le financement des activités individuelles permet aux membres de travailler pour leur compte. Cependant, certains membres, à cause des lourdes charges et responsabilités au sein de leur famille, parviennent difficilement à rembourser leur prêt soit par manque de bénéfices ou n'ayant pas séparé les bénéfices et le fonds de commerce :

> « *Le Réseau finance les activités de ses membres. J'ai bénéficié d'un prêt de 500 000 FCFA pour démarrer des activités de teinture et batik. Je ne suis pas la seule, ce qui est important c'est de rembourser pour que d'autres puissent en bénéficier. Mais le travail informel ne donne pas vite des bénéfices. En plus, il y a les problèmes de famille qui font que nous avons du mal à joindre les deux bouts.*
> *Les bénéfices sont vite dépensés pour un cas social, dans ce cas comment rembourser son prêt, comment réaliser un bénéfice ? Nous sommes confrontés à ces situations, il nous est difficile d'avoir un fonds qui nous permette d'être autonomes. Tu as tout le temps une dette à honorer…* »
> (D.B, membre du RAF/PGR).

Aussi, ces mêmes craintes ont été vivement exprimées par les femmes du GDD. À cause de leur statut de soutien de famille qui leur impose d'énormes dépenses, ces femmes parviennent difficilement à faire des économies. Celles qui y parviennent ne résistent pas à la forte demande sociale.
Malgré toutes ces difficultés auxquelles elles sont confrontées, elles vont mettre sur pied une coopérative d'habitat.
Pour ces femmes, obtenir une maison en leur nom constitue une garantie et une sécurité pour leur famille. D'une part, très souvent en cas de séparation de leur conjoint, elles sont obligées de quitter le domicile conjugal. D'autre part, la zone de Guinaw Rail, comme nous l'avons déjà souligné, est victime d'inondations pendant la période hivernale. Les habitants sont obligés d'abandonner leurs maisons car elles

sont envahies par les eaux. Le quartier est sous la menace de déguerpissement à cause de l'autoroute à péage Dakar-Diamnadio. Grâce aux cotisations mensuelles des membres, un compte a été ouvert à la Banque de l'Habitat du Sénégal.
Malheureusement, la capacité de cotisation des membres reste encore faible. Leurs fonds de garantie ne leur permettent pas, pour le moment, de bénéficier d'éventuelles attributions de parcelles.
Une autre action initiée en faveur des membres du Réseau est l'ouverture d'une mutuelle de santé. Chaque femme verse une somme de 100 FCFA pour chaque membre de sa famille. En cas de maladie, la consultation est gratuite au dispensaire sur simple présentation du carnet de santé. Un accord de partenariat a été signé entre le RAF/PGR et les services sanitaires de la zone.
Toutefois, au-delà de cette volonté de réalisation individuelle constatée au sein des organisations de femmes, nous assistons également à des actions à caractère communautaire qualifiées d'« **actions extraverties** ». À partir des moyens propres à l'association, des actions d'intérêt général intéressant la communauté sont initiées et financées.
Il s'agit très souvent d'activités communautaires qui entrent dans le cadre de la gestion urbaine et de l'aménagement du cadre de vie des quartiers.
Cette nouvelle orientation est davantage remarquée dans le GDD grâce à la participation à la fois physique et financière des membres.
Nous avons d'abord la construction d'une école :

> « *L'école de la cité était construite en baraques. Dès lors, nous avons profité de la présence des Chinois au Sénégal dans le cadre de la coopération pour la construction des écoles.*
> *Nous avons introduit une demande auprès du Ministère de l'Éducation Nationale.*
> *Un apport de 5 000 000 FCFA nous a été demandé, le reste sera subventionné par le gouvernement du Sénégal.*
> *Les hommes ont déclaré qu'ils ne disposaient pas d'une pareille somme. On s'est concerté au sein du groupement et nous avons donné l'apport…* »
> (F.F, membre du GDD).

Dans le cadre de la construction d'une mosquée et d'une morgue, les femmes du Groupement ont aussi donné leur contribution :

> « *Lors de la construction de la mosquée, les hommes ont sollicité notre appui financier. Une somme de 500 000 FCFA a été donnée au début des travaux de construction et tous les mois un montant de 100 000 FCFA dégagé par le groupement pour appuyer les hommes. Nous avons ainsi financé la construction de toilettes dans la mosquée.* »
> (Y.H, membre GDD).

Mosquée en construction qui a bénéficié du soutien financier du RAF/PGR

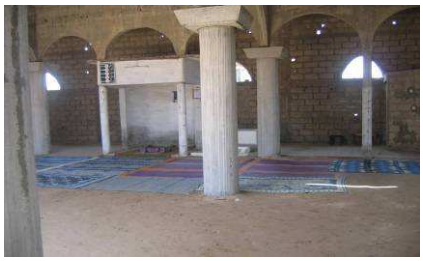
Une partie de cette mosquée sera construite pour accueillir les femmes lors des prières du vendredi et de la Aïd

Une autre manière pour les femmes de pénétrer l'espace public est d'acquérir une place dans les espaces traditionnellement réservés aux hommes. Par leurs contributions financières ou matérielles, les femmes auront droit de regard dans la gestion de la mosquée. Toutefois, le pouvoir de décision reviendra toujours aux hommes. Par les conférences religieuses que les « *dahiras* » de femmes organisent durant le mois de Ramadan, elles abordent des thèmes qui sensibilisent à la fois hommes et femmes sur la place et le rôle des femmes dans la société. Ainsi l'image de la femme relayée au second plan est remplacée par celle d'un partenaire, et intègre les notions de conseil, de respect, de soutien et d'assistance mutuelle.

Les actions sociales du Groupement s'orientent également dans l'assistance des familles en difficulté :

> « *En cas de décès de la mère ou du père d'un membre, nous prenons en charge les frais de communiqués nécrologiques. En cas de décès de l'enfant ou du mari ou d'une personne à la charge du membre, nous dégageons une somme de 50 000 FCFA que nous remettons au membre plus de l'huile et du riz. Les deux premiers jours du décès, tous les membres du groupement viennent soutenir, nous remettons aussi des dons.* »
> (M.C, membre du GDD).

Il est important, à ce niveau, d'identifier les personnes qui prennent l'initiative de ces types d'activités. En effet, il a été constaté que ce sont les hommes qui sont derrière certaines activités des femmes. Ainsi, en fonction de leurs priorités et préoccupations, ils vont, de manière indirecte, orienter le centre d'intérêt des femmes vers des projets qu'ils ont la responsabilité d'assumer. On peut citer, entre autres, la construction de mosquée, l'installation de morgue, etc. En effet, la stratégie des hommes consiste à faire croire aux femmes qu'elles doivent aussi participer à la construction de certaines infrastructures communautaires qui ne fera que les valoriser davantage. Une fois que le projet est ficelé, ces mêmes hommes vont demander à superviser les travaux. Ce sont très souvent les époux des femmes

leaders d'où l'attribution d'un marché de gré à gré. C'est là une autre manière pour les hommes de tirer profit des associations.

> « *Les femmes leaders s'approprient les actions menées au sein de l'association. Ce qui fait que dans le quartier leur nom est associé à celui de l'association. C'est aussi l'occasion pour celles qui vivent dans un ménage polygame de se valoriser lors des cérémonies quant le griot du quartier chante ses louanges et la remercie pour ces actions.* »
> (F.I, membre du GDD).

Les actions des femmes, même si elles entrent dans le cadre de l'aménagement des quartiers, sont aussi détournées de leurs significations. En effet, ces actions sont utilisées par des femmes afin d'acquérir davantage de prestige social et de pouvoir. Pour celles qui sont dans un ménage polygame, c'est une excellente occasion pour aiguiser la rivalité et désarmer leur coépouse. C'est aussi l'occasion pour le mari de se valoriser devant les autres hommes du quartier grâce au rôle déterminant de leur épouse. C'est ainsi que certains hommes en difficultés financières vont faire des emprunts auprès des maris des femmes leaders ; tout en étant convaincus que c'est l'argent provenant souvent de la caisse de l'association.
Cependant, les cérémonies de baptême ou de mariage, ne sont pas prises en compte. C'est dire que les actions sociales ne couvrent pas les événements heureux.

Pour contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes de la cité Hamo IV, un centre socioéducatif a été créé.
Au sein du centre des formations sont dispensées pour les jeunes (restauration, couture, etc.) et des cours d'alphabétisation pour les femmes de la cité (membres ou pas du groupement).

> « *Pour réussir dans la restauration il nous faut des moyens. Les habitants raffolent de notre pâtisserie mais ils n'ont pas les moyens d'en acheter car il y a d'autres priorités. Souvent, on est obligées de consommer les mets de peur qu'ils finissent dans la poubelle.* »
> (N.S, habitante de la cité Hamo IV).

Un programme de soins dentaires pour les enfants est mis en œuvre dans la cité. Le Groupement travaille en étroite collaboration avec un dentiste à la retraite. Mais ce dernier ne peut pas continuer à offrir des soins gratuits. En effet, pour bien faire son travail il a besoin d'intrants : matériel, médicaments, etc. Les dons reçus sont insuffisants pour couvrir l'ensemble de ses besoins.

> « *Quitte à imposer un prix qui n'est pas excessif et qui pourra contribuer à l'achat de produits pour les soins. Grâce à des dons provenant de particuliers évoluant dans la stomatologie, je reçois régulièrement divers produits, ce qui par ailleurs peut diminuer le prix de la consultation. Mais les choses étant ce qu'elles sont, certaines femmes membres de l'association, s'érigent le droit de se soigner sans frais car les médicaments reçus leur appartiennent aussi.* »
> (Z .A, habitant de la cité Hamo IV).

Également au sein du RAF/PGR, nous avons décelé des actions extraverties. À l'occasion des inondations, le Réseau se charge d'acheter des camions de sable pour mener des opérations de remblai. Nous nous sommes posé la question de savoir d'où provenait ce sable et quelle est la société qui le vend au Réseau ? Nos investigations nous ont permis de découvrir que ce sable est illégalement extrait sur les rivages du littoral (bordant l'océan Atlantique), provoquant ainsi l'avancée de la mer.
De surcroît, ce sont des charretiers qui, sans autorisation, procèdent au prélèvement du sable pour le revendre à des prix défiant toute concurrence. Les femmes leaders profitent de cette opportunité pour déclarer des prix plus élevés pour l'acquisition du sable et ainsi garder la différence : c'est une nouvelle ruse pour détourner l'argent du Réseau.
Le Réseau aide les habitants des maisons inondées à se reloger, soit dans les écoles, soit au sein d'autres familles. Il fait des campagnes d'assistance pour assurer un minimum de nourriture aux familles sinistrées.
En effet, avant l'hivernage, le Réseau élabore une liste de partenaires susceptibles de venir en aide aux habitants des quartiers d'habitude inondés. Grâce aux dons et subventions recueillis (les quantités et montants exacts sont rarement déclarés par les responsables), le Réseau, en collaboration avec la mairie, déploie les efforts nécessaires peut mener des activités humanitaires.
Pour lutter contre le paludisme, des moustiquaires imprégnées sont distribuées dans les dispensaires et les maternités. Préalablement, des sessions de formation sont dispensées aux femmes pour leur apprendre des techniques d'imprégnation des moustiquaires.
Il faut cependant noter que derrière ces actions se dessinent des enjeux de positionnement et de leadership. En effet, les réalisations sont très souvent considérées, par les membres et les habitants du quartier, comme étant le mérite personnel de la Présidente ou d'un membre proche. Par conséquent, les réalisations sont personnalisées et le nom du Réseau est très souvent occulté.

En conclusion, les actions initiées par les femmes, aussi bien les intraverties que les extraverties, nous donnent un aperçu des raisons de leur implication dans le communautaire.
Au-delà du besoin de mobilisation qui est évident, la tendance générale qui se dégage lors de nos entretiens est la quête perpétuelle d'une valorisation et d'un positionnement en dehors de l'espace domestique.
Tout d'abord, nous avons la préoccupation de **promotion sociale et d'intégration des femmes** : des programmes d'alphabétisation, de formation en activités génératrices de revenus (teinture, batik, transformation des produits locaux, et autres), de sensibilisation sur le Code de la famille, les droits des femmes, la violence conjugale, la santé de la reproduction (en partenariat avec la municipalité, le ministère de la Famille et de l'Action sociale, les ONG nationales et internationales).
Ensuite, la confirmation de leur **rôle social** et l'**affirmation de leur rôle économique**. En menant des activités génératrices de revenus, les femmes parviennent à mener des stratégies de survie face à la pauvreté qui sévit durement dans leurs localités (Pikine et Guédiawaye). Elles acquièrent ainsi une autonomie et peuvent se permettre de participer aux charges du ménage.
Elles parviennent également à concilier les activités économiques et sociales de l'association avec les charges domestiques.
Cependant, même si elles ne l'affirment pas au même degré, la participation des femmes est avant tout motivée par un **intérêt personnel**. Pour ces femmes, les associations constituent un endroit où elles peuvent capitaliser des relations et obtenir des prêts.

2.2. L'existence d'autres intérêts au sein des associations : la place et le rôle de la religion

Au sein de ces associations, existent des sous-organisations religieuses à l'image des confréries du pays. Les liens religieux constituent autant de facteurs qui unissent et soudent le groupe. Parallèlement aux activités communautaires ces mouvements développent des activités propres ayant pour soubassement la religion.
Indépendamment des activités et de la caisse du Réseau, l'organisation religieuse gère ses propres comptes et des visites sont organisées chez le guide religieux, aux fins de recevoir ses bénédictions. Dans ce cadre précis, l'autorité et le leadership sont incarnés par le guide religieux à qui un compte-rendu est adressé sur les activités du quartier tant au niveau religieux que socioculturel.
Le partage d'un idéal commun incite les membres à développer des stratégies et des systèmes de solidarité pour mieux défendre et valoriser leur identité confrérique.
Par leurs actions et leurs implications au niveau des quartiers, les femmes deviennent des éléments de contre-pouvoir. Elles vont s'imposer comme partenaires des municipalités de leurs quartiers respectifs aux fins d'exercer un contrôle sur les programmes.

3. La participation à la gestion urbaine : sens et orientation

Lors de nos entretiens, les femmes déclaraient participer à la gestion urbaine de leur quartier, alors qu'au sein de leurs organisations, la majorité des activités menées tournent autour de la transformation des produits locaux, d'activités génératrices de revenus et d'actions caritatives et sociales.

Il fallait, dès lors, chercher la relation qui pouvait exister entre la gestion urbaine et les activités génératrices de revenus, ou de transformation des produits locaux. Comment ces femmes pourraient-elles participer à la gestion urbaine alors qu'elles n'interviennent pas au niveau de la mairie et n'ont aucun pouvoir de décision ni même un simple avis concernant les projets de la municipalité dans leur quartier ? L'observation participante nous a permis de rendre visible l'action des femmes faiblement perceptible à travers leur discours et de pouvoir mesurer leurs actions positives. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir entre autres :

– Les opérations de « set-setal » qui consistent en une forte et massive mobilisation des habitants pour nettoyer leurs quartiers et ses environs. Ces manifestations de propreté ont coïncidé avec les périodes où le budget de la commune ne pouvait plus assurer correctement la prise en charge de la collecte et l'évacuation des ordures ménagères. La société de ramassage AMA Sénégal se dirigeait vers une faillite et ses agents étaient très souvent en grève. Cette situation de défaillance allait conduire les habitants à déverser leurs ordures sur les artères principales. Par conséquent, on allait assister à la prolifération de maladies endémiques telles que le paludisme, le choléra, souvent mortelles pour les enfants qui utilisent la rue comme aire de jeu. En guise de réaction, les femmes appuyées par les jeunes du quartier prennent leurs responsabilités pour procéder au ramassage des ordures et assainir leur cadre de vie. Dans le but de pérenniser ces actions, les femmes vont prendre des initiatives allant dans le sens d'une contribution communautaire à l'effort de propreté :
  - adoption concertée et participative de règles d'hygiène et de propreté au sein du quartier ;
  - contribution financière de chaque ménage du quartier destinée à l'acquisition de poubelles individuelles et à la rémunération du charretier chargé de la récupération et de l'évacuation des ordures ;
  - sanction financière (amende) pour tout manquement au code de propreté préétabli.

  L'efficacité de ces actions communautaires, fort salutaires pour l'amélioration du cadre de vie des quartiers, est tempérée par la question sur la destination finale des ordures ramassées : où le préposé à la tâche (le charretier) va-t-il déposer les déchets collectés ? Quelque part dans la nature ?
– La construction de salles de classe : certaines écoles du primaire ont un nombre de salles de classe très insuffisant avec une pléthore d'élèves, conduisant à l'instauration du système de double flux. La classe est divisée en deux groupes : le premier prend ses cours le matin tandis que le second étudie l'après-midi.

  Ces femmes, qui sont également des parents d'élèves, vont se mobiliser pour rassembler les fonds nécessaires et proposer leur contribution pour la construction de salles de classe supplémentaires. Leurs actions vont se

poursuivre dans les cas où le budget de l'école ne permet plus de payer la facture d'eau, l'entretien des toilettes, les frais de gardiennage et d'entretien de l'espace scolaire. Grâce à leurs actions, les femmes peuvent désormais donner leurs avis sur certaines questions au niveau de l'école. Toutefois, elles n'arrivent pas encore aux instances de décision car elles sont le plus souvent exclues des comités de gestion des écoles mises en place par l'État dans le cadre de la promotion du concept « École/milieu » (appropriation de l'école par la communauté).

- La construction de bornes fontaines publiques : dans la banlieue, les bornes fontaines sont souvent éloignées des lieux d'habitations et sont insuffisantes par rapport à la demande des populations. Dans ces lieux de commérage, on assiste souvent à des conflits, des bagarres, des disputes entre femmes. Chacune voulant se servir la première ou plusieurs fois sans faire la queue. Face à cette situation, les femmes vont réclamer une participation symbolique pour la construction de bornes fontaines. Le reliquat de l'argent recueilli servira à payer les factures d'eau. Ainsi, en adoptant un code de conduite et de comportement, les femmes vont sensiblement réduire les querelles autour de ces espaces publics, éviter le gaspillage d'eau et faciliter le fardeau de leurs sœurs qui perdent beaucoup de temps à remplir leurs bassines.
- La contribution à l'entretien et à l'équipement des mosquées : dans leurs actions sociales, les femmes s'investissent de plus en plus dans l'entretien et l'équipement des mosquées de leur quartier, elles offrent leur service pour le nettoyage. Par ces actions, elles ne sont plus exclues dans les mosquées et, mieux, un espace de prière, séparé de celui des hommes, leur est aménagé. Elles offrent également des vivres et des médicaments aux maîtres coraniques pour les assister dans la prise en charge des « *talibés* » en apprentissage au sein des mosquées. Ces actions permettent en retour de limiter la mendicité, les fugues et le banditisme des talibés.
- La contribution au sein des maternités : des vivres et des trousseaux de naissance sont offerts annuellement à certaines maternités de la banlieue. Il faut ajouter à cela l'assistance fournie aux filles-mères et à certaines femmes, avec ou sans le soutien de leur mari, pour la prise en charge de leurs frais médicaux.
- La contribution pour la prévention des maladies endémiques : paludisme et choléra. À l'approche de la période hivernale, les femmes organisent des causeries sur les causes et les conséquences de certaines maladies endémiques (paludisme, choléra). Elles initient également des séances de sensibilisation à l'hygiène et à la promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.
- La contribution au défi du « consommer local » : en initiant des activités génératrices de revenus, les femmes valorisent et incitent les ménages au « consommer local » par la transformation des produits locaux. Avec la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires importées, les ménages à faibles revenus et même à revenus moyens sont contraints de consommer les produits locaux, dont les prix sont à leur portée. Par cette occasion, les femmes contribuent également à la lutte contre la malnutrition des enfants en leur offrant des produits locaux très nutritifs. Toutes ces actions qui viennent appuyer et renforcer les projets de leur municipalité en matière de gestion urbaine ont pu

être réalisées grâce à la cotisation des membres, des bénéfices provenant des activités génératrices de revenus et aux appuis de leurs partenaires.

Les autorités locales (maires) et administratives (préfets) reconnaissent et encouragent ces actions qui viennent suppléer aux défaillances de l'État et des collectivités locales. Pour autant, les femmes peinent toujours à être consultées ou impliquées pour une mise en pratique des expériences réussies au niveau de leur quartier.

Au vu de tout ce qui précède, nous avons constaté que la participation des femmes à la gestion urbaine, telle que observée dans cette étude est assez limitée. Nous sommes en face d'une participation et d'une implication dépourvues de tout pouvoir de décision.

3.1. La nature de la participation des femmes

La participation financière constitue le mobile avancé par les membres des associations pour éviter de déclarer leurs véritables sources de financement. Pour asseoir cette idée, les leaders des associations n'hésitent pas à imposer des amendes aux membres qui ne s'acquittent pas régulièrement de leurs cotisations. Derrière ce discours, se cachent des stratégies de « ruse » pour mener à bien les détournements. En effet, au sein des organisations de femmes étudiées, les leaders s'approprient et accaparent les postes à responsabilités. L'espace décisionnel est bien occupé et jalousement gardé. De leur création à nos jours, il n'y a jamais eu d'Assemblée Générale et les organisations sont toujours dirigées par les mêmes personnes. Au sein du RAF/PGR la Présidente manifeste depuis deux (2) ans le désir de quitter son poste surtout à cause de l'émergence d'un comité bien décidé à la démettre et à installer sa propre Présidente.

Face à cette situation, le comité de sages composé des Présidentes des GIE s'est mobilisé pour battre campagne et maintenir l'actuelle Présidente. Ce comité va même jusqu'à menacer de démissionner si la Présidente est destituée de son poste. Il y a un enjeu de taille que personne n'ose avouer. Celles qui veulent destituer la Présidente ont compris le jeu et ont décidé d'entrer en scène. Par contre, celles qui sont avec la Présidente ne veulent pas qu'elle quitte son poste, au risque de perdre leurs avantages et privilèges.

Nous sommes, dès lors, en présence de deux camps et les tensions sont perceptibles. Par conséquent, les fonds sont gelés et les leaders déclarent que les caisses sont vides. Par ce biais, elles bloquent le financement des projets par peur de dévoiler les « ruses » utilisées. Au siège du Réseau comme dans la rue, les rumeurs circulent et les tendances se forment.

Pour calmer la tension et reconquérir les membres, les leaders développent des stratégies : emprunt personnel à la banque, recours à leurs économies pour financer des prêts.

> « *Quand il y a eu tous ces problèmes, j'ai réuni les membres du bureau et j'ai décidé d'effectuer un emprunt à la banque pour financer certaines et éponger les dettes d'autres ; ceci dans le but de les calmer et de*

> *rétablir la confiance. Je leur dois quand même ça car j'ai tissé beaucoup de relations importantes depuis que j'occupe ce poste.* »
> (A.F, membre du RAF/PGR).

Tous les membres ne sont cependant pas préoccupés par ce problème. Certains parmi eux, simples figurants, ne se manifestent que quand il y a un gain à partager.

> « *Je suis membre dans ce réseau parce que mon GIE y est fédéré, c'est de mon intérêt mais j'ai d'autres activités. Je viens pour emprunter et verser ma cotisation mais je ne reste pas pour écouter des salades…* »
> (P.A, membre du RAF/PGR).

Ce discours laisse entrevoir la perception des membres qui ne sont pas directement impliqués dans la gestion des activités du Réseau. Pour ces membres, l'information qui est la plus importante est l'annonce d'un financement car elles ont des activités parallèles à côté de celles du Réseau. Le statut de membre du Réseau leur confère la reconnaissance sociale. En effet, le Réseau, en tant que partenaire de plusieurs organisations nationales comme internationales de développement, constitue la plus importante organisation féminine à Pikine.

Mais quelle que soit l'attitude des membres, il est visible que la mobilisation et l'adhésion des femmes répondent d'abord à une volonté collective de participation au développement communautaire. Telles étaient les motivations premières de leur adhésion. Mais, c'est au fil du temps et en fonction des attentes, que d'autres mobiles vont apparaître. Pour obtenir le crédit, l'adhésion n'est pas forcément le seul moyen ; en effet, les leaders ont la latitude, à l'insu des membres du Réseau, de financer une personne du quartier. Cependant, en cas de revendication de droit ou de priorisation, l'adhésion demeure un critère important.

Au-delà de l'esprit communautaire, plane depuis un moment de plus en plus un intérêt individuel. Les femmes s'activent dans le communautaire aux fins de trouver des partenaires pour pouvoir réaliser un objectif personnel. Elles savent qu'isolées leur projet personnel ne tiendra pas. Elles vont dès lors essayer de l'imposer comme un projet collectif. Cette méthode nous a aussi permis de mesurer chez ces femmes leur degré d'engagement, leur esprit d'initiative et de quête permanente de survie. Elle va nous révéler également un rôle encore méconnu chez les femmes dans « *l'arène du développement local* » (De Sardan, 2000) : il s'agit des femmes « courtiers en développement ».

Ce nouveau rôle, découvert durant la phase d'observation participante, nous l'avons tout d'abord considéré comme une simple hypothèse de terrain. Sa vérification allait révéler certaines pratiques cachées jusqu'ici : les ruses, les jeux d'alliance, les « astuces pour détourner sans se salir », les stratégies pour capter la « rente du développement ».

En résumé, il s'agit de toutes les stratégies utilisées par les femmes pour, selon leur expression, « réclamer ce qui leur revient de droit ».

Donc le positionnement des femmes dans l'espace du quartier peut être aussi analysé en termes de prétexte ou d'alibi dans le but manifeste de s'accaparer à leur tour des opportunités sociales et économiques dont les hommes ont de tout temps été les grands bénéficiaires. Par cette stratégie, les femmes pensent échapper au contrôle des hommes.

3.1.1. Organisations à participation physique

Qu'elles soient association de ressortissants à esprit communautaire ou autre orientation, il nous faut dépasser cette tendance à idéaliser les premières associations. Toutes ces organisations ont comme objectif la recherche de profit, d'où l'adhésion de leurs membres.
Et mieux, au sein de ces « bonnes associations de ressortissants », combien de fois les membres ont-ils été arnaqués par leur responsable morale, c'est-à-dire la personne qui a facilité leur exode et leur insertion en ville. Au sein des associations plus individualistes, les leaders vont s'accaparer davantage des ressources au détriment des membres qui n'ont aucun poids. Les projets sont conçus et négociés de l'extérieur par les leaders pour ensuite être imposés aux membres. Les projets sont présentés comme une propriété des leaders car ce sont eux qui ont cherché et tenu les financements.

Ainsi dans l'ouvrage *Les familles dakaroises face à la crise* (Antoine *et al.,* 1995), les auteurs, dans leur analyse de la crise, vont décrire l'émergence de nouvelles structures sociales, qui viennent s'ajouter aux formes de sociabilité ancienne. Il faut cependant souligner que la solidarité et le communautarisme ne sont pas des résultantes de la crise.
Ce sont des pratiques ancestrales basées sur l'entraide et la réciprocité. Ces formes de sociabilité participaient au renforcement du lien social, de la cohésion du groupe.
Elles dépassaient le cadre familial, le lignage, l'ethnie pour se prolonger dans le clan et le village.
Ces rapports sociaux prennent forme autour d'une relation ou d'une activité organisée collectivement pour produire des biens ou services utiles à l'ensemble de la société.
Ces anciennes structures sociales ont préparé le terrain et mieux pour reprendre l'expression de **G. Blundo** (1994) « *ont fourni le matériel culturel* » pour bâtir de nouvelles structures sociales.
Prenons, à titre d'illustration, l'étude sur « *les réseaux sociaux* » (Antoine, 1995). Nous constatons que les réseaux se constituent sur des valeurs sociales selon les besoins des acteurs.
Plusieurs types de réseaux vont voir le jour : sociaux, familiaux, culturels, religieux, (Fall, 1991) ; ils ne sont que la reproduction sous de nouvelles formes des anciennes structures.
L'appartenance à un réseau constitue un élément important et permet à l'individu d'y avoir recours en cas de besoin.
Cette solidarité prend racine dans un esprit communautaire qui comme le souligne **A.B. Diop** (1995) « *est un principe sur lequel s'organise la société wolof* ». Elle

constitue une ressource stratégique de survie du groupe face à la crise. Ainsi l'appartenance à un réseau sécurise, protège et rassure.
À partir de ces relations au sein des réseaux, l'individu va développer un capital social qui constitue une garantie, un investissement qui en terme de relation, de contact devient un pouvoir ou une richesse.
Les femmes sont souvent à la base de l'établissement de cette relation qu'elles entretiennent de par leurs actions. Elles ne sont pas nécessairement conscientes de la portée des effets de leurs actions.
Dans toutes les sociétés africaines, elles ont été à la base du système de don et de contre don qui est à l'origine de l'économie urbaine ou « économie populaire » (Dione, 1994).
Dione (1994) nous montre qu'à la suite de l'échec des programmes d'ajustement structurel en Afrique, de la faiblesse de l'État face à une économie malade et d'une mauvaise gestion, les populations vont mener des stratégies pour survivre.
Dans les quartiers pauvres de la ville, apparaît un nouveau système économique qualifié d'économie populaire ou d'« économie solidaire » (Guerin, 2003).
Ce système en marge du fonctionnement économique structuré ou formel, va tenir compte de la représentation des acteurs, de leurs logiques sociales et de leurs stratégies dans la gestion de la crise[56].
Des caisses populaires, communément appelées « tontines », vont constituer de véritables banques populaires. Elles serviront de pont entre l'individu et son groupe, et vont permettre de tisser de nouvelles relations de solidarité dans une société où chacun cherche à survivre.
Ce système d'échange où chacun à tour de rôle, bénéficie des ressources financières sera à la base de cet « ajustement invisible » ou « ajustement souterrain » mené par les femmes.
Alors que la majorité des femmes sont analphabètes et n'ont aucune notion du fonctionnement du système économique formel, comment parviennent-elles à faire de la gestion ?

En effet, la nécessité et l'obligation de survivre vont motiver les femmes à privilégier une articulation entre logique économique et logique sociale. Comme le dit **H. Ryckmans** (1998) : « *Saisies par l'urgence du quotidien et inscrites dans la logique de survie, les femmes privilégient quant à elles une articulation entre logique économique et logique sociale. C'est à dire la réalisation de profits économiques autant que de profits sociaux, politiques et même symboliques* ».
Malgré les modèles de développement proposés par les institutions internationales, la crise continue son chemin.
Paradoxalement, les populations continuent de se prendre en charge. Cette situation va amener beaucoup de chercheurs à réfléchir sur cet autre modèle de développement qui, malgré la faillite de l'État, permet de résister et de se prendre en main.

---

[56] Les pratiques économiques des femmes ne se réduisent pas à des aspects purement économiques ou monétaires. C'est une relation sociale construite sur la famille, le social, le culturel.

L'analyse des initiatives des populations (Guérin, 2003) a montré que le lien social et la vie communautaire constituent une stratégie de régulation sociale (système de soutien et d'entraide) qui permet à la population de faire face aux situations difficiles.
Au sein de ce système, les femmes ont élaboré une nouvelle forme de redistribution, qui leur permet à petite échelle de mener des activités à la fois économiques et sociales.
Ces activités leurs permettent de jouer un rôle à la fois au niveau domestique-privé (la famille) et également au niveau public (le quartier).

4. Regards et opinions sur les activités initiées par les femmes au sein des quartiers

Il s'agira d'une analyse des entretiens menés avec les catégories suivantes : les femmes des quartiers ne militant pas dans les associations de femmes, les hommes des quartiers et les associations de jeunes
Les récits que nous allons vous présenter révèlent des divergences de points de vue quant à l'appréciation que les habitants se font sur les réalisations effectuées par les femmes.
Si certains apprécient et félicitent le travail mené par les femmes, par contre d'autres ont émis des critiques souvent perçues par les femmes comme un jugement négatif ou des reproches par jalousie. Et pourtant, la prise en compte de ces remarques permettrait une amélioration des difficultés de gestion et de fonctionnement des organisations communautaires. De l'avis général, seules les femmes font avancer les choses dans la cité. D'après les habitants, même si des points de discorde existent chez les femmes, elles ont une entente formidable et leurs actions embrassent au-delà de la cité. Elles agissent dans le but de changer ou d'améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants.

> « *Les femmes ont une capacité d'action que nous les hommes n'avons pas. Elles rencontrent souvent les responsables administratifs de la localité pour exposer des problèmes vécus. Elles sont à même de réunir toutes les femmes sans exception et cela nous est impossible nous les hommes. Leur assise financière est énorme contrairement à nous. Et pourtant, elles sont mariées avec des responsabilités domestiques et elles assurent autant dans le domestique que dans le quartier.* »
> (Z.A, membre de l'Amicale des Populations de Hamo IV (APHA IV)).

Les femmes du **GDD**, qui ont le statut de femmes au foyer sans revenus, jouissent de l'aide financière de leurs maris pour assurer leurs cotisations. Paradoxalement, à chaque fois que les hommes sont confrontés à des difficultés pour financer une activité, ils ont recours à l'appui des femmes. Cette situation est due à la capacité de mobilisation des femmes et leurs possibilités de rassembler des fonds. Elles peuvent,

de ce fait, contribuer financièrement à toutes les activités et participer à l'aménagement des infrastructures socioculturelles de la cité. Tout ceci grâce surtout à une assise financière non négligeable qui leur attribue également un certain pouvoir.
La solidarité dont elles font preuve pour répondre favorablement aux besoins des habitants, leur donne davantage de crédibilité et leur facilite une écoute sur le plan politique auprès de certaines autorités.

Cette appréciation des activités des femmes du GDD, exprimée en grande majorité par les habitants, a également été constatée chez les habitants de Pikine Guinaw Rail. En effet, le rôle des femmes du RAF/PGR au sein de leur quartier est perçu comme une opportunité pour le développement de cette localité mais aussi pour le bien-être de ses habitants. Ces femmes, au-delà des tabous, vont initier dans leur quartier des campagnes sur l'éducation sexuelle et la santé de la reproduction. Parfois en compagnie de l'Imam, elles font des causeries sur des thèmes tels que :
– « la gestion de la famille et les difficultés du ménage » ;
– « comment gérer la famille ? » ;
– les « fiançailles », le « mariage » et la sexualité.
Malgré leurs mérites, il faut reconnaître que les lacunes sont nombreuses, empêchant ainsi le Réseau d'atteindre ses objectifs. Le manque de formation des responsables du Réseau, de même que le mode de gestion et de financement des projets, constituent à la limite les handicaps majeurs. Bien entendu, il y a aussi le problème de détournement des financements et un fort leadership constaté chez les responsables qui sont à la tête du Réseau.

> « *Nous travaillons avec le Réseau des femmes par le biais de la section féminine de notre Centre. Je sais et j'ai constaté d'ailleurs que ce sont des femmes très actives, les filles du Centre assistent aux réunions et nous rendent compte. Le Réseau nous invite également à ses assemblées et activités. Ces femmes méritent un soutien sur le plan de la formation parce que avoir des financements sans avoir une aptitude pour gérer et développer des projets, ça ne sert à rien. La majorité des femmes qui le composent ne savent ni lire ni écrire, elles sont obligées d'avoir recours aux jeunes diplômés du quartier. C'est un sérieux problème, alors qu'elles gèrent des millions. Malgré les financements, elles se butent à un problème de gestion. Le réseau est composé de femmes qui viennent des GIE et associations, mais si pour les petits projets on ne prend en compte que les membres du réseau, on risque d'exclure les autres. Le projet risque de ne plus être bénéfique pour les habitants du quartier. Je veux dire qu'il faut aider les membres des autres GIE et associations pour qu'ils puissent valoriser leurs projets et pérenniser leurs actions.* »

(O.Z, acteur du développement à Guinaw Rail)

Beaucoup de femmes comptent sur le Réseau pour financer leurs projets. Mais quand on y regarde de près, le système de financement n'est pas efficace.

> « *Car si on veut diviser cent mille (100 000) FCFA entre trente (30) femmes, on reçoit une somme insignifiante. Je suis contre ce système de financement du Réseau. À mon avis, si on étudie bien le problème et qu'on forme ces femmes, elles participeront à un meilleur développement de Guinaw Rail.* »
> (O.Z).

Certains ont pensé que les femmes du Réseau auraient mieux réussi si elles avaient le soutien de leurs maris. Selon les coutumes sénégalaises, les hommes n'affichent pas en public leurs sentiments. Ils préfèrent que la femme reste à la maison au lieu d'aller dans le Réseau pour faire du commérage et contracter des dettes. Ils pensent que le Réseau est devenu un lieu de dépravation d'autant plus que, depuis que les femmes le fréquentent, elles osent défier leurs maris. D'autres sont d'avis contraire et pensent que le Réseau a fort participé à l'épanouissement de leurs femmes en leur permettant d'avoir une autonomie financière et de contribuer aux charges du ménage.

> « *Moi je suis un acteur du développement, donc mon point de vue peut-être différent de celui des autres. D'ailleurs je ne suis pas très favorable à ce qu'une femme reste à la maison. Selon moi, quelque soit la richesse de son mari, une épouse gagnerait à avoir une activité et participer aux activités du ménage. Car le fait que chacun participe aux responsabilités du ménage est un facteur de développement et d'harmonie.* » (O.Z).

Le développement commence à l'intérieur de la famille avant d'atteindre le quartier ou la société entière.

> « *Je suis d'accord qu'une femme ait des activités mais elle ne doit cependant pas oublier son rôle de maîtresse de maison. Elle a des devoirs au sein de son foyer. Imaginez-vous une femme qui quitte tôt le matin la maison et qui ne rentre que tard le soir. Elle ne s'acquitte plus de ses tâches ménagères et ce n'est pas facile pour un homme d'accepter ça. Moi je veux bien comprendre cela mais une femme doit équilibrer ses activités.* »
> (K.T, habitante de Guinaw Rail).

D'autres pensent que le Réseau va bientôt disparaître car les femmes qui le composent n'y croient pas. C'est juste un moyen pour se faire de l'argent sur le dos de pauvres personnes. Les querelles internes au sein du Réseau pour des questions d'argent font que certains ne donnent plus de crédibilité à ce Réseau.

> « *Beaucoup de femmes mettent sur pied une association qui après très peu de temps disparaît. Elles ne connaissent pas la voie à suivre et pensent souvent que dès la mise sur pied d'une association, elles doivent s'enrichir et ce sans aucun objectif de développement. Les femmes du Réseau ne savent pas comment marche une association et pourtant, certaines ont bénéficié y a quelques années de module de formation sur la gestion et la formation des associations. Si tu regardes bien, les femmes n'ont même pas de programmes d'activités à part organiser des cérémonies de danse au sein du siège du Réseau et parfois dans la rue. C'est comme ça qu'elles veulent développer le quartier ? Elles n'élaborent pas de plan d'activités ni même un budget de fonctionnement. Elles dépensent au jour le jour les financements reçus et la présidente est de mèche avec les trésoriers.* »
> (F. O, habitant de Guinaw Rail Nord).

Le Réseau IEC (Information Éducation Communication) de Guinaw Rail implique dans ses activités les femmes du RAF/PGR. Ces femmes constituent leurs partenaires potentiels lors des actions de sensibilisation et de mobilisation.

> « *Nous nous faisons aider par les femmes pour atteindre nos cibles qui sont les groupes de jeunes des quartiers. Grâce à elles, on parvient à communiquer avec l'ensemble des habitants du quartier sans distinction. Elles sont nos interlocutrices.* »
> (T.B, membre du Réseau IEC de Guinaw Rail Nord).

La majorité des habitants de Pikine Guinaw Rail trouvent que le RAF/PGR est très impliqué dans le développement du quartier ; mieux, les habitants sont intégrés à tous les niveaux. Ce discours est revenu plusieurs fois lors de nos entretiens :

> « *Le RAF /PGR mène plusieurs activités avec les habitants du quartier, hommes et femmes et avec tous les corps de métiers (chauffeurs, artisans, etc.). Les femmes du Réseau vont jusqu'à organiser des matchs de football entre les corps de métier pour consolider les relations mais c'est aussi une stratégie de notre part qui nous permet de les intégrer pour aborder nos sujets de discussion.* »

> (N.T, habitante de Pikine Ginaw Rail, vendeuse de légumes au marché Waranka).

Nous avons recueilli l'avis de certaines femmes au sujet de leur refus de participer aux activités du Réseau.
D'après le premier groupe, le Réseau c'est encore une autre manière « d'arnaquer » de pauvres malheureuses. Une poignée de femmes l'a créé pour vivre sur le dos des gens.
Par contre, le deuxième groupe se qualifie de femmes non instruites donc incapables d'évoluer dans le Réseau ; elles se demandent comment communiquer avec les bailleurs et quelle langue et outil de travail utiliser pour gérer un bureau ?
Quant au troisième groupe, ce serait une perte de temps de passer des heures à faire du bénévolat auprès de femmes qui vivent dans l'oisiveté alors qu'il y a mieux à faire.
Pour les membres du Réseau, cependant, les femmes sont souvent victimes de surcharge de travail dans leur foyer, les empêchant de toute implication dans une activité associative. Toutes n'ont pas les moyens d'engager une domestique. Et même si elles font appel à un membre de la famille, celui-ci finira par quitter si l'appui apporté n'est pas reconnu à sa juste valeur et récompensé correctement.

> « *Chaque matin, je fais le marché et m'occupe de quelques détails. J'ai une domestique qui s'occupe de la cuisine pendant que je suis au siège du Réseau pour voir le programme de la journée. Si nous avons une activité, je reste avec le groupe, si, par contre, il n'y a pas d'activité je rentre chez moi pour assurer mon rôle de mère et d'épouse. Nous ne venons pas au Réseau pour nous tourner les pouces.* »
> (F.T, membre du RAF/PGR).

Le Réseau se bat contre le mal-vivre et l'insécurité qui sévit à Pikine.

> « *Ce qui est positif dans l'action du Réseau, c'est la mobilisation des femmes pour lutter contre le mal d'habiter dans un quartier marginalisé. Les femmes du réseau à travers des campagnes de sensibilisation incitent à beaucoup plus d'hygiène.* »
> (F.T).

À travers le Réseau, les femmes se sentent plus confiantes et affirment leur capacité de management. Il fait également acquérir aux femmes une idée d'engagement. C'est ainsi que certains hommes du quartier vont assimiler le Réseau à un mouvement féministe et en interdire à leurs épouses toute fréquentation.
Suite à une étude commanditée par le Comité de Coordination de Pikine Guinaw Rail, il ressort que plus de 50 % des femmes sont chefs de ménage. Veuves, séparées ou isolées, elles prennent en charge leur famille et prennent des initiatives pour améliorer leur cadre de vie.

> « *Quand l'inondation a eu lieu pour la première fois dans le quartier de Guinaw Rail, les femmes n'ont pas attendu les hommes. Elles ont rencontré le commandant des Eaux et Forêt pour demander du sable pour le remblayage des maisons et rues. Ce sont les femmes qui ont pris l'initiative toutefois, elles ont pu compter sur la participation et le soutien des hommes.* »
> (J.A, membre du Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw).

Le Réseau, dans le cadre de sa politique de lutte contre le chômage et la promotion des jeunes, trouve auprès de ses partenaires des financements. Les jeunes chômeurs vont mettre leurs compétences à la disposition du Réseau et appuyer les femmes qui pour la majorité, sont analphabètes.
Parmi les associations qui ne sont pas membres du Réseau, nous avons le Collectif des femmes de Guinaw Rail. Ce groupement n'apprécie guère les activités du Réseau qu'il juge trop politiques. Suite à leurs incessantes querelles, le Maire de Pikine Guinaw Nord va demander aux femmes de faire leur choix. Ainsi les femmes du Réseau n'ont pas le droit d'être membres du Collectif pour éviter, tout d'abord, un double emploi et ensuite favoriser ainsi une meilleure cohabitation entre ces femmes. Cette situation va également provoquer un sentiment d'exclusion chez certaines femmes.
Les leaders du Réseau ne sont pas favorables à la tenue d'une Assemblée générale, situation qui ne les arrange sûrement pas, par crainte de changement du bureau. Une Assemblée a été prévue pour le mois de janvier 2005 mais finalement elle n'a pas eu lieu. Les rares rencontres qui regroupent l'essentiel des membres sont des occasions pour repositionner le bureau et où certains membres renouvellent toute leur confiance. Il semblerait également que le Réseau soit confronté à des conflits internes et à des problèmes administratifs. Nous avons constaté qu'il y a des lacunes dans le fonctionnement du Réseau et une léthargie au niveau du bureau. En effet, Certains membres étaient confrontés à des problèmes de ménage, d'autres à des problèmes de santé.

> « *Si les visions divergent, le travail s'en ressent. Avant de convoquer une assemblée, le bureau devra organiser une journée d'étude pour mettre de l'ordre dans ses activités, sensibiliser les membres, se concerter et faire une évaluation des acquis.* »
> (J.A).

Au-delà de ses activités associatives, le Réseau vient appuyer les autres organisations de base se trouvant dans la localité de Guinaw Rail où le Comité de Coordination pour le Développement de Guinaw Rail constitue son premier partenaire. Ainsi, le Réseau a pu convaincre les autres structures de la zone à adhérer au Comité.

> « *Il faut reconnaître l'appui des femmes dans les réalisations et acquis du Comité de Coordination. Si le comité est arrivé jusqu'ici, il le doit en grande partie au Réseau des femmes. Elles mènent plusieurs activités pour le développement de la population notamment la teinture, la transformation des produits locaux, fruits et légumes. Ce sont des volets très importants qui, non seulement augmentent leurs connaissances, mais aussi leurs permettent de bénéficier de subventions auprès des partenaires et vont générer de l'emploi.* »
> (Z.K, membre de l'ASC Yakhar du GIE Takku Liggey situé à Guinaw Rail.).

Le Comité avait une mutuelle de santé qui, pendant deux ans, ne fonctionnait plus correctement. Grâce à l'intervention des femmes du Réseau, la mutuelle a pu survivre et redémarrer ses activités. Les adhérents sont devenus plus nombreux et les cotisations régulières.

> « *En matière de sensibilisation, les femmes du Réseau font un travail formidable en ce sens qu'au niveau des groupements, elles descendent l'information jusqu'à la base. En résumé, si nous avions un Réseau des hommes aussi efficace que le Réseau des femmes, Guinaw Rail serait le quartier le mieux développé de Pikine.* »
> (Z.K).

Toujours dans le souci de connaître l'opinion des habitants quant aux activités des femmes du Réseau, nous nous sommes entretenue avec un GIE qui n'a jamais voulu s'associer avec le Réseau. Il s'agit du GIE **Fell Yeggoo**, créé en juillet 1996, qui a beaucoup retenu notre attention.

4.1. Le GIE Fell Yeggoo

Il réunissait au départ des femmes venues chercher du travail dans la région de Dakar et qui ont monté leur groupe de théâtre. Parallèlement, elles faisaient chacune une calebasse de couscous qu'elles vendaient quotidiennement. Appuyées par l'ONG Enda, elles vont s'associer et travailler en groupe, ce qu'elles trouvent plus rentable.

Ces femmes sont toutes originaires de MontRolland, communauté rurale située dans le département de Thiès. Spécialisées dans la transformation de céréales (mil, maïs, niébé), elles se sont lancées dans ce travail qu'elles ont hérité par leur origine « Sérères ». En effet, cette ethnie est réputée par son art de la transformation du mil en couscous et leurs membres ont comme aliment de base le couscous ou « *thiere* » Plusieurs récits effectués avec elles retracent l'histoire de leur migration qui montre que c'est quand une de leur grand-mère a osé quitter le village pour venir s'installer

à Dakar comme pileuse de mil, qu'elle a facilité la voie aux autres femmes. C'est ainsi que cette grand-mère a organisé leur migration et les a accueillies dans les premiers quartiers de Dakar, notamment Médina et Plateau. Cette grand-mère leur a trouvé un emploi en faisant d'elles des pileuses de mil, laveuses de linge ou des domestiques qu'elle plaçait dans les familles. La majorité d'entre elles sont convaincues d'avoir été exploitées par cette grand-mère qui fixait leur salaire et négociait à leur place. À la fin du mois elle allait percevoir leur paye et en faire la distribution auprès de leur famille. Petit à petit, elles vont s'installer dans la ville de Dakar et s'approprier ces activités. Mais l'activité principale tournait généralement autour de la transformation du mil, à sa préparation en couscous qui est le plat de leur terroir. Porter une blouse avec un logo en exergue, est une signe d'identification tant sur l'appartenance à un groupe déterminé que sur la qualité des produits de ce groupe, souvent en concurrence avec les produits des autres groupements. À Pikine, le marché de la transformation des produits locaux est submergé et envahi par les professionnels et les non-professionnels. Ce qui conduit à de vives tensions entre les femmes qui ont fait de ce métier leur activité principale. Étant donné que c'est la qualité qui fait la différence, chaque groupe tente de vanter la qualité de son produit. Ces produits se vendent également dans les marchés et les boutiques de quartiers. Certaines, pour s'attirer davantage de clients, font des démarches auprès des grandes surfaces qui font la promotion du consommer local. C'est ainsi qu'elles vont investir dans l'achat d'une machine pour confectionner des emballages sur lesquels est imprimé leur logo et leur adresse pour une meilleure présentation, un écoulement de leur produit et moins de dépense quant à l'achat d'emballages.

Logo du groupement Fell Yeggoo de Pikine

L'importance de la blouse de travail

Les produits finis dans leurs emballages

Chambre de stockage des denrées : mil, maïs du Groupement Fell Yeggoo

Elles souffrent malgré tout de la concurrence avec les autres groupements, mais mieux, avec les grandes sociétés qui ont des moyens et viennent les débaucher ou acheter leurs stocks pour les mettre dans d'autres emballages. Ces sociétés ont les moyens de payer des spots publicitaires.

Ces femmes travaillent directement avec les cultivateurs de leur village d'origine. Elles achètent le mil récolté dans leur village, ce qui fait qu'elles peuvent bénéficier de prêts ou se procurer facilement du mil en cas de pénurie. Étant donné que leur mari ou oncle, restés au village, cultivent le mil, elles s'organisent pour acheter leurs céréales. Elles parviennent, malgré la rude concurrence, à s'en sortir à cause du prix abordable d'achat, mais aussi par le fait qu'elles travaillent en réseau avec le village. Ces raisons font qu'elles ne peuvent pas s'associer au Réseau des Associations Féminines de Pikine.
Ce métier dont elles sont terriblement jalouses, font qu'elles ont préféré travailler pour leur propre compte et ne pas s'associer au RAF/PGR. Leurs membres sont de tout temps en rivalité avec le Réseau des femmes car les deux organisations se réclament vice-versa de produire le meilleur couscous. Ces femmes, n'ont pas voulu s'unir autour du Réseau car elles trouvent que les femmes du Réseau ne sont pas entreprenantes et que leur couscous n'est pas bien fait.

> « *Dès l'annonce de la création du Réseau, certaines de nos clientes nous ont demandé de ne pas fusionner avec ces femmes car leur couscous est rempli de sable et mal préparé. Pour ne pas perdre nos clients nous avons suivi ce conseil fort salutaire car ce couscous est vraiment mauvais.* »
> (K.H, membre du GIE **Fell Yeggoo** de Guinaw Rail).

Il faut toutefois reconnaître que la mission de **Fell Yeggoo** est juste commerciale. Leurs membres ne comptent point s'investir dans les activités du quartier, ni d'ailleurs solliciter un prêt auprès du Réseau. Néanmoins, les femmes du GIE dénoncent l'accaparement des subventions par une poignée de femmes, notamment les membres du bureau. Le GIE aurait pu mener leurs activités et en même temps les fédérer au Réseau, mais certaines pratiques les ont découragées.

> « *Les femmes du Réseau malgré toutes les subventions qu'elles ont reçues ne parviennent pas à s'imposer comme une vraie unité de production. Nos femmes portent des blouses bleues sur lesquelles est imprimé le logo que vous voyez également sur nos sachets avec notre nom, adresse et téléphone. Nous sommes internationales, le Réseau est local* (rires) … »
> (K.P, membre du GIE **Fell yeggoo**).

Ainsi, elles ont leur propre unité de production et commercialisent leurs produits à l'étranger dans des sachets conditionnés et sur lesquels elles ont si fièrement imprimé leur logo.

5. Conclusion

Ce chapitre nous a permis de démontrer les enjeux de la participation des femmes au sein d'organisations communautaires. Cette démarche, en faisant le bilan des réalisations des femmes, a aussi été l'occasion de découvrir les véritables mobiles qui étaient au cœur de cette volonté massive allant dans le sens d'une implication à but communautaire. En effet, cette participation, comme les récits ci-dessus nous l'ont révélé, est guidée par des intérêts personnels que nous avons décelés parmi certains membres notamment ceux communément nommés les « femmes courtiers en développement ». Cette adhésion par intérêt se répand également de manière inconsciente chez la quasi-totalité des membres où chacun cherche à obtenir un prêt pour mener ses activités personnelles.

N'empêche, cette quête de survie ne va pas empêcher les associations de mener, parallèlement, des activités qui, par ailleurs, entrent dans le cadre de l'amélioration de leur cadre de vie et permettent ainsi à l'ensemble des habitants du quartier d'en bénéficier, comme le révèle les récits menés avec les habitants des quartiers.

Mais, au-delà des actions positives découlant de l'implication et de la mobilisation des femmes au sein d'associations, nous constatons ce chapitre va solliciter l'obligation et la nécessité d'une meilleure collaboration et d'une responsabilisation des femmes allant dans le sens de l'attribution d'un pouvoir décisionnel. Leur implication dans la gestion urbaine est confrontée à un manque d'encadrement et de capitalisation de leurs actions qui pourtant sont positives. Dès lors la perspective du genre permettrait aux femmes de mieux valoriser leurs actions. Elle va inciter les femmes à travailler en étroite collaboration avec les hommes dans le cadre des actions de développement qu'elles initient dans leurs quartiers. En ce sens, il ne s'agira plus de se focaliser sur l'action des femmes au sein des quartiers mais surtout aux actions qui peuvent réunir à la fois les hommes et les femmes, car ils sont tous concernés.

Chapitre 4

Genre et participation à la gestion urbaine au Sénégal

Ce chapitre va faire une analyse de la perception de l'espace du quartier selon le genre. En parlant de genre et d'espace public (par opposition à l'espace domestique privé), il s'agit d'explorer, dans sa globalité d'abord, les rapports hommes/femmes et ensuite de mettre en évidence les contributions des hommes et celles des femmes qui sont moins visibles. Le masculin étant une référence intangible, nous mettrons en exergue le rôle « invisible » des femmes, non pas dans le but d'une comparaison, mais plutôt dans la logique de solidarité et de complémentarité des actions.
L'usage et la perception du quartier sont-ils les mêmes selon qu'on est un homme ou une femme ? Ce chapitre mettra aussi en évidence certaines stratégies initiées par les femmes qui constituent également des moyens pour pénétrer les champs sexués. En ce sens, la mobilisation des femmes autour de mouvements religieux par le biais d'organisations religieuses dénommées « *Dahiras* » nous paraît un exemple pertinent.
Au sein des organisations communautaires de quartier, les femmes vont reconquérir des espaces d'où elles ont été exclues jusque-là et vont tenter de se les approprier par leurs initiatives et pratiques. Ce chapitre va présenter l'opinion et la perception que les hommes eux-mêmes se font tant sur des nouveaux rôles des femmes que sur leur participation à la gestion de l'espace social.

1. La participation dans les activités du quartier

La division sexuelle va aussi influencer l'orientation militante des hommes et des femmes. Des engagements tels que le lien social, l'aide de proximité, la famille, l'humanitaire et le culturel vont avoir une adhésion féminine très importante. Investies dans les activités de développement des quartiers, les femmes ont été les premières à comprendre que la gestion de la crise ne doit pas seulement se limiter au niveau de l'entourage immédiat (famille).
La crise a eu aussi des effets sur l'environnement, les structures publiques et le quartier.
L'ouvrage collectif dirigé par **Hainard** et **Verschuur** (2001) montre que « *les hommes et les femmes perçoivent et vivent différemment l'espace et l'environnement urbain* ».
En effet, les femmes se sentent plus concernées et s'impliquent davantage pour résoudre les problèmes engendrés par la crise.

Selon les auteurs précités, cette plus grande responsabilité des femmes peut s'expliquer par « *les rôles et responsabilités respectives dans une division du travail façonnée selon le genre* ».
Souvent, dans les collectivités à faibles revenus, les femmes sont invariablement les principaux gestionnaires des ressources environnementales locales.
Elles s'occupent des foyers, du voisinage, des ordures ménagères et de l'entretien des services collectifs essentiels. Dès lors, ces auteurs proposent la prise en compte de la dimension genre dans l'analyse de la gestion urbaine.
Par contre, les hommes s'investissent dans les activités en rapport avec le pouvoir, la compétition, la défense de cause nationale ou internationale. Lors de nos enquêtes les associations rencontrées et qui mobilisent uniquement des hommes s'investissent également dans la politique, les associations sportives et la défense de l'environnement. Étant donné que nous avons déjà parlé des associations féminines et étudié leur cadre, nous allons étudier les associations d'hommes qui évoluent dans nos quartiers. Nous pouvons citer l'Association des Populations de Hamo IV nommée APHA et le Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail.

1.1. L'implication des hommes dans le communautarisme

Des entretiens ont été menés avec des membres d'associations composées uniquement d'hommes. Ces associations se trouvent dans les quartiers ciblés comme cadre d'étude. C'est durant la phase d'observation participante que nous avons décidé d'analyser parallèlement ces organisations composées d'hommes. Ceci dans le but de vérifier les raisons de leur mobilisation et leur mode de fonctionnement. Ce qui nous amène à la conclusion que la perception de l'espace social diffère selon le genre. Dans cette section, deux structures ont retenu notre attention, il s'agit de l'Amicale des Population de Hamo 4.5.6 et du Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail.

1.1.1. L'Association des Populations de Hamo 4.5.6

En effet APHA 4.5.6 est une association qui réunit l'ensemble des populations qui habitent dans les cités Hamo 4, 5 et 6. C'est une association à vocations multiples :

> « *À l'origine, elle s'appelait l'APHA 4 : Amicale des Populations de Hamo 4. Mais depuis un moment sont venus s'y joindre les habitants de Hamo 5 et 6. Cette amicale est reconnue par l'État.* »
> (S.K, membre de APHA 456).

Mais, depuis sa création, les femmes n'ont pas manifesté d'intérêt particulier par rapport à cette structure. Elles ne participent pas aux réunions, prétextant que les objectifs de cette association sont loin de leurs préoccupations.

> « *Le but de l'APHA était d'amener la population à être l'actrice de son développement, ceci en réponse à la loi sur la décentralisation. C'est une loi qui invite les gens*

> *à s'impliquer dans les réalisations et à chercher des solutions face aux difficultés de la vie quotidienne.* »
> (C.K)

En fonction de ce but à poursuivre, plusieurs réalisations ont eu lieu dans ces cités.

> « *C'est grâce à l'APHA que l'école a pu être construite. Je détiens le dossier de gestion de l'école en ma qualité de trésorier.*
> *Au début, il y avait aussi des problèmes d'insécurité. L'association les a pris en charge en organisant la cité à partir de son architecture en bloc. Les blocs s'organisent pour assurer à tour de rôle le gardiennage de la cité et par cette occasion désensabler les voies de la cité.* »
> (C.K)

Un autre problème auquel les habitants sont confrontés dans cette cité et que l'APHA a tenté de résoudre est l'existence de poches de terrains vagues. Ces dernières leurs causent d'énormes difficultés.

> « *Nous avons dû aller au tribunal et là l'association des femmes nous a bien soutenus, car aujourd'hui cette poche de terrain nous est presque acquise. Nous devons la clôturer mais faute de moyen nous avons sollicité les femmes qui nous ont donné 500 000 FCFA.* »
> (C.K)

Cette contribution des femmes étant insuffisante pour construire un centre social pour le développement de leur cité, les hommes devront trouver de l'argent. À cet effet, une Assemblée générale a été convoquée pendant laquelle des prospectus ont été distribués aux femmes.

> « *Seules les femmes sont capables d'aller de maison en maison pour sensibiliser et informer les habitant et les inciter à cotiser dans un délai court. On a remarqué que si les femmes entrent dans les maisons, les gens cotisent dans un délai court. Certains font semblant d'oublier d'autres pas le sont vraiment car ils sont trop préoccupés par la vie difficile.* »
> (M.F, membre de l'APHA).

Face à cette volonté de gestion du quartier, la mairie va interpeller l'amicale dans le but de discuter sur la gestion décentralisée des quartiers par le biais des organisations communautaires de base. Elle va ainsi inciter l'amicale à créer des Comités Participatifs de Quartier (CPQ). Ces derniers ont été créés il y a quatre ans mais, selon les habitants, depuis deux ans cette structure ne fonctionne plus.

> « *Mr Moussa Diallo qui a dirigé ces CPQ avec Mr Boy n'habitent plus dans le quartier, alors j'ai été obligé de reprendre le dossier et de faire les démarches au nom de la cité avec l'aide de Mme Laéti Sall et de Ndey Maty Fall.* »
> (C.K)

Ce qui se passe souvent, c'est que, même si l'État veut créer des structures, il demande à la population un certain apport personnel. Mais, si l'objectif est assez ambitieux, c'est la commune qui se substitue à la population pour payer à sa place. Elle donne alors l'apport personnel mais la gestion de l'ouvrage reste à la responsabilité des habitants de la cité, et ce, même s'ils doivent le faire sous le contrôle de la commune.

> « *C'est ainsi que nous avons créé le foyer qui se trouve à côté de la route à la sortie. Nous envisageons aussi une salle de fête et une bibliothèque. Il fallait trouver une réserve foncière pour bâtir. Il a été finalement décidé de bâtir cette salle entre le marché et le foyer. Ce qui du coup permettra de faire déguerpir les gens qui occupent illégalement ces lieux.* »
> (C.K)

Concernant le financement des activités, les hommes ont fixé une cotisation de l'ordre de 1 000 FCFA par mois, payable par tranche. Pour réaliser une activité l'Amicale puise dans la caisse qui est alimentée par les cotisations. L'aide provenant de la municipalité est plutôt matérielle.

> « *Quand on sollicite la commune, elle vient mais cela nous prend du temps. Alors dans des cas urgents comme le désensablement nous nous en chargeons seul. Lors des travaux d'envergure, nous avons besoin de l'appui de la commune. Elle nous prête souvent des grues, des pelles mécaniques et nous donne du gasoil.* »
> (M.F)

Concernant la participation de la mairie dans cette cité, il n'y a rien de positif d'après les habitants. Pour eux, il leur faut des routes goudronnées ainsi que l'éclairage des rues. Concernant l'éclairage, tout le quartier est concerné par ce problème. Il n'y a aucune lampe dans les rues, les familles s'entraident pour que chacun place une lampe qui donne dans la rue. Un autre problème auquel les habitants sont confrontés est la qualité de l'eau. D'après les habitants, l'eau qui est consommée, c'est-à-dire l'eau du robinet, n'est pas tellement potable. Elle contient de la rouille.

> « *Nous avons tenté de rencontrer le maire pour lui expliquer la situation mais en vain. Il a fallu que les*

> *femmes s'y mettent et le rendez-vous a été vite accordé. En ce sens, nous demandons aux femmes de s'occuper de ce problème. On peut toujours les accompagner mais il nous est difficile d'obtenir une rencontre avec le maire. On ne sait pourquoi.* »
> (K.P, habitant de Hamo IV)

À cause de l'extraction de sable, on assiste à l'avancée de la mer et les maisons sont menacées, d'autant plus que les filaos qui protégeaient les maisons sont coupés pour le bois de chauffage. Cette situation préoccupe l'ensemble des habitants, d'autant plus que les autorités administratives n'ont pas trouvé de réponse. Certains habitants de la cité pensent que les autorités sont de mèche.

> « *Nous voulons des solutions contre les gens qui font de l'extraction de sable. La mer avance à cause de ce sable qu'on prend. Une quarantaine de camions convoient le sable à longueur de journée c'est dangereux et irresponsable. En plus les habitants du voisinage viennent couper les arbres, ce qui est un danger pour les bâtiments futurs. Nous avons trouvé des arbres qui datent de 30 ans et en moins de 5 ans tout est coupé. C'est dire que sur ce plan la mairie ne nous aide pas. Nous avons essayé de réunir la population avec les autorités mais jusqu'à présent rien.* »
> (Z.A)

Et pourtant, pour lutter contre les coupes de bois, les autorités ont installé dans cette localité un groupe de gardes forestiers dont les attributions permettent, avec l'aide des policiers municipaux, d'arrêter les charretiers mais on voit nettement que les contrevenants correspondent avec ces gens. L'État est impuissant face à la question des contrebandes, la mise en application des sanctions n'est pas respectée.
Au sein de cette amicale, les postes de responsabilités et de prises d'initiatives sont dirigées par les hommes. Cependant, les femmes jouent un rôle complémentaire dans les activités menées par les hommes.

> « *Elles ne s'engagent jamais dans quelque activité que ce soit sans nous consulter. Bien que nous leur faisions confiance et que nous donnions notre feu vert. Par exemple quand nous avions le problème de notre terrain on a pensé à leur confier la mission et elles nous ont affirmé qu'elles étaient derrière nous. Alors nous leur avons assuré que le petit bureau que nous avons les soutiendrait mais qu'elles devaient prendre la chose en main.* »
> (M.F)

Il faut admettre que le groupe des femmes est une structure très efficace qui, dans ses activités, prend en compte tous les besoins de l'ensemble de la cité. Si les activités des hommes dans la cité fonctionnent, c'est grâce aux femmes. À chaque fois que les hommes ont tenté de mettre sur pied une structure, elle est tombée dans la paralysie au bout d'un (1) mois ou un (1) an. Cet échec est dû à un esprit de suspicion dans le cercle des hommes. Nous pensions cependant qu'il y aurait plus de suspicion chez les femmes que chez les hommes et c'est tout à l'honneur des femmes. Ainsi nous avons cherché à comprendre pourquoi il n'y a pas de survie dans les activités des hommes alors que celles des femmes réussissent. C'est dans l'entretien que nous a accordé Mr Diop que nous allons le découvrir :

> « *Il faut souligner que le début joue un grand rôle dans tout. Tout le monde n'est pas arrivé en même temps dans la cité. Les premiers habitants formaient le bloc vert, ont pris la gestion du quartier en main mais cela n'a pas marché. Ce qui a poussé certains à prendre leurs distances. Ainsi est né un des premiers facteurs paralysants. Les autres facteurs sont celui de Dakar : la pression sociale, le manque de temps. Il faut aussi souligner que nos cités sont des cités dortoirs, les gens partent le matin et rentrent le soir, ils se voient très peu. Par exemple, nous devions tenir un forum le 9 avril passé, mais jusqu'à présent cela ne s'est pas fait. L'imam et ses hommes sont allés voir le maire à cet effet et le fait est acquis donc le forum pouvait se tenir. Mais ils pensaient que je pourrais animer le forum alors que moi je n'étais pas informé. Mais je n'y peux pas grand-chose car je travaille dans une autre région et je ne reviens que le week-end. Je ne peux pas entreprendre quelque chose le temps d'un week-end. Celui qui est sensé s'en occuper lui attendait les ordres de l'imam alors ça a échoué…* »
> (Z.A)

Le problème de mobilisation des hommes autour d'un espace associatif découle aussi des facteurs suivants : les trois-quarts des chefs de famille qui habitent dans cette cité sont des employés. La cité compte 345 logements et il y a à peine une vingtaine de retraités. La plupart des hommes quittent tôt le matin pour aller travailler et reviennent tard le soir. Il leur reste peu de temps pour vivre avec leur famille et ce peu de temps dont dispose les hommes c'est pour aller à la mosquée prier et régler quelques problèmes.
Au plan social, l'amicale des populations de Hamo IV met l'accent sur l'entraide. La majorité des habitants de cette cité sont des musulmans c'est en ce sens que l'entraide est basée sur la *charriât.*

> « *Dans l'exercice de mes fonctions je reçois des gens qui me soumettent leurs difficultés. Ils viennent m'en*

> *parler et on essaie de trouver des solutions. Il m'arrive d'aller voir les femmes et je leur expose la situation, et elles nous soutiennent financièrement. Nous sommes une cité assez jeune où l'âge moyen des travailleurs varie entre 40 et 45 ans. Il y a peu de retraités c'est pour cela que c'est une cité dortoir.* »
> (Z.A)

1.1.2. Le Comité de Coordination pour le Développement de Pikine Guinaw Rail (CCDGR)

Cette structure regroupe toutes les organisations communautaires qui œuvrent pour le développement de Guinaw Rail. C'est également un endroit où les jeunes du quartier, au chômage, vont s'exercer en occupant des responsabilités et créer des projets. Ce comité est devenu, en matière de coopération au développement, le lieu où est piloté l'ensemble des projets que les partenaires du Nord comptent initier à Pikine Guinaw Rail. À partir des acquis du Centre de récupération et d'entraide et du Réseau IEC tous membres du CCDGR, nous allons aborder la question de la participation des hommes, ce qui nous place dans la perspective genre qui est centrale dans ce travail.

Le centre de récupération et d'entraide Daraji

Situé à Pikine Guinaw Rail, ce centre a pour objectif de récupérer les enfants en situation difficile et de prendre en charge leurs besoins en éducation.

> « *Au début, il y avait à Guinaw Rail deux écoles publiques, elles ne pouvaient pas prendre en charge tous les besoins éducatifs des habitants de la localité. On s'est aussi rendu compte que beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école. Ils étaient trop âgés et ne pouvaient pas être acceptés par les écoles publiques. Ils risquaient dès lors de rester dans l'oisiveté pendant des journées et sombrer dans la délinquance car Guinaw Rail est entouré de localités dangereuses principalement Thiaroye avec sa plage, son marché, sa gare et son marché ″syndicat″. Ces milieux sont potentiellement dangereux, tout enfant en contact pourrait devenir un délinquant. Nous n'avons pas voulu attendre les autorités administratives. Nous sommes conscients que nous les habitants sommes plus concernés et mieux disposés à gérer les problèmes de notre quartier.* »
> (O.Z)

Ce centre privilégie les enfants en situation difficile. Selon le Directeur, il s'agit des enfants de la rue mais s'y trouvent également les enfants issus de famille démunies

dont les parents ne sont pas en mesure de les amener dans les écoles privées. Le centre encadre actuellement plus de six cents (600) enfants répartis dans des sections : maternelle, primaire, alphabétisation et couture. Cette dernière est réservée aux jeunes filles et compte 67 élèves. Nous récupérons les enfants parce que, soit ils ont été renvoyés de l'école publique, soit, parce que trop âgés, les parents n'ont pas les moyens de les mettre à l'école privée.

> « *Quand nous avons commencé à récupérer les enfants, nous nous sommes heurtés à l'incompréhension de certains au début. Mais aujourd'hui, on a du mal à accueillir tous les enfants.* »
> (O.Z)

Nous avons aussi constaté que dans ce centre ce sont les femmes qui amènent leurs enfants et ce sont elles qui payent les mensualités pour les enfants.

> « *Depuis que nous gérons ce centre aucun homme n'a été chez nous pour conduire un enfant. Quand une convocation est envoyée ce sont encore les femmes qui se présentent lors de nos activités.* »

Généralement, dans la société sénégalaise, c'est à la maman de s'occuper de l'éducation de l'enfant. Il est peut-être vrai que ce sont les papas qui donnent l'argent et que leur travail ne leur permet pas de s'occuper de cette fonction qu'ils associent au rôle domestique.

Un autre fait observé, c'est le nombre élevé de filles par rapport aux garçons dans le centre.

> « *Les filles sont plus nombreuses que les garçons. On a eu des problèmes avec les filles car elles ne terminaient pas leur cycle d'apprentissage parce que leur mère avait une activité hors de la maison et la fille devait rester s'occuper du ménage. Il y a aussi le problème des mariages précoces. Mais à force de sensibilisation et de discussion avec les parents, nous sommes arrivés à avoir un effectif féminin plus important que celui des garçons.* »
> (O.Z)

L'échec scolaire touche beaucoup plus les filles à cause des pesanteurs socioculturelles faisant que les filles, dès le départ, pensent qu'elles ne sont pas faites pour l'école. Mais aussi certains parents surchargent la fille avec des travaux domestiques incompatibles avec une scolarité normale.

Le Centre dispense le programme du Ministère de l'Éducation Nationale et ses élèves qui sont en classe de CM2 font le concours de l'examen d'entrée en Sixième

collège. En cas d'admission, l'élève a la chance d'aller dans un lycée. En cas d'échec, le centre propose ce qu'il appelle « le Programme d'Intégration de l'Enfant ». Il permet à l'enfant d'apprendre en jouant et comprend plusieurs contenus tels que : les animations pédagogiques, le théâtre, le sport, la technique manuelle. C'est là qu'est né le Centre de Couture qui a maintenant cinq (5) ans. Ce Centre regroupe des jeunes filles qui n'ont pas été reçues lors de l'examen d'entrée en sixième 6ème. Cette formation en couture dure trois (3) ans et est sanctionnée par un diplôme non encore reconnu par l'État.

> « *Nous délivrons nous-mêmes un diplôme pour attester que l'élève a un certain niveau. Le centre est créé depuis 1987, nous possédons un récépissé du Ministère de l'Intérieur mais nous ne sommes pas agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale. Notre ambition était d'avoir un centre social privé donc nous en avons fait la demande auprès du Ministère de l'Action Sociale. Ce dernier nous a envoyé une femme chargée de mener une enquête sur nos activités. Cette enquête était favorable d'ailleurs la femme en revenant chez nous était étonnée que nous n'ayons pas reçu notre agrément. On a essayé de relancer le dossier mais c'est sans suite.* »
> (O.Z)

Malgré la volonté manifestée pour venir en appui à l'État, le Centre reste confronté à des problèmes administratifs et de négligence de la part des autorités. Le Centre n'a jamais reçu de subvention ou d'appui provenant des autorités locales, encore moins une visite officielle.

> « *Je connais personnellement le maire de Guinaw Rail Sud mais nous ne l'avons jamais reçu en visite officielle, le 3^{e} adjoint du maire est réceptionniste au niveau du Centre. Le maire connaît très bien les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. À Guinaw Rail, tout le monde connaît le Centre, sa popularité est telle que beaucoup d'habitants le préfèrent à l'école publique.* »
> (O.Z)

Le Centre est privé mais le volet social est privilégié. Une fiche d'enquête est élaborée pour vérifier l'aptitude à payer des parents.

> « *Nous nous connaissons bien dans cette localité et nous savons qui est apte à payer ou pas.* »
> (O.Z)

La mensualité varie entre trois cents (300) FCFA et mille cinq cents (1 500) FCFA. Une famille qui y a plusieurs enfants en âge scolaire, ne paye que pour la moitié des enfants et les autres ne payent rien. Ceux qui ne payent rien sont une centaine. L'objectif est pour le Centre de retirer les enfants de la rue. Même si c'est difficile, les responsables du Centre se battent pour y arriver.

Dans le Centre, il existe aussi une section demi-pension pour les enfants dont les parents ont des activités toute la journée. Les enfants, au nombre de quatre-vingt-quinze (95) y prennent le déjeuner, permettant à leurs mamans de vaquer à leurs occupations et de venir les rechercher le soir à 16h30.

Le centre est réparti en trois (3) sections :

– la section primaire et élémentaire compte quatre cent soixante (460) enfants du Cours d'Initiation (CI) au Cours Moyen 2 (CM2) ;
– la section couture compte soixante-cinq (65) filles ;
– la section alphabétisation qui regroupe des jeunes de 14 à 15 ans, divisée en deux classes de trente (30) élèves qui suivent le programme PAPA.

Les formateurs du Centre sont des moniteurs de collectivités éducatives. Ce Centre récupère autant les enfants que les adultes de la localité. Quand un adulte possède un diplôme, il est récupéré pour être formé sur le tas.

> « *Nous sommes actuellement entrain de faire des sessions de formation avec l'aide de l'inspection académique. Chaque week-end on traite un thème, ces adultes vont jusqu'à avoir le niveau du Brevet de fin d'Études Moyennes (BFEM), même s'ils n'obtiennent pas leur diplôme on les récupère pour les envoyer faire le stage de Moniteur de Collectivité Éducative.* »
> (O.Z)

Cette formation de moniteur, organisée par le Ministère de la Jeunesse, est basée sur la formation de l'enfant. Le Ministère profite de sa collaboration avec les équipes de l'ONG Enda pour former les futurs enseignants. Ceux d'entre eux qui ont le diplôme requis essaient de passer le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) au niveau de l'Inspection d'Enseignement (IDEN).

Les faibles et irrégulières mensualités ne permettent cependant pas de couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'école.

> « *Ce local m'appartient mais je dois payer l'eau, l'électricité, les salaires et les frais d'entretien. Je suis confronté à des difficultés mais grâce à une bonne gestion on s'en sort. Par exemple, on est 600 élèves plus ou moins, à supposer que les 400 payent 200 FCFA chacun, nous avons 800 000 FCFA. Les enseignants peuvent prétendre à 50 000 FCFA. Mais il nous arrive de ne pas les payer faute de n'avoir pas encore reçu les mensualités irrégulières des élèves et des abandons avant la fin du cycle. Mais on tient le coup et on s'en sort pas mal.* »
> (O.Z).

Dans le but de rechercher des ressources financières complémentaires, le local du Centre est divisé en deux appartements. Une partie sert de siège pour le Centre et l'autre partie est louée.

> « *Grâce à un ami, c'est-à-dire un étudiant italien qui était venu faire des recherches dans le cadre de sa thèse, en guise de remerciement pour l'aide que je lui ai apportée, il m'a mis en rapport avec des amis Italiens. Je leur ai soumis mon projet, ils m'ont demandé ce que je voulais concrètement et j'ai répondu une maison pour accueillir des enfants et ainsi quand je ne serai plus là, au moins ces enfants auront un refuge. Ils me promirent de l'aide s'ils gagnent leur rallye Paris-Dakar. Heureusement ils l'ont gagné et la promesse fut tenue. Ils m'ont acheté un terrain et l'ont construit. Ils étaient étonnés un an après quand je les ai invités pour la cérémonie d'inauguration car l'événement a même été diffusé à la télévision nationale. Ils m'ont aidé mais ils pensaient que l'argent allait être utilisé à d'autres fins.* »
> (O.Z)

Cette maison ne peut pas accueillir l'ensemble des élèves ; c'est ainsi que deux autres maisons vont être louées. Le Centre a également d'autres partenaires qui résident en Italie mais qui n'ont pas encore apporté leur soutien. Malgré tout le Centre tient toujours debout.

Nous avons également appris l'existence d'une association de « filles-mères ». Leur objectif est de réfléchir sur les solutions pour garder les enfants et apprendre aux mères les rudiments d'une alimentation équilibrée pour un enfant. Cette structure est dirigée par une monitrice de santé. Selon elle :

> « *Certains de ces enfants ignorent l'identité de leur père. La mère ne révélant pas à l'enfant qui est son père, ou bien, elle dit à l'enfant que son papa est parti en mer.* »
> (N.B, membre du Centre Daraji de Pikine Guinaw Rail).

Le Réseau Information Éducation Communication de Guinaw Rail

Le Réseau IEC est une structure qui comprend plusieurs associations de base qui œuvrent dans le cadre de la lutte contre les IST/Sida, et pour promouvoir la santé de la reproduction. L'objectif du Réseau IEC est d'animer des causeries, des animations de mobilisation sociale et d'élaborer la Méthode Accélérer de Recherche Participative (MARP). Le Réseau a aussi des activités économiques qui lui

permettent de financer ses projets. Il a entamé des travaux permettant l'accès facile du poste de santé pendant la saison des pluies. Il organise des rencontres d'échanges avec des partenaires travaillant dans le domaine de la santé de la reproduction.

> *« Nos activités s'adressent à toute la population sans distinction d'âge ou de sexe. Mais d'une activité à une autre nous visons une couche de la population en particulier. Quand nous parlons de Sida et des infections liées aux IST, nous nous adressons aux jeunes de 14 à 25 ans.*
> *Le planning familial et les méthodes contraceptives s'adressent à toute femme en âge de procréer et principalement aux jeunes filles.* »
> (T.B, membre Réseau IEC de Guinaw Rail Nord).

Les sources de financement proviennent de partenaires comme :
– le Conseil National de lutte contre le Sida (CNLCS) ;
– l'ONG Allemande GTZ qui pendant trois (3) ans a financé le Programme sur la santé de la reproduction.

> « *Le GTZ nous donnait par semestre un appui à hauteur de vingt mille (20 000) FCFA à raison de deux (2) activités par mois. Nous leur proposons un plan d'action semestriel dont quatre (4) causeries dans le mois. Le financement est conditionné par l'approbation d'un plan d'action. Le CNLCS nous a aidés dans notre projet de prévention IST/SIDA avec un montant de deux millions (2 000 000) FCFA. Nous avons bouclé la 14ème phase durant le premier trimestre qui comprenait la formation des Réseaux, le plaidoyer et les grandes activités de causerie et de projection. Nous possédons du matériel que nous louons pour augmenter nos ressources. En matière de ressources humaines nous avons trente (30) personnes pour mener les activités et ces personnes sont des membres des associations qui forment le Réseau.* »
> (T.B)

2. Femmes et stratégies d'appropriation de l'espace du quartier

Au sein du **Groupement Deggoo Defar** (GDD), nous avons identifié un volet qui ne figure pas dans l'organigramme et qui a pourtant une place privilégiée et joue un rôle capital dans la consolidation des relations sociales. Il s'agit des organisations religieuses plus connues sous le nom de « *dahiras* ».

Le « *dahira* » est une association qui regroupe les disciplines de même confrérie. Il permet de créer des liens entre les membres de la confrérie. Formé au départ par les Cheikhs puis progressivement par les talibés, le mouvement « *dahira* » a débuté avec le phénomène migratoire du rural vers les villes du Sénégal. L'objectif étant de reconstruire en ville les bases de l'unité et de la solidarité villageoise, d'encadrer les adeptes pour qu'ils ne s'éloignent pas de leurs valeurs religieuses et de leur apprendre le coran, etc.
Dans le « *dahira* » l'économie et le religieux sont intimement liés, d'où la question à de savoir lequel est au service de l'autre ? Le « *dahira* » joue un rôle important avec une dynamique communautaire éprouvée qui facilite la mobilisation des moyens matériels indispensables à l'avènement d'un système organisé. Dès lors, le *dahira* urbain va être analysé dans cette section comme un lieu de pouvoir des femmes ce qui nous fait assister à un changement social que nous allons tenter d'étudier.
Ces organisations existent certes dans le **RAF/PGR**, mais leur présence passe presque inaperçue. Leurs rapports avec le religieux se développent beaucoup plus au niveau de la cellule familiale qu'au niveau associatif. Ainsi, le mouvement religieux pourrait être analysé comme un outil stratégique d'intégration et de positionnement des femmes dans l'espace du quartier.

En effet, l'un des mobiles de la création du **GDD** a été le besoin de nouer des relations et créer des liens entre les membres. Pour atteindre cet objectif, il fallait créer des activités susceptibles d'intéresser les membres. C'est ainsi qu'avant leur adhésion un questionnaire leur était administré. La tendance majeure observée, comme le souligne la secrétaire à l'organisation du GDD est de

> « *Chercher à se connaître, monter des organisations de mbootay et dahiras…* ».

Pour les habitants de la cité Hamo IV, la religion doit être à la base de toute action. Elle propose des modèles de vie pour être en harmonie avec son prochain : l'entente et la solidarité constituent les secrets de toute réussite.
À l'image des associations étudiées, ces organisations religieuses sont également structurées avec une Présidente à la tête et une trésorière.
Pour le financement des activités du « *dahira* » une caisse est mise en place pour couvrir les dépenses ci-après : les offrandes (« *adiya* ») aux marabouts, le pélerinage dans les villes saintes (gamous de Tivaouane de Touba, etc.), l'organisation de conférences religieuses.
Leurs membres cotisent 1 000 FCFA par mois, qui vont directement dans la caisse du « *dahira* ».
Au sein de chaque bloc, il y a un responsable du « *dahira* », différent de celui du GDD. Il est important de souligner que le « *dahira* » en plus de ses activités religieuses, mène des activités commerciales ou génératrices de revenus, indépendantes de celles du Groupement.

2.1. Le poids des femmes dans l'islam au Sénégal

Une étude rétrospective sur la littérature féministe, dans le cadre de cette thèse, nous conduit vers une réflexion sur le discours de l'Islam quant aux nouveaux rôles des femmes. Il s'agira de voir ce que la transformation des rapports homme/femme et ses éventuelles implications, pourraient engendrer :

– un rejet ou négation des femmes : ce qui permettrait de dire que l'islam est contre le développement des femmes, un islam sexiste ;
– une remise en cause du discours religieux : l'islam n'est pas une religion ouverte, une perte de légitimité du discours religieux.

Il s'agira surtout de déceler les éventuelles contradictions tant dans le discours, les textes, hadiths et interprétations quant à la place de la femme dans la religion musulmane. Ce qui permettra de répondre à la question de départ : l'islam est-elle évolutive comme le serait la loi selon Montesquieu, en fonction du contexte et des situations ? D'où le débat entre l'islam et la modernité. Comment peut-on rester musulman pratiquant et vivre dans un monde moderne ? Tout un ensemble de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses.

Il est important de préciser que notre analyse se limite exclusivement à la société sénégalaise[57] musulmane. En effet, suite au constat qu'est l'impulsion des femmes dans la sphère publique, il était intéressant pour nous de découvrir les stratégies utilisées par les femmes pour pénétrer et ensuite s'imposer dans cette sphère.

C'est ainsi que nos enquêtes nous ont montré deux moyens, à savoir l'implication dans le communautaire à travers les associations de quartiers. Ensuite, les mouvements religieux communément connus sous le nom de « *dahira* ».

Dans cette analyse, nous allons nous intéresser aux « *dahiras* » et montrer comment ces espaces religieux vont finir par constituer des lieux d'émergence des femmes.

2.2. Femmes et mouvements religieux : Analyse sociologique des effets de la présence des « dahiras » de femmes dans l'espace social du quartier

Face à la pauvreté et à la crise de plus en plus croissante, la religion est devenue un des rares refuges pour les populations démunies, d'où la présence massive de « *dahiras* ». En ce sens, la religion est devenue un refuge qui peut offrir des espoirs d'un lendemain meilleur. Par ce principe, la religion n'est plus une affaire privée ou personnelle mais elle devient l'affaire du groupe, de la collectivité. La religiosité d'une personne s'expose et son degré de foi se mesure dans l'espace public. Ceci, contrairement aux principes religieux musulmans, qui prônent que la pratique religieuse est une affaire personnelle, que la relation entre l'individu et son dieu est privée. Comme le confirme l'imam de la mosquée de Darou Salam II à Pikine Guinaw Rail :

---

[57] La société sénégalaise a d'abord été animiste avant d'embrasser l'islam et le christianisme. Cette société est composée de plusieurs ethnies et la pratique de l'islam au sein des groupes ethniques est fonction de leurs croyances traditionnelles, de la manière dont ces groupes ont embrasé l'islam.

> « *On ne prie pas pour les autres mais pour soi même. La récompense des comportements et de la piété d'une personne par Allah est personnelle et pas collective. Que le jour du jugement dernier les individus sont jugés pour leurs actes personnels ; ne pourra intervenir ni père, ni mère, ni marabout, ni voisin, chacun pensera à son sort…* »

Ce besoin généralisé que les populations ont senti pour exprimer publiquement leur religion peut être analysé comme une rédemption, un repentir. En ville, le relâchement du contrôle social a fait régresser beaucoup de règles et de coutumes. Nous assistons à une certaine déperdition des mœurs provoquant des comportements inadéquats selon les principes de la religion musulmane et de la tradition. Suite à un ressaisissement, et la bonne volonté de certains pour lutter contre ce fléau, vont s'organiser petit à petit des *dahiras* au sein des quartiers. Il faut ajouter que la crise économique a aussi un lien avec ce retour vers les mouvements religieux.

2.2.1. Le dahira comme moyen d'expression et d'impulsion des femmes dans le cercle des hommes

Par leur participation à la vie religieuse, les femmes vont obtenir d'autres occasions afin de mieux s'affirmer. Leur capacité de mobilisation lors des manifestations religieuses et leur type d'organisation ont donné une autre image des *dahiras.* Elles ont initié d'autres relations au sein des *dahiras* sur les bases des principes religieux qui prônent la solidarité et l'entraide. À travers des conférences religieuses qu'elles organisent autour des thèmes qui touchent leur vécu quotidien : les violences à l'encontre des femmes, le mariage forcé, le rôle des époux. Elles ont pu s'affirmer dans ces débats religieux qui, aujourd'hui, ne sont plus seulement animés par des hommes, mais aussi par des femmes qui ont appris et qui maîtrisent les principes fondamentaux de l'Islam.

Pendant longtemps l'Islam a été interprété et traduit exclusivement par les hommes. La connaissance des femmes musulmanes de leur propre religion a été volontairement limitée dans le souci de maintenir la domination. Pour une femme, il suffisait juste de pouvoir réciter quelques versets coraniques, faire les cinq prières. L'apprentissage se limitait à la récitation par mimétisme et n'exigeait point la maîtrise de la lecture. C'est seulement chez les hommes qu'on insistait pour la maîtrise de la lecture et d'une récitation correcte. Les hommes ont profité de certains interdits islamiques pour écarter les femmes de l'enseignement et l'approfondissement du coran. Il est interdit également à une femme durant la période de menstruation : de toucher le livre saint du coran et de jeûner. Certains interdits ont contribué à faire croire aux hommes que la femme n'était pas apte à l'apprentissage du coran. Ce furent pratiquement ces mêmes interdits et préjugés qui ont retardé l'accès des femmes à l'école. En les limitant dans l'espace domestique (privé), elles restent ignorantes de la réalité, et demeurent soumises et ignorantes de leur propres droits.

Aujourd'hui, nous avons une nouvelle interprétation grâce à l'instruction de certaines femmes qui ne se contentent plus d'écouter ce que les hommes veulent leur imposer.
Les conférences religieuses, les prêches animés par des femmes ont participé à l'éveil et à la prise de conscience de leurs sœurs. À partir de cet instant, les femmes ont pu conquérir une partie de cet espace religieux d'où elles ont toujours été écartées. À présent, grâce à leur capacité de mobilisation des masses et de ressources financières, elles sont au début et à la fin de toute réussite des organisations religieuses.

2.2.2. L'intégration des jeunes dans le « dahira »

Face à la volonté des membres adultes du grand « *dahira* », va naître le « *dahira* » des jeunes.

> « *Nous avons constaté que le dahira réunit des femmes qui sont très solidaires. En ce sens, nous avons émis la volonté de voir nos enfants unis et pensons que créer un dahira pour les jeunes serait une noble cause. Les jeunes y adhèrent de plus en plus, et manifestent leur volonté pour nous relayer.* »
> (A.A, membre du GDD).

Au sein de ces organisations, les jeunes mènent plusieurs activités : sociales, éducatives, commerciales.
Les cotisations mensuelles de 100 FCFA sont gérées par une trésorière avec un groupe de quatre membres (deux filles, deux garçons) qui gèrent la commission vente.
Une somme de 15 000 FCFA, tirée des cotisations mensuelles, sert à l'achat de sucre et de thé. Ces produits mis en sachets sont revendus au détail au prix de 1 000 FCFA sous forme de crédit mensuel aux membres du « *dahira* ».

> « *Cette stratégie a été bien pensée car les jeunes tuent le temps autour des trois tasses de thé communément appelé ″ataya″ ou ″3 normaux″ réduites à deux (2) tasses depuis la dévaluation.* »
> (E.H, jeune de la cité).

Les bénéfices issus de la vente sont gérés par une caisse autonome indépendante de la caisse du *dahira.* Parallèlement, chaque quinzaine, le « *dahira* » des jeunes organise chez un des membres, une rencontre sous forme de séances de causerie (prêcher la bonne foi et les valeurs morales) ; ces rencontres communément appelées « tour » sont organisées à tour de rôle.

> « *Les séances de causerie sont faites, suivi de chants religieux. À cet effet, chaque membre donne 100 FCFA qui sont gardés dans une caisse spéciale pour financer*

> *et assister les autres dahiras qui nous invitent lors de leurs manifestations, financer nos déplacements dans le cadre du dahira, et financer l'habillement dans le souci d'une uniformisation pour qu'il n'ait aucune distinction pouvant léser les membres moins nantis.* »
> (B.H, jeune de la cité Hamo IV).

En matière d'éducation et de sensibilisation, le « *dahira* » des jeunes supplée les parents :

> « *Si nous constatons un mauvais comportement chez l'un des nôtres, nous nous approchons de la cellule familiale pour informer à temps ses parents. Nous jouons aussi le rôle de médiateur, d'assistant pour réconcilier les familles déchirées et aider à l'intégration du jeune.* »

Des sanctions sont également prévues :

> « *Si un membre n'est plus en adéquation avec les normes du groupe, une cellule est mise sur pied pour statuer sur son sort.* »

Avec le chômage, l'oisiveté des jeunes avait commencé à prendre des tournures catastrophiques, en effet les jeunes avaient perdu tout espoir. Cependant l'émergence des « *dahiras* » pour jeunes a constitué une véritable bouée de sauvetage dans les milieux paupérisés, comme le raconte un jeune qui a retrouvé confiance depuis qu'il est dans ce *dahira*.

> « *J'ai adhéré à ce dahira par conviction religieuse et surtout parce qu'il m'a sauvé du désespoir. Au chômage et fils aîné d'une famille démunie, qu'est-ce que j'attendais de ma vie ? Devenir délinquant était plus facile n'est-ce pas ? Là au moins je serais exempté de mes charges familiales. J'étais devenu le fils banni. Avant mon intégration dans le dahira, je mendiais pour survivre, j'ai même été arrêté pour vol à l'étalage. Grâce à ce dahira, j'ai retrouvé ma dignité et ma place au sein de ma famille et ailleurs. J'ai bénéficié d'un fonds de commerce et à présent j'ai le minimum pour assurer certaines dépenses. Ainsi, j'invite tous les jeunes chômeurs du quartier à nous rejoindre. À chaque visite, le guide spirituel à Touba demande à nos aînés (mieux nantis) de s'enquérir de la situation des jeunes pour une meilleure prise en charge et assistance. C'est ça la philosophie mouride, tu travailles pour le Cheikh et tu recevras sa bénédiction. Depuis que je fréquente le*

> *dahira, je me consacre à ma religion et à l'œuvre de Cheikh Bamba. Louange à Serigne Touba Mbacké qui m'a secouru.* »
> (Y.B, jeune de la cité Hamo IV).

À côté de leurs activités religieuses, les « *dahiras* » jeunes participent également à l'organisation de manifestations au sein de la cité. Cette participation communautaire est surtout visible du côté social ; entre autres, ils ont demandé aux habitants du quartier de ne plus jeter leurs effets vestimentaires (habits et chaussures) qui ne sont plus utilisés. Remis en état, ces effets sont offerts aux enfants talibés et aux enfants de la rue.

> « *Chaque année, nous choisissons une école coranique et nous organisons une journée où nous préparons des repas et offrons des habits aux talibés et nécessiteux. Les garçons font aussi des chants religieux lors des manifestations et à chaque prestation, ils versent la recette dans une caisse spéciale.* »
> (E.H, membre du *dahira* des jeunes).

Dès lors grâce à leur dynamisme et leur entregent, les « *dahiras* » de jeunes organisent la majorité des manifestations religieuses.

> « *Nous soutenons et encadrons le dahira des jeunes car ce sont les adultes de demain. Et pour vous montrer qu'ils sont prêts à assumer leur nouveau rôle, chaque année, les jeunes organisent une conférence religieuse lors du mois de ramadan et les parents qui d'habitude s'occupaient de l'organisation, deviennent les invités. On remercie Allah de les avoir mis sur le droit chemin. Dans le dahira, les jeunes apprennent le coran et la suna.* »
> (B.K)

2.2.3. La cohabitation des religions (musulmans et catholiques) au sein des associations

Cette cohabitation harmonieuse entre les musulmans et les catholiques au sein des organisations étudiées préfigure largement les prémisses d'un dialogue interreligieux prôné par tous les apôtres de la paix pour faire face à la montée du terrorisme.
Les Groupements de femmes ne sont pas uniquement constitués de musulmanes, nous notons également la présence de membres non musulman : catholiques ou autres. La précision est d'importance pour montrer que les différences de religion ne sont pas des obstacles à l'unité et à la solidarité entre les femmes au sein des quartiers encore moins dans les associations.

> « *Nous ne faisons pas de différence entre religions d'abord dans la cité, ensuite au sein du Groupement. Nous sommes tous des sénégalais. C'est vrai que des comportements intégristes on ne peut pas les éviter dans la rue, mais entre nous on évite certains discours.*
> *Au Sénégal, nous avons été dirigés par un Président catholique pendant 20 ans (Senghor) et il n'y a jamais eu de problème. Au contraire, les catholiques viennent nous aider dans les préparatifs et apportent leur soutien physique, matériel, ou financier…* »
> (B.J, membre du GDD)

Ces propos d'une femme musulmane ont été confirmés par les membres catholiques qui, en dépit de leur minorité dans le groupe, ont les mêmes droits que les autres :

> « *Dans notre cité, on ne sait pas qui est quoi, on partage tous les événements, bonheur comme malheur, joies et peines. Lors de la fête de la Aïd, nous recevons notre gigot de mouton, et des fois nous en avons plus que les musulmans car tout le quartier nous envoie notre part…* (Rires). *Les fêtes de Noël, Pâques et autres, nous les fêtons avec les musulmans. Au Sénégal c'est fabuleux, toutes les fêtes sont fêtées ensemble, qu'on soit musulman ou catholique : c'est notre grande chance et c'est ce qui fait l'harmonie et la paix. Toutefois les intégristes sont partout mais on fait avec… Quand il y a une fête catholique, les musulmans nous aident. Donc les deux communautés s'entendent et cohabitent sans problème car au Sénégal, on est d'abord sénégalais… Dans chaque famille, tu trouveras des parents musulmans et catholiques, donc pourquoi faire la guerre ?* »
> (A.C, membre du GDD)

Nous constatons, toutefois, depuis un certain temps, l'existence et la montée d'un islamisme radical dans l'espace social sénégalais. Des comportements qualifiés « d'extrémistes » sont observables dans certaines branches religieuses, nous pouvons citer les « Ibadou Rahmane » et les « Wahabia »[58]. En effet, les personnes qui n'ont pas les mêmes idéaux peuvent être victimes d'exclusion et subir des représailles. On le constate même entre musulmans. Les femmes qui ne mettent pas le voile sont considérées comme de « mauvaises femmes » car elles exposent leur corps. Les hommes évitent de donner la main aux femmes.
Ces principes, même s'ils ont toujours existé dans la religion musulmane, n'avaient ni l'ampleur, ni l'orientation ou la signification reconnue de nos jours. Le Sénégal a d'abord connu l'animisme. Ainsi, tant chez les chrétiens que chez les musulmans,

[58] Ce sont des courants de l'islam qu'on peut assimiler à des confréries.

nous constatons la subsistance de pratiques animistes. L'Islam au Sénégal a toujours été un islam tolérant, qui a su évoluer et côtoyer le christianisme sans heurts.
Ces nouveaux comportements, identifiés chez une catégorie de la population musulmane au Sénégal, sont dus à l'influence venue d'Orient.
En effet, depuis un certain temps, les pays arabo-musulmans de tendance extrémiste sont à la recherche et à la conquête d'alliés musulmans. Ils vont partir du principe que les pays africains ont toujours besoin d'aide. Pire, certains dirigeants africains n'hésitent pas à recevoir des déchets toxiques en échange de quelques milliards ou de l'effacement de leur dette. Ils vont, dès lors, d'abord de manière stratégique et opportuniste, initier un programme d'aide alimentaire. C'est ainsi, qu'après la Aïd el Kabîr[59] des conteneurs remplis de viande de mouton, sont convoyés au Sénégal. S'ensuivent des conteneurs de sucre et de riz provenant de la *zakat*[60].
Ensuite, par le biais du programme d'éducation en langue arabe, ils vont offrir des bourses aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études en arabe.
Malgré les immenses efforts déployés leurs objectifs sont loin d'être atteints. Par conséquent, ces fossoyeurs de la paix entre les religions vont être contraints de changer de stratégies. Ils vont ainsi s'investir dans le champ de l'éducation de base en initiant des programmes d'aide et d'appui aux écoles coraniques. C'est ainsi que des « *daharas* »[61] bien ciblés se sont vus attribués des financements dans le souci d'améliorer les conditions de vie des *talibés.* L'objectif de ce programme était que les *talibés* puissent ainsi vivre dans des conditions meilleures, suivre correctement leurs cours, manger à leur faim, être soignés en cas de maladie, ne plus vivre dans la promiscuité, vivre dans un environnement sain, éviter la mendicité, ne plus fréquenter la rue, désintéresser financièrement le maître coranique.
Ce programme a vite avorté et a été rejeté par les maîtres coraniques qui voyaient leur pouvoir restreint. La mendicité des *talibés* était le gagne-pain de certains marabouts qui n'hésitaient pas à leur imposer un montant journalier à verser sous peine de châtiments (sévices corporels, bastonnades, privation de nourriture). D'autres marabouts ont utilisé ce programme à bon escient et les *talibés* n'ont pas vu leurs conditions de vie s'améliorer.
Il s'en est suivi le programme de financement pour la construction de mosquées.
Après l'échec des programmes d'aide et d'appui aux écoles coraniques, les lieux de cultes ont été les derniers bastions ciblés par les « intégristes ».
Au sein des *daharas* et des mosquées, l'enseignement et les prêches sont généralement orientés vers les thèses et les valeurs prônées par les bailleurs arabes. Grâce à leurs stratégies déployées dans beaucoup de pays musulmans d'Afrique Noire, ils ont pu réunir autour de leurs idéaux une masse assez importante de la population masculine. Pour atteindre leurs cibles et conduire à un changement de comportement au niveau de toutes les couches sociales – riches et pauvres, jeunes, adultes et vieux, hommes et femmes – ils ont privilégié les canaux de l'enseignement et des prêches dans les mosquées. Lieux fréquentés par les couches les plus désœuvrées de la population et particulièrement les jeunes chômeurs, les

---

59 On l'appelle aussi la *tabaskie.*
60 C'est l'aumône que tous les musulmans doivent donner à la fin de l'année sur le total de leur bien.
61 École coranique.

mosquées ont véritablement servi de porte d'entrée (par le biais des prêches) à un travail en profondeur de « lavage de cerveau ». Ainsi, par les principes de solidarité et d'entraide entre frères musulmans, ces couches vulnérables ont pu bénéficier de financements surtout pour des activités dont la rentabilité était fortement douteuse. Ces actions vont inéluctablement avoir des répercussions sur les comportements et les façons de s'habiller et de s'exprimer (le port du voile, de barbe, etc.).
Dès lors, de nouvelles attitudes vont sortir des lieux de culte, envahir la rue et atteindre les foyers.
En effet, la religion a toujours été « l'opium du peuple »[62]. C'est ainsi qu'au Sénégal un fanatisme assez excessif émerge qui fait que les musulmans ont tendance à « imputer » à la volonté divine toutes les situations vécues. Cependant comme le dit ce proverbe sénégalais :

> « *Yalla yalla, yalla bay sa tool.* »

Qui signifie en forme imagée :

> « *Tu as beau prier pour une belle récolte Dieu ne descendra pas sur terre pour défricher ton champ, semer tes graines, les récolter même s'il t'envoie des parfois la pluie.* »

Ce fanatisme excessif est devenu aujourd'hui extrémiste et donne une nouvelle orientation à l'islam au Sénégal. Ainsi petit à petit, il a su atteindre les confréries et tend vers une scission au sein de la population musulmane.

3. Conclusion

Ce chapitre ne s'est pas seulement contenté de faire une présentation des actions des femmes au sein des associations. Il fut également une occasion pour introduire l'approche genre en présentant à la fois les structures associatives dirigées par des hommes et celles des femmes. Cette démarche s'est faite dans le souci de montrer que l'espace du quartier, tout comme l'environnement et le cadre de vie constituent des préoccupations tant pour les femmes que pour les hommes. Même si les actions et les motivations peuvent ne pas être identiques car les préoccupations ne sont pas les mêmes selon le sexe.
Ce chapitre nous a également fait découvrir que ce n'est pas uniquement par les actions communautaires du quartier que les femmes peuvent pénétrer l'espace public. La présence des *dahiras* au sein des quartiers est aussi un autre moyen pour s'imposer et se faire accepter. En ce sens, les femmes vont davantage accorder de l'intérêt au mouvement religieux dans l'espoir d'une meilleure intégration et reconnaissance de leur rôle par les hommes. Mais suffira-t-il ?
Dès lors, faudrait-il chercher dans cet espace urbain les moyens d'une meilleure prise en compte et d'intégration des femmes ?

---

[62] Citation du philosophe Karl Max.

Quelque soit l'issue de cette interrogation, les conclusions tirées des chapitres jusque-là analysés dans cette deuxième partie nous font constater que la participation des femmes pourrait provoquer des changements dans les rapports homme-femme dans la société sénégalaise. C'est d'ailleurs ce que nous allons voir dans le chapitre ci-dessous.

Chapitre 5

La participation des femmes comme facteur de changement dans les rapports de genre au Sénégal

> « *Introduire l'analyse de genre dans les sciences sociales, c'est s'interroger à la fois sur les statuts et les rôles des femmes et des hommes dans la stratification sociale, sur l'impact des rapports de sexe ou de genre dans les situations qui concernent l'individu ou le groupe, c'est s'interroger sur la manière dont les statuts et les rôles sont déterminés par l'appartenance à un sexe donné.* »
> (Sow, 1995)

L'implication des femmes dans les activités communautaires va permettre aux femmes, grâce aux activités génératrices de revenus, de conquérir de nouveaux rôles qui vont provoquer un équilibrage et un changement social dans les rapports entre les hommes et les femmes. Après avoir montré que les associations pouvaient être considérées comme un cadre d'émergence de la participation des femmes, nous avons constaté que leurs actions et pratiques développées allaient provoquer un changement dans leur relation avec les hommes. Ce changement pourrait engendrer un équilibrage des relations de genre. Ce chapitre cherche à contribuer à la vulgarisation du concept genre, dont la maîtrise du contenu technique ou la compréhension n'est pas toujours conforme à la réalité qu'il recouvre. C'est là, tout l'intérêt d'aborder le concept clé de cette thèse en vue, non seulement de définir les contours de la problématique qu'il soulève dès qu'on veut l'associer aux mutations sociales qui se sont produites dans la société sénégalaise.

Il s'agira de procéder à l'analyse du changement social dans une approche genre au Sénégal, d'indiquer les perspectives par rapport à la mise en œuvre de cette approche et à la compréhension qu'en ont les femmes dans le cadre de cette étude.

Cette présence des femmes dans des espaces, jusque-là réservés aux hommes, va constituer un prétexte pour les chercheurs en sciences sociales. Ils vont profiter de cette opportunité pour poser l'exigence de la redéfinition des rapports de genre, de nouveaux rapports sociaux, accordant, tant aux hommes qu'aux femmes, les mêmes rôles et responsabilités au sein de la société et de la famille.

Au travers des écrits, l'on constate que, pour analyser le genre, il nous faut partir des caractéristiques qui se sont forgées tout au long de l'histoire des relations sociales. Certes ces caractéristiques varient d'une culture à une autre mais également en fonction de l'évolution des sociétés.

Dès lors ainsi comprise, la réflexion sur les rapports de genre doit contribuer à comprendre et à redéfinir les relations entre les hommes et les femmes. Dans le processus de développement elle implique nécessairement un dépassement des inégalités de genre.

> « *L'analyse de genre tente de ne plus considérer les situations des femmes séparément de celles des hommes. Elle montre qu'au-delà du biologique, les différences entre sexes reposent sur les fondements sociaux liés à l'histoire des cultures.*
> *Elle fait prendre conscience de la position subordonnée des femmes dans les rapports sociaux de sexe et de la nécessité de transformer ces rapports.*
> *Elle donne à la science et à la connaissance une dimension moins sexiste, moins biaisée car elle cesse d'occulter la place et les points de vue des femmes.* »
> (Sow, 2000).

Les relations homme/femme ont un caractère historico-culturel (Héritier, 1996) qui a tendance à attribuer à chaque genre une position. L'homme symbolise le pouvoir, la domination, tandis que la femme se présente comme un être faible.
Mais l'entrée dans la modernité, les conséquences de la crise économique et l'urbanisation ont entraîné une redéfinition de ces relations (Bissiliat, 1997).
Malgré un contexte socioculturel timidement conservateur, les femmes ont défini de nouvelles bases pour une meilleure reconnaissance de leur rôle, tant dans la sphère domestique que publique.
En s'investissant dans les domaines jusque-là réservés aux hommes, elles tendent vers une émancipation qui est à la base de la transformation des rapports sociaux.

Vouloir étudier le genre dans la société sénégalaise, c'est tout d'abord analyser les rôles dévolus aux femmes sénégalaises par rapport aux hommes.
La division sexuelle du travail dans la société sénégalaise est le reflet de la tradition, de l'Islam et en partie de la colonisation qui ont établi depuis la nuit des temps un net clivage entre l'homme et la femme. C'est ainsi que les femmes sont restées pendant longtemps subordonnées à l'homme, conformément aux normes d'une société patrimoniale.

Aujourd'hui, même si les femmes prennent la voie de la libération, cette subordination est encore timidement visible car les femmes sont restées dans une position sociale subalterne à l'homme.
À cela, il faut ajouter le taux assez élevé d'analphabétisme qui exclut les femmes des instances de décision.
Cependant, les profondes mutations socioéconomiques consécutives à la crise économique et sociale vont provoquer un bouleversement des rôles traditionnels.
Les femmes vont être présentes dans d'autres sphères jusque-là réservées exclusivement aux hommes. Mais, par contre, elles vont subir les conséquences de la démission progressive de certains hommes face à leurs responsabilités familiales.

En conséquence, elles seront contraintes de s'investir dans des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins et à ceux de la famille.

Ce rôle économique des femmes dans l'espace domestique n'est pas nouveau, mais il a pris de l'envergure suite à la crise économique.
Longtemps ignoré puis minimisé, l'apport des femmes contribue pour beaucoup à l'économie « informelle ». Cette situation va fausser, par moment, les statistiques sur le niveau des revenus des ménages et leur seuil de pauvreté. En effet, seuls les revenus du mari étaient pris en compte. Mais le lien entre rôle productif était méconnu, ou non considéré, noyant ainsi la contribution « invisible » des femmes à l'économie des ménages, au fonctionnement de la société et au budget de l'État.

Toutefois, la visibilité et la reconnaissance de la contribution des femmes, n'ont pas pour autant changé leur situation. Cette réalité va, au contraire, provoquer un surcroît de rôles que Bisilliat va qualifier « d'exploitation des femmes dans la société actuelle ». L'auteur résume son point de vue comme suit :

> « *Inscrites dans des situations socioéconomiques en plein bouleversement, les relations de genre évoluent, donnant il est vrai, un peu plus de liberté aux femmes, mais au prix trop souvent d'un nouveau type d'exploitation.*
> *En effet les femmes ne cessent d'assumer non seulement les défaillances des politiques sociales et des systèmes juridiques des États mais aussi celles des maris ou compagnons dont la déresponsabilisation vis-à-vis de leurs enfants est soulignée partout dans le monde.* »
> (Bissiliat, 1996).

Si les rapports de genre tendent à évoluer dans les sociétés du Sud, ils sont aussi le nid d'un nouvel avilissement des femmes. Cette situation n'est pas toujours reflétée par une partie de notre échantillon de femmes.
Selon les femmes rencontrées lors de nos entretiens, les charges domestiques sont généralement partagées avec certains membres de la famille et à tour de rôle ; ou bien si elles en ont les moyens les femmes ont recours aux services d'une domestique. D'où des « plages » de liberté pour s'adonner à d'autres activités (associatives, commerciales, etc.).
D'après notre groupe de femmes, cette contribution n'est pas toujours bien perçue comme une exploitation, mais plutôt comme un investissement aux fins de conquérir leur mari surtout dans les familles polygames où les femmes rivalisent les unes avec les autres.
Mais ces femmes reconnaissent et partagent un constat général dans la société sénégalaise, c'est l'évolution des rapports de genre. Cette nouvelle prise de conscience encourage davantage la présence des femmes dans la sphère publique, fait résultant des conséquences positives de la crise économique.

En ce sens comme l'affirme Bop (1996) : « *les familles sénégalaises, notamment celles vivant en milieu urbain et péri-urbain, sont en train de changer. Mais davantage que les hommes, ce sont les femmes qui changent pour s'adapter à la nouvelle donne* ». Ce qui vient appuyer l'idée de Bisilliat qui soutient les surcharges de travail des femmes auquel il faudra rajouter une modification des rapports traditionnels de genre.

1. La perspective du changement social

Notons que dans les sociétés africaines en crise, marquées par de profondes mutations socioéconomiques, le changement peut être perçu comme une transformation, une modification ou encore une innovation. Guy Rocher (1988) le définit comme « *le changement de structure qui résulte de l'action historique de certains acteurs ou de certains groupes à l'intérieur d'une collectivité donnée* ». Elle permet de donner une explication aux processus et de comprendre les facteurs de certains phénomènes. Ce qui veut dire que le changement nécessite des facteurs, des conditions et des agents (des personnes, des groupes) qui, pour reprendre Guy Rocher, introduisent le changement. Ce sont les éléments qui agissent sur le changement, soit en le ralentissant, soit en l'accélérant. Pour ce faire, nous allons prendre comme cadre de référence la sociologie dynamique d'Alain Touraine.
En effet, l'intérêt que nous portons à ce courant réside dans l'interprétation qu'il donne au concept de changement. Pour ce courant de pensée, le changement ne se situe pas uniquement au niveau des faits de structures, mais aussi et plutôt à travers l'action des individus. Ce sont les acteurs sociaux qui, confrontés à des crises socio économiques, élaborent de nouvelles stratégies leur permettant de s'ajuster dans un nouveau contexte.
Cette approche dynamique nous permettra d'expliquer les stratégies élaborées au sein des associations par les femmes et leur rôle dans ce processus de changement.

1.1. Le paradigme de la mobilisation féminine : capital de savoir, de savoir-faire et de savoir-être

La mobilisation est un phénomène collectif émergeant résultant de l'agrégation dynamique de décisions exprimées en actions concrètes. C'est plutôt le processus par lequel un groupe cesse d'être passif pour devenir un élément actif au cœur de la vie collective.
Du point de vue sociologique, la mobilisation est le processus de changement de représentations sociales, de changement d'appréciations et de perceptions de la réalité sociale.
Ce sont plutôt les changements de représentations sociales et idéologiques qui permettent aux acteurs sociaux de percevoir, de saisir sereinement et collectivement l'intérêt collectif pour agir.
L'intérêt collectif est une variable explicative dépendante de la variable indépendante des changements de représentations sociales et idéologiques des acteurs sujets sociaux sur eux-mêmes et sur leurs capacités.

Dés lors, nous retenons que si la mobilisation est fonctionnelle par rapport à l'intérêt collectif, il faut dire que la cause efficiente qui la produit est à chercher dans un autre registre de phénomène (Durkheim, 1893)

En effet, si l'intérêt venait à être satisfait, la mobilisation disparaîtrait. L'intérêt est en somme un facteur explicatif, conjoncturel, fonctionnel et non structurel causal du phénomène de la mobilisation.

Nous analysons donc la mobilisation comme une action collective émergeante d'acteurs sujets sociaux de sortir de leur état de passivité par des ruptures sociales et culturelles profondes d'avec certaines idées et donc certains comportements pour devenir les éléments actifs collectivement par la réalisation d'actions concrètes sur la scène publique.

La réalisation des actions collectives est un phénomène collectif émergeant, c'est-à-dire relativement indépendant des actions et des volontés individuelles qui la voient se produire.

Il apparaît ainsi que, dans sa dynamique interne, la mobilisation est toujours un phénomène collectif émergeant qui ne peut se réduire aux individualités et par conséquent s'expliquer sociologiquement par l'intérêt.

Elle est toujours révélatrice des changements qualitatifs qui interviennent dans la structure des représentations idéologiques des acteurs-sujets sociaux.

Toute mobilisation est également dirigée contre un état de fait, de situations sociales donc de mentalités collectives, bref contre un « état social » (De Tocqueville, 1981) ; elle est culturellement et socialement orientée. Elle aboutit à la réalisation de projets sociaux qui peuvent servir une large communauté même au-delà de celle qui a participé aux actions de mobilisation, tant au point de vue géographique que temporel.

Et, comme le dit De Tocqueville à propos des lois successorales en Amérique, « *elle a une manière sûre d'opérer sur la société ; elle saisit en quelque sorte les générations avant leur naissance* ».

Elle est donc un phénomène qui peut être distingué socialement par des actions. Elle a aussi la capacité potentielle d'avoir des impacts dans la sphère sociale qui l'a vu se produire. Ces impacts peuvent être d'ordre matériel ou immatériel.

En somme, la mobilisation analysée sociologiquement apporte des changements qualitatifs dans la société où elle se produit. Ces transformations permettent ainsi d'identifier la mobilisation comme facteur décisif dans les changements sociaux.

Ainsi, elle se veut un phénomène qui a une direction sociale, qui s'oppose par ses effets à un état social donné qu'elle contribue d'ailleurs à changer. Elle peut également embrasser par le phénomène de la diffusion la totalité de la société.

Neveu (2002), dans son ouvrage *Sociologie des mouvements sociaux,* fait part de la réflexion de certains auteurs qui décrivent les mouvements sociaux comme « *producteurs d'une "arène" singulière où s'expriment des revendications qui ne trouvent pas des solutions dans les arènes plus institutionnalisées* ». Ce qui revient à identifier les mouvements sociaux aux simples mobilisations des groupes « dominés », « exclus », « marginaux ». En conséquence, il faut mobiliser les individus et les organiser.

2. La contribution aux charges domestique, sociale et économique

De par les activités qu'elles mènent, les femmes auront une certaine autonomie financière qui leur permettra de se prendre en charge et d'assurer les besoins de la famille. Elles ont été les premières à « déresponsabiliser » les hommes de certaines charges.

> « *Dès que je perçois ma paie, je vais au marché et j'achète les denrées de première nécessité pour ma maison et une part que j'envoie au village. J'ai acheté aussi de vieux meubles et un réfrigérateur avec mes économies. Il arrivait des périodes où mon mari se retrouvait sans travail, personne n'a été au courant. Je lui donnais une partie de ma paie pour qu'il envoie à ses parents de quoi vivre. Je le faisais dans la plus grande discrétion ″sutura″. Quand mes enfants ont commencé à fréquenter l'école, pratiquement toutes les charges me revenaient. Il prétextait qu'il n'avait pas car trop sollicité par la famille. Je contribuais sans rien dire…* »

Même si, au village, les femmes contribuaient aux charges domestiques, notamment en cultivant des produits destinés à la consommation, à l'élevage d'animaux domestiques et autres, cette participation rentrait dans leur rôle d'épouse et de nourrice. Avec la solidarité en milieu rural, les repas sont partagés, contrairement à ce qui se passe en ville où, face à l'individualisme, les femmes étaient obligées de mener des activités de survie si les hommes n'assumaient plus leur rôle. On constate aujourd'hui qu'elles sont nombreuses à contribuer aux charges familiales jusqu'à la « déresponsabilisation » de certains hommes.
Ces nouveaux rôles des femmes font l'objet de diverses interprétations de la part des hommes.
Même s'ils ont du mal à joindre les deux bouts, certains hommes s'y opposent par orgueil ou « instinct de domination ».
Comme le souligne cet instituteur à la retraite habitant Guédiawaye :

> « *Vous savez le salaire d'un enseignant n'est pas énorme. J'avais à ma charge mes parents et ma famille. Il fut une période où l'État nous devait des arriérés de salaire.*
> *Je me débrouillai en tant qu'homme de la maison. Je n'ai jamais laissé ma femme acheter un sachet de sel.*
> *Son salaire d'institutrice lui appartient, elle l'utilise comme bon lui semble mais je ne lui ai rien imposé. Maintenant si elle a envie de me faire des cadeaux je ne dis pas non, les enfants et ma famille aussi. Je suis le*

> *chef de la famille, je fais de mon mieux pour conserver cette position et c'est très important que chacun se limite à son rôle. Depuis que les femmes se débrouillent les ménages vont mal et les hommes ne sont plus considérés…* »

Ce récit montre que les pesanteurs sociales sont encore vivaces et que le modèle familial ne cesse de reproduire des inégalités. En même temps, il nous montre également la crainte des hommes à partager leur pouvoir.
Dans la mentalité masculine, le pouvoir s'inscrit dans la capacité à participer à l'autorité, et ainsi à contrôler les femmes. Accepter la contribution de la femme, c'est lui déléguer une partie de son pouvoir.
Dès lors, la peur de la perte de son pouvoir et l'orgueil mal placé, amènent certains hommes à refuser toute contribution de la femme aux charges du ménage et mieux à leur interdire l'exercice d'une activité génératrice de revenus.
Ce qui, à nos yeux, implique une double aliénation de la liberté de la femme.
Au-delà de ces considérations, il ne faudrait pas négliger un détail important dans cette contribution des femmes.
En assumant certaines charges domestiques, les femmes négocient leur participation au pouvoir. En devenant « soutien de famille », elles créent un espace de pouvoir au sein de l'espace de pouvoir masculin. Ce pouvoir, les hommes commencent à l'accepter timidement quoique conscients des lourdes responsabilités qu'assument les femmes tant au niveau productif que reproductif.

Les entretiens révèlent le point de vue de certains hommes. Ils pensent, en majorité, que la participation des femmes est lourde de conséquences, elle est à l'origine des nids de conflits dans les ménages en milieu urbain.

> « *Vous savez, une femme, dès qu'elle a plus que son mari, elle l'exprime crûment. J'ai quitté ma première femme à cause de çà. Je fus licencié de mon travail pendant qu'elle travaillait. Au début, elle me soutenait et finalement elle n'en pouvait plus. Elle ne ratait aucune occasion pour me remettre à ma place. Elle se débarrassa au plus vite de moi…* »

En effet, l'instinct de survie, la nécessité d'entretenir la famille malgré le contexte de crise, ont amené les femmes à sortir de leur statut d'éternelles soumises pour braver les pressions culturelles et sociales. Les femmes n'hésitent plus à demander le divorce si le ménage constitue un handicap ou un frein à leur épanouissement.

Dès lors, se développe aussi un individualisme ou égoïsme dans le couple. Tout est calculé dans la relation, depuis le choix du conjoint, ses moyens financiers et sa catégorie socioprofessionnelle.
Pendant longtemps a été inculqué, dans la mentalité des femmes, que l'homme se devait de les entretenir et que la femme devait rester à la charge de son mari. Malgré

leur combat, les femmes ont été handicapées par cette situation de dépendance financière.
Les femmes, mêmes émancipées, acceptent difficilement d'entretenir continuellement un mari. La société est encore là pour s'y opposer. La famille de la femme s'y opposera dans la mesure où l'aide qu'elle recevait de leur fille va diminuer. Et pourtant, c'est cette même société qui va développer les vertus de solidarité, de tolérance, de patience et d'assistance envers son prochain.
À des exceptions près, les femmes émancipées et « matérialistes », vont développer deux idées. D'abord, la femme qui entretient son mari ne sera jamais respectée par ce dernier. Ensuite, sa contribution aux charges domestiques va donner au mari l'opportunité d'économiser de l'argent pour chercher une deuxième, troisième, quatrième femmes. En ce sens, certains hommes se complaisent dans la contribution des femmes car ils sont déchargés ou secondés dans les charges.

La plupart des femmes interviewées ont souligné que leur contribution dans le ménage, même si elle débouche sur un renforcement de leur espace de pouvoir, ne saurait nullement être assimilée à la compétition, encore moins à une domination sur leur mari. En effet, elles classent leur participation dans l'ordre d'un soutien normal que toute femme devrait apporter dans la bonne marche du ménage. En somme, cette contribution entre dans la recherche d'une complémentarité entre époux.

2.1. L'impact de cette contribution sur les nouveaux statuts féminins

2.1.1. Femmes « soutiens de famille »

La crise économique a favorisé ce nouveau statut des femmes en Afrique. Comme le souligne le Bureau International du Travail (BIT), 30 % des ménages africains sont dirigés par des femmes et la survie de beaucoup de familles dépend de leurs activités.
Au Sénégal, les femmes sont également devenues « chefs de famille » (Bop, 1996), non pas par devoir, mais par nécessité. Le chômage persistant a conduit certains hommes à renoncer, du moins en partie, à certaines de leurs prérogatives patriarcales.
Le manque de revenu dans une situation de « soutien de famille » constitue un prétexte chez certaines femmes pour s'adonner à l'un des plus vieux métiers du monde. En effet, vivant dans la pauvreté et la précarité, certaines vont opter pour le métier de la prostitution. N'ayant d'autres alternatives, certaines finiront par l'afficher et se faire accepter comme telle. Contrairement à d'autres qui préfèrent rester dans la clandestinité ou mener « une prostitution de luxe ». La famille, dans ce cas de figure, devient complice et alliée. Et parfois le mari comme nous le confie une dame habitant à Pikine Guinaw Rail :

> « *Je ne suis pas une prostituée… (Silence… pleurs), mais la pauvreté m'a conduit à me comporter de façon indigne mais je ne suis pas une mauvaise*

mère…! Je ne peux pas laisser mes enfants mourir de faim sans rien faire. Mon mari est un éternel chômeur, il n'a pas la chance dans la vie professionnelle. J'entretiens une relation assez particulière avec certains hommes qui habitent dans le voisinage. Ils m'aident financièrement et, quand ils ont besoin de moi, on arrange un rendez-vous dans un hôtel en dehors du quartier où nous ne risquons pas d'être démasqués. Mes partenaires sont des gens respectables bien connus. Mon mari me posait des questions sur l'origine de l'argent que je dépensais à la solde de la famille. Je vends des légumes devant la maison où nous avons loué deux chambres. Mes revenus sont maigres, des fois les clients se font rares et mes produits pourrissent. Un jour, il m'a même giflée en me traitant de pute devant mes enfants. Finalement, il a compris et joue le jeu. Quand je rentre tard il s'occupe des enfants et ne me pose plus de question… Cependant nos relations ne sont plus comme avant, et j'ai peur qu'il me quitte un jour car c'est à peine s'il m'adresse maintenant la parole… et pourtant je voulais juste l'aider car c'est lui qui n'a pas pu nourrir sa famille… »

Ce récit montre que la complicité peut avoir ses limites et qu'elle n'existe que par la relation d'intérêt et de dépendance vis-à-vis de la personne qui subvient aux charges de la famille.

Des fois, malheureusement, en cas de maladie grave, la famille apporte peu de soutien moral et affectif. Tous les reproches sont faits à la femme et elle doit assumer seule son malheur.

Le soutien de famille se retrouve rejeté et abandonné, comme le confirme le récit d'une femme de 35 ans qui, à 25 ans, était déjà soutien d'une famille de 10 personnes.

« *Mon père nous a quittés définitivement pour sa deuxième, laissant 8 enfants à la charge de ma mère sans revenu. Je suis l'aînée, j'accompagnais ma mère tous les jours au marché du poisson. Elle prenait à crédit un panier de poissons qu'elle revendait et tirait son bénéfice et remboursait le prix ce qui lui permettait de bénéficier d'un autre prêt le lendemain.*

C'est dans ces conditions que nous avons survécu jusqu'au jour où une copine m'amena un soir dans un dancing. C'est à ce moment que j'ai compris comment elle faisait pour payer le loyer de ses parents qui la traitent comme une reine. Elle me présenta à quelques clients… ce ne fut pas facile au début mais finalement j'ai succombé.

> *Mes revenus m'ont permis d'assurer la dépense quotidienne et d'interdire à ma mère d'aller au marché du poisson où elle était humiliée quand elle ne parvenait pas à rembourser à temps. Notre vie était devenue normale et mon père n'hésitait pas à me solliciter en cas de besoin. Depuis un moment, lors d'un test de dépistage, j'ai découvert ma séropositivité. Je suis devenue la peste à la maison et ″radio cancan″ a vite répandu la nouvelle. À présent personne ne subvient à mes besoins, quelles rares copines passent me dire bonjour, à l'hôpital j'ai aussi un grand soutien…* »

Ces récits dénoncent l'égoïsme dans les relations et montrent la position fragile des femmes confrontées à certaines responsabilités. Ce qui signifie que le statut de « soutien de famille » a une conséquence double. Il permet à certaines femmes d'être valorisées, d'avoir une reconnaissance et de mieux négocier leur rôle. Chez d'autres, par contre, ce statut participe à ternir leur image et les transforme en objet de rejet d'abord par la famille, puis ensuite par la communauté.
L'avantage que les femmes peuvent tirer de ce statut, est la négociation des rôles au sein du ménage, mais si on analyse la situation de près, elles sont les grandes perdantes.
En effet, ce nouveau statut leur confère davantage de responsabilités, de travaux supplémentaires qui vont affecter leur santé et mettre en péril l'équilibre de leur ménage.
Les femmes, qui en sont conscientes, n'utilisent pas leur pouvoir économique pour exercer une quelconque autorité sur leur mari. Ces derniers deviennent dès lors un partenaire, un soutien et complice. Dès lors le mari restera toujours le « chef de famille » et la femme va se contenter du statut de « soutien de famille ».
Ce rééquilibrage des rôles et statuts va permettre une meilleure harmonisation du couple.

Polémique autour du statut de « chef de famille »

Si le statut de « chef de famille » est attribué aux hommes en raison de normes culturelles et religieuses, les femmes en acquièrent le statut par défaut (Bissiliat, 1996) ou contrainte, rarement par choix.
Les diverses crises économiques et politiques ont accru le nombre de femmes « soutien de famille » et les rendent de plus en plus responsables de la gestion des familles, des ressources et du développement tout court.
Aujourd'hui, entre 15 et 25 % des familles d'Afrique subsaharienne (Bissiliat, 1996) ont des femmes à leur tête.
Comme « chef de famille » les obstacles que rencontrent les femmes, sont principalement liés à la culture et à l'économie.
Dans cette étude, nous allons utiliser l'expression femmes « *soutien de famille* ».
Sur le plan culturel, c'est le modèle familial qui est d'abord en jeu : inégalité entre les statuts et les rôles sociaux des sexes, difficulté de partage du pouvoir. Le

pouvoir, ici, se détermine en termes de dynamique des rapports sociaux entre hommes et femmes. Les rapports de domination entre les sexes consacrent l'autorité masculine.

Mais il est également important de reconnaître que les femmes négocient leur participation au pouvoir par les rôles qu'elles jouent dans l'entretien matériel et moral de la famille. Lorsqu'elles deviennent soutiens exclusifs de la famille, elles élargissent les espaces de pouvoir précédemment délimités par la culture. Elles mènent dès lors une négociation permanente entre, d'une part, leur statut de fait de « soutien de famille » avec des responsabilités très lourdes, et, d'autre part, les prérogatives conférées par le statut mais pas accordées d'emblée.

La nécessité de survivre et celle de faire vivre des familles dans des contextes économiques actuels particulièrement contraignants, ont appris aux femmes à sortir de leur rôle traditionnel et à affronter les pressions familiales et communautaires qui en découlent.
Elles ont tout d'abord commencé à œuvrer ensemble pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leur communauté. Les rapports de domination et d'inégalité établis entre les sexes sont donc, en partie, à l'origine des autres contraintes : lacunes en matière de formation et d'éducation, difficultés à accéder aux ressources matérielles et financières, à bénéficier des intrants économiques et technologiques qui confèrent du pouvoir, obstacles à la participation aux centres de décisions économiques et politiques, complicité, silence ou impuissance des lois devant l'iniquité. Dans ce cadre, l'analyse de genre nous paraît une approche théorique indiquée.
La crise dans les pays du Sud a également permis aux femmes d'acquérir de nouveaux rôles dans leur ménage.
Elles occupent de plus en plus des fonctions réservées aux hommes. En effet, en cas de divorce ou de veuvage, il appartient à la femme, en qualité de responsable des enfants, de s'acquitter des charges du ménage, comme ce fut le cas dans les familles monoparentales.
Aujourd'hui, nombreuses sont les familles où, malgré la présence du mari, la majorité des charges reviennent à la femme.
Beaucoup d'auteurs ont tenté d'expliquer cette situation par le concept de « femmes chefs de famille ». Mais cette définition n'est pas partagée par certains auteurs qui proposent le concept de femme « *soutien de famille* » (Bissiliat, 1996).
En effet, les femmes qui s'occupent des charges du ménage sont beaucoup plus des « soutien de famille » que des « chefs de famille ». Grâce à leur contribution économique, elles ont de nouvelles responsabilités mais n'exercent aucune autorité. Dans le contexte culturel, religieux et juridique, de la société sénégalaise, la fonction de « chef de famille » revient à l'homme, même si, dans les faits, cette fonction est largement assumée par les femmes. Il faut cependant noter qu'elles ne sont pas toujours conscientes de leur nouveau rôle. Les femmes rencontrées dans le cadre de l'étude qualifient leur contribution d'appui pour relayer le mari dans ses lourdes responsabilités.

Comme le souligne Bop (1996) : « *Il faut dire que les femmes elles-mêmes, quand elles en jouent le rôle, se considèrent rarement comme ″chefs de famille″, tant est prégnant le modèle de réussite féminine dans la société sénégalaise qui est celui de l'épouse soumise* ».
D'autre part, la loi sénégalaise ne reconnaît pas aux femmes le statut de chef de famille. En effet, l'article 152 du code de la famille sénégalais[63] confère au mari « le statut de chef de famille ».
À ce titre, il est investi de la « puissance paternelle » et les charges du ménage reposent « principalement » sur sa personne.
L'histoire de la famille sénégalaise nous présente un système familial de type patriarcal qui se légitimise et se perpétue grâce à la conservation des valeurs traditionnelles (Sow, 1994), mais aussi par le poids de certains dogmes religieux, notamment de l'islam et du judéo-christianisme.
Dans le contexte sénégalais, toutefois, chacun des époux a des devoirs bien réglementés par le Code de la famille[64]. Mais ces devoirs pèsent souvent de façon plus lourde sur les épaules des femmes.
La société leur a conféré, de tout temps, le rôle de garde et de surveillance des enfants, situation qu'elles acceptent en raison du conditionnement de leur propre éducation[65]. Cette restriction de la loi risque d'exclure une catégorie de femmes qui ont pourtant leur place dans notre étude.
Pour y remédier, nous adoptons le concept de « soutien de famille » qui nous semble plus large car il englobe toutes les femmes sans tenir compte de leur situation de famille.
C'est la prise en charge totale ou partielle que ces femmes ont sur leur famille qui est mise en avant.

2.1.2. La monoparentalité et les femmes

L'émancipation des femmes, grâce à leur indépendance financière, les progrès dans la scolarisation, leur accès à l'emploi et aux revenus et la maîtrise de leur corps, vont bouleverser tout un système de domination basé sur le pouvoir et l'autorité de l'homme. Les femmes, en remplaçant les hommes, vont réclamer plus de droits.
Cette évolution des femmes va provoquer, sans nul doute, le recul du patriarcat. Elle sera aussi à l'origine des tensions au sein du couple qui aura comme principale conséquence l'augmentation constante du taux de divorce dans les villes. En conséquence, les femmes se retrouvent seules pour la prise en charge des enfants et de leur éducation. La polygamie et l'émigration vont également imposer aux femmes d'assumer en l'absence périodique de l'homme le rôle de « mère-père ».

---

63 Le code de la famille sénégalais a été adopté en 1972, il est fortement inspiré des us et coutumes du pays.

64 Il s'agit d'élever les enfants, les protéger et les éduquer.

65 Le devoir d'encadrement et de protection des enfants est intériorisé par les femmes. C'est ainsi qu'on remarque un sentiment de culpabilité si elles n'assument pas correctement ce rôle. Elles ont reçu l'éducation de leur mère donc elles se doivent de transmettre ses mêmes valeurs à leurs enfants. C'est ainsi qu'on assiste à une reproduction qui se légitime au sein de la société sénégalaise.

2.1.3. Le célibat des femmes

La scolarisation des filles va favoriser le recul de l'âge du mariage. Elles vont ainsi élaborer des critères dans le choix du conjoint. À cela viendront s'ajouter le chômage des hommes et la peur, chez certains, de contracter des unions avec des femmes plus instruites ou qui ont des revenus supérieurs.
Ces éléments font que le taux de célibat des femmes reste élevé et l'on assiste, avec la crise, à une augmentation de la catégorie des femmes célibataires « soutien de famille ».
Ce qui, naguère, constituait un tabou ou un complexe est devenu, aujourd'hui, un fait de société largement toléré. Le mariage devient dès lors, un choix personnel et individuel et non plus la volonté de la communauté.

2.1.4. Augmentation des charges de travail des femmes

Face à leurs diverses obligations familiales, tant au niveau social qu'économique, les femmes sont souvent dans l'obligation de mener plusieurs activités aux fins de maximiser leurs revenus. Cette situation va conduire à une augmentation de leurs charges de travail et, par conséquent, à une fragilisation de leur état de santé.
La majorité d'entre elles en sont parfaitement conscientes mais le travail constitue pour elles le seul moyen pour s'en sortir. Comme le souligne cette femme de Pikine Guinaw Rail Nord :

> « *J'ai une hypertension accompagnée de migraines lors de mes crises. Le médecin m'interdit toute activité, je dois me reposer comme il dit. Ce qu'il oublie, c'est que le repos ne va pas de pair avec des problèmes à résoudre dans la tête. Je suis veuve avec quatre enfants. Mon mari se débrouillait dans l'informel donc je ne bénéficie pas de pension.*
> *Avec le peu qu'il gagnait il soutenait ses parents. Aujourd'hui qu'il nous a quittés, qui va soutenir qui ?*
> *D'abord, je n'ai pas les moyens pour engager une domestique. Je suis obligée d'assurer les travaux domestiques car mes enfants sont encore petits quoique je les initie petit à petit à m'assister dans les tâches ménagères. Je ne fais pas de différence entre fille et garçon. Ensuite, j'ai mes activités dans l'association du quartier. Je dois honorer mes engagements en participant dans le développement communautaire. Ce qui m'ouvre des possibilités de prêt pour financer mes activités parallèles.*
> *Tous les vendredis, je vais au marché hebdomadaire où je vends de la friperie et c'est la caisse de l'association qui m'avait prêté un fond de départ que j'ai remboursé petit à petit.* »

3. Conclusion

Ce chapitre vient confirmer les constats qui découlent des analyses tirées de la première et deuxième partie. En effet, la participation des femmes dans les activités communautaires va donner aux femmes les opportunités et les moyens d'assumer de nouvelles responsabilités au sein des ménages. Cette situation va provoquer un équilibrage des relations entre les hommes et les femmes tout en valorisant les dernières. Grâce à leurs nouveaux rôles, les femmes vont davantage se positionner et profiter de certaines opportunités pour conquérir d'autres espaces. Dès lors, les rapports de genre vont prendre une nouvelle tournure. Les femmes, à partir de leurs actions tant au niveau domestique que communautaire, vont acquérir une certaine notoriété et respectabilité vis-à-vis des hommes. Les contributions dans les charges du ménage vont développer d'autres types de relations au sein du couple. Mais ces nouveaux rôles ne vont pas rester sans conséquences sur leur statut d'épouse, de mère.
Ce chapitre a également permis de comprendre que, pour les femmes, l'autorité masculine constitue un moyen de valorisation. Elles se complaisent dans la situation de domination et leurs contributions aux charges du ménage est à leurs yeux tout à fait normale. Toujours selon elles, la réussite du genre nécessite une valorisation, tant des actions des hommes que de celles femmes dans le sens d'une complémentarité.

Grâce à cette partie nous avons montré que le genre pouvait être considéré comme outil de changement social et de progrès. En effet, il s'agit, d'une part, d'un changement en terme de rapports sociaux de genre vu la responsabilité économique et sociale des femmes et leurs nouveaux statuts dans le ménage et le quartier et, d'autre part, un changement au niveau structurel et organisationnel, en termes de contribution réelle.

Toutefois nous ne minimisons point les avancées du Sénégal en matière de démocratie, même si des efforts restent encore à fournir. Dès lors, l'État du Sénégal doit davantage s'investir dans sa politique de décentralisation pour arriver à une bonne gouvernance. C'est d'ailleurs ce que nous allons analyser dans la troisième partie de cette thèse.

Conclusion de la deuxième partie

Cette partie, en voulant démontrer l'effective participation des femmes, nous a également édifié sur un préjugé façonné qui fait penser que les hommes ont un rôle moindre dans la gestion des quartiers. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, cette étude n'a aucun intérêt à se limiter à une analyse du rôle des femmes dans le développement communautaire. Le choix des associations féminines a été un prétexte pour montrer que le développement ne peut se faire qu'avec la reconnaissance et la prise en compte un tant soit peu des actions des hommes. Il est évident que l'orientation des actions et les intérêts sont différents, que l'on soit dans une structure composée d'hommes ou de femmes. C'est d'ailleurs ce que nous avons voulu démontrer en parlant de « **participation genrée** ». Le développement des quartiers pauvres ne peut se faire que si les associations s'unissent dans l'intérêt des habitants sans distinction de sexe, de religion ou d'appartenance politique. En ce sens, les associations ont besoin de la collaboration de l'ensemble des habitants des quartiers pour mener correctement un projet communautaire.

Au-delà de ces considérations et des dysfonctionnements constatés, nous devons saluer les initiatives positives des femmes au sein de leur quartier respectif. Leurs actions sont à valoriser dans le sens **d'une pérennisation et d'une capitalisation des actions**.

Pour ce faire, elles auront à bénéficier de formation pour renforcer leur capacité organisationnelle. En ce sens, dans le cadre de leur partenariat avec les institutions locales, nationales et internationales le renforcement de leurs capacités doit être une priorité. Par contre, le partenariat avec les municipalités ne leur offrent pas pour autant un droit de regard dans la gestion des quartiers, à la limite elles n'ont aucune responsabilité au niveau des mairies. Ce qui va nous amener dans la troisième partie à analyser l'impact de la décentralisation sur les nouveaux rôles des femmes et à mesurer ainsi le pouvoir de décision des femmes. Ce qui permettra de vérifier si la prise en compte du genre va favoriser une meilleure intégration des femmes dans la gouvernance urbaine.

Troisième partie

Genre et gouvernance urbaine : Apports et perspectives pour la femme sénégalaise

Introduction

> « *Les espaces urbains d'aujourd'hui, plus vastes et plus complexes, échapperont toujours à l'emprise d'une autorité unique. Il nous faut par conséquent définir les objectifs et les moyens d'une gouvernance adaptée au monde nouveau.* »
>
> (Rossinot, 2001)

Associer l'approche genre à la gouvernance urbaine reviendrait à suivre un effet de mode. Mais, dans le contexte des pays du sud, ces notions interviennent pour repenser la place de l'action publique et aussi considérer les femmes comme des citoyennes ayant un droit de regard dans la cité. Dès lors, introduire une approche genre dans la gouvernance urbaine équivaudrait à proposer de nouveaux modes de gouvernance qui seront articulés autour d'institutions démocratiques, et qui présenteront aussi d'autres exigences fondées sur la proximité, la participation et l'adhésion des citoyens. L'État ne peut plus, à lui seul, créer les conditions d'une bonne gouvernance urbaine. Celle-ci s'inscrit dans un projet et dans une capacité d'initiative de ceux qui y participent, notamment les femmes et les hommes.

Elle aura pour objectif d'apporter des solutions à la problématique des rapports homme/femme dans une société patrimoniale.

Selon André Rossinot, Président de la FNAU « *la gouvernance urbaine couvre le champ du pouvoir, au sens de la ″capacité à agir des sociétés humaines″* ». En ce sens, pour le contrôle de l'espace social urbain, il serait intéressant d'associer les acteurs de la société civile sans distinction de sexe.

Ainsi, cette troisième partie, constituée de deux (2) chapitres, va tenter d'analyser avec un nouveau regard la participation des femmes à la gestion urbaine. Jusque-là, il a été question d'analyser le fonctionnement du milieu associatif des femmes qui se présentaient comme un cadre d'émergence de la participation de femmes (première partie), pour, ensuite, exposer leurs actions qui entrent dans le cadre de la gestion urbaine (deuxième partie), ce qui par ailleurs a permis d'appréhender les stratégies d'appropriation ou de pénétration de l'espace public. Cette démarche s'était inscrite dans le souci de montrer d'abord que l'action des femmes, au sein des quartiers, pourraient à la fois provoquer un changement grâce à leur nouveau rôle, d'où la prise en compte du genre. Ensuite, montrer que cette participation des femmes pourrait conduire vers une démocratie participative d'où une gouvernance urbaine grâce à une implication et association des femmes dans les instances de décision au niveau local.

Cette troisième partie va montrer à partir du chapitre six (6) que les associations se positionnent aujourd'hui comme des centres de décision et des pôles de pouvoir qui viennent combler, en quelque sorte, le vide dans lequel se trouvent les habitants des quartiers, en ce qui concerne la prise en charge de leurs préoccupations et la satisfaction de leurs aspirations démocratiques et sociales.

Nous avons cependant constaté que les associations, en travaillant isolément, risquent de passer à côté de leurs objectifs. Dans ces quartiers étudiés, plusieurs associations de développement ont vu le jour et œuvrent dans le cadre de la gestion urbaine. Il serait plus judicieux de réunir toutes ces forces autour d'un comité pour mener, ensemble leurs actions, ce qui donnerait plus de succès. Pour ce faire, nous allons partir de la décentralisation pour inciter davantage à une meilleure implication des associations de base. Mais, cette démarche va révéler quelques insuffisances qui, finalement, nous amèneront à prendre comme modèle de référence, les comités participatifs de quartiers.

Toutefois, comme va le révéler le chapitre sept (7), l'exclusion des femmes dans les instances de décision a toujours constitué un obstacle de poids à leur participation. Aujourd'hui encore, elles sont faiblement représentées dans les structures du pouvoir et ont peu d'opportunités de participer, d'influencer ou de déterminer les orientations des politiques économiques et sociales de leurs pays.

Ainsi, la troisième partie va s'orienter vers une analyse sociopolitique de la démocratie participative et de l'accès des femmes au pouvoir politique.

Chapitre 6

La gouvernance à partir des quartiers : étude de cas

Au début de notre analyse, si le milieu associatif a été considéré comme un cadre de promotion de la femme sénégalaise, il faut reconnaître que, par ailleurs, la politique de bonne gouvernance, à travers un de ses outils qu'est la décentralisation, va aussi inciter à une meilleure intégration et implication des acteurs locaux. Dès lors, la consolidation et la reconnaissance des actions des femmes devront progressivement passer par le triptyque décentralisation-gouvernance-genre.
Nous allons orienter notre réflexion vers une éventuelle gouvernance à partir des quartiers dans le cadre d'une démocratie participative. Dans le cadre d'une approche genre, la mobilisation, à la fois des femmes et des hommes, pour une prise en charge des besoins des quartiers pourrait servir de modèle aux fins de les propulser dans la sphère de responsabilisation et de prise de décision pour une bonne gouvernance urbaine. Dès lors, il nous paraît important d'insister sur l'institutionnalisation du genre comme un nouvel outil d'intégration des femmes. À partir d'une analyse de la décentralisation, nous allons voir le rôle des comités participatifs qui ont été initiés à Pikine et à Guédiawaye ; ce qui nous permettra de reconsidérer la participation communautaire dans ces localités.

1. Institutionnalisation du genre

Malgré une Constitution et des stratégies nationales non discriminatoires, dans la pratique, les femmes et les hommes ne jouissent pas du même statut dans la société sénégalaise. La participation notoire des femmes aux plus hautes sphères du pouvoir « cache » leur relative faiblesse dans les autres processus de planification et de décision. Dès lors, l'État du Sénégal doit promouvoir des pratiques institutionnelles destinées à assurer une équité du genre à tous les niveaux. L'institutionnalisation du genre devient ainsi un nouvel outil d'intégration des femmes.
Deux approches ont été identifiées dans le processus d'institutionnalisation du genre au Sénégal :
La première, qui part du sommet, est la prise de mesures individuelles et politiques à tandis que la deuxième part des conquêtes acquises par les femmes à la base comme ce fut le cas des associations étudiées.

– La prise de mesure institutionnelle au sommet

Il s'agit de la promotion des femmes intellectuelles par des nominations à des postes de responsabilités et de décision (Ministre, Directrice Générale de Société ou d'Agence ou Responsable de Projet, etc.). La stratégie de promouvoir le maximum de femmes à des postes de responsabilités ou de décision pourrait engendrer un changement. Dès lors, la politique de promotion du genre au Sénégal devient une politique qu'on pourrait qualifier de politique élitiste. En effet par cette approche, l'État pense qu'en nommant une femme à un poste prestigieux, que cette dernière va faire un travail qui devra améliorer sensiblement la condition de ses sœurs. Dès lors, le genre pourrait faire une promotion sociale et changer les rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

– Les conquêtes acquises par les femmes à la base

Cette deuxième approche de promotion du genre au Sénégal concerne surtout les femmes non instruites et s'activant essentiellement à la base. Cette approche informelle part de l'espace quartier à partir duquel les femmes se battent pour conquérir leurs droits et leur reconnaissance et par la même opportunité assurer leur propre bien-être. Ainsi, c'est par leurs propres initiatives à travers des réalisations communautaires et des activités génératrices de revenus que les femmes participent à la prise de décision au niveau de leurs quartiers.

Dès lors, nous pouvons retenir que le processus de promotion du genre au Sénégal diffère selon le niveau d'instruction des femmes. La promotion individuelle est-elle source de progrès ou d'enrichissement pour la cause féminine ?
Au regard des résultats enregistrés, la réponse à cette question paraît très mitigée. En effet cette discrimination positive faite à l'honneur des femmes bénéficie le plus souvent à des femmes intellectuelles peu imprégnées des questions de genre et qui demeurent très éloignées des préoccupations et des réalités vécues par la plus grande majorité des femmes. Donc ces mesures politiques destinées en principe à la promotion du genre ne servent en définitif qu'à des mesures individuelles. Par conséquent, ne profitent nullement à la condition féminine. Ces insuffisances et limites relevées dans la politique d'institutionnalisation du genre au Sénégal, nous amèneront à mettre l'accent sur la construction d'un système participatif qui assure l'implication réelle des femmes dans le processus de prise de décision.
Dès lors l'implication réelle des populations locales en général et des femmes en particulier, passe par le processus de prise de décision qui est un des défis majeurs de la décentralisation.

2. Genre et décentralisation au Sénégal

En abordant la question du genre et de la décentralisation, nous tentons de mesurer l'état d'avancement de la « démocratie locale » à travers la construction d'un système participatif qui assure l'implication réelle des populations locales et des

femmes en particulier dans le processus de prise de décision et ce depuis l'avènement de la décentralisation.

Cependant, notre préoccupation majeure s'oriente vers la problématique de la participation des femmes au niveau des instances de prise de décision.
Poser la problématique de la participation des femmes dans le processus de décentralisation équivaut à aborder la problématique de la reconnaissance par les politiques de la contribution des femmes dans la gestion des affaires publiques et locales.
Cette problématique va nous amener à aborder ou analyser le cadre juridique de la décentralisation sous l'angle du genre. Si les contributions des hommes sont considérées ou qualifiées de participation, nous assistons à une non-reconnaissance ou une non-inclusion de l'action des femmes dans la décentralisation. En ce sens, une réussite de la décentralisation passerait par une équité dans ses textes, une inclusion des femmes et par conséquent une prise en compte de la dimension genre dans les politiques de décentralisation.
Pour une meilleure analyse de la participation des femmes au processus de décentralisation, nous allons partir du rôle des femmes dans le développement local.
Les femmes vont développer une économie non formelle qui reste marginale aux yeux de l'économie officielle. Ce pouvoir économique va donner plus de pouvoir aux femmes tout en leur conférant un pouvoir au niveau des instances locales, de prise de décision. Très souvent analphabètes, les femmes à la base ont une forte capacité pour représenter les autres femmes pour la défense de leurs intérêts. Toutefois, il faudrait davantage inciter les femmes à s'instruire afin de mieux défendre les intérêts de leurs consœurs. Et même, malgré ce handicap, n'oublions pas que le Sénégal a ratifié un certain nombre de conventions visant à promouvoir les droits des femmes. Dès lors, le principe d'égalité, qui figure dans les textes fondamentaux comme la Constitution, devrait être respecté et appliqué.
Nonobstant la volonté constatée, certains obstacles socioculturels, politiques et juridiques empêchent les femmes de progresser et de prendre part de manière active dans la gestion des affaires locales.

2.1. L'approfondissement de la participation par la décentralisation

L'approfondissement du processus de décentralisation au Sénégal s'est traduit par un élargissement de l'espace public et une redéfinition des rapports entre l'État et les citoyens. Cette dynamique de gouvernance est porteuse d'une nouvelle forme de régulation de l'espace local à travers la mise en interaction de plusieurs acteurs aux trajectoires et aux intérêts souvent communs et différenciés.
Dans ce cadre, le développement local et communautaire est inscrit comme une priorité stratégique dans le processus de renforcement des mécanismes d'auto-prise en charge des populations à la base. Les Organisations Communautaires de Base (OCB) constituent, par conséquent, un champ d'étude et d'analyse privilégié ainsi qu'un espace de dialogue citoyen pour la prise de décision en matière d'élaboration des stratégies de développement et de planification locale.

Dans l'optique de renforcer la dynamique d'échanges et de concertation entre les OCB, mais surtout faciliter l'intégration des couches vulnérables et marginalisées dans les sphères de décision, des Cadres Locaux de Concertation ont été mis en place. Nous pouvons citer l'exemple du Comité de Coordination pour le Développement Guinaw Rail (CCDGR) NORD et SUD que nous exposons dans cette section.

La promotion d'une réelle décentralisation participative devrait passer par la mise en responsabilité citoyenne, c'est-à-dire l'implication des citoyens dans le processus décisionnel[66].

Dans certains cas, l'implication des mouvements associatifs et communautaires aux affaires locales est la rançon de leur participation financière dans la réalisation et la fourniture de certains services sociaux de base. En effet, leur contribution à l'achat des médicaments, d'équipements dans les centres de santé, à la construction ou à l'équipement des écoles ou encore au paiement des factures d'électricité et d'eau contraint indirectement les élus locaux à leur laisser une marge d'intervention dans la gestion de ces services publics au-delà de ce que la loi peut prescrire.

Dans d'autres cas, il s'agit soit d'une condition posée par les bailleurs pour l'octroi de certains financements, soit d'un rapport de force par lequel les populations arrivent à imposer la prise en considération de leurs points de vue sous peine de sanction. Ici l'attitude des citoyens révèle souvent une prise de conscience plus grande de la nécessité d'être associés à la vie locale découlant de leur capacité de mobilisation ou de leur grande expérience de la négociation sociale, ou encore de leur ouverture sur l'évolution des pratiques de gestion de la chose publique dans les autres pays du monde.

La décentralisation incite donc à des phénomènes d'adaptation des acteurs en fonction des particularités de chaque localité. Les réalités locales débouchent parfois sur des initiatives très formalisées de mise en œuvre du droit à la participation. L'idée est de fédérer toutes les sensibilités et toutes les ressources humaines disponibles au niveau d'un quartier : c'est l'émergence des Conseils de Quartiers (CQ) connus également sous le nom de Comités Participatifs de Quartiers (CPQ).

2.1.1. La gestion communautaire : l'exemple des Comités Participatifs de Quartiers

Le Comité Participatif de Quartier constitue un cadre de concertation et de conseils. Son objectif est de contribuer à la gestion urbaine du quartier et à l'assainissement du cadre de vie dont :

- le nettoyage, le ramassage des ordures ménagères, l'aménagement et l'embellissement des rues, le désensablement des trottoirs, l'élagage des arbres ;
- les opérations de sécurisation du quartier (en cas de défaillance de la police, les jeunes s'organisent en GIE pour traquer les agresseurs, les voleurs et les dealers) ;
- la participation et l'implication du quartier dans les IEC : Santé de la reproduction, Sida et Paludisme ;

---

[66] Cf. le code sur le citoyen en dehors de toute organisation.

– la planification et l'identification de leurs besoins en équipements et infrastructures sociaux de base (écoles, postes de santé, terrains de sport, mosquées, centres de loisirs, marchés, etc.) ;
– le suivi et l'approbation de l'exécution des programmes et projets municipaux ou partenaires au développement ;
– la participation à la direction des poste de santé : comités de santé, des écoles, etc. ;

De plus en plus, les partenaires au développement exigent que les bénéficiaires soient directement impliqués. Les acteurs qui composent le Conseil de Quartier sont les suivants :

– le délégué de quartier ;
– les associations communautaires : GPF, ASC ;
– les notabilités coutumières ou religieuses ;
– toutes personnes ressources.

Ces structures ont pour objectif de fédérer toutes les ressources humaines disponibles au sein des quartiers dans le but d'une meilleure participation à la gouvernance urbaine.

L'exemple de **Ndiarême Limamou Laye** (commune d'arrondissement abritant le GDD) est très intéressant. Une association communautaire a poussé les autorités locales à expérimenter une gestion participative basée sur la « *Charte africaine de partenariat entre habitants et collectivités locales* » (*Forum des habitants*, Windhoek, Namibie, 12-18 mai 2000).

Tenant compte de tous les groupes sociaux et économiques, des comités participatifs de quartiers et des comités thématiques sont mis en place pour identifier les préoccupations et les besoins des populations en vue de les résoudre avec le Conseil municipal pour des solutions idoines.

Les représentants de ces comités participent aux sessions du Conseil municipal avec la possibilité d'y intervenir, même s'ils n'ont pas le droit de vote. Cette démarche inspirée de Porto Alegre (Brésil) est complétée par une prise en considération des groupes vulnérables auxquels la mairie ouvre un champ d'intervention très large (conseil communal des femmes, handicapés et des jeunes).

Ce partenariat, comme l'a si bien annoncé la Charte va exiger un ensemble de principes :

– la confiance mutuelle entre partenaires, collectivités locales, société civile ;
– le partenariat doit s'élaborer sur des liens formels, d'où un lieu et un cadre de pilotage ;
– l'exigence d'un processus participatif dans l'élaboration des décisions et dans la gestion des projets ;
– l'élaboration d'un budget participatif ;
– la transparence de l'information, du processus de décision, de gestion et d'organisation.

Malheureusement cet exemple n'est pas encore fonctionnel. Il reste en phase d'ébauche.

Toujours dans le département de Guédiawaye, précisément à Hamo IV, nous avons assisté récemment à un mouvement local que nous avons jugé utile de relater dans le cadre de l'analyse de la gestion communautaire.

Le Collectif des résidents des quartiers de Guédiawaye

Contexte

La forte recension économique intervenue en 2008 qui a frappé l'économie mondiale n'a point épargnée le Sénégal. Au contraire cette crise a été multiforme :

– alimentaire : la flambée des prix des denrées de première nécessité surtout le riz et le pain ;
– énergétique : la montée exponentielle des prix du carburant, pénurie et hausse des prix du gaz, avec des répercussions sur les prix du transport, une hausse exagérée des prix de l'électricité ;
– trésorerie : les subventions pour freiner l'inflation ont privé l'État de ressources pour payer les prestataires nationaux (forte dette intérieure).

C'est dans ce contexte particulier que les associations communautaires de Hamo IV sous l'impulsion des imams vont pousser à la mise en place d'un collectif des résidents des quartiers de Guédiawaye pour protester contre les hausses citées ci-dessus et plus particulièrement celles portant sur les factures d'électricité.
En effet, la Société de distribution d'Électricité, connue sous le nom de SENELEC, a augmenté de façon exagérée ses tarifs au milieu d'un bimestre. Donc les consommateurs ont reçu deux factures. Après une assemblée générale tenue le 30 novembre 2008, le Collectif décide de surseoir au payement des factures d'électricité jugées abusives et d'envisager une marche de protestation jusqu'à la préfecture où un mémorandum sera remis à l'autorité administrative pour transmission aux autorités supérieures. La marche organisée le 6 décembre a connu un succès retentissant. Les médias plus particulièrement les télévisions privées aidant, le message de protestation s'est propagé sur l'ensemble du pays et a facilement gagné l'adhésion populaire. Ce mouvement de revendication sociale a fortement secoué les grandes institutions du pays (Présidence de la République, Assemblée Nationale, Gouvernement). Très rapidement avec l'accord du Président de la république, une délégation parlementaire est descendue sur le terrain pour rencontrer les membres du Collectif. Malgré la promesse d'une audience avec le Président de la république, cette rencontre s'est soldée par des échecs sous des hués de la population.

Naissance d'un mouvement

Mouvement inédit de par son ampleur, son impact et surtout par le fait qu'il soit dirigé par des imams. En effet, c'est la première fois qu'au Sénégal des imams accompagnent les populations dans des revendications sociales. Mieux, ce sont les imams qui ont été à la tête du mouvement. Délaissant leurs lieux de prédication habituelle, leurs chapelets pour se transformer en acteurs sociaux. Dès lors, ils vont laisser momentanément leurs outils de propagande naturelle c'est-à-dire les prêches, les sermons pour descendre dans la rue marcher avec les populations, porter des

brassards rouges et proférer des slogans hostiles au pouvoir public et particulièrement à la SENELEC.
Face à l'ampleur et au succès du mouvement qui commençait à se propager sur l'ensemble du pays, le Premier Ministre a décidé de convoquer un Conseil Interministériel en invitant toutes les associations communautaires qui étaient à la base de la protestation : le Collectif des Imams, les représentantes des femmes (dont le Groupement Deggo Defar), les jeunes du quartier, etc.
À l'issue, le Gouvernement par le biais de la SENELEC a proposé tout une série de mesures destinées à répondre aux revendications. Mais les propositions ont été jugé insuffisantes par l'ensemble des représentants du Collectif des quartiers. Dès leur sortie de la réunion l'imam porte parole du Collectif durcit le ton en proposant de se priver définitivement d'électricité et de retourner aux bougies.
Dès lors, le mouvement se radicalise, les associations et la société civile essayent de s'impliquer mais les initiatives n'ont pas eu les résultats escomptés. Parmi les raisons qui pourraient expliquer leur échec, d'abord ils se sont impliqués tardivement, ensuite la faible capacité de prise en charge du mouvement et enfin un problème de légitimité et de reconnaissance des populations. Par conséquent, le Collectif a préféré poursuivre seul ses négociations avec l'État ; négociations qui ont pu aboutir avec des rencontres avec la SENELEC à l'issue desquelles un protocole d'accord est signé. L'État s'engage à arrêter la double facturation et à baisser les factures d'électricité. En retour, le Collectif invite les populations à payer leurs factures afin de permettre à la SENELEC de subsister.

Leçons à retenir dans cette mobilisation communautaire

D'abord, la passivité des populations est révolue et les mouvements communautaires ont une capacité de mobilisations très intéressante. La mobilisation avec toutes les couches de la population pour une cause commune a fait ses preuves.
La mobilisation a permis de constaté la défaillance de la société civile. Leur problème d'organisation, de synergie et de force ont fait qu'en un moment elle n'a pas pu servir de relais.
Dirigé par des imams, ce mouvement n'a aucun caractère religieux, c'est un mouvement de revendication sociale. Les chefs religieux ont pu exprimer leur citoyenneté en laissant leur mentor religieux de côté. Ainsi, musulmans comme catholique étaient réunis pour une cause commune.
Le collectif des résidents des quartiers de Guédiawaye n'a pas une reconnaissance formelle, c'est un mouvement créé sur la menace du besoin. Ce mouvement a enregistré quelques satisfactions mais l'usure et les autres préoccupations ont fait que le mouvement s'est vite estompé.
Toutefois il faut se féliciter qu'un mouvement local ait eu une unanimité lors de sa marche. Toutes les couches étaient touchées par la hausse de l'électricité : les pauvres, les riches, le patronat et les retraités.
Dans ce mouvement, il ne faut pas oublier le rôle des associations de femmes qui ont éveillé les sensibilités et ont joué un rôle mobilisateur. En ce sens, la Secrétaire administrative du GDD, en qualité de leader, a vite réuni autour d'elle les associations féminines pour qu'elles mobilisent l'ensemble des habitants des quartiers. La secrétaire a également participé à la rencontre interministérielle afin de

soumettre leurs doléances. Toutefois, les pesanteurs sociales et religieuses restent encore vivaces dans la société sénégalaise. Il y a cependant lieu de se demander comment un mouvement de quartier (d'envergure locale) et de surcroît sans reconnaissance officielle peut légitimement négocier avec l'État sur des mesures de portée générale et nationale ?

2.1.2. La Coopération décentralisée

La Coopération décentralisée a, en effet pour objectif premier l'instauration d'un partenariat et le développement d'une solidarité d'échanges et d'assistance entre les collectivités locales de différents pays du monde et entre celles-ci et les organisations œuvrant dans le domaine du développement local. Au travers de cet objectif, elle tend à devenir un cadre privilégié de dialogue Nord-Sud de par ses échanges et partenariats dans le développement local. En ce sens, elle pourrait constituer un mode de financement et d'appui au développement des collectivités locales au Sénégal. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques temps, la coopération décentralisée a tendance à élargir ses catégories d'acteurs, ses champs et modes d'intervention : appui technique, institutionnel, renforcement des capacités, financement des projets et programmes de développement.
La coopération décentralisée est également un moyen de lutte contre la pauvreté. Elle vient en appoint aux faibles ressources des collectivités locales, aide à réaliser des projets assez importants dans les quartiers.
C'est dans le cadre de la **Coopération décentralisée** que le Conseil Provincial d'Anvers va exprimer son intention de financer un programme de sept (7) ans (2005-2011) destiné à appuyer les efforts de développement entrepris par les fédérations d'associations communautaires présentes dans les cinq (5) communes de l'arrondissement de pikine Dagoudane avec la possibilité d'élargir la deuxième phase à d'autres communes. La Province a confié l'exécution de ce programme à l'ONG Belge Vredeseilanden.

Le Programme Anvers-Pikine Dagoudane

Comme nous l'avons largement abordé tout au long de cette thèse, l'économie du département de Pikine est une économie populaire basée essentiellement sur les activités du secteur non formel. Cette caractéristique principale, conséquence de la faiblesse des revenus de la plupart des ménages et de l'insuffisance de la couverture des structures financières, a favorisé et facilité l'implantation de Structures de Financement Décentralisées (SFD) comme les mutuelles d'épargne et de crédit. Ce système bancaire polarise la presque totalité de l'arrondissement et présente un certain impact au niveau des femmes et des artisans.
Les conditions de vie difficiles ont incité les populations par le biais de regroupements associatifs afin de mettre en place des initiatives locales visant à améliorer leur niveau de vie. Ainsi, dans les communes d'arrondissement cibles du programme, on compte en moyenne vingt à vingt-cinq regroupements associatifs par territoire communal. Il s'agit d'Associations Sportives et Culturelles, d'Associations de Développement de Quartier (ADQ), de Groupement de Promotion Féminine (GPF), de Groupement d'Intérêt Économique (GIE), etc.

Ces réactions communautaires sont la réponse aux divers problèmes qui assaillent les populations tels qu'ils sont décrits ci-dessus. Elles tentent de se regrouper et de constituer des groupements ou des réseaux associatifs en vue de réfléchir sur les solutions communes, d'autant plus qu'elles évoluent sur le même territoire.
Cette dynamique de regroupement a été fortifiée par la mise sur pied de quatre (4) cadres de concertation dans l'arrondissement de Dagoudane : CLC/DPE de Pikine-Est, ECO/PN de Pikine-Nord, CADDTD de Djiddah Thiaroye Kao et CCDGR de Guinaw Rail Nord et Sud.
Ces cadres locaux de concertation se sont constitués en un réseau afin de se renforcer sur le plan organisationnel ainsi que pour acquérir une assise au plan institutionnel.
Le Programme Dagoudane a pour objectif global, d'une part, de contribuer au développement endogène et durable des communes d'arrondissement ciblées de Dagoudane-Pikine par l'impulsion d'une dynamique de création de réseaux d'OCB forts et viables, aptes à se positionner comme acteurs incontournables des changements structurels dans leur commune d'arrondissement. D'autre part, le programme envisage de stimuler une dynamique économique au bénéfice des productrices/ producteurs, transformatrices/transformateurs, consommatrices/ consommateurs qui, au-delà du fait d'incorporer les expériences ponctuelles de la première phase, vise à l'autofinancement et à la pérennisation des initiatives de la base au travers des activités génératrices de revenus dans le domaine de la sécurité alimentaire.
Afin de réaliser cet objectif global, les recommandations suivantes ont été formulées pour orienter ce nouveau programme.
Sur le plan politique, il s'agira de favoriser le dialogue entre les acteurs politiques et les acteurs communautaires par la concertation et la communication. Dès lors, ce programme va s'inscrire dans les Plans Locaux de Développement, instrument de développement local des collectivités locales, tout en gardant son autonomie et sa flexibilité ; renforcer les capacités d'intervention des acteurs impliqués par un diagnostic Institutionnel Participatif des structures fédératives et l'élaboration d'un document de planification stratégique.
Sur le plan de la mise en œuvre, il faudra optimiser les ressources disponibles et leur utilisation transparente et efficace ; développer l'approche genre en vue de l'institutionnalisation du genre au sein des structures bénéficiaires.
Ainsi la Province d'Anvers s'engage à :

- soutenir les efforts de développement des populations de Pikine-Dagoudane mais à travers les institutions locales ;
- financer le programme de Pikine-Dagoudane ;
- favoriser les échanges et la coopération entre autorités locales et citoyens de Pikine et d'Anvers.

De leur côté, les Collectivités locales partenaires s'engagent à :

- appuyer les collectifs d'associations communautaires de leurs localités en vue de leur implication active dans le programme ;
- faciliter l'exécution efficace, diligente et transparente du projet, à travers la mise en place de mécanismes de concertation appropriée avec les partenaires du programme, notamment Vredeseilanden et les associations communautaires ;

– entretenir et développer les relations de partenariat dynamique avec les autorités et la population d'Anvers.

Quant aux fédérations d'Associations Communautaires de Dagoudane elles s'engagent à :

– se constituer en cadre véritablement fédérateur des initiatives et des organisations communautaires de leurs localités ;
– assurer la participation active des populations de leurs localités ;
– ériger la transparence et la participation démocratique et citoyenne en principe de fonctionnement de base de leurs structures à tous les niveaux ;
– faciliter la concertation et la coopération avec les autorités administratives et politiques de Dagoudane et celles d'Anvers.

L'ONG Vredeseilanden, pour sa part, s'engage à :

– faciliter la participation active de tous les partenaires du programme ;
– mettre en place de manière concertée les procédures de suivi technique, administratif et financier pour une gestion transparente et efficace des ressources allouées par la Province d'Anvers ;
– transmettre un rapport narratif et financier annuel à la Province d'Anvers.

Ce programme, issu d'une volonté commune de coopération décentralisée entre collectivités du Nord et du Sud mérite d'être cité comme référence tant du point de vue de sa consistance, de son modèle de partenariat et que de ses réalisations.

Il faut toutefois noter : l'absence d'organisations locales compétentes, de procédures et de mécanismes de gestion, la non-transparence, les conflits d'intérêts et les confusions de rôles et de responsabilités.

Le manque de clarification des procédures, d'harmonisation de la compréhension des rôles et des responsabilités respectives des partenaires est à l'origine des dysfonctionnements rencontrés dans la gestion concertée du programme.

Cependant, l'un des acquis les plus importants du programme demeure l'existence du CLC en tant que cadre institutionnel de concertation et de coordination des actions. C'est un instrument de portée stratégique sur le chemin de l'autonomisation des OCB et des associations locales qui font montre d'un grand dynamisme associatif. C'est aussi une pépinière et un centre de ressources où les organisations apprennent à travailler ensemble et à gérer des programmes de développement dans un cadre décentralisé et participatif.

Mais, la synergie dans le travail fait défaut, dans la mesure où chaque organisation travaille séparément et les approches sont souvent différentes, voire divergentes, et ceci en dépit de l'existence de mécanismes internes de coordination. Le CLC n'a ni visions stratégiques, ni plan. La problématique de genre n'est pas bien prise en charge ; les femmes sont sous représentées dans les instances de décisions où elles ne jouent généralement que des rôles symboliques par manque de capacités et de formations qualifiantes. Les objectifs du programme ne visent pas spécifiquement la résolution des besoins des femmes.

Nonobstant les lacunes constatées, ce modèle de coopération constitue un cadre d'expression de la volonté des habitants des quartiers de participer activement à la gestion urbaine. Plus spécifiquement il est un cadre formel apte à promouvoir une réelle participation des femmes au pouvoir local.

Dans notre réflexion de remédier aux dysfonctionnements constatés et d'optimiser les performances et ambitions de ce modèle de coopération décentralisée, nos recherches nous ont conduit vers un modèle plus achevé du point de vue institutionnel : c'est l'exemple du partenariat Lille/Saint-Louis qui a aboutit à la mise en place d'une Agence de Développement Municipale.

Partenariat Lille/Saint-Louis : vers une Agence de Développement Municipale

Dès 1994, sur la base d'une mission d'expertise de l'Agence Cités Unies Développement, et avec l'appui du Partenariat Lille/Saint-Louis en tant que relais des partenaires techniques et financiers, notamment la ville de Lille, la Région Nord - Pas-de-Calais, le Ministère Délégué à la Coopération, l'Association Française des Volontaires du Progrès) ; la Commune de Saint-Louis venait de se doter d'une Cellule de Coordination, d'Information et d'Animation pour le Développement Local (CCIADL). Cette cellule est chargée de mener des études et de lui apporter des conseils tout en aidant à assurer une mise en cohérence des interventions sur l'espace urbain.
Ce n'est qu'en octobre 1995, que l'Agence de Développement Municipale va voir le jour à partir du socle actuel constitué par la CCIADL.

En s'impliquant dans le fonctionnement d'une Cellule d'Animation, d'Études et d'Appui au Développement Local à Saint-Louis, en mobilisant une expertise française provenant en particulier des collectivités du Nord - Pas-de-Calais, en jouant parfois le rôle de relais de bailleurs de fonds, le Partenariat s'est engagé sur de nouveaux modes d'intervention en coopération. Cela s'est traduit par des actions structurantes et concernent plusieurs composantes de la gestion urbaine, notamment le nettoyage de la ville, la réhabilitation des équipements marchands, la réhabilitation de la voirie urbaine, l'appui aux dynamiques de quartiers et l'appui à la formation du personnel communal.
D'autres partenaires vont s'intéresser à l'expérience menée avec les partenaires du Nord – Pas-de-Calais, en s'appuyant sur le dispositif en place afin de réaliser d'importantes missions. C'est le cas du Programme de Développement Municipal, du Club du Sahel, du Programme de Gestion urbaine en partenariat avec le BNETD de Côte d'Ivoire.

Cette Agence de Développement Municipale mieux structurée et plus outillée techniquement servira réellement d'interface entre les Conseils de Quartier mis en place et le Conseil Municipal. Cette organisation institutionnelle a permis de résoudre tous les disfonctionnements relevés précédemment dans le fonctionnement, la gestion et la coordination des Conseils de Quartier.

3. Conclusion

Même si, aujourd'hui, il y a une prise de conscience et une reconnaissance de la contribution des femmes et de leurs nouveaux rôles dans différents domaines, force est de constater que cette reconnaissance a des limites.

La participation des mouvements associatifs et communautaires est certes affirmée, mais les modalités de sa mise en œuvre ne sont pas toujours déterminées de façon précise par la loi. Elle dépend, dès lors, du bon vouloir de l'autorité locale et du jeu des pressions et des réalités locales ou des conditionnalités du partenaire au développement. La représentativité des mouvements n'est pas facile à mesurer et rien n'empêche que le choix de ceux qui doivent être associés à la gestion des affaires locales soit fondé sur des motifs et des logiques discriminants. Le clientélisme trouve alors une source intarissable de perpétuation. La possibilité de participer se voit réduite à un marchandage sur les avantages comparatifs que chaque élu ou association peut tirer d'un compagnonnage basé sur une redistribution sociale de certaines faveurs en échange d'un éventuel soutien pour rester au pouvoir.

À ce risque, il faut ajouter la tendance à une réelle professionnalisation de la participation. En effet, les impératifs de la négociation locale laissent l'exclusivité de l'intervention des citoyens aux mouvements collectifs. Il faut être membre de l'un d'eux pour pouvoir faire entendre sa voix. Il est fort à craindre que le droit de participer ne puisse s'exprimer librement et individuellement.

L'objectif visé, à travers la création de ces instances de concertation, est de fédérer les OCB et de renforcer leur capacité sur le plan organisationnel et institutionnel. Cependant, force est de reconnaître qu'en dépit de tous les efforts déployés, la maturation souhaitée des CLC est très lente du fait d'un manque d'informations (mise à disposition de données fiables et de monographies complètes), mais également de stratégies adaptées pour soutenir leurs organisations membres.

En effet, les organisations communautaires dans les communes ciblées par l'étude devraient se positionner comme de véritables réceptacles des initiatives de développement. Elles devraient également constituer de véritables rampes de lancement du développement local. La prise en charge de cette vocation originelle, qui devrait structurer l'identité distinctive des OCB par rapport aux autres acteurs du développement local, se heurte, toutefois, à des difficultés de mise à disposition d'informations fiables, complètes et pertinentes. Le nombre d'organisations qui existent dans ces zones ne correspond pas toujours aux statistiques officielles disponibles dans les services déconcentrés et les collectivités locales et leurs contours institutionnels ainsi que leur sphère d'action ne sont pas toujours identifiés de manière exacte. Ces cadres de regroupement peinent à inscrire leurs actions dans la durée du fait de l'absence d'une assise institutionnelle forte et d'une bonne visibilité de leur environnement interne et externe.

Chapitre 7

Genre et accès au pouvoir local et politique

Même si les femmes sénégalaises ont fait leur entrée dans la vie politique, leur participation reste limitée à la mobilisation derrière un leader « homme » et à l'animation folklorique. Pourtant ces femmes représentent une masse critique qui pourrait participer qualitativement à la vie politique. Certaines femmes intellectuelles s'intéressent à la vie politique, mais leur nomination reste limitée à la promotion de la femme. Elles occupent souvent des postes où elles ont difficilement accès au pouvoir de décision. Si elles occupent des postes à responsabilité, elles ne restent pas, car elles sont très vite contestées et leurs capacités remises en cause par les hommes et la jalousie entre femmes.

Les femmes qui parviennent à se maintenir et à se battre pour s'imposer, finissent par commettre des erreurs ou tomber dans des pièges. Ainsi, elles ne peuvent plus servir d'exemples.

La faible représentation des femmes au niveau des Conseils de Collectivités Locales font que seuls les hommes puissent s'accaparer la prise de décision et, de ce fait, s'imposer.

Nous avons constaté une non-participation de certains leaders d'organisations aux différentes instances censées définir les règles du jeu au niveau local. La plupart des responsables d'organisation ne sont pas membres des Conseils municipaux dans la zone d'intervention des différents projets. Cependant, une participation opportuniste est également apparue à partir du moment où certains leaders se rendant vite compte de la « direction où soufflent les bailleurs ».

Les élus locaux, parmi lesquels les leaders d'organisations communautaires, se sentent investis de nouveaux pouvoirs. Les associations locales, qui étaient jadis les « planificateurs du développement », ou les interlocuteurs privilégiés des autres acteurs extérieurs, se trouvent devant de nouveaux élus qui, bien souvent, ne veulent pas partager mais pensent « prendre la place » des associations afin de penser le développement en tant qu'acteurs légitimes. La décentralisation va entraîner une perte de pouvoir des associations locales. Certains conseillers municipaux vont s'accaparer de l'aide du Nord. Le développement est politisé. Ceux qui ne sont pas du même camp politique ne peuvent pas bénéficier de financement. Ce qui fait que, de plus en plus, les responsables d'association s'investissent dans le jeu politique.

1. L'accès des femmes au pouvoir local : la prise de décision

Le Sénégal a ratifié, un certain nombre de conventions internationales qui visent à promouvoir les droits des femmes. En ce sens, le principe d'égalité figure dans les textes fondamentaux de la Constitution au Sénégal. Dans la pratique, cependant, il en va tout autrement. Des obstacles socioculturels, politiques et juridiques sont encore vivaces et empêchent la femme de progresser et de prendre part, de manière active, à la gestion des affaires locales.
La participation des femmes dans le développement a été propulsée par le biais de la décentralisation qui a été un outil favorable à l'émergence des organisations communautaires de bases. Malgré leur contrôle incontournable dans le développement local, la participation des femmes dans le processus de la décentralisation reste très faible. En ce sens, nous nous interrogeons sur la place que la décentralisation réserve aux femmes dans l'espace politique, dans l'espace social (regroupement des femmes) et dans la sphère économique (groupements d'intérêts).

1.1. Participation des femmes à la vie politique

Les femmes constituent près de 52 % de la population du Sénégal, mais leur participation à la vie politique est souvent limitée à la seule mobilisation derrière le leader « homme » et à l'animation folklorique. Cette présence numérique ne renvoie pas forcément à une masse critique déterminante pour une participation qualitative à la vie politique. Nous avons constaté que les femmes leaders politiques souffrent du manque de solidarité de leurs sœurs. Il faut également noter que la compétition politique n'est pas un lieu de galanterie ou de discrimination positive.
La faible représentation des femmes au niveau des Conseils des collectivités locales s'est accentuée lors des élections de 2002 du fait que la formation des coalitions politiques s'est conduite au détriment de la représentation des femmes. Pire, les rares femmes élues ne sont pas suffisamment valorisées et soutenues afin de servir d'exemples pour les autres.
L'environnement socioculturel des femmes ne joue pas en leur faveur, d'autant que beaucoup de préjugés, qui sont défavorables au leadership féminin, restent encore vivaces.
Les textes de lois et les opportunités de participation offertes restent inaccessibles et mal connus des femmes.
Malgré leur dynamisme, leur motivation et leur mobilisation et en dépit des mutations sociales, les femmes continuent à être confrontées à des obstacles importants qui freinent leur participation citoyenne et politique.

Aujourd'hui les femmes sénégalaises constituent la majorité des pauvres. Sur le plan politique, bien qu'elles soient éligibles et électrices, et ayant largement participé aux engagements démocratiques qui ont eu lieu, elles constituent encore une masse de manœuvre électorale plus ou moins manipulée et récupérée par les hommes.

L'examen de la participation des femmes à la vie citoyenne et de leurs rapports à la structure politique, économique et sociale dans laquelle elles interviennent, montrent

que leurs interventions ont lieu dans un contexte caractérisé par l'infériorité de leur position sociale qui affecte négativement le résultat de leurs initiatives.
Dans leur grande majorité, les associations féminines se mobilisent pour satisfaire les besoins concrets des femmes qui sont liés à leur rôle de mère et d'épouse. Elles continuent donc à reproduire la vieille division sexuelle des tâches, un des fondements de l'inégalité sexuelle. Mais elles sont obligées de le faire, compte tenu de la précarité de leurs conditions de vie, du contexte national de crise économique et de désengagement de l'État.
Mais ce n'est pas le social, domaine privilégié de l'intervention des femmes, qui permet d'obtenir le pouvoir, qu'il soit politique, économique ou social.
C'est la participation à l'action politique qui donne le pouvoir de transformer la société.
Même intellectuelles, les femmes s'impliquent rarement dans les grandes questions relatives au régime politique, à la Constitution, à la démocratie, à la gouvernance et à la défense nationale. Elles laissent ces questions aux hommes qu'elles considèrent plus qualifiés pour en parler ou les prendre en charge.

Si la bonne gouvernance a été promue pour permettre une meilleure gestion et accéder à une plus grande démocratie participative, il n'empêche que certaines idées préconçues demeurent. « *Les inégalités entre les sexes sont instituées, prolongées, voire renforcées au cœur du politique* » (Sow, 1996).
Ce qui nous fait penser que la bonne gouvernance, en tant que politique, devrait reconsidérer la dimension genre car les implications sociologiques d'un héritage patriarcal et masculin sont encore vivaces.

Les femmes doivent avoir la latitude de choisir leurs sœurs qui sont en mesure de défendre leurs intérêts. Ce sont toujours les hommes qui choisissent les femmes à promouvoir. Dès lors, la relation est faussée car les hommes choisissent les femmes qui sont soumises et élisent les femmes qui ne sont pas représentatives des autres femmes. En matière de parité, les femmes ne sont pas satisfaites. En effet il y a un problème de légitimité féminine car la majorité des femmes élues ne le sont pas suffisamment représentatives des intérêts féminins. D'où toute la difficulté d'opérer des changements et ruptures nécessaires à une meilleure participation des femmes à la vie politique locale.

2. Les associations de femmes et la vie politique

À travers l'histoire politique du Sénégal nous avons découvert que les associations de femmes ont commencé à s'impliquer dans la vie politique bien avant les indépendances. À la veille des indépendances, ces associations ont soutenu les partis politiques. À l'indépendance, l'Union Progressiste Sénégalais (UPS) dirigée à l'époque par Léopold Sédar Senghor, va intégrer l'Union Nationale des Femmes du Sénégal (UNFS). En effet, le Président Senghor, sous l'influence du Marxisme, reconnaissait la prévalence du rôle des femmes dans la construction d'un socialisme à l'Africaine.

> « *Il est navrant que le Sénégal, qui se dit République achevée, ne soit pas encore arrivé à se guérir d'un anti-féminisme séculaire.* »
> (Le Président Senghor).

Il va alors entamer la construction nationale avec le soutien des femmes pour les conduire vers la modernité. Dès lors, sur tout le territoire sénégalais, vont être implantés des Foyers féminins, gérés par des militantes de son parti.
Cette stratégie, selon le Président Senghor, allait permettre aux femmes d'accéder : « *à l'éducation civique familiale, sanitaire, en somme, aux attributs nécessaires à la formation et au perfectionnement de leurs qualités d'épouse, de mère, de productrice, de citoyenne* ». Il ne remet toutefois pas en cause les fondements du patriarcat.
Dans les années '70, on assiste à l'émergence de nouveaux mouvements de femmes qui se déclarent apolitiques. Ainsi, dans le discours des femmes des associations rencontrées durant cette thèse, les femmes déclarent exclure toute activité politique au sein de leurs organisations ; mais elles sont libres de militer dans les partis en dehors de l'association.
Sur la lancée de son prédécesseur, le Président Abdou Diouf, va aussi s'appuyer sur les mouvements de femmes. En ce sens, il va soutenir officiellement la promotion des femmes avec la création de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF). Dès lors, ces associations vont devenir les piliers de la nouvelle politique de développement du Président Diouf et le terreau d'un féminisme des années '90, soutenu politiquement et financièrement par les organisations internationales.
Parallèlement aux associations de femmes engagées à côté des partis politiques, des mouvements plus radicaux vont se positionner et revendiquer l'égalité des droits entre hommes et femmes. Ces mouvements vont se battre pour l'élaboration d'un code de la famille plus conforme aux intérêts des femmes (mariage, héritage polygamie et parenté conjointe). À leurs côtés, le Conseil Sénégalais des Femmes (Cosef) va également s'engager pour obtenir en 1999 l'adoption d'une loi destinée à abolir l'excision.
Le Sénégal a également signé de nombreux protocoles en faveur des femmes dont la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
Le gouvernement a fait l'évaluation en 2003, de son 2e Plan d'action de la Femme (1997/2001), au terme duquel une Stratégie Nationale d'Égalité et d'Équité de Genre (SNEEG) est élaborée.
Cette stratégie permet de créer une série de mécanismes institutionnels dont les dénominations s'approchent plus des termes « femmes », « promotion », « enfants », « famille » … que « égalité » ou « genre ». Le dernier en date est le Ministère de la femme, de la famille et du Développement Social, créé en 2005.
Le Comité consultatif de la Femme, initialement créé en tant qu'organe de concertation entre les représentants des organisations de femmes, des ONG, des syndicats, des partis politiques et des points focaux genre des différents Ministères, se trouve à organiser principalement la Quinzaine de la femme sénégalaise, événement notoirement plus folklorique que politique. De fait, ces mécanismes

épousent l'opinion selon les Sénégalaises sont plus considérées comme victimes plutôt qu'actrices du développement national.

2.1. Les contraintes d'une réelle implication à la vie politique

Bien des avancées significatives traduisent la volonté politique des gouvernements successifs de satisfaire l'aspiration légitime des femmes. Mais c'est davantage par de hautes luttes que les femmes sénégalaises sont parvenues à obtenir des résultats significatifs :

– la prise en charge médicale de l'époux et des enfants par la femme salariée ;
– la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité du genre ;
– l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives a été votée par le parlement ;
– la prise en compte de la dimension genre dans le code électoral est effective.

Pour les élections locales de mars 2009, les différentes formations politiques et coalitions de partis ont respecté la parité à plus de 45 %. En agissant ainsi, les partis politiques pensent avoir franchi un grand pas ; en effet, nombre d'entre eux sont allés même au-delà de la parité en acceptant de mettre une femme tête de liste dans certaines localités.

Néanmoins, l'analyse des listes électorales en compétition nous fait dire qu'il reste encore beaucoup de choses à faire en matière de leadership et de participation des femmes à la vie politique locale.

Si nous prenons l'exemple de nos associations étudiées, nous nous rendons compte que les femmes n'ont dégagé aucunes stratégies concertées pouvant permettre d'assurer une meilleure représentativité des femmes au sein des listes en présence. Nous avons plutôt assisté à une dispersion de l'électorat féminin. Comme d'habitude, les hommes politiques ont profité de cette non préparation pour diviser les femmes et les placer de façon symbolique dans leur liste respective, respectant par la même occasion l'obligation légale de prise en compte du genre. Tout ceci montre encore une fois la faible capacité des femmes à vouloir opérer les changements au sein de leur collectivité. Étant donné le poids socioculturel, les femmes de s'abriter derrière les hommes et de servir de « bétail électorale »

Les femmes étant les premières sur le front politique, elles doivent comprendre que la qualité de leadership ne saurait être l'apanage des hommes. La responsabilité doit être commune dans le destin d'une collectivité locale. Il faut comprendre aussi que le destin d'une collectivité locale, dans sa construction économique et sociale passe nécessairement par une prise en compte des préoccupations des femmes.

3. Conclusion

Ballottées entre la montée des pressions sociales et religieuses locales et les agendas économiques et politiques des institutions internationales, les militantes de l'égalité homme/femme servent autant d'alibis et de tremplins pour l'institutionnalisation du genre.

Les mouvements féministes s'avèrent alors très diversifiés : du soutien passif au pouvoir, en passant par la revendication sur le seul terrain des droits des femmes. Seules les ASC échappent, dans une certaine mesure, à cette intrusion du politique dans la vie associative, situation qui trouve son explication dans l'observation de certaines règles tacites qui ne permettent pas à la politique de prospérer au sein de l'organisation même s'il arrive qu'il y aient des tentatives de récupération politique, sous la forme de parrainage de compétitions ou de dons de matériel et d'équipements sportifs.

Les tentatives de récupération des mouvements de jeunes ou de femmes sont courantes et les interactions entre ces deux sphères (politique et associative) se font sur la base de rapports de forces qui faussent les règles du jeu : la sphère politique, avec sa puissance financière, s'accapare souvent de la dimension populaire des mouvements associatifs qui en retour acceptent tacitement le « *deal* » en mettant en engrangeant les retombées matérielles et financières.

En outre, seules quelques rares associations disposent d'un cadre planifié d'activités capable de soutenir une dynamique communautaire sur une période plus ou moins longue. Au-delà de la disponibilité d'un cadre d'action, le rythme des activités est intermittent et la réalisation effective de leur suivi laisse à désirer. L'élaboration des Plan Local de Développement (PLD) et Plan de Développement des Quartiers (PLD) pourrait fournir aux acteurs associatifs un cadre plus cohérent de planification sur une base plus respectueuse des réalités socioculturelle et politique.

Conclusion de la troisième partie

L'analyse du genre et de la gouvernance urbaine au Sénégal, à partir des associations pose concrètement la question de la démocratie urbaine et de la participation des habitants aux projets des quartiers. Par conséquent, les associations communautaires et les citoyens deviennent incontournables dans l'élaboration des projets urbains. Dans cette perspective, l'avènement des Comités de Quartiers, plus qu'un effet de mode, constitue une véritable exigence démocratique des populations à la base. Dès lors, conscients de cette forte aspiration populaire, les partenaires au développement par le biais de la coopération décentralisée vont inciter davantage les collectivités locales de base à s'orienter résolument vers l'implication et la responsabilisation des associations communautaires à la base (Coopération Anvers-Pikine Dagoudane, Lille/Saint-Louis).

Ces nouvelles exigences populaires appuyées par les conditionnalités des partenaires au développement devront constituer la clé de voûte de toute politique de décentralisation.

Ayant pour but de promouvoir une bonne gouvernance urbaine et un rééquilibrage des rapports de genre, la mobilisation associative va permettre de poser la question des choix engagés dans les projets de quartier. Ce qui va se traduire par la réintroduction de la démocratie dans la gouvernance urbaine. La mobilisation va également contribuer à déplacer et redéfinir l'espace de la gouvernance au profit d'un réengagement de son pôle public et d'une intégration des associations et des habitants comme partenaires à part entière du projet de quartier.

Cependant, malgré l'implication des femmes, tant au niveau domestique que local, la prise en compte du genre de façon équitable reste encore une priorité. De ce constat, nous savons qu'une meilleure appréciation de l'institutionnalisation du genre pourrait rééquilibrer les rapports de genre.

Si le Sénégal a encore du chemin à faire en matière de bonne gouvernance, indéniablement cette situation va se refléter sur la démocratie participative et l'implication des acteurs de la société civile.

Conclusion générale

Cette conclusion finale sera structurée en quatre points. Dans un premier temps, nous procèderons au rappel des objectifs et des hypothèses de notre recherche. Dans un deuxième temps, nous présenterons une synthèse des résultats de cette recherche. Dans un troisième temps, nous allons présenter notre engagement personnel et les perspectives d'avenir et dans un lien évident avec ce qui précède, tenter de mesurer les implications de nos résultats en matière de gouvernance urbaine. Enfin, dans un quatrième temps, nous dégagerons quelques pistes et perspectives de recherche.

1. Rappel des objectifs et hypothèses de recherche

La recherche visait trois objectifs principaux :
- contribuer à la réflexion sur la problématique de la participation des femmes dans le processus de la décentralisation politique et de leur apport dans le développement socioéconomique et politique local ;
- redéfinir l'espace de la gouvernance locale au profit d'une intégration des associations et des habitants comme partenaires à part entière dans les projets communautaires ;
- Souligner la quasi absence des femmes tant dans la conception des politiques urbaines que dans les instances de prise de décision au niveau local.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons formulé trois (3) séries d'hypothèses.

La première hypothèse relève de l'approche par genre et de la perspective du changement social. En effet, avec l'avènement de la régionalisation[67] en 1996, des domaines de compétences vont être transférés du niveau national ou niveau local. Cette étape importante de la décentralisation du pouvoir public va conduire vers un rééquilibrage des rôles dans la société sénégalaise.

La deuxième hypothèse place la gouvernance sous l'hospice d'une idéologie de la participation : le transfert aux communes de responsabilités en matière de politiques urbaines n'ayant pas produit les conséquences attendues – faute de moyens réels

[67] La décentralisation est relativement ancienne au Sénégal (1887 sous l'occupation coloniale avec les communes de Dakar, Gorée, Saint-Louis et Rufisque). Mais c'est seulement avec la loi n° 9606 de 1996 portant code des Collectivités Locales que l'État est parti réellement de la ville en lui transférant des compétences. Avant cette étape, l'État a longtemps tergiversé dans l'encadrement local des populations, passant d'un régime communal à l'autre, sans une responsabilisation effective et une autonomie réelle.

octroyés par l'État à ce niveau – les populations se sont organisées en associations pour relayer les carences du pouvoir politique tant local que national. Dans le cadre de cette problématique nous voulons vérifier le lien entre participation citoyenne et pouvoir de décision des femmes.

Partant de la globalisation de l'économie, de l'affaiblissement du revenu national de l'Etat sénégalais, des conséquences de la crise alimentaire résultant de la sécheresse des années '70 et de l'échec des politiques agricoles, nous avons formulé une troisième hypothèse de travail relative à l'activité économique des femmes : l'essentiel des activités génératrices de revenus menées par les femmes au sein des associations tournant autour de la transformation des produits locaux. Ces circonstances constituent-elles une opportunité pour les femmes de s'introduire dans le champ de la « gouvernance urbaine » par le biais d'une « innovation » dans l'offre alimentaire.

2. Synthèse des résultats

Disons que six (6) groupes de résultats généraux apparaissent dans cette thèse :

Résultat 1 :
Le milieu associatif est un cadre qui offre aux femmes la liberté de mener des initiatives et d'entreprendre des actions pour l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ainsi que leur cadre de vie domestique. C'est également un lieu de contrainte où les femmes subissent les pressions inhérentes à la vie de groupe surtout pour les membres qui doivent trouver les moyens de s'acquitter de leurs cotisations.
Ce résultat nous invite à faire un bref survol sur l'héritage socioculturel et les compétences économiques des femmes ; en effet l'histoire des femmes en Afrique nous fait constater que l'évolution de la condition féminine au Sénégal comme l'a si bien présentée l'historienne Penda Mbow, nous renvoie par moment à l'empire du Ghana entre le II^{e} et le X^{e} siècle où le rôle de la femme était essentiellement politique et ceci par le biais de la succession matrilinéaire.
La femme africaine avait en effet, historiquement, beaucoup plus de liberté et y jouait un rôle politique décisif. Que dans le matriarcat, les femmes disposent d'un pouvoir de transmission de tous les droits, ne fait aucun doute. Mais, notons-le, ce pouvoir, elles ne l'exercent que par la médiation de leurs fils. Autrement dit, elles n'ont de pouvoir qu'en qualité de mère des rois. Tandis que le matriarcat n'est concevable que dans la vie nomade à la différence le patriarcat n'est possible que dans la vie agricole sédentaire. Et c'est précisément dans le cadre des communautés agraires sédentaires (c'est-à-dire dans le système patrilinéaire introduit par l'Islam) que la femme sénégalaise a démontré qu'elle pouvait apporter une contribution économique appréciable.
Héritières de cette histoire complexe où s'imbriquent donc des variables anthropologique, économique, politique et socioculturel, les femmes au Sénégal, ayant pourtant démontré leur réel savoir économique en matière de développement

agricole, ne disposent pas ainsi de la place qui devrait leur revenir en tant qu'agent de développement.

Résultat 2 :
La décentralisation politique a facilité l'implication des femmes à la gestion de leur quartier mais le partenariat entre les municipalités et les associations reste un appui assez limité au vu des attentes d'une manière générale. En matière de démocratie participative et de pouvoir de décision, on note également, la faible représentation des femmes dans les instances locales et nationales. Néanmoins, le pouvoir économique des femmes a contribué à une redéfinition des rapports de genre dans la société sénégalaise. De même, le rôle des femmes dans les quartiers des banlieues a provoqué un équilibrage de ces mêmes rapports.

Résultat 3 :
Les actions sont souvent improvisées de même que les solutions instables, ce qui pose un problème de pérennisation et de capitalisation des actions. Cette situation s'explique par leurs difficultés économiques : la plupart des Associations de Développement de Quartier fonctionne de manière sporadique avec des moyens très limités et sans cadre de planification et d'ailleurs la participation est un besoin essentiellement individuel.

Résultat 4 :
Les Organisations Communautaires de Base (OCB) ont été identifiées comme une cheville ouvrière du développement local. Elles mobilisent l'essentiel de leurs ressources vers des secteurs d'activités qu'elles partagent, dans une certaine mesure, avec les services décentralisés, les institutions et les programmes du développement présents dans leur localité. Ce qui pose, globalement, la problématique de leur visibilité et de la promotion de leur identité distinctive. En dépit de leurs faiblesses, les OCB restent le cadre par excellence où s'expriment les positions et préoccupations des populations locales.

La forte dépendance vis-à-vis des services décentralisés et des collectivités locales pour développer ou, à la limite, participer à la mise en œuvre d'activités bénéfiques aux populations pose de manière cruciale la question du niveau de performance des OCB. Mais, de plus en plus, certaines organisations se démarquent de la sphère administrative pour s'organiser de manière autonome et développer leurs propres activités en suppléant très souvent aux défaillances ou limites objectives de l'État dans la fourniture des biens et services.

Les Groupements de Promotion des Femmes ont également été identifiés comme un cadre de promotion économique des femmes.
Ces groupements féminins restent à la périphérie de l'action municipale à laquelle ils ne sont impliqués que comme facteurs de mobilisation de masse lors de manifestations d'envergure, notamment politique ou folklorique (Quinzaine Nationale de la Femme, accueil de partenaires, etc.).

L'un des aspects fondamentaux de l'activité des GPF est la mise en valeur progressive de la dimension économique avec la satisfaction des besoins financiers de leurs membres et le développement d'une conscience collective.

Résultat 5 :
Toutes les collectivités locales interrogées ont répondu par l'affirmative à la question sur la participation des populations à la base ; réponse qui est toutefois à l'opposé de celle des responsables et membres des OCB interviewés. Cette divergence tient essentiellement au souci des premiers de projeter une image positive, alors que les acteurs à la base ont unanimement affirmé que les populations sont de loin associées aux processus de prise de décision des Collectivités Locales.

Les constats nous montrent que les populations ne sont pas ou faiblement informées du calendrier des activités de la commune d'arrondissement, encore moins des sessions extraordinaires qui traitent de questions les intéressant au premier chef. Quant aux services décentralisés, le niveau d'ancrage de leurs actions reste peu efficace en raison de la faiblesse de leurs ressources (humaines, matérielles et financières). Planifiées au niveau central, les actions des services décentralisés impliquent rarement les populations d'où le problème de leur appropriation. Par ailleurs ces services se limitent pour l'essentiel à leurs missions régaliennes et développent très peu d'initiatives au niveau local.

Pour les collectivités locales, l'ancrage communautaire des actions reste encore un défi en raison de la connotation politique attribuée à toutes leurs réalisations. Si la mobilisation politique peut constituer un effet d'entraînement des masses vers une action donnée, il reste difficile pour les collectivités locales d'inscrire leurs actions dans une dynamique communautaire largement partagée du fait de la non-participation des populations aux phases de conception, d'élaboration et de mise en œuvre. Les populations se sentant peu concernées, l'appropriation des actions des collectivités locales comme celles des services décentralisés restent très faible.

Résultat 6 :
La révolution almoravide à partir du XI^{e} siècle, va bouleverser la société africaine en voulant imposer un islam pur entraînant une autre vision des rapports entre les hommes et les femmes, conduisant à un abaissement du rôle de cette dernière. Les lois islamiques à leur égard, reprises par le Sénégal, notamment en ce qui concerne l'héritage des biens familiaux et la responsabilité de l'entretien de la famille sur le plan financier, tout à la fois illustrent et fondent cette inégalité de statut entre les hommes et les femmes. Assez complexes, ces lois n'en prévoient pas moins que les filles héritent de la moitié de la part des garçons. Par ailleurs, en ce qui concerne la gestion financière de la famille, si la femme possède quelques biens, elle n'est pas tenue de dépenser son argent pour l'entretien de cette dernière ; il incombe à l'homme de prendre celle-ci à sa charge.

Ce rapide survol étant fait, on peut s'interroger sur l'impact de la crise économique sur ces dispositions ? Aujourd'hui, combien de femmes, par exemple, ne sont-elles

pas responsables de famille ? Plus globalement, relativement à cette crise économique toujours liée à la sécheresse des années ’70 et à la mondialisation, nous voyons que deux facteurs s’avèrent essentiels pour comprendre la modification de la responsabilité financière des femmes : la migration des hommes (départ de la campagne vers la ville et départ à l’étranger affectant l’économie agricole suite à l’abandon des terres), la montée du chômage.

– La migration des hommes. Le départ des hommes vers des contrées lointaines ou/et campagne vers villes a entrainé des transformations profondes dans les structures familiales et sociales. Le rôle et le statut de la femme se transforment : elle bénéficie d’une relative liberté et de possibilités décisionnelles accrues. Et même si le mari revient à la maison, cette situation aura eu un impact sur l’évolution des compétences de la femme ; elle aura appris à gérer le budget familial, à s’organiser dans des associations de femmes, à exercer une autorité réelle sur ses enfants. Soulignons à cet égard, que leurs charges ayant augmenté, il s’avère impératif d’aider ces femmes à faire face à cette nouvelle réalité avec des programmes d’alphabétisation, de formation.

– Le chômage. Avec les politiques de rigueur menées par le FMI et la Banque Mondiale, on note au Sénégal la fermeture d’un nombre accru d’usines dans presque tous les secteurs d’activités, et delà une forte hausse du taux de chômage masculin. Depuis très longtemps investie dans le secteur informel, la femme devient ainsi l’unique soutien de famille. En matière de responsabilités financières.

Ces quelques éléments montrent ainsi le déphasage existant entre le contenu des normes islamiques et juridiques et la réalité socio-économique des femmes sénégalaises.

3. Le « religieux » comme facteur d’ascension sociale pour les femmes

Même si l’interprétation de certains textes présente la femme comme un être inférieur, faisant ainsi dire aux féministes que l’Islam constitue une entrave à l’émancipation des femmes, nous avons constaté dans cette thèse que l’Islam les femmes sénégalaises occupe une place certaine dans la vie religieuse. Elles se créent leurs espaces dans d’autres domaines de la vie religieuse notamment en participant au pèlerinage annuel à la Mecque ; leur implication dans les *dahiras.*
Les femmes sont très nombreuses dans les *dahiras* (associations religieuses) et constituent le gros de la clientèle des marabouts. Les *dahiras,* structures de mobilisation des « *talibés* » (adhérents), permettent aux femmes de manifester leur ferveur religieuse à diverses occasions comme les « *ziara* » (visites à son guide religieux), Maouloud (célébration de la naissance du prophète Mohameth (PSL)), « *magal* » (Célébration de l’exil forcé par le colonisateur du fondateur du Mouridisme : Cheikh Ahmadou Bamba à Gabon), journées culturelles. Elles exhibent leur foi et s’imposent au sein des structures religieuses. On note que les

dahiras de femmes, comparativement à ceux des hommes, se mobilisent avec le plus de constance : les *talibés* de sexe féminin engrangent les cotisations avec une grande régularité et sont à la base de l'organisation de la plupart des *gamous*. Tout un ensemble de stratégies qui peuvent servir de tremplin social pour les femmes.

Ces *dahiras* remplissent cependant encore d'autres fonctions :

– lieux de convivialité, elles permettent de lutter contre l'oisiveté par l'apprentissage du coran, activités génératrices de revenus, actions sociales ;
– elles assurent aussi une certaine solidarité financière au moment des cérémonies familiales ;
– lieux de rencontre au niveau matrimonial. Le marabout joue un rôle important dans les relations matrimoniales, surtout en ces moments où il est difficile à une femme de trouver un mari et à l'homme de trouver la dot.

4. Engagement personnel et perspectives d'avenir

.

4.1. L'émergence d'un leadership féminin

Le leadership est souvent à l'origine de l'apparition de réseaux relationnels informels qui déterminent le plus fréquemment le sens des orientations et décisions au sein des OCB. Cela est beaucoup plus significatif dans le cas des GPF où l'initiative de la création de l'organisation revient généralement à une femme jouissant d'une certaine influence de par sa position d'aînée, son rang politique ou sa richesse.
Et le faible engagement des membres de ces associations dans la prise de décision est l'une des causes de l'émergence de personnes influentes, ayant quelquefois un charisme réel, mais qui deviennent au fil du temps omnipotentes. Ces leaders finissent par développer une « superpuissance » de conviction avec un effet d'entraînement des membres vers les objectifs d'un leader, en raison des manques de confiance en soi ou d'expressivité des volontés individuelles de ces membres. Ce que nous avons précédemment formulé dans le cadre d'une institutionnalisation du genre, est également valable pour une meilleure utilisation du potentiel des femmes leader au sein des associations C'est au niveau des associations de base qu'il faut partir et non du sommet pour propulser le leadership féminin Ainsi, une fois que les femmes auront une bonne assise au sein des associations, elles seront suffisamment armées pour se lancer dans la vie politique. Le combat pour la revendication de leur droit ne peut réellement se faire que si elles ont une bonne assise politique. Dès lors la participation à la vie politique ne devrait plus se limiter à un mouvement de masse électorale.
Ces diverses raisons nous amène à penser que les leaders des associations devraient utiliser leur potentiel pour davantage s'impliquer dans la vie politique. Et mieux, nous avons montré dans cette thèse qu'à partir des mouvements religieux, les femmes parvenaient à se positionner dans l'espace public. Nous l'avons illustré par la mobilisation des femmes au sein des *dahiras,* les stratégies pour conquérir des espaces de pouvoir et l'influence positive qu'elles ont auprès des hommes. Nous assistons dès lors à un renversement de situation qui pourtant ne conduit pas à une confrontation mais plutôt vers une complémentarité. En ce sens, il faudrait canaliser les énergies des femmes dans les *dahiras.* Il s'agira également d'analyser les stratégies utilisées par les femmes pour pénétrer l'espace des mosquées et se faire

accepter sans heurts. Ces exemples ne pourraient-ils pas contribuer à renforcer l'intégration des femmes dans la politique d'autant plus que leur présence dans la sphère religieuse s'avérait plus compliquée.
Cette démarche ne saurait prospérer sans une identification et une formation des leaders potentiels, ceci dans le but d'utiliser positivement leurs énergies et capacités.
Dans le GDD comme dans le RAF/PGR, nous sommes parties du charisme de femmes pour élaborer un profil sociologique des membres leaders. Ce qui nous a d'ailleurs permis d'identifier les stratégies de captation de la rente et ainsi montrer comment « elles bricolent pour survivre » (Fall, 2008).
D'après notre analyse, il faudra miser sur la formation des leaders des associations, ce qui permettrait de rassembler l'ensemble des forces présentes à la base afin de les propulser vers le sommet. En effet, prenons l'exemple du RAF/PGR où la majorité des leaders qui composent le bureau sont analphabètes. Dès lors, il s'avère nécessaire de renforcer leurs capacités d'alphabétisation pour qu'elles puissent s'assumer, prendre des responsabilités politiques, qu'elles puissent se propulser vers les hautes instances de décisions. Comme nous l'avons d'ailleurs souligné en parlant d'institutionnalisation du genre, les femmes leaders au niveau local ont besoin qu'on renforce leurs capacités managériales : comment diriger une structure, comment négocier avec leurs partenaires, comment gérer les projets.

Nous pouvons citer, parmi tant d'autres, le cas de la trésorière du RAF/PGR qui occupe cette fonction depuis la création du Réseau. Elle n'a pas étudié à l'école française mais a fréquenté l'école coranique ; ce qui lui permet d'ailleurs d'utiliser l'alphabet arabe pour écrire en wolof (langue au Sénégal). Cette dame a mis au point un plan comptable qui lui permet de gérer l'ensemble des dépenses du RAF/PGR.
À ce niveau l'exemple de la Présidente du RAF/PGR est purement illustratif.
Cette dernière a d'abord évolué au sein d'une association villageoise de ressortissants où déjà elle faisait montre d'une réelle capacité managériale et entrepreneuriale. Elle a su tisser des relations et mener son commerce jumelé à sa profession de couturière. Elle a su faire évoluer l'association villageoise vers le statut de Groupement, qui finalement avec une coalition d'organisations va aboutir au Réseau. Devenue Présidente du Réseau, ses ambitions vont la pousser à occuper le poste de Coordonnatrice du Comité de Coordination pour le Développement de Guinaw Rail (CCDGR).
Lors des réunions préparatoires de la Quinzaine ou de la Journée Mondiale de la Femme, elle prend des positions de militante très engagée. Plus d'une fois, elle a participé à des Conférences et débats internationaux sur le sort des femmes et la participation communautaire.
Dans sa commune d'arrondissement, elle constitue une crainte pour les responsables politiques, les élus locaux et municipaux.
Sa grande capacité à négocier et à tisser des relations l'a amenée plus d'une fois à obtenir des financements de partenaires étrangers. Elle fait partie des piliers du Développement communautaire et constitue une référence à Pikine et sur l'ensemble du territoire national.
Les exemples de la trésorière et de la Présidente, parmi tant d'autres, nous permettent juste de montrer que, pour chaque niveau de leadership, il y a des comportements et des capacités à développer.

Cependant, même si le leader a atteint le niveau le plus élevé, il est important qu'il ne se détache pas de la base afin d'éviter tout risque de rupture. Ce qui serait une grande perte. C'est en gardant ce contact qu'elle peut apporter quelque chose et construire positivement pour développer la base.
Mais avec l'influence des partis politiques, certains leaders finissent par oublier l'intérêt de la base et développent un individualisme qui risque de détruire tout un travail de longue haleine.
Il arrive également que les leaders des associations qui bénéficient de responsabilités étatiques continuent de s'investir bénévolement à la base. C'est le cas de la Secrétaire administrative du GDD récemment promue à de grandes responsabilités au sein du Ministère de la Femme et de la Famille. Elle est Directrice du Centre GUINDI (Centre de récupération des enfants en situation difficile) avec rang de Directrice nationale. Malgré ses responsabilités, elle tient à faire partager ses expériences et d'en faire bénéficier aux membres de son Groupement pour mieux les préparer à se positionner. Grâce à son entregent, elle a été coptée dans la liste d'une coalition politique en vue des élections locales.

4.2. Immobilisme démocratique

Au risque de vivre un immobilisme démocratique, les OCB évoluent presque toutes avec les mêmes défaillances qui conduisent à la sclérose des organes et au manque de confiance et d'engagement de la majorité de leurs membres.
Il se pose alors la question de la valorisation des ressources humaines en leur sein, notamment dans une perspective de partager les charges et tâches, et d'assumer ensemble les responsabilités.

Dans le GDD comme dans le RAF/PGR, c'est moins le potentiel humain qui fait défaut que la mise en valeur des ressources humaines en leur sein. S'inscrivant généralement à leurs débuts dans une dynamique identitaire de quartier qui mobilise presque toutes les énergies, ces associations peinent souvent à mobiliser de manière optimale des compétences dont elles regorgent. Les raisons peuvent être très variées. On peut citer, entre autres :

– les réticences de certaines personnes ressources à intégrer les instances dirigeantes (comité directeur et bureau principalement) et à investir pleinement ;
– les fréquentes sollicitations des dirigeants pour supporter certaines charges financières surtout lorsque les financements se font rares et les cotisations irrégulières ;
– le trafic d'influence qui sous-tend l'élection à un poste à responsabilité lorsque la dynamique associative est « minée » par la politique ;
– l'inexistence de programmes cohérents, pertinents et durables pour mobiliser les énergies vers des objectifs à moyen et long termes.

Les associations sont le plus souvent confrontées à des difficultés liées au respect des procédures de décision et de mise en œuvre des activités. Elles font souvent face à un déficit de personnes ressources compétentes pouvant améliorer la qualité de l'animation interne et promouvoir de solides partenariats aux niveaux national et

international. Toutefois, il importe de souligner que de véritables cadres associatifs commencent à émerger dans certaines organisations avec un profil technique assez intéressant doublé d'un capital d'expérience considérable. On pourrait même les qualifier de véritables experts du développement local par leur maîtrise de l'environnement et une bonne approche des problèmes auxquels sont confrontées les populations. Tel est le cas du GDD qui réunit des femmes de niveau scolaire assez élevé et qui ont déjà une expérience de la vie professionnelle. Aujourd'hui leurs membres qui sont à la retraite se donnent pleinement à leur association. Un bon cadre de collaboration avec les services techniques et les collectivités locales aurait permis une meilleure utilisation de ce potentiel humain qui a des valeurs fortes et qui ne demande qu'à servir.

N'ayant pratiquement aucune source de revenus consistants en raison, d'une part de leur vocation non lucrative conformément à leurs textes organiques inspirés de la loi de 1901, et, d'autre part, de la modicité des ressources de leurs membres, le GDD comme le RAF/PGR ont opté pour une stratégie de survie consistant à coopter et élire une Présidente ayant une bonne assise financière ou un tissu relationnel très dense.
Il arrive très souvent que la politique s'invite au sein des organisations de base et fausse toute la dynamique associative et le fonctionnement démocratique des organes. Il en est ainsi dans la plupart des GPF où le système d'affiliation répond le plus souvent à des affinités politiques. Cette situation rend le fonctionnement de ces organisations féminines très chaotiques ; les femmes ne se regroupant que pour des financements. C'est d'ailleurs ce que nous avons constaté durant toute la phase d'observation participante.

4.3. Positionnement des femmes dans l'espace public

Tout au début de cette thèse, nous avons expliqué qu'à la suite des inondations à Guinaw Rail, l'État a mis en place des programmes destinés à délocaliser certains quartiers inondés. Cette opportunité de délocalisation pourrait conduire à un véritable processus de changement social. En ce sens, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle, la délocalisation serait une nouvelle opportunité pour un équilibre des rapports de genre.
Dès lors les femmes doivent exploiter au mieux cette nouvelle opportunité pour se positionner et s'accaparer très tôt des nouveaux espaces publics. Dans ces nouveaux quartiers les femmes doivent s'investir dans les activités communautaires et ne pas laisser les hommes accaparer les postes de décision au sein des quartiers. Ces hommes accepteront-ils la nomination d'une femme chef de quartier ? Pour se faire il faut instaurer une démocratisation à la base. Au niveau des postes de santé, jusque là seuls les hommes occupaient les postes de responsabilité. Cette tendance devrait être renversée. Dans les comités de santé, les membres sont les associations de femmes, les jeunes, les délégués de quartiers et les notables. Donc les femmes, par leur poids et leurs responsabilités dans le communautarisme, doivent être en mesure de postuler aux postes de direction. À la limite, elles doivent même utiliser leur

pouvoir économique au sein des ménages comme argument et amener les hommes à légitimer leur capacité à diriger les structures.
D'où l'intérêt d'un suivi-accompagnement des femmes dans les nouveaux quartiers, car elles ne sont plus dans le même cadre. Il faudrait identifier les différentes opportunités que les femmes pourraient avoir dans les nouveaux quartiers. Dans les quartiers traditionnels, les hommes s'étaient déjà accaparés l'essentiel des moyens de production de richesse. Donc, par le déménagement dans les nouveaux quartiers, les femmes devraient sauter sur cette occasion pour accompagner le système et poser de nouveaux jalons. Ce qui signifie qu'il faut organiser les femmes et leur donner l'opportunité de rétablir l'égalité avec les hommes ou, mieux, supplanter les hommes.
Il faudrait aussi réfléchir sur comment améliorer les revenus des femmes dans ces nouvelles zones. Dans les marchés traditionnels ce sont les femmes qui s'activent le plus mais tous les équipements (cantines, etc.) appartiennent en majorité aux hommes. Elles continuent, à quelques exceptions près, d'être sous exploitées car travaillent pour le compte des hommes.
Sur cette lancée à travers les grands travaux de l'État, il devra résoudre les problèmes de logement, de pauvreté, d'égalité et de parité.
Contrairement aux hommes, les femmes, dans le cadre des indemnisations des logements pour le tracé de l'autoroute, n'ont pas voulu opter pour recevoir de l'argent et aller chercher un toit ailleurs. La perception du toit n'est pas la même chez la femme que chez l'homme. Pour la femme, le toit est une sécurité et un espace de bien-être pour l'épanouissement de ses enfants. Leur opposition à l'indemnisation par espèces s'explique donc par le fait que l'argent une fois remis entre les mains du mari, ce dernier, en qualité de responsable de la famille, en fera un usage personnel. Il pourra l'utiliser à ses propres fins sans se soucier du futur de la famille.
Cette préoccupation des femmes a été largement partagée par le Président de la République qui a pris la décision unilatérale d'imposer l'indemnisation en nature, c'est-à-dire le relogement.

Ces femmes pourraient s'inspirer de ce qui s'est passé dans la région de Thiès où les **femmes** se sont impliquées dans la gestion des comités de santé. Dans cette région, au niveau des quartiers populaires, seuls les notables, les imams et les délégués de quartier siégeaient autrefois dans les comités de santé. Les femmes vont user de leur force économique et de leur influence au niveau des foyers pour convaincre leurs époux. Elles vont amener les hommes de leurs quartiers à adopter leur choix. Elles vont jouer sur deux leviers : les hommes et les associations de jeunes.
L'exemple de Thiès est pertinent par le fait qu'on assiste à une substitution de places dans l'espace public.

Il est important de préciser que la dernière inondation (2005) dans la localité de Guinaw Rail, va aussi provoquer des perturbations dans le fonctionnement des organisations communautaires. Au sein du RAF/PGR, beaucoup de membres actifs sont retournés dans leur village. En tant qu'anciens locataires ces derniers ne pouvaient pas bénéficier des programmes de relogement qui étaient surtout destinés

aux propriétaires. Cette situation a soulevé de vives polémiques car dans une maison qui abrite dix locataires, tous ne peuvent être indemnisés.

Il faut noter que la restructuration des quartiers va aussi provoquer une restructuration des associations (des membres vont quitter et sont relogés ailleurs).
Dès lors dans nos recommandations nous allons faire les propositions suivantes :

– déplacer les populations comme elles habitaient. Il s'agira de les installer par quartiers pour que les populations reconstituent le même type d'habitat et que les activités que les femmes ont menées dans l'ancien quartier continuent ;
– au vu des opportunités que pourrait offrir la délocalisation, un véritable processus de changement social pourrait voir le jour. Dès lors la délocalisation serait une nouvelle opportunité pour un équilibre des rapports de genre.

Dans les quartiers traditionnels tous les moyens de production appartenaient aux hommes Avec la délocalisation, les autorités devraient favoriser une situation d'égalité dans l'occupation de l'espace. Ainsi, les femmes pourront, à leur tour, détenir des moyens de production. Dès lors un des avantages de cette délocalisation serait l'accaparement des responsabilités locales par les femmes. Elles ne vont plus accepter que les hommes décident à leur place, ce qui nous conduirait vers une gouvernance des quartiers par les femmes :

– créer un type d'organisation locale : dans la mesure où les associations de femmes mènent plusieurs activités génératrices de revenus, il faut répartir les activités en fonction du lieu de résidence. En guise d'exemple celles qui sont restées à Guinaw Rail font la transformation des produits locaux, celles de Keur Massar s'occupent des activités de teinture, batik, etc. ;
– la Banque Mondiale donne la possibilité de choisir entre une indemnisation en nature ou en espèce. Mais il faudra tout faire pour convaincre la Banque mondiale pour privilégier l'indemnisation en nature ; car certains chefs de famille vont faire d'autres usages de l'argent, on va assister à la dislocation de la famille. Ce qui correspondrait à un échec des objectifs de la restructuration.

Lors de notre dernière visite de terrain en décembre 2008 nous avons appris au sein du RAF/PGR, le déménagement à Bambèye (région de Diourbel) de la Secrétaire administrative, de dix membres et de la responsable de la mutuelle. Elles ont été aussitôt remplacées par les membres provenant des nouveaux GIE qui ont rejoint le Réseau en 2009.
Nous avons aussi perdu les traces de certaines femmes avec qui nous avions mené des entretiens au début de notre thèse. Lorsqu'elles ont bénéficié d'un nouveau logement, certaines ont préféré louer leur maison et retourner dans leur village.

5. Pistes et perspectives de recherche

En termes de pistes de recherche, il nous semble que les thèmes suivants, non exhaustifs, devraient mériter, à l'avenir, une attention particulière.

5.1. L'émergence d'une « innovation alimentaire » par les femmes

Face à la crise, les femmes vont tenter d'apporter des innovations dans les pratiques et habitudes alimentaires. D'où le recours au concept de « gouvernance alimentaire » pour mieux mettre en exergue cette « innovation alimentaire » et l'enjeu que les femmes accordent à l'alimentation : contribution domestique, contribution à la gestion communautaire.
L'essentiel des activités génératrices de revenus initiées par les femmes s'oriente vers l'alimentation, la transformation des produits locaux, etc. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la crise économique a entraîné une augmentation du prix des denrées alimentaires, affectant ainsi le panier de la ménagère. Cet intérêt manifeste des femmes à la transformation des produits locaux va nous amener dans cette thèse à parler de la « gouvernance alimentaire ».
Ces activités, qualifiées de domestiques, ont permis aux femmes de créer une « économie informelle » et de générer des revenus qui serviront au triple niveau social, domestique et communautaire (contribution au financement des projets de quartier).

Fort de ce constat, nous concluons que la « gouvernance alimentaire » a permis aux femmes d'ouvrir les portes de la « gouvernance urbaine ». À partir des nouveaux rôles des femmes dans l'espace public, on peut démontrer qu'il existe une corrélation entre « l'innovation alimentaire » et « la gouvernance urbaine » au Sénégal. L'implication des femmes dans la gouvernance urbaine a pu se faire grâce à leur crédibilité au niveau alimentaire, d'où la perspective de réflexion sur le concept de « gouvernance alimentaire » .

5.1.1. Genre et « innovation alimentaire »

Dans le contexte actuel de la crise alimentaire et de nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, la conception d'une nouvelle gouvernance de la chaîne alimentaire locale apparaît comme un catalyseur du développement durable. La notion de gouvernance paraît intéressante, car elle met en évidence la nécessité de mener des réflexions, de négocier et d'agir avec plusieurs acteurs, afin de pratiquer une bonne gouvernance. Il s'agira d'impliquer toutes les couches communautaires car l'alimentation est une question de subsistance.
L'extension du concept de gouvernance nous oblige à donner un contenu à la forme de gouvernance dont nous faisons mention.
Face à la crise économique, à la pauvreté et à la famine, l'augmentation du prix des denrées, l'alimentation est très souvent à l'origine de forts mouvements sociaux. L'exemple du Collectif des résidents de Guédiawaye en est une parfaite illustration.

Cependant, la féminisation de la pauvreté, à travers des slogans comme « les femmes nourrissent le monde », « la cuisine est aux femmes », etc., sont autant de considérations socioculturelles qui laissent croire que les femmes sont plus concernées par les questions liées à la nourriture et qu'elles sont plus affectées par la crise alimentaire. Cette perception nous amène à penser que, pour lutter contre la

crise alimentaire, il faudrait intégrer l'approche par genre dans la « gouvernance alimentaire ». Il nous paraît important de mettre en avant l'objectif du droit et du devoir des peuples à se nourrir. Le droit à l'alimentation doit primer sur les considérations financières du commerce international.

5.1.2. « Innovation alimentaire » et changement social

Nous pourrions ainsi partir d'une sociologie de l'alimentation pour aborder la gouvernance alimentaire et le droit à la nourriture. Cette sociologie de l'alimentation nous permettrait de faire une lecture de l'espace social car il y a un lien évident entre alimentation et structure sociale.
L'alimentation développe des éléments de distinction en élaborant des catégories :
– les catégories aisées : faire preuve de bon goût, manger sain, d'où un souci pour la santé, le corps ;
– les catégories pauvres : consommation de masse, excès, maladie, obésité ;
– les pratiques domestiques : tâches et activités des femmes.
Ces catégories nous permettent de lire la société à travers l'alimentation et d'élaborer une construction identitaire.

« *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es.* »

Les pratiques alimentaires constituent un des supports par lesquels l'individu prend conscience de lui-même. L'alimentation est également un support de l'identité des groupes sociaux. C'est le cas des femmes de l'Unité de Transformation des Céréales Locales du Réseau des Associations Féminines de Pikine Guinaw Rail., Pour s'identifier à leur terroir, Ces femmes choisissent de mener comme activité la transformation du mil, qui est un héritage de leurs ancêtres. Dès qu'on parle de couscous on fait allusion à l'ethnie sérère qui est très réputée pour ce plat.
Tous les éléments relevant des savoirs, des usages, des croyances et des représentations liés à l'alimentation sont constitutifs de la culture et peuvent être un support de l'identité culturelle (Teuteberg, Neumann et Wierlacher, 1996).
Au-delà des dimensions identitaires, l'alimentation agit comme un marqueur social, parce qu'elle est une expression du jeu des ressources et des contraintes caractéristiques des positions.
L'alimentation, comme objet d'analyse, ne saurait être isolée de la vie sociale notamment, les rapports sociaux interindividuels (division des tâches domestiques et rapports de genre), entre les groupes (alimentation et structure sociale) ou internationaux (pouvoir et rapports de forces comme moteurs des échanges alimentaires).

La transformation des produits locaux permet aux femmes de se nourrir et cela à un prix abordable. Avec la crise, le recours aux produits du terroir permet de rationaliser les dépenses tout en mangeant équilibré. Tel est l'objectif des femmes du RAF/PGR et du GDD qui s'orientent dans la transformation et la vente des produits locaux.

Ainsi une « innovation alimentaire » conduirait vers un changement social qui se traduirait par la disparation des inégalités sociales et le nivellement des modes de vie.

6. Gouvernance et démocratie du dialogue

> « *À l'aube du XXI^e^ siècle, la démocratie est à la fois triomphante et incertaine. L'évidence désormais universellement revendiquée de ses principes s'accompagne en effet d'une perplexité croissante sur sa nature et sur les formes de son accomplissement. Sous toutes les latitudes se multiplient ainsi les interrogations à l'heure où la globalisation brouille son territoire même. Une contradiction essentielle semble désormais la traverser. D'un côté, les hommes et les femmes aspirent à prendre toujours plus directement en main leur existence et font pour cela de la constitution d'une société civile forte et autonome la condition de leur émancipation. De l'autre, ils expriment une demande accrue de politique pour renforcer leur capacité à maîtriser un destin partagé. Aspiration, d'un côté, à davantage de pluralisme et de décentralisation, à l'extension des contre-pouvoirs et à un contrôle des institutions démultiplié au plus près des réalités. Recherche, de l'autre, d'un lieu central dans lequel puisse s'exprimer et prendre forme une volonté commune efficace, conjurant le péril d'une ″gouvernance sans gouvernement″.* »
> (Rosanvallon, 2004).

La formule sous-entend, non pas un quelconque rejet du politique, mais, au contraire, le souhait complémentaire de mettre à disposition du citoyen à la fois plus de dialogue et plus de politique. Cette démocratie du dialogue est en effet une forme avancée de la démocratie représentative. Ainsi, elle laisse chacun dans son rôle, mais prend acte du fait que l'État n'est plus le seul à exprimer/incarner l'intérêt général. Il en reste le garant, mais ne prétend plus en être le seul détenteur exclusif. En effet avec la décentralisation, les collectivités locales comme les OCB à travers leurs politiques et programmes concourent également au côté de l'Etat à la construction de l'intérêt général.

L'État sénégalais reconnaît l'importance de la contribution associative dans divers domaines d'interventions où il a failli, faute de moyens. En qualité de responsable

de la conduite des politiques publiques, l'État pourrait fonder sa légitimité sur la démocratie représentative. Ainsi, les associations vont apporter, en toute autonomie, leur contribution à l'intérêt général par leur caractère reconnu d'utilité civique et sociale.

Pour ce faire, l'État devrait tirer toutes les conséquences de ces principes, et donc institutionnaliser le dialogue civil, ce qui signifie faire des associations un partenaire à part entière de l'action publique.

La décentralisation, politique publique essentielle à la recomposition de l'action publique depuis plus de deux décennies, est devenue un enjeu important pour un monde associatif qui tire sa légitimité de son ancrage territorial.

C'est pourquoi, au niveau régional et départemental, l'organisation du dialogue civil institutionnalisé devra faire l'objet d'une consultation préalable entre l'État, le mouvement associatif organisé et les associations d'élus locaux. À partir des situations existantes, la concertation tripartite déterminera les conditions d'habilitation des associations pour le dialogue civil.

Les Collectivités territoriales seront invitées à organiser des consultations avec les associations pour déterminer les modalités du dialogue civil local.

Bibliographie

ABDOUL M., 2001, *Les rapports sociaux hommes femmes à travers les activités économiques féminines et la gestion du cadre de vie : Cas de Santhiaba (Thiaroye-sur-mer)*, Karthala-Most UNESCO.

ACDI (Agence Canadienne de Développement International), 1997, *Manuel pour les Projets*, Canada.

AFD, 2001, *L'AFD et le développement local en zones rurales, Note d'orientations opérationnelles*, Paris, AFD, 16 p. + 9 p. annexes.

AGIER M.,1999, *L'invention de la ville*, Paris, Édition des archives contemporaines, p. 163.

AGIER M., 2002, *Aux bords du monde. Les réfugiés*, Paris, Flammarion, 187 p.

ALLAGDADA D., 2000, « Le genre : le lieu d'actualisation de la résistance patriarcale et de conflit », *in* VERSCHUUR Chr. (dir.), *Quel genre d'homme ? Construction sociale de la masculinité, relation de genre et de développement*, Genève IUED, pp. 63-73.

ANDERSON J., 2000, « Le triple rôle », *in* BISSILIAT J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), « Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique », *Cahiers Genres et développement*, n° 1, Afed-Efi, Paris, L'Harmattan, pp. 175-178.

ANDRÉE M., 1979, *Le féminisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?

ANDREW C. et GOLDSMITH M., 1998, « From Local Government to local Governance- and Beyond ? », *New Trend in Municipal Government, International Political Science Review*, vol. 19, n° 4, pp. 101-117.

ANSAY M., GODEAU J.-M., MALAISSE F., OZER A. et YEPEZ DEL CASTILLO I., 2002, *Méthodologie de l'interdisciplinaire, le cadre méthodologique de l'interdisciplinaire, un outil d'analyse intégré de la gestion de ressources naturelles par les acteurs locaux*, Louvain-la-Neuve, UCL /Presses universitaires de Louvain.

ANTOINE Ph., 1990, *Études de l'insertion urbaine des migrants. Approche biographique et réseaux sociaux*, Paris, Karthala.

ANTOINE Ph., 1995, *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, Ifan, Orstom, Ceped, p. 207.

ANTOINE Ph. et NANITELAMIO J., 1988, Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique, *Congrès sur le statut de la femme et l'évolution démographique dans le contexte du développement*, Asker (Oslo), Norvège,

15-18 juin.

APAD, 1996, « Le développement négocié : courtiers, savoirs, technologie », Journées APAD sur le thème *Les courtiers locaux du développement*, Stuttgart, Bulletin n° 12, décembre.

AQOCI, 1996, Relai-femmes, SUCO, CUSO-Québec, Comité femmes Alternatives, Service de relations internationales, CSN (1997), *Du néolibéralisme à l'économie solidaire. Le combat des femmes*, Actes du deuxième séminaire international sur l'économie solidaire, les 10, 11 et 12 juin Montréal.

ASSOGBA Y., 1996, « Problématique de la gouvernance en Afrique au Sud du Sahara », *Revue canadienne d'études du développement.*

ATOL, 2002, *L'AURA ou l'auto renforcement accompagné, manuel pédagogique destiné aux formateurs-trices, animateurs-trices pour l'accompagnement de groupes dans un processus d'empowerment.*

ATTALI J., 1983, « Décentralisation et autogestion », *Intervention*, Paris, n° 3, mars-avril.

AURIAC F. et BRUNET R., 1986, *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 143 p.

AUROI C. et SCHUMPERLI YOUNOSSIAN C. (dir.), 2001, *Le commerce durable vers de plus justes pratiques commerciales entre le nord et le sud*, Genève, IUED.

AUROI C. et YEPEZ DEL CASTILLO I. (dir.), 2006, *Économie solidaire et commerce équitable. Acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique*, Louvain-la-Neuve, UCL, Presses Universitaire de Louvain, Genève, IUED.

BACQUÉ M.H., 2005, « Associations ″communautaires″ et gestion de la pauvreté. Les Community Development Corporations à Boston », *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 46-65.

BADINTER E., 1986, *L'un et l'autre*, Le Livre de Poche, n° 6410, texte intégral.

BADINTER E., 1992, *De l'identité masculine*, Le Livre de Poche, n° 9783, texte intégral.

BATAGGLIOLA F., COMBES D., DAUNE-RICHARD A.-M., DEVREUX A., FERRAND M. et LANGEVIN A., 1990, *À propos de rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*, CSU, (rééd.).

BAYART, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Coll. L'espace du politique, p. 439.

BEAUD M, 1998, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou de tout autre travail universitaire*, Édition La Découverte, Paris, 178 p.

BELLONCLE C., 1980, « Les associations villageoises seules bases possibles d'un développement au service des populations », *Environnement Africain*, 14, 15 et 16, vol. 2, 3 et 4, Dakar, ENDA.

BERNEIR X., 1997, *Les crises et mutations dans les pays en développement*, Paris, Éditions Economia, Poches Géographie Concours, 111 p.

BIDET E., 1997, *L'économie sociale*, Éd. Le monde, p. 40.

BISILLIAT J. et FIELOUX M., 1983, *Femmes du tiers-monde,* Paris, Le Sycomore.

BISILLIAT J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), 2000, « Le Genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique », *Cahiers Genre et développement,* n° 1, Afed-Efi, Paris-Genève, L'Harmattan.

BISILLIAT J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), 2002, « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahiers genre et développement,* n° 1, Afed-Efi, Paris-Genève, L'Harmattan.

BISILLIAT J., 1996, *Femmes du sud chefs de famille,* Paris, L'Harmattan, 410 p.

BLUNDO G. et MONGBO R. (eds.), 1998, « Décentralisation, pouvoirs locaux et réseaux sociaux », Numéro spécial du *Bulletin de l'APAD,* 16, 196 p.

BLUNDO G., 1997, « Les Communautés rurales ont un quart de siècle : décentralisation, recomposition des pouvoirs locaux et gestions des ressources au Sénégal », Communication présentée au colloque *Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara,* Genève, IUED, IES-APAD, 15 p.

BOBBO N., *Le futur de la démocratie,* Paris, Seuil, 300 p.

BOINVILLIERS I., 1995, *Coopération décentralisée Guide d'information. L'appui aux initiatives des collectivités territoriales,* Paris, Édition Ministère des Affaires Étrangères, GRET, p. 350.

BOP C., 2002 « Inégalité d'accès à la citoyenneté. Le rôle des associations, une chance pour une nouvelle participation dans la voie citoyenne », Colloque international *Genre, population, développement en Afrique,* Abidjan, 16-21 juillet.

BOSERUP E., 1983, *La femme face au développement économique,* Paris, PUF.

BOULIANN M., FRAISSE L. et ORTIZ H., 2003, « Économie solidaire et mondialisation », Revue du MAUSS, n° 21, premier semestre, *L'alter-économie. Quelle « autre mondialisation » ?,* pp. 47-65.

BOURDIEU P., 1980, *Le capital social,* Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 31.

BOURDIEU P., 1998, *La domination masculine,* Paris, Seuil.

BOURDIEU P., 2000, *Les structures sociales de l'économie,* Paris, Seuil.

BRAIDOTTI R., « Introduction aux études de genre », Communication dans le cadre de la Chaire interuniversitaire en Études de Genre, *Recueil de textes 2001-2002-2003, Chaire UCL en études de genre,* UCL, GRIEF, en collaboration avec le CEFESOC, *Le corps des femmes,* UCL février , pp. 2-27.

BRUN J., 1994, *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures,* Paris, L'Harmattan.

BRUNET F., 1997, *La décentralisation en Afrique Subsaharienne, groupe de réflexion sur la décentralisation,* Paris, Secrétaire d'État à la Coopération, 72 p.

BRUNET R. et AURIAC F., 1986, *Espaces, jeux et enjeux,* Paris, Fayard, Fondation Diderot, 143 p.

CAILLOSSE J., 1992, « L'expérience française de décentralisation et la question de la démocratie locale aujourd'hui », Cahier du CNFPT, décembre.

CAMPBELL B., 2002, *Qu'allons-nous faire des pauvres ? Réformes institutionnelles et espaces politiques, ou les pièges de la gouvernance pour les pauvres,* Paris, L'Harmattan.

CARLEY *et al.*, 2001, *Urban Development and Civil Society. The Role of Communities in Sustainable Cities,* London, Earthscan Publication.

CARROL S J. *et al.*, 2000, « La science politique américaine face aux défis du féminisme », *Genre et politique : débats et perspectives / textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Segier,* Paris, Gallimard.

CARVER T., 2000, « Théories politiques féministes et théories postmodernes du genre », *Genre et politique : débats et perspectives / textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Segier,* Paris, Gallimard, pp. 455-506.

CASTEL O., 2003, « La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du sud », Communications aux troisièmes rencontres du Réseau Interuniversitaire d'Économie Sociale et Solidaire *L'innovation en économie solidaire,* Toulouse, les 4, 5 et 6 mars.

CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, folio, essais.

CHARLIER S., 1999, *Agriculture paysanne et Sécurité Alimentaire en Bolivie. Pratiques rurales et relations de « genre »,* Mémoire en vue de l'obtention du diplôme études approfondies DEA en Développement, Population, Environnement, Institut d'études du développement, Louvain-la-Neuve, UCL.

CHARLIER S., 2006, « L'*empowerment* des femmes dans les organisations de commerce équitable : une proposition méthodologique », *in* AUROI C. et YEPEZ DEL CASTILLO I. (dir.), *Économie solidaire et commerce équitable. Acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique latine,* Louvain-la-Neuve, UCL, Presses Universitaire de Louvain, pp. 87-109.

CHARLIER S. et RYCKMANS H., 2002, « Les mouvements de femmes pour une autre mondialisation », *in* AMIN S. et HOUTART F., *Mondialisation des résistances, l'État des luttes*, Forum mondial des alternatives, Paris, L'Harmattan, pp. 245-256.

CHARLIER S. et RYCKMANS H., 2003, *Le genre et développement dans les projets. Une première approche*, Document pédagogique, cycle d'orientation Belgique, CTB/DGCI.

CHARLIER S., NYSSENS M., PEEMANS J.-P. et YEPEZ DEL CASTILLO I., 2004, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, Pratiques populaires face à la globalisation,* Louvain-la-Neuve, UCL,

Presses universitaires de Louvain.

CHARLIER S. et YEPEZ DEL CASTILLO I., 1999, « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires », *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris, De Boeck Université, pp. 145-158.

CHARLIER S., YEPEZ DEL CASTILLO I. et ANDIA E., 1998, *Place de l'économie sociale dans la valorisation économique et sociale des produits andins. Impact sur les femmes, Recherche en appui à la politique de coopération au développement*, Louvain-la-Neuve, CIUF.

CHARLIER S., YEPEZ DEL CASTILLO I. et ANDIA E., 2000, *Payer un juste prix aux cultivatrices de quinoa. Un éclairage « genre et développement » sur les défis du commerce équitable*, Luc Pire, GRIAL, UCL.

CHARLIER S., YEPEZ DEL CASTILLO I. et ANDIA E., 2004, *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, UCL, Presses Universitaires, mars.

CHRISTIAENSEN L. et TOLLENS E. (dir.), 1995, *Sécurité alimentaire : de la conception à l'action*, projet de recherche dans le cadre de la recherche en appui à la politique de coopération au développement, KUL, AGCD Bruxelles.

COLIN F., 1999, *Le différend des sexes, de Platon à la parité*, Mayenne, Éditions Pleins Feux, Coll. Lundis Philosophie.

CORKERY J., 1999, *Governance : Concepts and applications*, Working Group, Belgium, Brussels, The International Institute of Administrative Sciences.

CROZIER M. et FREIDBERG E., 1977, *L'acteur et le Système, les contraintes de l'action collective*, Paris Points Seuil, Collection sociologie politique, 497 p.

DE ALCANTARA C., 1998, « Du bon usage du concept de gouvernance », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 155, pp. 109-118.

DE BEAUVOIR S., 1949, *Le deuxième sexe, tome 1*, Paris, Gallimard.

DE LEENERE E. et DIONE E., 1999, *Pauvreté, décentralisation et changement social. Éléments pour la reconstruction d'une société politique*, Dakar, Enda Graf Sahel, septembre.

DEBLE I. et HUGON Ph., 1982, *Vivre et survivre dans les villes africaines, Paris*, PUF, 297 p.

DEBUYST F., DEFOURNY P. et GÉRARD H., 2001, *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Paris, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan - Académia Bruylant.

DEFOURNY J. et DEVELTERE P., 1999, « Les origines et contours de l'économie sociale au nord et au sud », *in* DEFOURNY J. *et al*, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris et Bruxelles, Éditions De Boeck Université, Collections Ouvertures économiques, pp. 25-56.

DEFOURNY J. et MONZON CAMPOS J.L., 1992, *Économie sociale/The Third Sector*, CIRIEC/De Boeck Université.

DEFOURNY J., DEVELTERE P. et FONTENEAU B., 1999, *L'économie sociale*

au Nord et au Sud, Paris et Bruxelles, Éditions De Boeck Université, Collections Ouvertures économiques.

DEGAVRE F., 2005, *Enjeux du développement dans les contextes Nord. Le rôle des femmes dans le cadre de la reproduction du lien social*, Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences sociales (Population-Environnement-Développement), Louvain-la-Neuve, ESPO/ UCL.

DEGENNE A. et FORSE M., 1994, *Les réseaux sociaux : une analyse structurante en sociologie*, Paris, A. Collin.

DELPECH B., 1967, *Approche sociologique d'une communauté rurale sénégalaise, Données et techniques d'enquête*, Dakar, ORSTOM, vol. 3, n° 3, pp. 401-418.

DELPHY Chr., 1998, *L'ennemi principal. Économie politique du patriarcat*, t. 1, Nouvelles questions féministes, Paris, Éditions Syllepse.

DELPHY Chr., *L'ennemi principal. Penser le genre*, t. 2, Collection Nouvelles questions féministes, Paris, Éditions Syllepse, 2001.

DEMOUSTIRE D., 2001, *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Alternatives économiques/Syro.

DIANOR O., 1997, « La créativité des femmes dans le nouveau paysage socioéconomique sénégalais », *Créativité, femmes et développement*, IUED, UNESCO, DDC, pp. 149-188.

DIETZ M., 2000, « Féminisme et théorie de la citoyenneté », Political theory, *Genre et politique : débats et perspectives / textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier*, Paris, Gallimard, pp. 122-160.

DIEYE A., 2002, *Réforme territoriale et intégration*, Séminaire du Collectif des Organisations de la Société civile sur la réforme de l'administration locale, Dakar 9-10 janvier, 9 p.

DION S., 1986, *La politisation des mairies*, Paris, Economia.

DIONE E., 1994, *L'économie urbaine en Afrique. Le don et le recours*, Paris, Kharthala, p. 214.

DIONE E., 1993, *Dakar une société en grappe*, Paris, Kharthala, Enda Graf Sahel, 212 p.

DIOP M-C. et DIOUF M., 1990, *Le Sénégal sous Abdou DIOUF*, Paris, Karthala, 436 p.

DIOP A B., *La société wolof*, Paris, Kharthala, 1981, pp. 108-118.

DIOP D., 2006, *Décentralisation et Gouvernance Locale au Sénégal. Quelle pertinence pour le développement local ?*, Paris, L'Harmattan, p. 268.

DIOP M.-C. et DIOUF M., 1990, *Sénégal : enjeux et contraintes politiques de la gestion municipale*, Bordeaux, CEAN-IEP-Université de Bordeaux, 36 p.

DIOUF A., 1996, « Pour une charte de la décentralisation », Dakar, *Gouvernance locale*, n° 3, 2e et 3e trimestre.

DIOUF M., 1992, *Le clientélisme, la « technocratie » et après ?*, Paris, Karthala,

Dakar, CODESRIA, 500 p.

DIOUF M-C., 1998, *Sénégal. Trajectoires d'un État,* Dakar, CODESRIA.

DIOUF N., 2001, *Histoire du Sénégal*, Paris, Maisonneuve Larose.

DONOVAN P. et GONZALES R., 2004, « Économie populaire, sociale et solidaire au Chili (1980-2003) », *Cahiers de la Chaire de recherche du Canada en développement des Collectivités* (CRDC), Série Comparaisons internationales n° 15, Gatineau, Québec. Ce texte a aussi été publié dans l'ouvrage collectif dirigé par Fall A.S., Favreau L. et Larose G., *Le Sud et le Nord dans la mondialisation, quelles alternatives ?,* Karthala (Paris) et Presses de l'Université du Québec, Québec, 2004.

DOUXCHAMPS F. (coord.), 1996, *Coopération décentralisée. Une approche européenne nouvelle au service du développement participatif. Étude méthodologique*, Bruxelles, CTA asbl, 149 p. + 48 p. d'annexes.

DUBOIS J., 1996, « Le partenariat ou la difficile construction des règles du jeu entre partenaires aux statuts multiples », *Pole Sud,* n°4, pp. 45-64.

DUBRESSON A. et JAGLIN S., 1993, *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions,* Paris, Karthala, 308 p.

DUPUY C., 1990, « Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de fonctionnement », *Revue Tiers Monde,* n° 122, Paris, avril-juin, pp. 356-375.

DURKHEIM E., 1973, *De la division sociale du travail*, Paris, PUF, 9e édition, 416 p.

EFTA, 2001, *Mémento du Commerce équitable, les enjeux du nouveau millénaire 2001-2003,* Gent, Impression Druk in de weer.

ELA J M., 1994, *Afrique, l'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent*, Paris, L'Harmattan, p. 65.

ELIAS N., 1997, *Logiques de l'exclusion,* Paris, Fayard.

FALL A.S., 1990, *Une autre « famille » ? Les réseaux féminins de voisinage en ville,* Paris, Kharthala.

FALL A.S., 1991, *Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar,* Thèse de doctorat de sociologie, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar Sénégal, 280 p. et 420 p. d'annexes.

FALL K., 2001, *La décentralisation offre-t-elle plus de possibilités aux femmes d'organiser la vie politique ?* Dakar, Internationale Fachkonferenz, Konrad Adenauer.

FALL A.S., 2008, *Bricoler pour survivre. Les perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar,* Paris, Karthala, 268 p.

FALQUET J., 2003. « ″Genre et développement″ : une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin », *in* REYSOO F. et VERSCHUUR Chr. (textes réunis par), *On m'appelle à régner. Mondialisation, pouvoir et rapport de genre*, IUED, UNESCO, DDC,

2003, pp. 59-87.

FAO, 1998, *Genre, clé pour le développement et la sécurité alimentaire,* Rome.

FARAH H. and SANCHEZ G. assisted by BEJARNO N., 2003, *Bolivia: An Assessment of the International Labour Migration Situation. The Case of Female Labourg Migrants,* ILO/BIT.

FAVREAU L. et FRECHETTE L., 2002, *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Presses Universitaires du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques.

FAVREAU L., 2003, « Les enjeux américains », *Économie solidaire et démocratie*, Paris, HERMES, n° 36, CNRS édition, 2003.

FAVREAU L., 2008, *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Presse de l'Université du Québec, Collection Pratiques et Politiques Sociales et économiques, 332 p.

FIRESTONE S., 1972, *La dialectique du sexe, Le dossier de la révolution féministe,* Paris, Stock.

FOLBRE N., 1998, « Réflexions sur le genre, l'économie et le développement », *in* PREISWERK Y. (textes réunis par), *Les silences pudiques de l'économie,* actes du colloque genre, IUED, UNESCO, DDC, pp. 21-27.

FOUCAULT M., 1980, *The History of Sexuality*, vol. 1, *An Introduction,* New York.

FRIEDBERG E., 1993, *Le Pouvoir et la Règle*, Paris, Seuil, 404 p.

FRITZ J.-C., 1992, « État et groupes sociaux face à la gestion internationale du développement », *État et société dans le Tiers Monde, de la modernisation à la démocratisation,* Paris, Publication de la Sorbonne.

GAGER L.I., 2003, « L'économie solidaire au Brésil : l'exemple du Sud », *Revue du MAUSS,* n° 21, premier semestre, l'alter-économie, « Quelle ″autre mondialisation″ ? (fin) », pp. 80-96.

GARDIN L., 2004, *Une contribution à la nouvelle sociologie économique*. Réciprocité et économie solidaire, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, École doctorale Entreprise Travail Emploi (ETE), Conservatoire national des airs et métiers (Cnam), t. 1, 2004.

GAUDIN J.P., 1998, « Politiques urbaines et négociations territoriales- Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? », *Revue française de science politique,* vol. 45, n° 1, pp. 31-55.

GAUDIN J.P., 1998, « La gouvernance moderne, hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises », *Revue Internationale des Sciences Sociales,* n° 155, pp. 55-61.

GILLIGAN C., 1982, *In a Different Voice, Technological Theory and Women's Development*, Cambridge, MAUSS.

GIRAUD C., 1993, *L'action commune. Essai sur les dynamiques organisationnelles*, Paris, l'Harmattan, Logiques sociales, 270 p.

GRAFMEYER Y., 1990, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine,*

Paris, Aubier-Montaigne.

GRAIN DE SEL, 1996, *Dossier sur le développement local et décentralisation,* n° 2, Paris, juillet.

GREMION P., 1976, *Le pouvoir périphérique,* Paris, Seuil.

GRET, 1996, *Développement local urbain en Afrique, Histoires de projets,* Paris, GRET, Ministère de la Coopération, Collection Études et Travaux.

GUERIN I., 2003, *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte/ NAUU.S.S./SE.

GUERRERO A.., 1981, *Communautés andines : alternatives politiques du développement,* Quito, CAAP.

GUEYE B., 1994, « Historique de la décentralisation au Sénégal : les deux premières phases », Actes Séminaire *La décentralisation au Sénégal,* ENEA, pp. 41-47.

GUÈYE S.P., *Du bon usage de la démocratie en Afrique. Contribution à une éthique et à une pédagogie du pluralisme,* Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal, 248 p.

GUILLAUMIN C., 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de Nature, Recherche, côté femmes,* 239 p.

HABERMAS J., 1997, *Droits et démocratie. Entre faits et normes,* Paris, Gallimard, NRF Essais.

HAMEL P., 1997, « Démocratie locale et gouvernementalité : portée et limites des innovations institutionnelles en matière de débat public », *in* Gariépy M. (dir), *Ces réseaux qui gouvernent ?,* Paris, L'Harmattan.

HANNAERZ U., 1983, *Explorer la ville,* Paris, Minuit.

HERITIER Fr., 1996, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence,* Paris, Odile Jacob, 332 p.

HERITIER Fr., 2002, *Masculin, Féminin II. Dissoudre la Hiérarchie*, Paris, Odile Jacob.

HERMET G, KAZANCIGIL A, PRUD'HOMME, 2005, *La gouvernance. Un concept et ses applications,* Paris, Karthala.

HLUPELIKE LONGWE S., 1990, « Gender Awareness : the Missing Element in the Third World Development Project », *in* WALLACE T. and MARCH C. (eds), *Changing Perceptions : Writing on Gender and Development,* London, Oxfam, pp. 149-157.

HOFMANN E., 2000, *La délicate mesure du difficilement visible - les écueils de l'intégration de l'aspect « genre » dans les évaluations de projets,* Interventions dans l'atelier n° 1 : Fondements, Ancrages et perspectives de l'analyse de genre, axe 2 : Les rapports de genre, Chaire Quételet.

HUBERT G., 1990, *Intégrer population et développement,* Chaire Quételet, Belgique, Bruxelles, Paris, L'Harmattan.

IMAN A.M., MAMA A. et SOW F., 2004, *Sexe genre et société. Engendre les sociétés africaines,* Dakar, Paris, Codesria-Karthala.

ISLAM N. et MORRISSON D R., 1996, « Governance, Democracy and Human Rights », *Canadian Journal of Development Studies, Special Issues,* pp. 5-18.

JACKSON S., 1999, « Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir », *Nouvelles Questions Féministes. Le naturalisme depuis Beauvoir,* vol. 20, n° 4, novembre, pp. 9-28.

JACOB J.P. et BLUNDO G., 1997, *Socio-anthropologie de la décentralisation en milieu rural africain. Bibliographie sélective et commentée,* Genève, IUED, Collection Itinéraires, n° 49, 119 p.

JACOB J.P. et LAVIGNE D.P., 1994, *Les associations paysannes en Afrique,* Paris, APAD, Karthala, IUED, 303 p.

JACOB J.P., 1997a, « Le Sénégal un exemple d'État décentralisé », *Socio anthropologie de la décentralisation en milieu rural africain,* Genève, IUED, Collection Itinéraires, n° 49, pp. 50-63.

JACOB J.P., 1997b, *La décentralisation comme distance. Réflexion sur la relation publique/privé dans quelques politiques africaines de mise en œuvre des collectivités territoriales en milieu rural,* Genève, IUED, 19 p.

JAGLIN S., 1993, *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. La décentralisation en question,* Paris, Karthala, p. 305.

JAUBERT, 1998, *La gestion locale des ressources. Décentralisation et participation : rupture ou continuité des modes de gestion ? Le cas du Sénégal,* Genève, IUED-UNRISD, pp. 63-113.

KABEER N., 1992, *Triple Roles, Gender Roles, Social Relations: The Political Sub-Text of Gender Training,* Sussex, Institute of development studies, Discussion Paper.

KABEER N., 1994, *Reserved Realities: Gender Hierarchies in Development Thought,* London, Verso.

KABEER N., 2001, « Resources, Agency, Achievements : Reflections on the Measurements of Women's Empowerment », IDA/Swedish International Development Cooperation Agency, *Discussing Women's Empowerment, Theory and Practice,* Sida Studies, n° 3.

KHADIDJA A.-K., 1995, *Les organisations de base dans la communauté rurale de Ngueniène département de Mbour Sénéga*l, Mémoire CNEARC/ESAT, Montpellier AGROPOLIS.

KYMLICKA W, NORMAN W., 1996, *Multicultiral Citizenship,* Oxford, Oxford University.

LABOURIE-RACAPE A., 2000, *Le genre ou le neutre en question. Une approche pour le territoire,* Interventions dans l'atelier n° 1 : Fondements, Ancrages et perspectives de l'analyse de genre, axe 2 : Les rapports de genre, Chaire Quételet.

LAPEYRE F., 1999, *Mondialisation, libéralisation et contradiction des processus de développement,* Propositions d'une approche en termes d'exclusion sociale des transformations post-communistes en Europe Centrale, Thèse en Études du Développement, UCL.

LARTET-GEFFART J. (recueillies par), 1999, *PAROLES DE FEMMES, Un homme sur deux est une femme*, et présentées par GROULT B., Albin Michel.

LAURENT P.-J., 2001, « L'espace public dans une ville émergente d'Afrique de l'ouest. Aux frontières de la théorie des conventions, l'anthropologie prospective ? », *Recherches sociologiques*, vol. XXXII, n° 1, pp. 101-126.

LAURENT P.-J., 1996, « Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso », Paris, *Cahiers du CIDEP*, 26 p.

LAURENT P.-J., 2000, « Entre ville et campagne : le big man local ou la ″gestion coup d'État″ de l'espace public », *Politique africaine*, n° 80, décembre.

LAVIGNE D.P., 1995, « Participation, négociation, champ du développement : quelques réflexions », *in* CHAUVEAU J.P. (dir.), *Appropriation d'innovations et exclusion de groupes vulnérables dans les projets participatifs de développement en Afrique de l'Ouest*, Rome, FAO.

LAVILLE J.-L. (dir.), 2000a, *L'économie solidaire une perspective internationale*, Paris, Sociologie Économie/Desclée de Brouwer, (première édition 1994).

LAVILLE J.-L., 2000b, « Les femmes peuvent-elles changer la place du travail dans la vie ? », *Revue Droit Social*, n° 5, mai.

LAVILLE J.-L., 2003, « Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle », *Revue du MAUSS*, n° 21, premier semestre 2003, « L'alter-économie. Quelle ″autre mondialisation″ ? (Fin) », pp. 237-249.

LAVINAS L., 1982, « Mobilisations et organisations féminines dans les secteurs populaires. Dans Mouvements de femmes en Amérique latine », Paris, France, *Cahiers des Amériques latines*, n° 26.

LE BRIS E., LE ROY E. et MATHIEU P., 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire, Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*, Paris, Karthala, 425 p.

LEDRU R.., 1973, *Sociologie Urbaine*, Paris, Collection supérieure Le sociologue.

LE GALES P., 1993, « Politique urbaine et développement local. Une comparaison franco-britannique, Paris, L'Harmattan.

LE GALES P., 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n°1, pp. 57-95.

LE ROY E., 1980, *L'émergence du droit foncier local au Sénégal*, Paris, Karthala, 228 p.

LE ROY E., 1985, « La loi sur le domaine national a vingt ans : joyeux anniversaire », *Monde en Développement*, Paris, pp. 667-685.

LE ROY E., 1986 ; « Gouvernance et décentralisation ou le dilemme de la réforme de la dignité dans la réforme de l'Etat africain à la fin du XX^{e} siècle », *Les avatars de l'État en Afrique*, GEMDEV, Paris, Karthala, 1986.

LEVESQUE J. *et al.*, 2002., *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Montréal, Canada, Institut National de la Santé Publique de Québec.

MARIE A., 2003, *L'Afrique des citadins*, Paris, Karthala.

MARSHALL T. H., 1950, *Citizenship and Social Class*, Cambridge, Cambridge University Press.

MARTINIELLO M., 1999, *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle. Questions et enjeux majeurs*, Bruxelles/Liège, Fondation Roi Baudouin, Université de Liège.

MAUCOURANT J., 2003, « Retour sur l'économie politique de Karl Polanyi », in Revue de MAUSS, n° 21, premier semestre 2003, *L'alter-économie « Quelle ″autre mondialisation″ ? (fin) »*, pp. 206-222.

MAWHOOD Ph., 1987, « Decentralisation and the Third World in the 1980's », *Planning and Administration*, vol. 14, p. 13.

MAYOUX L., 1998, « Vers un nouveau paradigme dans les programmes de micro crédits », *in* PREISWERK Y. et ZWAHLEN A., *Les silences pudiques de l'économie : Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*, IUED, pp. 73-97.

MBOW P., 2001, « L'Islam et la femme sénégalaise », *Ethiopiques*, n° 66-67.

MEDA D., 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Champs, Flammarion.

MEDA D., 2001, *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles ?*, Paris, Champs, Flammarion.

MEDICUS MUNDI France, 1996, *Appui aux ONG et associations locales dans les pays du Sud, présentation de trois projets Medicus Mundi France*, table ronde et débats, Paris, FIAP, 31 p.

MERIEN F.X., 1998, « De la gouvernance et des États-providence contemporains », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 155, pp. 61-71.

MERLANT P., 1995, « Corporate Governance : les enjeux du débat », *Expansion Management Review*, juin.

MESTRE Chr., 2004, *Étude d'Impact, 25 ans du commerce équitable sur les producteurs du sud partenaires d'artisans du monde – Rapport de synthèse final*, CIEDEL, Université Catholique de Lyon.

MICHEL A., 1979, *Le féminisme*, Paris, PUF, Que sais-je ?

MIES M. et SHIVA V., 1998, *Ecoféminisme*, Paris, l'Harmattan, Collections Femmes et Changements.

MINISTERE DE LA COOPERATION, 1995, *Évaluation du projet d'appui à la décentralisation et au développement urbain au Sénégal, 1992-1995*, Paris, Collection Évaluation, n° 28.

MINISTERE DE LA COOPERATION, 1997, *La décentralisation en Afrique subsaharienne*, Secrétaire d'État à la coopération, Direction du développement, Paris, 72 p.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION, 1996, « Régionalisation », Dakar, *Gouvernance locale*, Dossier n° 3, 2e - 3e trimestre.

MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE L'ACTION SOCIALE, 1997, *Répertoire des groupements de promotion féminine au Sénégal*, Dakar,

Ministère de la femme et de la famille, 547 p.

MOSER C., 2000, « Planification selon le genre dans le tiers monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre », *in* BISILLIAT J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), « Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique », *Cahiers Genre et développement,* n° 1, Afed-Efi, Paris-Genève, L'Harmattan, pp. 133-138.

MOULINAUX M., 1985, « Mobilization Without Emancipation? Women's Interest, State and Revolution in Nicaragua », *Feminist studies*, vol. 11, n° 2, pp. 227-254.

NASSIROU B.-A et LAURENT P.J., 1995, « Les dimensions sociales et économiques du développement et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara », *Bulletin APAD*, n° 15.

NATIONS UNIES, 1992, *Les femmes dans le monde. Des chiffres et des idées, 1970-1990*, New York.

NDUMBA M.T., 2003, *Analyse différenciée du concept de vulnérabilité et des inégalités en milieu villageois de l'arrondissement d'Aguié Niger*, Mémoire en vue de l'obtention du DEA interuniversitaire en environnement, développement, population, Louvain-la-Neuve, IED/UCL.

NELSON J., 1998, « Travail, sexospécificité et dichotomie entre le social et l'économique », *Revue Internationale du travail*, vol. 137, n° 1.

NEVEU E., 2002, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 119 p.

NINACS W, 2003, « L'Empowerment et l'intervention sociale », *Document d'accompagnement centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine* (CDEACF),

http://www.cdeacf.ca/les_fichiers/inclusion.pdf (consulté : mai 2006).

NORDAD, 1999, Handbook in Gender and Empowerment Assessment, http://www.nordad.no/items/967/38/0166153665/Handbook%20in%20gender%20empowerment%20assessment.doc (consulté: mai 2006).

NYSSENS M. et LARRAECHEA I., 2000, « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili », *in* LAVILLE J.-L. (dir.), *L'économie solidaire une perspective internationale*, Paris, Sociologie Économie/ Desclée de Brouwer, Chapitre IV, (première édition 1994), pp. 177-222.

NYSSENS M., 2000, « Les approches économiques du tiers-secteur. Apports et limites des analyses anglo-saxonnes d'inspiration néo-classique », *Sociologie du travail*, n° 42, pp. 551-565.

NYSSENS M., 2004, « Introduction atelier 2, Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale? Une perspective nord-sud », *in* CHARLIER S. *et al., Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, Pratiques populaires face à la globalisation*, UCL/Presses Universitaires de Louvain, pp. 129-148.

NYSSENS M., FONTENEAU B. et SALAM F., 1999, « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », *in* DEFOURNY J. *et al., L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, pp. 159-178.

O'LEARY V. et TOUPIN L., 1983, *Québécoise Deboutte Collection complète des journaux 1972-1974*, vol. 2, Montréal, Remue-ménage.

OAKLEY A, 1972, *Sex, Gender and Society*, Oxford, Martin Robertson.

OBRIAN M., 1981, *The Politics of Reproduction*, London, Routledge, pp. 8-15.

OLIVIER DE SARDAN J.P., 2000, « La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public ? », *Politique africaine*, n° 80, décembre.

OLIVIER DE SARDAN J.P., 2000, « Dramatique déliquescence des États en Afrique », *Le Monde diplomatique*, février, pp. 12-13.

OLIVIER DE SARDAN J.P. et BIERSCHENK T., 1998, *Les pouvoirs au village, Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 296 p.

OLIVIER DE SARDAN J.P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD, Karthala, 221 p.

OPCF, 1996, *La décentralisation contre le développement local ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 192 p.

ORSTOM, 1994, « Enjeux et pratiques du développement », *Cahiers des sciences humaines*, Paris, vol. 30, ORSTOM-IRD.

OVERHOLT C. *et al.*, 1985, *Gender Roles in Development Projects*, Kumarian Press, West Harford, Connecticut.

OVERHOLT C., CLOUD K., ANDERSON M. et AUSTIN E., 2000, « Femmes dans le Développement : Cadre pour un projet d'analyse », *in* BISILLIAT J. et VERSCHUUR Chr. (dir.), « Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique », *Cahiers Genre et développement*, n° 1, Afed-Efi, Paris-Genève, L'Harmattan, pp. 201-214.

OXALL Z. et BADEN S., 1997, *Gender and Empowerment: Definitions, Approaches and Implications for Policy*, BRIDGE, Briefing prepared for the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA), Report n° 40.

PAQUET G., 1998, « La gouvernance en tant que manière de voir : le paradigme de l'apprentissage collectif », Texte préparatoire au colloque « Gouvernance et Démocratie », Université d'Ottawa, 2-3 octobre.

PEEMANS J.-Ph., 2002, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Essais sur rapports entre l'évolution des théories du développement des histoires du « développement réel » dans la seconde moitié du XXe siècle*, Collection Population et développement, n° 10, Louvain-la-Neuve et Paris, Academia-Bruylant, L'Harmattan.

PEEMANS J.-Ph. et LAURENT P.J. *et al.*, 1996, « Pratiques identitaires, décentralisation et gouvernance locale », Institut d'études du développement (Louvain-la-Neuve), Institut Africain/CEDAF, *Cahiers africains*, Bruxelles, « Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique, Conflits, gouvernance et turbulences en Afrique de l'ouest et centrale », n° 23-24, pp. 226-247.

PEEMANS J.Ph., 1997, *Les enjeux d'une réflexion sur la décentralisation et le développement local en Afrique au Sud du Sahara : quelques remarques*

introductives, IED, Université de Louvain, 28 p.

PIROTTE G., 2007, *La notion de société civile*, Paris, La Découverte, Collection Repères.

POLANYI K., 1957, « L'économie en tant que procès institutionnalisé », *in* POLANYI K. et ARENSBERG C. (dir.), *Les systèmes économiques dans la théorie et dans l'histoire*, Paris, Librairie Larousse, 1975, 1ère édition anglaise, POLANYI K., ARENSBERG C. and PEARSON H. (eds), « Trade and Market in the Early Empires. Economies », *History and Theory*, New York, Glencoe, Free Press, pp. 239-260.

POLANYI K., 1983, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, (tr. fr. d'après la version originale en anglais FARRAR et RINEBART, 1944, *The Great Transformation, The Political and Economic Origines of Our Time*, New York.

PREISWERK Y., 1998, *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*, Genève, UNESCO, IUED, DDC.

QUERRIEN A., 2001, « La sociologie peut elle rassurer la ville ? », *Enjeux de la sociologie urbaine.* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 181.

QUIVY R. et VAN COMPENHOUDT L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2e édition.

RAYNAULT C., 2002, Annexe I, *Dynamiques de Transformations sociales dans le département d'Aguié : Perspective pour une stratégie de réduction de la vulnérabilité,* Document non publié faisant partie du rapport de mission d'appui PAIIP, au Niger, Mission réalisée par le FIDA.

REMY J. et VOYÉ L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, L'Harmattan, Villes et Entreprises.

RENARD M., 1965, *La participation des femmes à la vie civique*, Paris, Éd. Ouvrières, p. 172.

REVUE DU MAUSS, 2003, « L'alter-économie. Quelle ″autre mondialisation″ ? », *La Découverte MAUSS*, semestrielle n° 21.

REVUE DU MAUSS, 2004, « De la renaissance. Don Identité et Estime de soi », *La Découverte MAUSS*, semestrielle n° 23.

ROBERTSON A. et MINKLER M., 1994, « New health Promotion Movement: a Critical Examination », *Health Educ.*, Q n° 21, pp. 295-312.

ROCHER G., 1988, *Introduction à la sociologie générale 3. Le changement social*, Paris, L'Harmattan, 189 p.

ROSANVALLON P., 1992, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard.

ROUSSIGNOL J.-M., *Décentralisation et communalisation en Afrique. Un nouveau domaine pour la formation et la coopération (1988-1993)*, Paris, IIAP, 1990, 328 p.

RYCKMANS H., 1997, « Les associations féminines en Afrique : une décennie

d'ajustements après la décennie de la femme », *in* BISSILLIAT J. (dir.), *Face aux changements. Les femmes du Sud*, Paris, l'Harmattan.

RYCKMANS H., 1998, « De la précarité à la micro entreprise : logique économique ou sociale des femmes africaines ? », *Cahiers marxistes*, n° 208, janvier-février.

RYCKMANS H. et YEPEZ DEL CASTILLO I., 1997, *Femmes, Revenus et emplois dans les pays du Sud*, Recherche en appui à la politique de coopération au développement, CIUF.

SARR F., 1997, « Pouvoirs locaux et décentralisation », ALTERNATIVES SUD *Cahiers trimestriels*, vol. IV, Paris, L'Harmattan.

SARR F., 1999, « Rapport de genre et mobilisation des marchés », ALTERNATIVES SUD *Cahiers trimestriels*, vol. V, CETRI, Bruxelles, L'Harmattan.

SARR F., 2001, « Les stratégies d'auto-insertion des femmes dans la mondialisation économique », ALTERNATIVES SUD Cahiers trimestriels, vol. VIII, Paris, L'Harmattan.

SAWADOGO R.A., 2001, *L'état africain face à la décentralisation*, Paris, Karthala.

SCHAPPER, 2000, *Qu'est ce que la citoyenneté ?*, Paris, Éd. Gallimard, coll. Folio/Actuel, n° 75, p. 9.

SCHNEIDER H., 1994, *Promotion du développement participatif par les institutions locales*, Paris, OCDE, 272 p.

SCOTT J., 1998, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *in* BISILLIAT J. et VERSCHUUR Chr. (1998), (dir.), « Le Genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique », *Cahiers genre et développement*, n° 1, Afed-Efi, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 41-67.

SCOTT J., 1998, *La citoyenneté paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Collection Histoire, Albin Michel.

SEMBLAT M.-L., 1997, *L'émergence d'un féminisme territorial en milieu rural. Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada francophone*, Thèse en géographie sociale, Université de Paris 8, Institut d'Études Européennes.

SEN A.K., 1987, *Gender and Co-operative Conflicts*, World Institute of Development Economic Research, Helsinki.

SEN A.K., 1990. *Poverty and Famines, an Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press.

SEN A.K., 1999, *Éthique et économie, et autres essais*, Paris, PUF.

SEN A.K., 2000, *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.

SERVET J.-M., 2003, « Renoncer au mythe du marché pour penser des alternatives », *in* COMÉLIAU Ch. (dir.), « Brouillons pour l'avenir. Contributions aux débats sur les alternatives », *Nouveaux cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF Collection enjeux, pp. 61-75.

SHIRIN M., 2002, *Gender and the Political Economy of Development*, Cambridge,

Polity Press.

SOW F., 1990, *Enquêtes sociologiques sur les GPF de Nabadji Civol, département de Matam*, Dakar, Faculté des Sciences Humaines, UCAD.

SOW F., 1995, *Femmes rurales chefs de famille en Afrique subsaharienne*, FAO, p. 44.

SOW F., 1995, *L'analyse de genre et les sciences sociales*, Bulletin du CODESRIA, mai.

STOKER G., 1998, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 155, pp. 19-30.

SY P.D., 1996, « Aperçu sur la loi portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales », *Gouvernance locale*, n° 4, Dakar, mai, pp. 10-21.

TEMPLE D., 1983, *La dialectique du don, essai sur l'économie des communautés indigènes*, Paris, Diffusion, Inti.

TOURAINE A., 1969, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 350 p.

ULRICH B., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Alto, Aubier.

VACHON B., 1993, *Le Développement local théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement*, Montréal, Édition Gaëtan Morin.

VALASKAKIS K., 1998, « Mondialisation et gouvernance - Le défi de la régulation publique planétaire », *Futuribles*, n° 230, pp. 5-28.

VERLET M., « Décentralisation en Afrique », *Chroniques du Sud*, n° 15, *Savoir et pouvoir, Développement du Sud Sociétés, urbanisation Développement*, juillet 1995, 223 p.

VERSCHUUR Chr., REYSOO F., 2003, « Genre, Pouvoir et Justice sociale », *Cahiers Genre et développement*, n° 1, Paris, Genève, Afed-Efi, L'Harmattan.

VERSCHUUR Chr., REYSOO F., 2002, « Genre, mondialisation et pauvreté », *Cahiers Genre et développement*, n° 3, Paris, Genève, Afed-Efi, L'Harmattan.

WADE S. *et al.*, 2002, « Organisations communautaires et associations de quartier en milieu urbain ouest africain », *Études et Recherches*, n° 220, Dakar, ENDA.

WADE S., 1999, « *La dynamique associative en milieu urbain Ouest africain* », Synthèse régionale ENDA ECOPOP.

WALBY S., 2000, « La citoyenneté est-elle sexuée ? », *Genre et politique : débats et perspectives / textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Segier*, Paris, Gallimard, pp. 51-87.

WALLERSTEIN I., 1983, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte.

WALLERSTEIN I., 1984, *Le système monde du XV^e^ siècle à nos jours*, 2 vol., Paris, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque Scientifique.

YAPI-DIAHOU A., 2003, *La recherche urbaine à l'épreuve des milieux marginalisés dans la ville*, Collection Recherche et Méthodologie, EDUCI, Côte d'Ivoire.

YEPEZ DEL CASTILLO I., 1999, *Tisser par l'apprentissage, logiques populaire et logiques d'appui*, Communication présentée à la IX[e] Conférence générale de l'Association européenne des Instituts de Recherche et de Formation en matière de Développement, Paris, EADI.

YEPEZ DEL CASTILLO I. et CHARLIER S., 1999, « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires », *in* DEFOURNY J. *et al., L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, pp. 145-158.

YEPEZ DEL CASTILLO I. et CHARLIER S., 2002, « Les défis du commerce équitable dans un contexte de mondialisation de l'économie. Quels impacts pour les paysans et les paysannes du sud ? », *in* VERSCHUUR Chr. et REYSOO F., *Cahiers genre et développement, Genre, Mondialisation et pauvreté*, n° 3, Genève, Afed-Efi, L'Harmattan, pp. 185-199.

YEPEZ DEL CASTILLO I. et CHARLIER S., 2004, Atelier 4, « Genre et Pratiques populaires des femmes, contradictions et enjeux. », *in* CHARLIER S. *et al., Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, Louvain-la-Neuve, UCL/Presses universitaires de Louvain, pp. 295-308.

YEPEZ DEL CASTILLO I. et CHARLIER S., 2006, *Développement, Environnement et Société. Genre et développement. Notions, outils, questionnements et applications*, Syllabus du cours DVLP 3390A, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Louvain-la-Neuve, DUC, CIACO.

YEPEZ DEL CASTILLO I., CHARLIER S. et MOUHSSINE O., 1999, « La situation des femmes au Maroc », *Gestion intégrée par les acteurs locaux des ressources physiques, végétales et animales pour une qualité de vie et un développement durables. Champ d'application : la vallée du Drâa au Maroc*, Recherche en appui à la politique de coopération au développement, Louvain-la-Neuve, CIUF.

YEPEZ DEL CASTILLO I., CHARLIER S. et RYCKMANS H., 2001, « Relation de genre, stratégie des femmes rurales et développement durable au sud », *in* DEBUYST F. *et al., Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, pp. 483-501.

YEPEZ DEL CASTILLO I. et MORMONT M. (coord.), 2006, *Le commerce équitable face aux défis commerciaux : évolution des dynamiques d'acteurs, recherche en appui à la Politique scientifique fédérale*, en cours de publication.

YOUNG I., 1998, « Political theory: An over-view » in Robert E & all (ed) A new Handbook of Political Science, Oxford: Oxford University Press.

Sources internet

Données du PNUD, Banque Mondiale, BIT, WISTAT (Base de données des Nations unies sur les femmes.

http://dominique.temple.chez.tiscali.fr/commerce.html (consulté : septembre 2004)

http://www.genreenaction.net/articlephps3?id_article3883 (consulté : mai 2006).

http://www.sudonline.com, www.primature.sn/lesoleil, www.globenet.org, www.developpement-local.net, www.ue-acp.org, www.undpfd.org, www.globenet.org/horizon-local, www.globenet.org/inter-reseau

MEDICUS MUNDI France, 1996, *Appui aux ONG et associations locales dans les pays du Sud*, présentation de trois projets Medicus Mundi France, table ronde et débats, Paris, FIAP, 31 p.

MINISTERE DE LA COOPERATION, 1995, *Évaluation du projet d'appui à la décentralisation et au développement urbain au Sénégal, 1992-1995*, Paris, Collection Évaluation, n° 28.

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION, 1997, *La décentralisation en Afrique subsaharienne*, Secrétaire d'État à la coopération, Direction du développement, Paris, 72 p.

MINISTÈRE DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE L'ACTION SOCIALE, 1997, *Répertoire des groupements de promotion féminine au Sénégal*, Dakar, Ministère de la femme et de la famille, 547 p.

MOHAMADOU ABDOUL, 2001, *Les rapports sociaux hommes femmes à travers les activités économiques féminines et la gestion du cadre de vie : Cas de Santhiaba (Thiaroye-sur-mer)*, Karthala-Most UNESCO.

NATIONS UNIES, 1992, *Les femmes dans le monde. Des chiffres et des idées, 1970-1990*, New York.

NINACS W., 2003, « L'Empowerment et l'intervention sociale », *Document d'accompagnement centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine* (CDEACF),

http://www.cdeacf.ca/les_fichiers/inclusion.pdf (mai 2006).

NORDAD, 1999, *Handbook in Gender and Empowerment Assessment.*

REVUE DU MAUSS, 2004, « De la renaissance. Don Identité et Estime de soi », *La Découverte MAUSS*, semestrielle n° 23.

REVUE DU MAUSS, 2003, « L'alter-économie. Quelle ″autre mondialisation″ ? », *La Découverte MAUSS*, semestrielle n° 21.

ROBERTSON A. et MINKLER M., 1994, « New Health Promotion Movement: a Critical Examination », *Health Educ.*, Q n° 21, pp. 295-312.

TEMPLE D., 2003, « Le commerce ou marché de réciprocité négative », *Téoria de reciprocidad*, tome II, PADEP-GTZ, La Paz, Bolivia, pp. 387-473.